

SUPPLÉMENT

Le Monde ARGENT

Le poids économique grandissant des seniors

MALNUTRITION

Sommet mondial : 800 millions d'hommes sous-alimentés p. 2

VIVENDI

M. Messier et la vente de la participation dans Vivendi Environnement p. 12



ALAIN BUBREK

ART CONTEMPORAIN

La Foire de Bâle p. 26-27

JAZZ

Bernard Lubat, batteur, en solo p. 29

DISPARITION

Notre confrère Gilles Bresson p. 22

International.....	2	Abonnements.....	22
France.....	5	Aujourd'hui.....	23
Société.....	9	Météorologie.....	25
Entreprises.....	11	Jeux.....	25
Horizons.....	13	Culture.....	26
Carnet.....	22	Radio-Télévision.....	30

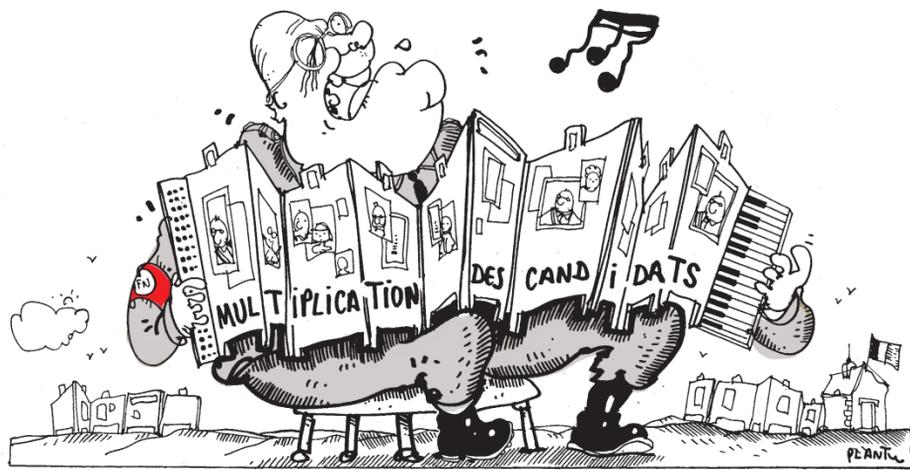
## Le vote d'une France qui doute

Illustration de la crise de la politique, la grande dispersion des candidatures pourrait favoriser l'extrême droite

**Dispersion.** Pour les principaux partis de droite comme de gauche, la multiplicité sans précédent des candidatures dans les 577 circonscriptions fait courir le risque d'un éparpillement des voix qui pourrait favoriser l'extrême droite. Tandis que le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, déplore cette « confusion », le Parti socialiste appelle à « voter efficace » pour, selon les mots de François Hollande, transformer « la défaite annoncée en victoire constatée ». Reportages sur deux cas d'école de la dispersion : à Clichy-Levallois et à Villeurbanne. p. 5

**Gouvernement.** Comment les nouveaux ministres ont mené campagne. Exemple : Roselyne Bachelot, ministre de l'écologie, à Angers. p. 6

**Front national.** Il rêve de duels et triangulaires qui feraient éclater la droite. Carte : les 237 circonscriptions où le FN peut être au second tour. Tortures en Algérie : le chef du FN oppose un « démenti formel ». Il écrit au Monde. p. 7



**Gauche.** A Strasbourg, le retour de Catherine Trautmann. A Paris, Georges Sarre et le Pôle républicain. Un livre du vice-président de la Convention pour la VI<sup>e</sup> République. p. 8

**Intégration.** Les candidats issus de l'immigration peu nombreux. p. 9

**Social.** Les médecins du travail face aux effets des restructurations. p. 11

**Analyses.** « Bernadette Chirac, M<sup>me</sup> la présidente », par Raphaëlle Bacqué. « Debout, les crabes ! » par Sergueï. Notre éditorial : « La politique en crise ». p. 21

► Analyses et reportages sur la multiplicité des candidatures

► La droite contre « la confusion », la gauche contre « la défaite annoncée »

► Notre carte des 237 circonscriptions où le Front national peut être au second tour

► Enquête : les candidats issus de l'immigration sont très peu nombreux

## Immigration : l'histoire et la réalité

**L'AGITATION**, dans la campagne électorale, du « problème de l'immigration » est lourde de sous-entendus. Dans un débat où règne la confusion des mots, ces discours visent, le plus souvent, des gens qui, pour beaucoup, sont nés en France et qui, pour une grande part, sont français. Car, si l'Europe est devenue le premier continent de l'immigration du monde, les étrangers ne représentent que 5,1 % de sa population. Un chiffre que rappelle notre « Grand Dossier » sur l'immigration en Europe, mettant en évidence sa longue histoire, ses réalités complexes et les politiques contrastées des pays d'accueil. Pour comprendre et expliquer, au lieu de fantasmer et de se faire peur.



► Notre dossier pour savoir et comprendre

► Comment l'Europe est devenue le premier continent d'immigration

► Face à une réalité complexe, des politiques variées

« Grand dossier » pages 13 à 20

### SUPPLÉMENT MONDIAL

## Le retour de Zinedine Zidane rend l'espoir aux Bleus



**DANS** un entretien au Monde, le médecin des Bleus, le docteur Jean-Marcel Ferret, annonce le retour de Zinedine Zidane pour le match capital contre le Danemark, mardi 11 juin. « Il y a un risque, confie le praticien, mais nous sommes dans une telle conjoncture que ce risque, il faut le prendre. » Lire notre supplément « Le Mondial »

PATRICK HERTZOG/AFP

## Ce collège de la République qui ne veut plus d'un nom rappelant Vichy

**PENDANT** la guerre, la ligne de démarcation passait là, sur ce qui est devenu le territoire du collège. A Saint-Palais (Pyrénées-Atlantiques), petite ville des collines de basse Navarre, en Pays basque, le collège Léon-Bérard porte une lourde histoire. Il porte surtout un nom, donné en 1977, qui ne lui convient plus : celui de Léon Bérard, avocat et homme politique, né à Sauveterre-de-Béarn en 1876. Il fut député, puis sénateur d'Orthez, sous-secrétaire à l'instruction publique et à la justice, mais aussi, sinon surtout, ambassadeur du gouvernement de Vichy auprès du Vatican.

« Quand les choses se gâtèrent, il attendit sagement sous le porche de Saint-Pierre la fin de la grêle ; et nous fûmes bien contents de le voir revenir », a dit de lui François Mauriac l'année de sa mort, en 1960. S'il a imposé l'étude du latin dans l'enseignement secondaire, et fut, en 1934, élu à l'Académie française, Léon Bérard a aussi mis son talent au service du gouvernement du maréchal Pétain, en 1941, pour convaincre le Saint-Siège de ne pas condamner les lois excluant les juifs de toute activité professionnelle.

« Il ne nous sera intenté nulle querelle pour le statut des juifs », conclut-il dans son rapport au maréchal, que les investigations d'un professeur d'histoire du collège, Robert Garat, ont permis de retrouver.

En novembre 2001, enseignants, personnels et représentants des parents d'élèves ont, avec l'appui de la direction du collège, demandé que le changement de nom de l'établissement, très impliqué par ailleurs dans le concours national de la Résistance, soit voté lors du prochain conseil d'administration. Ce qui fut fait le 5 mars, avec 15 voix pour et 4 abstentions émanant des personnalités extérieures du conseil d'administration, parmi lesquelles figurent les élus locaux.

Le conseil général, responsable de la décision, est tenu informé de la demande par un courrier, le 15 mars. Depuis, le collège attend sa réponse. Et s'impatiente. « Dans le contexte actuel, où les valeurs de la République sont soulignées, nous nous interrogeons sur ce silence pesant. Il est difficile pour la communauté éducative du collège d'ad-

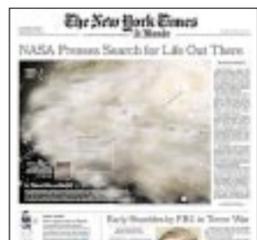
mettre que le devoir de mémoire demandé à l'égard de nos élèves ne soit pas relayé efficacement par l'institution départementale », ont écrit les personnels le 16 mai.

Le président (UDF) du conseil général, Jean-Jacques Lasserre, qui a succédé à François Bayrou, n'a pas « l'intention de traiter ce problème dans l'urgence ». S'étonnant que personne ne se soit ému du problème pendant vingt-cinq ans, M. Lasserre remarque aussi que d'autres réalisations du département (une rue de Pau, une salle de réunion à la préfecture...) portent le nom de Léon Bérard. « Pourquoi cette émotion ? D'où vient-elle ? » s'interroge l'élu. M. Lasserre va contacter la commune de Saint-Palais, et consulter ces « grands républicains » qui ont baptisé le collège à l'époque, notamment Franz Dubosc, ancien président (RPR) du conseil général. M. Lasserre veut, enfin, solliciter l'avis d'un historien. En somme, « attendre que la passion retombe ».

Nathalie Guibert

### VERSION ORIGINALE

## « The NY Times » et la vie extraterrestre



**LA RECHERCHE** de la vie dans l'espace est devenue, selon la NASA, une question majeure. Lire notre supplément

### ANALYSE

## Le PCF menacé de fossilisation

**ALORS QUE** se tient le premier tour des élections législatives, les conséquences du séisme qui a secoué la France, ses institutions et les partis de gouvernement, de droite comme de gauche, le 21 avril, semblent oubliées. Comme si rien ne s'était passé, les différentes formations politiques ont repris la campagne. Désemparés, militants et candidats reproduisent les caractéristiques de la précédente bataille électorale, au risque de provoquer le même désastre.

Seul le Front national paraît avoir pris la mesure de l'événement. Pied à pied, sur le terrain, ses candidats s'attachent à transformer le score personnel de leur chef en acquis politique durable en vue des

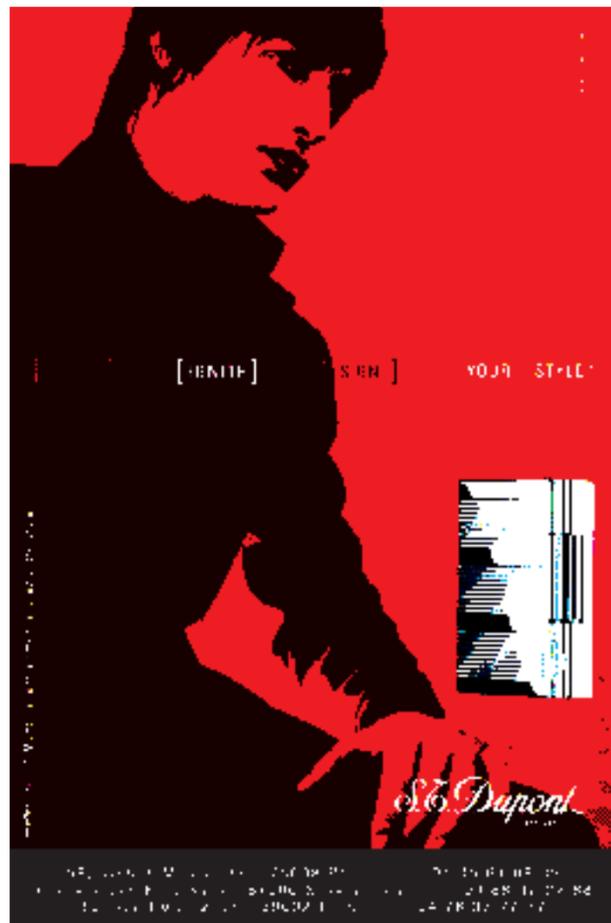
futurs scrutins proportionnels qui leur permettront d'obtenir un nombre significatif de représentants. En mariant les slogans populistes de Jean-Marie Le Pen aux inquiétudes sociales et aux préoccupations quotidiennes d'une population oubliée par les formations politiques institutionnelles, l'extrême droite laboure efficacement un terrain populaire.

Depuis la Libération et jusqu'à l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand, ce territoire fut le vivier électoral du PCF. Le 21 avril, celui-ci a affiché, avec 3,39 % des suffrages, le plus mauvais score de son histoire. A l'élection présidentielle de 1969, Jacques Duclos a obtenu 21,5 % des suffrages et, aux élections législatives de 1973, un an

après la signature du programme commun de gouvernement avec le Parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche, les communistes totalisaient toujours 21,4 % des voix au premier tour, constituant un groupe de plus de 73 députés à l'Assemblée nationale. En 1978 encore, ils obtenaient 20,6 % des voix et 86 sièges à l'Assemblée. Le poids politique et électoral du PCF en faisait l'élément-clé de toute stratégie à gauche. Aucune perspective d'alternance ne pouvait alors être envisagée sans sa participation.

Anne-Line Roccati

Lire la suite page 21



L'ENGAGEMENT pris en 1996 de réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées d'ici à 2015 se solde, pour l'heure, par un ÉCHEC : ce chiffre n'a baissé que de 6 millions par an, loin de l'objectif de

22 millions annoncé, et de NOUVELLES CRISES continuent de surgir. Les États se rendent compte que résoudre le problème de la faim suppose de renforcer l'agriculture des PAYS DU SUD, où les petits pay-

sans pauvres sont les premières victimes d'un schéma économique grippé. Les SUBVENTIONS agricoles dans les pays développés, accusées de peser sur les économies pauvres, et la LIBÉRALISATION des

échanges sont au centre de la MANIFESTATION des ONG qui devait se tenir, samedi 8 juin à Rome, avant l'ouverture, lundi, du deuxième Sommet mondial de l'alimentation, sous l'égide de la FAO.

## Alerte pour 800 millions d'hommes sous-alimentés

Plusieurs dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement se réunissent à Rome, sous l'égide de la FAO, pour un Sommet mondial de l'alimentation destiné à relancer les efforts de lutte contre la faim et qui devrait voir s'ouvrir un débat à propos des politiques et des échanges agricoles

**AVOIR FAIM**, c'est quoi ? Se coucher tous les soirs ou presque le ventre creux, parce qu'il n'y avait pas assez de bouillie de millet ou de sorgho pour toute la famille, et se réveiller le matin en se demandant comment on va trouver à manger. Ou, dit autrement, ne pas disposer d'une ration alimentaire suffisante pour couvrir les besoins énergétiques de base, qui sont de l'ordre de 2 400 kilocalories par jour et par personne. « Il ne faut pas cesser de le répéter, dit Marcel Mazoyer, professeur à l'Institut national agronomique (INA) : huit cents millions d'humains ont faim presque tous les jours, et deux milliards d'autres souffrent de carences alimentaires. » C'est parce que cette réalité oubliée n'évolue pas rapidement qu'un sommet mondial de l'alimentation se tient à Rome à partir du lundi 10 juin, sous l'égide de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), tandis qu'une manifestation devait réunir, samedi 8 juin, dans la capitale italienne, les mouvements de paysans et les ONG qui organisent en parallèle un Forum pour la souveraineté alimentaire.

Selon les chiffres de la FAO, on compte environ 800 millions de personnes sous-alimentées dans les pays en développement, 27 millions dans les pays d'Europe de l'Est et en Russie, et 11 millions dans les pays développés. En 1996, lors du premier sommet mondial sur l'alimentation, l'engagement avait été pris de « réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimen-

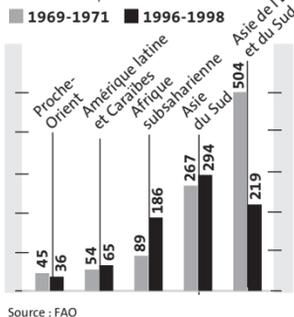
tées d'ici à 2015 au plus tard ». L'échec est patent : on estime que ce nombre ne diminue que de 6 millions par an, ce qui reporte à 2035 l'espoir de le voir réduit de moitié. Et des crises aiguës surviennent continuellement, comme aujourd'hui en Angola, en Afghanistan ou au Soudan.

### FORUM PARALLÈLE

Mais la question de la faim recouvre un débat plus large sur l'agriculture et la libéralisation des échanges agricoles. « Ce qui émerge, dit Marcel Mazoyer, c'est que ceux qui ont faim sont, pour les trois quarts, des petits paysans extrêmement pauvres. » Résoudre le problème de la faim, c'est donc renforcer l'agriculture des pays du Sud. « Les États se rendent aussi compte, dit un expert de la FAO, que le fait que des familles paysannes assurent leur alimentation évite de devoir mettre en place des filets de sécurité et des sys-

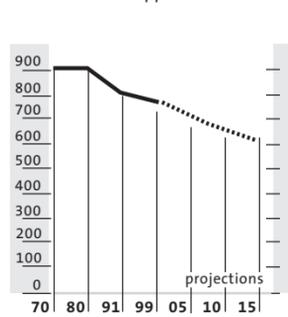
### FAIM : L'ASIE DU SUD ET L'AFRIQUE STAGNENT

Sous-alimentation dans les régions en développement, en millions de personnes



Source : FAO

Nombre de personnes sous-alimentées dans les pays en voie de développement



tèmes de retraite. Par exemple, la Chine est très inquiète pour ses 200 millions de ruraux très pauvres, qui pourraient déstabiliser la société s'ils quittaient la terre. » Avec la

signature des accords de Marrakech, en 1994, la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la conférence de Doha, en novembre 2001, la politique

mise en œuvre vise à l'abaissement des barrières douanières : selon la théorie libérale qui l'inspire, cela devrait permettre aux agricultures des pays du Sud de se développer, tirées par les marchés des pays du Nord. Mais ce schéma fonctionne mal : d'une part, les prix internationaux fixés par les agriculteurs les plus productifs – et très subventionnés – d'Amérique du Nord ou d'Europe s'imposent aux petits paysans du Sud, peu productifs, qui ne peuvent donc dégager de profit leur permettant de progresser ; et, d'autre part, les États développés n'appliquent pas eux-mêmes ce qu'ils prônent : l'augmentation massive des subventions agricoles par les États-Unis a été ainsi ressentie comme une provocation.

« Aucun pays ne peut abandonner complètement ses agriculteurs », expliquait, mercredi 5 juin à Paris, Dan Glickman, ancien secrétaire à l'agriculture de Bill Clinton. Ce qui

est valable pour les États-Unis l'est aussi pour les autres, pensent les organisateurs du Forum parallèle au Sommet de la FAO : « Il faut que la souveraineté alimentaire soit reconnue comme un droit des États, dit José Bové, qui manifeste à Rome, samedi. Nous contestons la notion même de prix mondial et voulons qu'il soit possible de protéger les agricultures du Sud du dumping des exportations. »

L'enjeu des discussions sera de voir si cette revendication se retrouve dans la déclaration finale du sommet. De nombreux chefs d'Etat ou de gouvernement sont attendus, dont l'Espagnol José María Aznar, qui représentera l'Union européenne en compagnie de Romano Prodi, président de la Commission de Bruxelles. La déclaration finale pourrait lancer une « alliance contre la faim ».

Hervé Kempf

## Championne de l'hyperproductivité, l'agriculture américaine lutte... pour sa survie

**BLANCHARD (Dakota du Nord)**  
de notre envoyé spécial

Leon Bertsch est fier de son nouveau tracteur : dans la cabine du John Deere 8410 T, doté de chenilles pour moins tasser la terre, il explique l'utilité de l'écran situé à droite du volant : le moniteur du Global Positioning System (GPS), qu'il utilise cette année pour la première fois, lui permet de conduire très précisément l'engin, qui tire un

planteur de semences de soja. Cela évite les recouvrements ou les doubles passages quand, au bout de l'immense champ, il vire pour repartir en sens inverse.

Leon est un solide gaillard de 43 ans, enjoué, barbu, lunettes noires. Ce qu'il aime dans son métier de fermier ? « Je suis mon propre patron. Cet après-midi, j'ai pu aller à une réunion familiale sans demander l'avis de personne. Et mainte-

nant, je travaillerai jusqu'à minuit. » La liberté. Et puis il y a la terre, lourde et grasse, le miracle de la croissance des plantes, l'espace, la puissance des machines.

Mais le champ de Leon Bertsch jouxte Blanchard, un bourg déserté où ne vivent plus qu'une vingtaine de personnes. De l'autre côté, au-delà d'un repli de terrain, on aperçoit une ferme en bois à l'air décati. « Le gars, là, il a abandonné l'agriculture ; il est devenu chauffeur de camion : on loue sa terre. » La situation de M. Bertsch n'est elle-même pas florissante. Le nouveau tracteur représente une dette de 200 000 dollars (213 000 euros). Les revenus tirés de l'exploitation de 1600 hectares ne dégagent qu'une toute petite marge. « La seule solution est de toujours grossir. Mais grossir jusqu'où ? (...) En fait, on ne pourrait pas vivre rien qu'avec la ferme : on tient parce qu'on a un autre business de transport routier et de vente de camions. » Sans oublier les subventions fédérales, indispensables.

Course au gigantisme, pluriactivité obligée, disparition lente des exploitants : les statistiques corroborent ce tableau. Entre 1959 et 1997, le nombre d'exploitations « à plein temps » est passé aux États-Unis de 2 millions à 870 000, selon

le ministère américain de l'agriculture. Depuis 1997, date du dernier recensement, la tendance ne s'est pas infléchie. En revanche, le nombre d'exploitations de plus de 400 hectares est passé de 136 000 à 176 000. Paradoxe : alors qu'elle est toujours plus productive, l'agriculture a procuré aux États-Unis, en 2001, un revenu net inférieur à celui de... 1929 (45,1 milliards de dollars constants contre 48,8) !

### FAIBLE TAUX DE PROFIT

Un économiste de l'université de Californie à Davis, Steve Blank, résume de façon provocatrice la situation : « Le grenier du monde est en train d'abandonner l'agriculture », écrit-il dans *The End of Agriculture in the American Portfolio* (Quorum Books). Depuis trente ans, l'agriculture s'est battue, avec le progrès technique, pour accroître sa productivité. Mais l'augmentation de la production a continuellement fait baisser les prix, pesant lourdement sur les cours mondiaux. Résultat : les exportations des États-Unis concurrentielles paysans d'autres pays beaucoup moins productifs, sans pour autant assurer la survie des exploitants américains. Il n'empêche : l'agriculture, constate Steve Blank, procure

un taux de profit faible, et les capitaux s'en détournent pour investir dans d'autres secteurs beaucoup plus rémunérateurs.

Pour enrayer cette tendance, le Congrès a voté, en mai, une forte augmentation des subventions agricoles. On trouverait difficilement un économiste pour penser que cela fera plus que retarder l'échéance, à moins que l'agriculture américaine ne change radicalement de cap. En s'industrialisant toujours plus, mais en se tournant vers des cultures à forte valeur ajoutée, telles les plantes pharmaceutiques, comme le recommande l'Association nationale des producteurs de maïs (NCGA). Ou au contraire, en revenant à une agriculture moins capitaliste, comme le voudraient des mouvements comme la Coalition nationale des fermes familiales (NFFC) : « Toute la politique vise le maintien de prix bas pour favoriser l'industrie agro-alimentaire, dit George Naylor, fermier à Churdan (Iowa) et membre de la NFFC. Il faudrait revenir à des exploitations plus diversifiées, avec des accords de prix au niveau international ». C'est-à-dire l'exact opposé de ce qui s'est fait depuis cinquante ans...

H. K.

## La crise du café, révélatrice des impasses du tout-libéral en matière de politiques agricoles

MÊME les économistes les plus libéraux le reconnaissent : les prix du café ont atteint un niveau « indécent ». De 80 cents la livre en mai 2001, les cours sont tombés à moins de 50 cents depuis septembre. A ce niveau, aucun producteur n'arrive plus à vivre de son travail. Dans de nombreux pays d'Amérique latine comme le Guatemala et le Nicaragua, où le café occupe une place essentielle dans l'économie, la chute des prix a été répercutée sur les salaires déjà bien maigres des ouvriers, et l'emploi dans les plantations a même quelquefois disparu, certains planteurs ayant préféré suspendre leur activité. « La crise des cours, qui ont chuté de 65 % entre 1997 et 2001, a appauvri plus de 25 millions de familles dans les pays les plus pauvres », a averti, fin mai, le Colombien Nestor Osorio, nouveau directeur général de l'Organisation internationale du café (ICO).

Les promoteurs de la libéralisation du commerce du café, États-Unis en tête, n'avaient pas imaginé, à la fin des années 1980, une telle situation. Adeptes du libre-échange, ils avaient défendu, à l'époque, avec le soutien de tous les grands organismes, le démantèlement de l'accord international du café, mis en place au début des années 1960. A les entendre, ce système élaboré entre pays producteurs et pays

consommateurs, en vue de garantir des prix minima par le biais de quotas, n'était plus de mise. Les simples règles de l'offre et de la demande devaient prévaloir.

Mais rien n'a fonctionné comme prévu. Les pays producteurs, à la recherche de devises, ont cherché à augmenter le plus possible leur production. Dans le même temps, de nouveaux pays se sont lancés dans la culture des caféiers, qui leur permet d'utiliser une main-d'œuvre bon marché et de maintenir dans les campagnes une population qui menaçait d'affluer vers les villes.

### MÉCANISMES DÉMANTÉLÉS

Le Vietnam en est l'exemple le plus frappant. En à peine quinze ans, ce pays est passé du stade zéro à celui de deuxième exportateur mondial de café », a accusé le ministre des finances de Colombie, Juan Manuel Santos, lors d'une conférence de presse à l'ICO, fin mai. Pour eux, le prix du café vert n'est plus qu'une petite composante face aux dépenses de marketing, de publicité, de logistique. Alors que le marché du café à la consommation est passé en dix ans de 30 à 60 milliards de dollars, la part reçue par les producteurs est tombée de 10 à 6 milliards de dollars.

Cette paupérisation des producteurs de café se diffuse partout. Les plus petits ne gagnent plus assez pour subsister. Les plus gros réduisent les salaires de leurs employés, diminuent les embauches, voire arrêtent toute production. Pour aider leurs paysans, le Costa-Rica ou le Vietnam ont pris des mesures de soutien financier. La situation du café est emblématique des politiques agricoles soutenues par les grands organismes internationaux depuis la fin des années 1980, et qui devraient être critiquées lors du sommet parallèle organisé en marge de celui de la FAO.

Martine Orange

## Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs

Première Association en France protégeant les animaux de ferme depuis plus de 40 ans

### L'O.A.B.A. est sur tous les fronts

Avec la participation de compétences reconnues, de dévouements profonds, des adhérents et des amis fidèles qui œuvrent avec toute leur foi

#### Sur le terrain

Visite des marchés et abattoirs  
Sauvetage des animaux maltraités



#### Dans les médias

Campagnes d'information du public  
et de pression auprès des politiques

#### En France

Lutte pour faire évoluer et respecter les lois  
Encouragement des élevages soucieux  
du bien-être de l'animal

#### En Europe

Lobby auprès des Institutions européennes  
pour faire évoluer les législations  
dans le respect du bien-être animal

#### En Justice

Actions contre les auteurs de mauvais traitements  
et actes de cruauté  
Recours contre les décisions illégales

Chaque année, en France, des centaines de millions d'animaux sont élevés, parqués, transportés, abattus.

Il faut que ce soit sans douleur  
et dans le respect de l'animal être sensible

Les animaux ont besoin de l'O.A.B.A. pour les défendre. L'O.A.B.A. a besoin de votre aide

M. M<sup>me</sup> \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Souhaite soutenir les actions de l'O.A.B.A. et adresse un don de  
 30 €  50 €  100 €  Autre \_\_\_\_\_

Un reçu fiscal vous sera adressé permettant de déduire 50 % de votre don dans la limite de 10 % de vos revenus.

A découper et à adresser à l'O.A.B.A. 10, place Léon-Blum, 75011 Paris

## Pas d'accord Nord-Sud avant le deuxième Sommet de la Terre, à Johannesburg

La réunion préparatoire organisée par l'ONU sur la lutte contre la pauvreté et la quête du développement durable s'est soldée par un échec à Bali

**BANGKOK**

de notre correspondant  
en Asie du Sud-Est

Il aurait fallu un « miracle » pour qu'un accord soit conclu, avait prévenu Lowell Flenders, porte-parole de l'ONU. Il n'a pas eu lieu. A l'issue de deux semaines de travaux à Bali, les ministres chargés de préparer le deuxième Sommet de la Terre, qui s'ouvrira à Johannesburg le 27 août, se sont séparés, vendredi 7 juin, en se résignant à transmettre leurs différends aux chefs d'Etat et de gouvernement, qui se retrouveront dans la métropole sud-africaine dix ans après le premier Sommet de la Terre, celui de Rio de Janeiro. A moins d'un sursaut, la quête du développement durable, que certains considèrent comme un volet indispensable de la lutte contre le terrorisme international, s'annonce pour le moins laborieuse.

Six mille délégués représentant 173 pays et plus de 110 ministres s'étaient retrouvés à Bali pour tenter de définir un plan de lutte contre la pauvreté, avec l'idée, selon Margot Wallström, commissaire européenne à l'environnement, que la « principale préoccupation » à Johannesburg sera « la relation entre la société humaine et l'environnement naturel ». Mais, au lieu de s'orienter vers un consensus, la conférence préparatoire de Bali a plutôt souligné une polarisation face à la manière dont le développement durable pourrait progressivement se mettre en place.

Les Etats-Unis, bien entendu, mais également l'Australie, le Canada et l'Arabie saoudite ont exprimé des réticences devant des échéanciers, engagements financiers et programmes précis. Par exemple,

une proposition d'engagement à ce que 15 % de la production internationale d'énergie provienne de sources propres en 2010 est demeurée lettre morte.

Les Américains s'en sont tenus, pour favoriser le développement durable, à leur proposition d'accords volontaires de partenariat avec des entreprises privées. La promotion de la « bonne gouvernance », la lutte contre la corruption et l'ouverture des marchés conditionnent l'aide aux pays pauvres, ont-ils réitéré, y compris l'engagement pris par le Nord, à Monterrey (Mexique), au début de l'année, de

### Les objectifs du sommet de Rio n'ont pas été atteints. Et Bali n'a permis aucun progrès

fournir une aide supplémentaire de 30 milliards de dollars (32 milliards d'euros) pour lutter contre la pauvreté. Le Sud a rétorqué que cette enveloppe, qu'il juge déjà insuffisante, représente le sixième des subventions à l'agriculture dans les pays riches.

Le sommet du millénaire réuni par l'ONU s'était donné pour objectif de réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre des gens qui disposent de revenus inférieurs à 1 dollar par jour (1,2 milliard de personnes) ou qui n'ont pas accès à l'eau potable et à l'électricité (1,1 milliard). Ou d'améliorer substantiellement les conditions de vie de

100 millions de citoyens entassés dans des taudis. Ou encore de réduire des deux tiers le taux de mortalité infantile. Aucun progrès n'a été enregistré à Bali sur tous ces chapitres. « Nous étions venus à Bali pour trouver des accords concrets et un agenda qui pourraient sauver des vies humaines et éradiquer la pauvreté ; nous n'avons pas réussi ou, du moins, pas autant que nous l'espérions », a constaté Jaumas Matas, ministre espagnol de l'environnement.

Le sommet de Rio, dont les objectifs n'ont pas été atteints, avait bénéficié d'un réel élan, à telle enseigne que George Bush père, alors président des Etats-Unis, avait décidé d'y figurer à la dernière minute. Le sommet de Johannesburg, qui devrait réunir quelque 60 000 délégués, se présente dans des conditions plus difficiles. L'actuel chef de la Maison Blanche, qui refuse de ratifier le protocole de Kyoto sur le changement climatique, pourrait renoncer à y participer s'il doit s'y retrouver en plein débat sur l'élimination des subventions aux énergies sales ou sur la lutte pour la sauvegarde de la biodiversité.

Des organisations non gouvernementales espèrent toutefois, selon l'expression de Rémy Parmentier, de Greenpeace, que l'échec de Bali pourrait « provoquer un sursaut peut-être salutaire ». « Johannesburg devient un enjeu véritable, car toutes les options sont possibles, et il reste quatre-vingts jours pour mobiliser la société civile et les gouvernements », estime-t-il. Mais c'est justement un débat auquel George Bush n'entend pas être mêlé.

Jean-Claude Pomonti

## Aux Philippines, Abu Sayyaf a tué l'otage américain Martin Burnham

Un revers dans la guerre contre les réseaux islamistes dans l'archipel



Le missionnaire américain Martin Burnham, tué au cours du raid du 7 juin, et son épouse Gracia, blessée mais libérée. Image extraite d'une vidéo diffusée en mars par leurs geôliers. Une infirmière philippine a été également tuée lors de l'attaque de l'armée sur l'île de Mindanao.

**BANGKOK**  
de notre correspondant  
en Asie du Sud-Est

Après plus d'une année d'une très pénible captivité entre les mains d'Abu Sayyaf, Martin Burnham, un missionnaire américain, a été tué lors d'une opération militaire montée pour le libérer, vendredi 7 juin, dans le sud des Philippines. C'est également le cas d'une infirmière philippine. En revanche, l'épouse du pasteur protestant, victime d'une blessure par balle à la cuisse, a été libérée.

La présidente Gloria Macapagal Arroyo a promis que « justice serait rendue » et que la lutte contre ce qui reste d'Abu Sayyaf – de petites bandes d'islamistes reconvertis dans les prises d'otages contre rançon – allait se poursuivre « quel qu'en soit le coût ». Le président américain, George Bush, a exprimé, de son côté, sa « tristesse » et le secrétaire d'Etat, Colin Powell, a réitéré que « les Etats-Unis sont aux côtés de la présidente Arroyo, des forces armées et du peuple des Philippines dans cette juste cause ».

**UNE VISITE DE M. WOLFOVITZ**

L'armée philippine affirme que les geôliers de Martin Burnham l'ont abattu quand ils ont réalisé qu'ils étaient encerclés par une petite unité d'élite formée par des conseillers américains et dotée d'armes modernes. Le porte-parole du département d'Etat américain s'est toutefois montré plus prudent sur les circonstances de la mort du pasteur en déclarant que les militaires philippins « seront certainement en mesure de donner plus de détails » une fois terminées les opérations de poursuite en cours. Quatre partisans d'Abu Sayyaf, sur la trentaine présente, auraient été tués.

Depuis le début de l'année, les Américains ont entrepris d'équiper et d'entraîner sur place les militaires philippins qui traquent depuis des années Abu Sayyaf, groupe extrémiste que Washington estime lié à Al-Qaïda et qui appartient à la nébuleuse de mouvements insurgés musulmans du sud de l'archi-

pel. Plus d'un millier de soldats américains participent à cet effort, dont 160 membres des forces spéciales et plus de 300 ingénieurs dépêchés à Basilan, petite île qui est le berceau d'Abu Sayyaf et qui se niche entre celle de Jolo et le port de Zamboanga, sur la grande île méridionale de Mindanao. Si les conseillers américains n'ont pas le droit de tirer, sauf pour se défendre, ils assurent le repérage. Ils forment également de petites unités philippines aux combats de jungle, y compris de nuit, et leur fournissent l'armement approprié.

présence militaire aux Philippines. Paul Wolfowitz a notamment souhaité une extension de l'opération dans le sud des Philippines qui doit prendre fin début juillet. « Nous sommes ouverts à toutes les possibilités, mais en tenant compte des problèmes plus larges de paix et d'ordre dans ce pays », a-t-il notamment déclaré le 3 juin.

Donald Rumsfeld, le patron du Pentagone, a déclaré dans la foulée qu'aucune décision n'avait été encore prise, sans doute pour ménager la délicate équation à laquelle M<sup>me</sup> Arroyo, candidate à

### Une coopération militaire renforcée

Paul Wolfowitz a déclaré, à l'ouverture le 2 juin à Singapour d'une conférence régionale de ministres de la défense, que le terrorisme international « menace des centaines de millions de musulmans modérés en Asie de l'Est, qui figurent parmi ses principales cibles ». Après une absence d'une dizaine d'années, la présence militaire américaine aux Philippines a pour objet de souligner cette détermination à éliminer de la région Al-Qaïda et ses cellules régionales avec l'aide d'alliés traditionnels, comme Singapour, ou nouveaux, telle la Malaisie.

L'Indonésie voisine, où les mouvements islamistes sont réduits mais actifs, est particulièrement concernée. Le Pentagone et la Maison Blanche veulent reprendre une aide militaire à Djakarta suspendue en 1999, à la suite des violences commises au Timor-Oriental. Entre-temps, les Etats-Unis convoient le complexe aéroportuaire de General Santos, dans le sud des Philippines, qui n'est séparé de l'Indonésie que par les mers des Célèbes et des Moluques. – (Corresp.)

## Malgré la paix, les enfants angolais continuent de mourir

**BAILUNDO (province de Huambo, Angola)**

de notre envoyé spécial

La femme pleure et chante doucement, assise au bord du lit, la tête entre les mains. A ses côtés, un morceau de tissu vert que serrent trois bandelettes. L'enfant que ce linceau de fortune enveloppe dans le clair-obscur de la pièce est mort il y a une demi-heure. De malnutrition sans doute. Il avait près de 10 ans et pesait moins de 10 kg.

José était arrivé la veille avec sa mère, vingt-quatre heures après l'ouverture par une équipe de Médecins sans frontières (MSF) du centre de nutrition de Bailundo, une petite ville des hauts plateaux située à plusieurs centaines de kilomètres de la capitale, Luanda. Les tentes blanches qui abritent les enfants, avec leur mère ou leur sœur, plus rarement leur père, poussent au rythme des arrivées. Mercredi 5 juin, une soixantaine d'enfants ont été amenés par camion des campements environnants. Encore quelques jours et ils seront 300. C'était le seuil prévu dans un premier temps. Il sera dépassé sous peu.

Lorsqu'ils arrivent, les enfants sont pesés, mesurés et dirigés, selon leur état, vers des tentes différentes. Les plus mal en point sont nourris toutes les trois heures, nuit et jour. Les autres, trois fois par jour. Les mères sont prises en charge. Elles ont droit à une natte, une barre de savon, un seau pour la lessive, et deux couvertures : il fait froid, la nuit, à 1 500 m d'altitude. Les enfants resteront deux ou trois semaines au centre avant de retourner dans

leur village, le temps d'avoir retrouvé un poids proche de la normale. La plupart ont été découverts dans des « zones grises » inaccessibles, pendant la guerre, aux rares organisations humanitaires restées dans le pays. La signature, il y a près de deux mois, d'un cessez-le-feu entre Luanda et les rebelles de l'Unita, qui venaient de perdre leur chef, Jonas Savimbi, a changé la donne. Après un quart de siècle de violences, la paix ne paraît plus inaccessible.

**SITUATION CRITIQUE**

Les derniers enfants arrivés ont été recueillis à trois heures de camion de Bailundo. Là, dans un centre de cantonnement fait de centaines de huttes sous contrôle de l'Unita, mais surveillé de près par l'armée angolaise, vivent près de 20 000 personnes. Les semailles de céréales n'ont pas eu lieu dans la région. Maintenant, il faudra patienter jusqu'en septembre pour le sorgho et le maïs.

En attendant, l'armée est censée ravitailler les habitants du camp mais, selon les responsables de l'Unita, elle tarde à remplir ses engagements, ou s'en acquitte de façon de façon incomplète. Quant aux organisations liées aux Nations unies, elles se hâteraient lentement. La situation est critique et MSF redoute de voir revenir bientôt dans le centre de Bailundo les enfants remis sur pied par ses soins. Combien d'entre eux seront-ils morts d'ici là ?

Jean-Pierre Tuquoi

**BREITLING**  
1884  
INSTRUMENTS FOR PROFESSIONALS™

**Roger BARRIER**  
129 rue de Vaugirard • 75015 PARIS • Tél. 01 56 58 50 50  
WWW.BREITLING.COM

# La médiation américaine entre le Pakistan et l'Inde obtient une première accalmie de ton

Les tensions ont « un peu baissé de chaque côté », estime Richard Armitage

## NEW DELHI

de notre envoyé spécial

Les tensions entre l'Inde et le Pakistan « ont un peu baissé des deux côtés », a déclaré le secrétaire d'Etat adjoint américain, Richard Armitage, vendredi 7 juin à New Delhi, où il a rencontré le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, au lendemain d'un entretien à Islamabad avec le président pakistanais, Pervez Moucharrarf. Ces mots de l'émissaire du président Bush dans la région sont une lueur d'espoir, même si M. Armitage a fait montre d'un optimisme mesuré. « Si les tensions sont élevées, il y a toujours le risque d'une guerre. Jusqu'à ce que la situation ait changé, le risque demeure. »

Avant de quitter le Pakistan, l'envoyé spécial américain avait marqué une première avancée : « Le président Moucharrarf a dit très clairement qu'il cherche la paix et qu'il ne serait pas celui qui déclencherait la guerre. » A ses interlocuteurs indiens, M. Armitage a fait une confiance supplémentaire : le président pakistanais a donné aux Etats-Unis « des assurances [sur sa volonté] de stopper les infiltrations [de terroristes passant du Pakistan au Cachemire

indien] de manière permanente », selon ses propos rapportés par plusieurs sources officielles de New Delhi, qui les présentent comme le point crucial de la médiation des Etats-Unis.

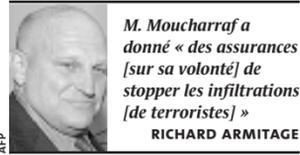
L'émissaire a aussi demandé à l'Inde de prendre « des mesures réciproques de désescalade ». Si les engagements de M. Moucharrarf « se traduisent en actes sur le terrain, l'Inde agira en réciprocité de la manière qui conviendra », a répondu le ministre indien des affaires extérieures, Jaswant Singh. Avec, là encore, une note d'optimisme : « Nous sommes résolus à avancer sur la voie de la paix, parce qu'il n'y a pas de solution de rechange à la paix. »

## « PATROUILLES CONJOINTES » ?

Sur la table des discussions à venir, M. Armitage a placé le dossier des « mécanismes de contrôle » de l'arrêt des « infiltrations ». Mercredi, à l'issue du sommet d'Almaty (Kazakhstan), où les dirigeants des deux pays avaient refusé de se rencontrer, le premier ministre indien avait lancé une proposition de « patrouilles conjointes » (indopakistanaises) pour vérifier l'arrêt

des « infiltrations » de terroristes par la « ligne de contrôle » (LOC) qui sépare, au Cachemire, l'Inde et le Pakistan. Islamabad avait d'abord rejeté cette proposition, avant de se dire prêt à l'étudier.

La partie s'annonce serrée, à en juger par les appréciations de la porte-parole du ministère indien des affaires étrangères, Nirupama Rao, vendredi. « Nous espérons dans les



M. Moucharrarf a donné « des assurances [sur sa volonté] de stopper les infiltrations [de terroristes] »

RICHARD ARMITAGE

prochains jours voir des mesures de la part des Pakistanais et des signes tangibles sur le terrain », a dit M<sup>me</sup> Rao, en soulignant que ces constatations constitueraient un préalable. « L'épicentre du terrorisme dans notre région est le Pakistan », a-t-elle enchaîné. Et d'ajouter que, malgré les récentes assurances de M. Moucharrarf sur l'arrêt des « infiltrations », New Delhi n'avait rien constaté de tel au cours de la semaine écoulée.

Alors que les satellites d'observation américains sont certainement braqués sur les 740 kilomètres de la LOC, M<sup>me</sup> Rao a indiqué que l'Inde est prête à recevoir des informations des services de renseignement américains. Selon les services indiens de renseignement, une trentaine de camps d'entraînement en activité regroupaient plus de 2 000 militaires au Cachemire pakistanais.

Vendredi, Islamabad a indiqué qu'un avion militaire pakistanais avait abattu un drone (appareil de surveillance sans pilote) indien dans l'espace aérien du Pakistan, à 40 kilomètres au sud de Lahore. Le même jour, le président Moucharrarf a rencontré à Islamabad une délégation de mouvements indépendantistes du Cachemire indien. Il leur a répété que « le Pakistan veut un règlement juste et négocié de la question du Cachemire », reposant ainsi la question du statut de ce territoire disputé entre les deux pays depuis 1947. En milieu de semaine prochaine, ce sera au tour du secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, de se rendre à Islamabad et à New Delhi.

Erich Inciyan

## Les deux présidents malgaches conviés à Dakar

ANTANANARIVO. La France a mis à la disposition des deux rivaux de Madagascar, le président élu, Marc Ravalomanana, et le président sortant, Didier Ratsiraka, deux avions chargés de médicaments au départ de Paris - l'un à Antananarivo (ex-Tananarive) et l'autre à Tamatave (Toamasina) - et censés les emmener à Dakar où les présidents gabonais, Omar Bongo, et sénégalais, Abdoulaye Wade, appuyés par



ALEXANDER JOE/AP

le ministre français des affaires étrangères, Dominique de Villepin, et l'Organisation pour l'unité africaine (OUA), les ont conviés, samedi 8 juin, à une nouvelle réunion de réconciliation. M. Ravalomanana et M. Ratsiraka s'y étaient rencontrés, le 18 avril, pour y signer un accord qui n'a jamais été respecté. Les troupes des deux camps sont toujours face à face, près de Sambava (photo), dans le nord-est du pays, après des premiers affrontements qui ont fait 15 morts. - (AFP.)

## L'état de santé du premier ministre turc semble grave

ANKARA. Le premier ministre turc, Bülent Ecevit, âgé de 77 ans, a dramatiquement accru les doutes sur sa capacité à gouverner en renonçant, vendredi 8 juin, pour raisons de santé, à participer à une réunion cruciale sur les réformes à entreprendre par Ankara pour intégrer l'Union européenne. Son absence a redoublé les craintes d'instabilité et la perspective d'élections anticipées, à un moment où le pays lutte

contre une grave crise économique avec un plan de redressement soutenu par le Fonds monétaire international (FMI). Son absence a été annoncée une demi-heure avant le début de la réunion devant regrouper les six formations politiques siégeant au Parlement, sur convocation du président Ahmet Necdet Sezer. M. Ecevit souffre d'une côte cassée, d'une thrombophlébite et de problèmes nerveux non précisés. La presse affirme qu'il a la maladie de Parkinson, mais un épais mur de silence entoure la nature exacte de ses maux. Il est absent de son bureau depuis plus d'un mois, entre hospitalisations et convalescences, et n'est plus apparu en public depuis le 28 mai. La Bourse d'Istanbul a chuté de 3,2 % à la clôture, vendredi. - (AFP.)

## Budget : la Belgique pourrait ne pas atteindre l'équilibre en 2004

BRUXELLES. Selon Charles Picqué, ministre belge de l'économie (PS), un déficit public pourrait réapparaître dans son pays en 2002 et 2003, malgré une prévision de croissance forte (3 %) à partir de l'année prochaine. Le ministre estime qu'à politique inchangée, son pays pourrait dès lors ne pas respecter l'exigence du pacte européen de stabilité et de croissance, qui prévoit l'équilibre en 2004 et une capacité de financement de 0,7 % du produit intérieur brut en 2005. Le ministre plaide pour une limitation de la hausse des salaires, afin de ne pas menacer la compétitivité de l'économie belge. Selon lui, c'est la trop lente résorption du chômage et les difficultés à tenir les engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui pourraient handicaper la Belgique. - (Corresp.)

## DÉPÊCHE

■ ARGENTINE : l'ancien ministre de l'économie, Domingo Cavallo, détenu depuis le 3 avril pour sa participation présumée à des ventes illégales d'armes à la Croatie et à l'Equateur entre 1991 et 1995, a été remis en liberté, vendredi 7 juin, après avoir passé soixante-dix jours dans une prison militaire, a indiqué un de ses proches, le député Guillermo Cantini. M. Cavallo avait été placé en détention sous l'accusation de « contrebande aggravée », une peine passible de quatre à douze ans de prison, par le juge au tribunal économique, Julio Speroni. La mesure de détention préventive de l'ancien ministre a été levée après que la Cour d'appel eut statué en sa faveur en concluant au manque de preuve. - (AFP.)

## Les options de New Delhi : « Saucissonnage », frappes, commandos...

## NEW DELHI

de notre envoyé spécial

Enseignant à l'université Jawaharlal Nehru (New Delhi) sur les questions de désarmement, Amitabh Mattoo, également directeur du Groupe pour l'étude de la sécurité nationale, n'écarte pas le risque de guerre, mais considère que les deux pays « sont entrés dans une phase de désescalade et que les tensions maximales sont derrière [eux] ». Cependant, « les deux prochaines semaines restent une période fortement critique ».

M. Mattoo met en exergue la « crédibilité » de New Delhi. « L'action est risquée, mais l'inaction est intenable », commente-t-il. « L'Inde semble décidée à infliger des coûts sévères au Pakistan, si ce dernier continue à soutenir ce qu'elle pense être du terrorisme sponsorisé par Islamabad dans la crise du Cachemire. » Depuis janvier, en réaction à l'attaque du Parlement fédéral par un commando, que New Delhi attribue à ce type de terrorisme de procuracy, l'Inde a mobilisé quelque 700 000 soldats sur sa frontière pakistanaise. « Cinq mois à rester assis sur leurs bottes sans rien faire... », relève M. Mattoo, pour signifier que le gouvernement indien « ne peut s'engager dans la désescalade sans avoir obtenu des gains tangibles ». D'autant que « l'opinion publique est très remontée contre le Pakistan et que nombreux sont ceux qui voudraient donner une bonne leçon aux Pakistanais ».

La mobilisation des troupes fait supporter un « coût économique relativement plus élevé à Islamabad qu'à New Delhi ». Le Pakistan a concentré environ 300 000 hommes dans la zone, soit - comme dans le cas de l'Inde - une augmentation d'environ 60 % des effectifs. Mais « ces dépenses militaires ne sont pas, à elles seules, insupportables », commente M. Mattoo.

Plus « dévastatrice » serait la remise en cause du traité sur le partage des eaux de l'Indus, signé par les deux pays en 1960. L'accord a réparti les eaux du grand fleuve et de cinq de ses affluents - qui passent tous, en amont, par le sol indien - de manière équitable entre les deux Etats ennemis. « Une annulation du traité transformerait le Pakistan en désert et reviendrait à déclarer la guerre à la population, plus qu'au régime. Mais elle affaiblirait aussi la position de l'Inde, qui exige le respect par le Pakistan des accords qu'il a signés, dont celui de Simla sur le Cachemire. » La menace n'en a pas moins été brandie par un ministre de l'Union indienne, fin décembre 2001, dans la foulée de l'attaque du Parlement de New Delhi, au motif qu'« Islamabad n'honore pas l'accord de Simla ».

Si l'assèchement du Pakistan est considéré comme « une décision ultime », M. Mattoo envisage d'autres mesures, « plus symboliques », comme la suspension des visas donnés

aux Pakistanais, la rupture des relations diplomatiques avec Islamabad, ou la fermeture de son ambassade à New Delhi au prétexte que « la moitié [des employés] seraient des agents de l'ISI [Inter Services Intelligence, les services spéciaux pakistanais, que New Delhi accuse d'armer les commandos islamistes] ».

L'Inde dispose de trois options militaires dans la partie pakistanaise du Cachemire (Pakistan Occupied Kashmir, POK, selon l'appellation indienne). Primo, procéder à des « frappes aériennes chirurgicales sur les infrastructures des terroristes ou de leurs soutiens de l'ISI ». Selon New Delhi, 2 000 ou 3 000 militants islamistes se trouvent dans une trentaine de camps d'entraînement actifs au POK, dont certains attenants à des unités de l'armée pakistanaise. Secundo, « accroître le rayon d'action de l'artillerie, qui serait porté jusqu'à 25 kilomètres de la ligne de contrôle ». Tertio, « utiliser les comman-

## « La guerre nucléaire est hors de question »

AMITABH MATTOO

dos des forces spéciales pour détruire certaines installations comme les centres de communication, les camps de l'ISI ou des terroristes ». Ces trois tactiques peuvent se combiner pour appuyer une « stratégie du saucissonnage (salami slice strategy) : l'occupation d'une partie du territoire pakistanais, afin de l'utiliser comme moyen de négociation ».

Enfin, la riposte indienne peut passer par l'ouverture d'autres fronts militaires « pour attirer les troupes pakistanaises dans des secteurs comme le Pendjab ». Les forces conventionnelles indiennes étant « près d'une fois et demi supérieures » aux forces pakistanaises, M. Mattoo estime à « deux semaines » la durée nécessaire pour « assurer une opération militaire limitée » et à « cinq semaines » celle qui permettrait d'« obtenir un grand avantage stratégique, à savoir l'occupation d'une partie du territoire ennemi ».

En matière de diplomatie, poursuit M. Mattoo, l'objectif essentiel de New Delhi est de « convaincre les Etats-Unis que, si Washington n'exerce pas une pression décisive sur Islamabad, l'Inde pourrait être forcée d'utiliser ses options militaires ». Mais tout indique que, depuis janvier, « cette stratégie n'a pas fonctionné ». Sans doute parce que Washington a pesé pour persuader New Delhi de lui donner le

temps de mener à bien sa campagne contre Al-Qaïda et les talibans dans les zones frontalières entre l'Afghanistan et le Pakistan.

L'universitaire ne prononce pas le mot « nucléaire », alors qu'« Islamabad s'est dit prêt à y recourir en cas d'attaque conventionnelle indienne. « La guerre nucléaire est hors de question. Dans aucun des trois conflits entre l'Inde et le Pakistan [1948, 1965, 1999], les populations civiles n'ont été visées. Les armées en présence n'ont même pas recouru à la totalité de leurs moyens conventionnels. » M. Mattoo est « persuadé que, à Islamabad comme à New Delhi, chaque action est très soigneusement calibrée. Le Pakistan sait que l'Inde ne viendra jamais à une table de négociations sur le Cachemire si un canon n'est pas braqué sur sa tête ».

La tension reste donc forte. M. Mattoo estime que le facteur climatique impose aussi son calendrier : « Fin juin, la mousson est attendue dans le nord de l'Inde. Elle complique sensiblement les opérations militaires, mais ne les interdit pas. » D'ici là, la fonte des neiges, qui a commencé au Cachemire, facilite les fameuses « infiltrations » de terroristes islamistes, et un nouvel attentat spectaculaire en Inde peut tout précipiter.

E. I.

## Entre Israël et Cisjordanie, deux villages s'inquiètent : où passera le mur ?

Baqa l'Arabe israélienne et Baqa la Palestinienne s'interrogent sur le tracé de la clôture anti-kamikazes promise par Ariel Sharon

## BAQA AL-CHARKIYYÉ et BAQA AL-GHARBIYYÉ

de notre envoyée spéciale

Dans cette zone aux contours flous, où l'on ne sait jamais très

## REPORTAGE

## « Une décision unilatérale de ce type ne ferait qu'aggraver la situation »

bien si le bas-côté de la route est encore en Israël ou déjà en Cisjordanie, le doute n'est pas permis entre le village cisjordanien de Baqa Al-Charkiyiyé (à l'est) et la ville arabe israélienne de Baqa Al-Gharbiyyé (à l'ouest). La route qui, à l'origine, reliait les deux localités est balafrée par un check-point israélien qui, depuis le début de l'Intifada, rend quasiment impossible toute circulation entre les deux localités. A l'ouest, l'artère commerciale déploie ses échoppes jusqu'au pied des casemates des militaires. A l'est, sur plusieurs dizaines de mètres, les rideaux de fer sont baissés depuis des mois. Ordre de l'armée.

Situées à une douzaine de kilomètres de Tulkarém, et à peine plus de Jénine - deux villes estampillées « nids de terroristes » par Israël -, les deux Baqa sont placées, comme toutes les localités de la ligne de démarcation entre Israël et la Cisjordanie, sous haute surveillance. Et, dans les prochains mois, leur position stratégique risque de leur valoir quelques innovations.

## « LIGNE VERTE »

Pour tenter de contrer les attentats-suicides, le gouvernement d'Ariel Sharon a en effet promis l'édification d'une clôture tout le long d'une ligne respectant peu ou prou la frontière de juin 1967, la « ligne verte ». Selon un sondage publié vendredi 7 juin par le quotidien Maariv, 52 % des Israéliens sont favorables à un tel projet. Si la clôture voit le jour, elle passera aux alentours des deux Baqa. La question est de savoir où précisément.

« Il y a trois jours, des jets israéliennes sont venues dans le village, raconte Moayad Hussein, maire de Baqa Al-Charkiyiyé. Plus exactement à l'extérieur du village, et là, dans les champs, des hommes ont commencé à faire des marques, comme s'ils prenaient des mesures. » A la sortie Est de ce village agricole de 3 500 âmes, les collines plantées d'oliviers succè-

dent aux champs cultivés et aux serres de fruits et légumes.

Entre les rocaïles, des blocs de béton, restes des lignes de défense jordaniennes lors de la guerre de 1967, sont encore visibles. « C'est là que passerait le mur », assure le maire, qui n'a pas été officiellement averti. Il déploie pourtant une carte militaire, obtenue il y a quelques mois par des moyens détournés. La ligne qui matérialise le mur contourne le village par l'Est, le propulsant côté israélien. « Cela signifie que les Israéliens annexeraient nos terres, sans nous donner la nationalité israélienne, poursuit l'édile. La vie des gens d'ici

serait encore plus difficile, car ils ne pourraient plus aller librement côté palestinien. On peut donc imaginer qu'il faudrait demander un permis pour aller cultiver nos propres terres situées de l'autre côté du mur. » Une situation ubuesque contre laquelle les responsables de ce petit village situé en « zone B » (sous contrôle militaire israélien) ne tenteront même pas de s'élever. « Le gouvernement israélien ne tient pas compte des avis du monde entier : pourquoi écouterait-il les récriminations d'un petit village comme le nôtre ? »

Côté Ouest aussi, des rumeurs sur le mur courent depuis plus

sieurs mois. « Il y a six mois, nous avons eu des discussions avec des représentants du gouvernement », assure Taoufik Ganayem, premier adjoint de la mairie de Baqa Al-Gharbiyyé, 20 000 habitants. « La clôture, alors, passait à l'ouest de notre ville, ce qui nous mettait de facto en Cisjordanie. Après discussion, nous avons donné notre accord, à condition de conserver nos papiers d'identité israéliens et tous les droits qui vont avec. Aujourd'hui, on parle de faire passer le mur plus à l'est. Pour nous, ça ne changerait rien ; les habitants du village de Baqa Al-Charkiyiyé resteraient sous autorité palestinienne. Economiquement, cette solution pourrait même être bénéfique pour eux, car ils pourraient travailler en Israël », avance M. Ganayem.

Plus dubitatif que son collègue de Baqa-Est, il juge toutefois que les discussions sur la clôture relèvent avant tout de manœuvres politiques. « Une décision unilatérale de ce type ne ferait qu'aggraver la situation », estime-t-il. Des deux côtés, on s'accorde à penser qu'aucune clôture n'arrêtera les kamikazes. « Ils passeront par-dessus, ils passeront par-dessous, mais ils passeront. »

Stéphanie Le Bars

## Attaque armée contre une colonie

Un couple de colons israéliens et un assaillant palestinien ont été tués, samedi 8 juin, avant l'aube lors d'une attaque contre l'implantation de Karnei Tzur, au sud de Bethléem, a annoncé un porte-parole militaire israélien. Deux Palestiniens ont tiré à l'arme automatique sur des caravanes installées dans la colonie de peuplement, faisant également quatre blessés, dont deux sont dans un état grave. La garde de la colonie, constituée surtout de résidents, a riposté tuant l'un des deux attaquants palestiniens alors que le second a réussi à prendre la fuite en direction de la ville autonome proche de Halhoul, selon la même source. Le porte-parole militaire a accusé l'Autorité palestinienne de « ne rien faire pour empêcher de telles actions terroristes ».

Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, devait se rendre, samedi, à Washington où il doit être reçu lundi par le président George W. Bush. Ce dernier devait recevoir, samedi et dimanche, dans sa propriété de Camp David le président égyptien, Hosni Moubarak. - (AFP.)

# FRANCE

## LES LÉGISLATIVES

Jamais la République n'avait connu un tel nombre de prétendants au **Premier tour** des élections législatives : 8 446 candidats se disputent les suffrages des électeurs dans les 577 circonscriptions, dimanche

9 juin. Cette inflation inquiète à gauche comme à droite. Jean-Pierre Raffarin avait déploré, jeudi, les « *dissidences* » qui nuisent à l'UMP. **François Hollande** a déploré, vendredi, que « *le jeu de la dispersion* » puisse

« *favoriser l'extrême droite* ». Les anciens partenaires de la gauche plurielle présentent 170 candidatures communes, dont seulement **34 candidatures uniques**. Huit formations se revendiquent de l'écologie. Cet épar-

pillement apparaît comme un **EFFET PERVERS** de la loi sur le financement de la vie politique, qui attribue des subsides aux partis présentant au moins 50 candidats, en fonction du nombre de voix recueillies.

## L'afflux des candidatures pourrait favoriser l'extrême droite

Les dirigeants de la droite et du PS s'inquiètent : le nombre record de prétendants alignés au premier tour des élections législatives pourrait, dans de nombreuses circonscriptions, permettre au Front national de participer à des triangulaires, voire à des duels

**LA MENACE** a un nom : dispersion. Pour les principaux partis, de droite comme de gauche, la multiplicité des candidatures dans les 577 circonscriptions législatives fait courir le risque d'un éparpillement des voix qui pourrait indirectement favoriser l'extrême droite. Après le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, qui déplorait, jeudi, la « *confusion* » suscitée par les nombreuses « *dissidences* » à droite, le premier secrétaire du PS, François Hollande, a lancé un appel aux électeurs, vendredi 7 juin, pour transformer « *la défaite annoncée [en] victoire constatée* », en soulignant qu'« *il peut y avoir, par le jeu de la dispersion, une situation qui favoriserait l'extrême droite* ». Le même jour, Laurent Fabius a, lui aussi, appelé les électeurs de gauche à « *aller à l'essentiel* » et à « *voter efficace* ».

Jamais le nombre des prétendants à la députation n'a été aussi élevé : 8 446 hommes et femmes sont en lice – soit 20 % de plus qu'en 1997 et 45 % de plus qu'en 1988. La première circonscription de Paris affiche le record : 27 candidats pour 55 000 électeurs inscrits. Pour n'évoquer que les partis déjà représentés au Parlement, l'UMP présente 533 candidats, l'UDF une centaine, le RPF en compte 102, le MPF en aligne 295, et CPNT, 401.

A gauche, le PS, le PCF, les Verts et les radicaux de gauche sont par-

venus à des candidatures communes dans 170 circonscriptions – dont seulement 34 candidatures uniques. Sur les 32 formations présentant au moins 50 candidats sur l'ensemble du territoire, 8 se revendiquent de l'écologie. Dans la plupart des circonscriptions, les deux voire trois candidats qui arriveront en tête passeront le premier tour en ayant obtenu, certes, plus de 12,5 % des inscrits – seuil requis pour figurer au second tour –, mais moins de 20 % des suffrages exprimés.

### PERVERSION DE LA LÉGISLATIVE

Cette incroyable inflation de candidatures pourrait passer pour un effet de la mobilisation des citoyens et un signe de bonne santé de la démocratie. Mais elle est bien souvent le résultat d'une perversion de la législation de 1989 sur le financement de la vie politique. Car si la loi accorde la moitié de l'aide publique aux partis représentés au Parlement, elle prévoit de répartir l'autre moitié en fonction des suffrages recueillis : environ 1,70 euro par voix obtenue pour toute formation présentant au moins 50 candidats. Aussi des associations se sont-elles engouffrées dans la brèche dans le seul but de recueillir des subsides, quitte à ne coller que quelques affiches ornées d'un slogan et d'une photo, sans faire campagne.



La conséquence prévisible de cet éparpillement est que, dans quelque 300 circonscriptions, le candidat du Front national a des chances de pouvoir se maintenir au second tour et provoquer des affrontements triangulaires, voire de se retrouver seul face à un candidat de droite ou de gauche. Le FN peut-

tre l'un ou l'autre de ses adversaires. Le Parti socialiste craint, du coup, de se retrouver dans certaines circonscriptions devant le même choix forcé qu'à l'élection présidentielle : appeler ses électeurs à voter à droite pour faire barrage au FN. Or beaucoup des dirigeants du PS craignent aujourd'hui que cet appel au front républicain ne constitue un piège politique, en obligeant la gauche à jouer les supplétifs de la droite et en obérant ainsi sa propre reconstruction. D'autant que la gauche n'est pas assurée d'obtenir, en retour, l'aide de la droite lorsque ses candidats seront les mieux placés face au FN.

### CRAINTE À DROITE

A droite, la crainte n'est pas plus mince. A deux reprises, déjà, le président de la République a affirmé qu'il ne tolérerait aucune « *compromission* » des candidats de la majorité présidentielle avec ceux de l'extrême droite. Mais en cas de triangulaires, l'Elysée comme les cadres de l'UMP se doutent bien que certaines digues sauteront.

C'est fort de cette certitude que le gouvernement de M. Raffarin réfléchit très sérieusement à une série de réformes du code électoral comme, d'ailleurs, de la loi sur le financement public. Si la droite obtient la majorité aux législatives, comme elle l'espère, elle pourrait

mettre en œuvre au moins trois mesures. La première consiste à éliminer le risque des triangulaires en stipulant que seuls les deux premiers candidats arrivés en tête à l'issue du premier tour peuvent se présenter au second.

La deuxième consiste à remédier à la perversion du système de financement évoqué plus haut en fixant un seuil de suffrages obtenus pour l'obtenir. Déjà, la loi de 1989 avait fixé ce seuil à 5 %. Mais le Conseil constitutionnel l'a refusé au motif qu'il limitait l'expression de la démocratie. Le gouvernement, qui a sondé les membres du Conseil constitutionnel sur le sujet, pourrait proposer un nouveau seuil, à 3 %, permettant ainsi de concilier le souci démocratique et la lutte contre ceux qu'un ministre du gouvernement appelle « *les commerçants* » ou les « *businessmen* ».

Dernière réforme envisagée : permettre aux ministres qui perdent leur portefeuille de redevenir automatiquement parlementaire (s'ils l'étaient précédemment) sans avoir à provoquer une nouvelle élection. Reste au président de la République et au premier ministre à trancher sur l'opportunité de ces modifications législatives. Mais il est trop tard pour changer le contour des scrutins du 9 et 16 juin.

Raphaëlle Bacqué

## A Levallois, M. Balkany revient au milieu de 26 prétendants

**IL FAUT** croire que l'endroit aiguise les appétits. Clichy-la-Garenne et Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) : la banlieue aux portes de Paris, desservie par

### REPORTAGE

## Les partisans de la majorité présidentielle sont partagés entre trois candidats

des lignes de métro qui traversent la capitale de part en part ; Clichy et Levallois, leurs maires respectifs – Gilles Catoire (PS) et Patrick Balkany (ex RPR) –, éclaboussés l'un et l'autre par des affaires en cours et d'autres déjà jugées. Clichy-Levallois, leur gare SNCF commune et, pour clore ce guide original, Clichy et Levallois les presque jumelles qui forment la 5<sup>e</sup> circonscription des Hauts-de-Seine, avec ses 58 109 électeurs et ses 26 candidats. Presque un record. Treize à gauche ou à l'extrême gauche, onze à droite ou à l'extrême droite et deux « *inclassables* ».

« *Ici, ça parle beaucoup de politique* », s'étonne un restaurateur de la rue Aristide-Briand. En tout cas, confronté à tant de diversité, lui préfère taire ses opinions. « *C'est la conséquence majeure de la loi sur le financement des partis politiques* », estime pour sa part, Olivier de Chazeaux, député RPR sortant de ce siège si convoité. « *Quand on regarde la liste, outre les formations traditionnelles qui s'inscrivent habituellement dans le débat politique et deux candidats sans aucune appartenance, les autres sont tous là pour faire de l'argent* », tranche-t-il.

Le risque de dispersion des voix dans cette cacophonie ne l'inquiète guère. Selon lui, « *les électeurs vont aller à l'essentiel* ». D'ailleurs, nombre de candidats s'alignent sans chercher à se faire entendre. A vingt-quatre heures du scrutin, plusieurs panneaux électoraux disposés devant la mairie restaient encore vierges de tout affichage.

Il n'empêche. Toutes les familles écologistes se déclarent, la gauche se compte au grand complet, les formations de défense des contribuables se disputent quelques suffrages sonnants et réverbérants, et les partisans de la majorité présidentielle sont partagés en trois can-

didats. Mais « *Attention !* », alerte en lettres blanches sur fond rouge, Olivier de Chazeaux : « *Ne vous laissez pas tromper par ceux qui entretiennent la confusion de façon illégale* ». Comme il l'affirme haut et fort, « *Jacques Chirac et Jean-Pierre Raffarin [l']ont choisi* » pour défendre les couleurs de l'UMP. Lui, et surtout pas « *l'autre* » comme il le nomme.

« *L'autre* », c'est Patrick Balkany qui, après avoir reconquis la mairie de Levallois-Perret en mars 2001, espère bien récidiver à ces législatives. Suite à ses démêlés judiciaires, il se présente désormais sans étiquette. « *Les étiquettes, ça ne m'a pas porté chance* », dit-il avec un sens aigu de l'euphémisme. Cela ne l'a pas empêché d'adhérer – « *à titre personnel* », précise-t-il – à l'UMP et, surtout, de faire état de ses amis, comme il le ferait d'un comité de soutien. « *Nicolas Sarkozy m'a dit : "On sait que tu gagneras"* », raconte-t-il comme pour prouver sa légitimité.

### « PETIT CONGÉ SABBATIQUE »

M. Balkany ne s'émeut guère de la foultitude de candidats. « *De toute façon, mes électeurs voteront pour moi* », assure-t-il. « *J'ai été député pendant neuf ans, de 1988 à 1997, aux municipales, j'ai fait deux fois plus de voix que de Chazeaux. J'ai toujours été dans la mouvance RPR, un chiraquien de la première heure. Pendant quelque temps, j'ai*

*pris du recul avec la politique. J'avais besoin de ce petit congé sabbatique. Les épreuves mûrissent un homme* », lance-t-il sans rire. Rien ne semble l'ébranler. Pas même l'attente de la décision du Conseil d'Etat concernant l'annulation, par le tribunal administratif, de son élection au poste de maire, en raison de son inéligibilité à la date du scrutin. Il avoue rêver d'un deuxième tour Catoire-Balkany, comme au bon vieux temps. « *Un face-à-face gauche-droite entre les deux maires des deux villes* », se réjouit-il. Mais il craint « *un éparpillement à gauche* » qui éliminerait son rival et lui imposerait un duel contre son concurrent de droite.

Ce dernier, entré en campagne depuis les mois de mars, a reçu, jeudi 6 juin, la visite du ministre des affaires sanitaires et sociales, François Fillon, et n'omet pas de rappeler aux électeurs de droite – largement majoritaire dans cette circonscription où Jacques Chirac a réalisé 24,66 % des voix le 21 avril, contre 16,43 % pour Lionel Jospin et 12,73 % pour Jean-Marie Le Pen – que, en matière de sécurité, il est, de loin, le mieux placé. « *Parce que, explique-t-il, qui dit sécurité dit justice, donc sanction de tout délit. Et ici, parmi les trois principaux candidats, je suis le seul à pouvoir en parler sans baisser la voix.* »

Yves Bordenave

## A Villeurbanne, une socialiste et six concurrents de gauche

**LYON**  
de notre correspondante  
La sixième circonscription du Rhône affiche complet : vingt et un candidats, le record du Rhône,

### REPORTAGE

## Nathalie Gautier n'a réussi à obtenir que le soutien du Parti communiste

se disputent la succession du député socialiste sortant Jean-Paul Bret. Elu en mars 2001 à la mairie de Villeurbanne, ce dernier a décidé de ne pas se représenter pour se consacrer à sa ville, la deuxième commune du département derrière sa voisine, Lyon.

Bastion de la gauche, cette circonscription fut pendant plus de vingt ans la citadelle de Charles Hernu, l'ancien ministre socialiste de la défense du gouvernement de Pierre Mauroy, qui y régna sans rival et sans partage de 1979 à 1990.

### TOUTES LES CONVOITISES

Depuis sa disparition, la sixième circonscription fait l'objet de toutes les convoitises. Incapable de se rassembler autour d'un leader, la droite n'a réussi à mettre un terme

à l'hégémonie socialiste que lors d'une courte parenthèse entre 1993 et 1997, avec le député RPR Marc Frayssé. Mais en 1997, Jean-Paul Bret avait réussi à reconquérir son siège au terme d'une triangulaire l'opposant au fils de Charles Hernu et au candidat frontiste, Pierre Vial. A l'époque déjà, dix-huit candidats s'étaient affrontés au premier tour du scrutin. Cette fois, la division est générale. De l'extrême droite à l'extrême gauche, aucun camp n'échappe aux luttes intestines.

A droite, quatre candidats se livrent une guerre sans merci. Le candidat de l'UMP, Daniel Rendu, doit affronter la concurrence de trois rivaux, tous issus de l'UDF.

A gauche, la situation n'est guère meilleure. Nathalie Gautier, suppléante de Jean-Paul Bret, adjointe à la mairie de Villeurbanne et conseillère générale, n'a réussi à obtenir que le soutien du Parti communiste, laminé par son score (3 %) du 21 avril dernier. Les Verts, déçus de n'avoir pas décroché l'investiture des socialistes dans cette circonscription, ont en effet décidé de faire bande à part. La candidate socialiste doit en plus affronter la présence d'un chevronné, d'un ancien du PRG, et des représentants de LO, de la LCR et du PT.

Le Front national, qui est arrivé en tête, avec 19,20 % des suffrages, au premier tour de l'élection prési-

dentielle, espérait bien tirer profit de cette inflation de prétendants. Mais l'extrême droite n'échappe pas non plus aux divisions. Le FN et le MNR présentent chacun leur candidat, deux inconnus.

### « SANS ANIMOSITÉ »

Pierre Vial, le leader de l'extrême droite villeurbannaise, qui avait obtenu, au premier tour des élections législatives de 1997, 21,59 % des voix, s'est mis en retrait. Après être passé du FN au MNR, le professeur de droit à l'université-Lyon III a finalement quitté le parti de Bruno Mégrét. Il a cependant appelé à voter pour le candidat du FN, qui lui semble être le mieux placé après le résultat du 21 avril.

Bien que divisée, la gauche reste confiante sur l'issue du scrutin. « *Chacun a décidé de se compter, mais chacun mène sa campagne sans esprit d'animosité. Nous travaillons ensemble à la mairie de Villeurbanne. Nous savons qu'au deuxième tour la gauche se rassemblera derrière le candidat le mieux placé, alors que la droite sera incapable de panser ses plaies* », espère M. Bret.

Sophie Landrin

## 22 euros et une « moules-frites » pour une investiture GE dans le Nord

### LILLE

de notre correspondant régional

Sur le site Internet de GE les Bleus (ex-Génération Ecologie), à la rubrique « *législatives* », on trouve, pour le Nord - Pas-de-Calais, un seul nom : Bruno Ferreyrol. Il se présente dans la deuxième circonscription du Nord, à Lille, mais réside dans les Bouches-du-Rhône, où il travaille. Comme les 36 autres candidats du parti de Brice Lalonde qui se présentent dans la région. Ils sont arrivés ensemble, par TGV, pour s'inscrire dans les préfectures de Lille et d'Arras, puis sont rentrés immédiatement chez eux. Etienne Forest, militant nordiste de Génération Ecologie, candidat dans la métropole lilloise à plusieurs reprises et, précise-t-il, « *responsable des élections depuis dix ans pour la région* », a dénoncé, dans un communiqué, le « *ridicule* » de ce parachutage massif destiné, selon lui, à « *remplir des caisses et faire du fric* » – chaque voix récoltée valant 1,66 euro en vertu de la loi sur le financement des partis. « *Ces candidats sont soit*

*des adhérents, soit des sympathisants* » qui « *ont fait preuve d'un grand sens civique en faisant le déplacement dans le Nord pour représenter notre mouvement* », rétorque France Gamarre, présidente déléguée de GE les Bleus dans un autre communiqué.

### « POUR RENDRE SERVICE »

Loin d'une manœuvre à but financier, il s'agit, écrit-elle, de « *reconstituer le réseau Génération Ecologie* » dans le Nord, après le départ de nombreux militants à Démocratie libérale avec Tokia Saïfi. Pourtant, affirme M. Forest, « *seule Tokia a adhéré à DL, et GE compte une trentaine de militants dans la région. Mais notre tendance a été mise de côté – sans être exclue – depuis un an et demi, après que nous avons contesté les méthodes de la direction au congrès de Toulouse, en avril 2000. Et, après le 21 avril, nous estimions inutile et dangereux de présenter des candidats* ».

Interrogé par la Voix du Nord, l'un des « *sympathisants* » mentionnés par M<sup>me</sup> Gamarre a

déclaré s'être inscrit « *pour rendre service* », précisant que sa journée lui avait été « *indemnisée à hauteur de 22 euros* » et que le déplacement était payé, « *ainsi qu'un repas, une moules-frites* ». Il a refusé de confirmer ces propos au Monde. Aucun des candidats marseillais de GE les Bleus ne s'est manifesté dans sa circonscription. M. Ferreyrol, directeur exécutif d'une société de matériel médical, semble être le seul à faire campagne... sur Internet. Sa profession de foi se trouve sur le site de la Voix du Nord, ainsi qu'un entretien sur les nouvelles technologies. « *J'ai aussi ma page personnelle, précise-t-il. Je n'ai pas les moyens de prendre des congés sans solde pour me rendre sur le terrain, mais je connais un peu le Nord, ses problèmes de pollution, et j'ai des choses à dire.* »

Viendra-t-il à Lille dimanche soir pour les résultats ? « *Non, car je dois préparer un déplacement aux Etats-Unis. Mais je serai certainement à la permanence GE de Marseille.* »

Jean-Paul Dufour

esec.edu/

# ESEC

Diplôme homologué par l'État

images / cinéma / numérique / sons /

- Réalisateur cinéma
- Concepteur en numérique
- Producteur audiovisuel
- Monteur en numérique
- Créateur d'effets spéciaux

www.esec.edu/

01 43 42 43 22

21, rue de Cîteaux 75012 Paris  
enseignement supérieur libre

## Les ministres de M. Raffarin ont partagé leur temps entre le gouvernement et la campagne

Lorsqu'ils n'étaient pas eux-mêmes candidats aux élections législatives, ils sont allés soutenir leurs collègues sur le terrain

**CANDIDAT** pour la sixième fois consécutive à des élections législatives dans la Sarthe, le ministre des affaires sociales, François Fillon, a achevé sa campagne dans la 4<sup>e</sup> circonscription, vendredi 7 juin à Sablé-sur-Sarthe, en répondant à des questions portant sur les 35 heures, le cumul des mandats, la revalorisation du smic et celle des honoraires des médecins, les difficultés du monde agricole, la gestion de la forêt. Dans un propos liminaire, il n'avait que fort peu parlé des risques que ferait courir une nouvelle cohabitation et pas du tout évoqué le regroupement des chiraquiens au sein de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), dont il est pourtant l'un des principaux animateurs. M. Fillon n'a pas davantage évoqué la présence du Front national à ces élections. « Il n'y aura, cette fois, aucun flottement au sommet. Mais je ne mettrai pas ma main à couper qu'il n'y aura pas, ici ou là, tentative d'accord avec le FN entre les deux tours. Tout dépendra du niveau que nous aurons atteint dimanche », précise-t-il en aparté.

Outre M. Fillon, 16 membres du gouvernement sont candidats aux législatives. La plupart des ministres se sont appliqués à partager leur activité entre leur travail au gouvernement, la campagne à mener dans leur circonscription et le coup de pouce à donner à des amis en mal de notoriété.

Ainsi - changement de décor par rapport à la Sarthe -, Dominique de Villepin a fait son entrée, à 19 h 25 précises, jeudi 6 juin, dans le salon d'un grand hôtel parisien où l'attendaient 200 à 300 personnes. C'était le premier meeting politique que l'ancien secrétaire général de la présidence de la République animait. L'ancien maire de Paris, Jean Tiberi, d'anciens ministres,



François Fillon, ministre des affaires sociales en campagne électorale à La Ferté-Bernard, le 27 mai, dans la 4<sup>e</sup> circonscription de la Sarthe, département où il est candidat pour la sixième fois.

selon plusieurs témoignages, s'est impliqué personnellement dans l'organisation de la campagne de quelques-uns de ses favoris. M<sup>me</sup> Versini, ancienne directrice du SAMU social de Paris, est de ceux-là. Elle brigue la succession de Nicole Catala, députée RPR sortante, qui a décidé de se représenter sans l'investiture de son parti, et elle mène un combat difficile face à l'ancien ministre de l'environnement Yves Cochet (Verts), soutenu par le PS. Outre M. de Villepin, Bernadette Chirac et Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture, sont déjà venus soutenir M<sup>me</sup> Versini, et Nicolas Sarkozy devait à son tour se montrer à ses côtés dans la matinée du samedi 8 juin.

### SOUTIEN À M<sup>me</sup> VERSINI

Mis au défi par quelques-uns de ses collègues du gouvernement d'aller illustrer sur le terrain son entrée dans la politique publique, le ministre des affaires étrangères répondait aussi, par sa présence, au vœu pressant de Jacques Chirac qui,

selon plusieurs témoignages, s'est impliqué personnellement dans l'organisation de la campagne de quelques-uns de ses favoris. M<sup>me</sup> Versini, ancienne directrice du SAMU social de Paris, est de ceux-là. Elle brigue la succession de Nicole Catala, députée RPR sortante, qui a décidé de se représenter sans l'investiture de son parti, et elle mène un combat difficile face à l'ancien ministre de l'environnement Yves Cochet (Verts), soutenu par le PS. Outre M. de Villepin, Bernadette Chirac et Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture, sont déjà venus soutenir M<sup>me</sup> Versini, et Nicolas Sarkozy devait à son tour se montrer à ses côtés dans la matinée du samedi 8 juin.

Des ministres moins connus, tels Jean-François Lamour (sports), Renaud Dutreil (PME), Tokia Saïfi (développement durable), ont aussi été mobilisés pour soutenir des candidats de l'UMP. Les membres

du gouvernement se sont efforcés de se plier à la règle imposée par la législation sur le financement des campagnes électorales en établissant une stricte distinction entre leur fonction ministérielle et leur activité partisane. Selon l'exercice du jour, ils ont dû ainsi passer, bon gré mal gré, de leur véhicule de fonction à une voiture de location, voire à leur voiture personnelle.

Du fait de l'inversion du calendrier électoral, les ministres-candidats ont rencontré une difficulté supplémentaire : après avoir été contraints d'abandonner subitement leurs fonctions exécutives locales, ils ont dû faire campagne pour la députation en expliquant à leurs électeurs qu'en cas de victoire de la droite ils ne siègeraient vraisemblablement pas. Beaucoup se sont plaints de cette difficulté, mais seulement en privé.

Jean-Louis Saux

## Roselyne Bachelot promet à ses électeurs angevins de « rester avec eux »

La ministre de l'écologie brigue un quatrième mandat

### ANGERS

de notre envoyé spécial

Difficile, quand on vient d'être nommé ministre de l'écologie et du développement durable, de tenir l'équilibre entre ces pôles antagonistes - chasseurs, écologistes, agriculteurs - qui mettent sous tension les campagnes en général, et particulièrement cette 1<sup>re</sup> circonscription du Maine-et-Loire (Angers-Nord) en grande partie rurale, où Roselyne Bachelot sollicite son quatrième mandat. Difficile aussi, parce que M<sup>me</sup> Bachelot, tout en se présentant à ses électeurs sous la bannière de la proximité, s'apprête, en cas d'élection, à céder aussitôt son siège à son suppléant, René Bouin, maire de Chenillé-Changé.

Une contradiction que ne manque pas d'utiliser sa rivale socialiste, Isabelle Galesne, qui fait campagne sur le thème d'« une équipe de terrain ». Autre pierre dans le jardin angevin de M<sup>me</sup> Bachelot : ses positions en faveur du pac et des homosexuels, qui pourraient détourner vers la candidate villiériste, Christine Bernier-Dupréelle, un nombre appréciable de voix dans le très conservateur canton d'Angers-Centre.

Elue au second tour des législatives de 1993 avec 65,5 % des suffrages exprimés, M<sup>me</sup> Bachelot avait conservé son siège en 1997, mais avec 53,1 % des suffrages et un écart de 3 000 voix seulement avec M<sup>me</sup> Galesne. Mais cette perte de suffrages ne semble pas préoccuper l'ancienne porte-parole de la campagne de Jacques Chirac, très à l'aise dans cette circonscription qui fut celle de son père, le gaulliste Jean Narquin. Elle compte sur la dynamique de la présidentielle pour l'emporter.

Toujours en mouvement, elle va d'une commune à l'autre, plaisantant avec sa toute nouvelle escorte de ministre, créant un événement à

partir de rien quand le public manque à l'appel, jouant à la « boule de fort » - variante locale du jeu de boules. Devant une salle d'agriculteurs, elle s'ingénie à rassurer un public qui s'agace d'être stigmatisé comme « pollueur ». « En arrivant au ministère de l'écologie, j'ai trouvé un monde de conflit, à feu et à sang sur tous les sujets. On a dressé les Français les uns contre les autres », déplore-t-elle. Un peu plus tard, « sur un sujet qui fâche », elle s'efforce de rassurer le représentant d'une association de chasseurs de gibier d'eau, qui s'inquiète des dates d'ouverture de la chasse aux oiseaux migrateurs. « Si certaines espèces ne sont pas chassées, que devient la biodiversité », souligne-t-elle en rappelant qu'elle est aussi « ministre de la chasse ».

### ENGAGEMENT PROPALESTINIEN

Sans reprendre la formule « la France d'en bas » de Jean-Pierre Raffarin, elle n'en vient pas moins promouvoir à ses électeurs qu'elle « reste avec eux » parce qu'elle « ne peut vivre sans cette circonscription » du « bassin des trois rivières » qu'elle dit regarder avec émotion, chaque fois que le TGV s'approche d'Angers. Elle rappelle qu'elle en a visité tous les recoins, jusqu'au sous-sol, dans les mines d'ardoises aujourd'hui fermées.

Son engagement pro-palestinien et pro-irakien est-il susceptible de lui attirer les voix d'une partie de l'électorat issu de l'immigration maghrébine dans le quartier populaire de Monplaisir, au nord-est d'Angers ? Sa concurrente socialiste en doute. « J'ai passé mon enfance à Monplaisir. Beaucoup de maisons de quartiers sont de mon côté », affirme-t-elle. Les associations d'homosexuels « du terrain » aussi.

Nicolas Weill

Essais spontanés

Nouvelle 206 SW

Ce week-end, venez comme vous êtes.



www.peugeot.fr

A l'occasion de l'ouverture exceptionnelle des 8 et 9 juin, Peugeot présente une nouvelle version de la Nouvelle 206 SW. Une version qui reprend le look de la Nouvelle 206 SW mais avec des modifications de détail qui lui donnent un caractère plus sportif et plus dynamique. À l'intérieur, elle propose une nouvelle configuration de sièges et de commandes.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2002, Garancier Constructeur de 3 ans sur toute la gamme en France.

NOUVELLE 206 SW. LA LIBERTÉ A TROUVÉ SON STYLE.

206 SW



PEUGEOT

# Le Front national rêve de duels et de triangulaires qui feraient éclater la droite

Jean-Marie Le Pen espère confirmer son score du 21 avril et installer son parti en recours

**OUBLIÉES** les fatigues de l'élection présidentielle, qui l'ont obligé à rester assis lors d'une réunion publique organisée à Enghien (Val-d'Oise) le 23 mai. Jean-Marie Le Pen ne pense plus qu'à sa « revanche ». Vaincu par un front républicain qui a rassemblé 82,21 % des électeurs contre lui, le 5 mai, il rêve à présent de duels et de triangulaires qui feraient éclater la droite aux élections législatives et installeraient le Front national en recours. « *Le Front national sera en situation de se maintenir dans plus de 300 circonscriptions* », a-t-il annoncé, mardi 4 juin sur TF1, où il était l'invité du « Journal de 20 heures ».

« *Il y aura des duels par centaines* », avait-il pronostiqué, la veille, lors d'un meeting organisé dans les salons de l'hôtel Concorde-Lafayette, à Paris. Cette dernière prédiction apparaît certes exagérée, mais, si l'on prend comme référence le premier tour des élections législatives de 1997, le parti d'extrême droite pourrait néanmoins peser très lourdement au soir du 9 juin (Le Monde daté 2-3 juin). Le Front national avait à l'époque recueilli 15,24 % des suffrages. Compte tenu du mode de scrutin législatif,

qui impose un seuil de 12,5 % des inscrits pour rester en lice au second tour, il avait pu se maintenir dans 133 circonscriptions. Le taux d'abstention, de blancs et de nuls était alors de 35,4 %.

Si, dimanche prochain, le FN confirme le score de M. Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle (16,86 %) et si le taux d'abstention, de blancs et de nuls est le même (31,77 %), il sera en mesure de figurer au second tour dans 237 circonscriptions. Il devrait se trouver en excellente position dans 5 circonscriptions où, le 21 avril, le nombre de voix recueillies par M. Le Pen dépassait celles de la droite unie et de la gauche unie : à Nîmes (Gard), Béziers (Hérault), Forbach (Moselle), Carpentras et Orange dans la Vaucluse. Et la configuration devrait lui être des plus favorables dans 9 autres circonscriptions où le président du FN était devant la droite unie. Sans compter sur la multiplication des candidatures qui pourraient aider l'extrême droite et la faire figurer dans bon nombre de duels. M. Le Pen se délecte déjà des cas de figure où ses candidats se retrouve-

ront face au PS ou au PCF, ou, en cas de triangulaires, devant la droite. « *On verra alors si les candidats de droite accepteront de faire élire la gauche* », lance-t-il en espérant que les consignes de Jacques Chirac et Jean-Pierre Raffarin de refuser « *toute compromission* » avec l'extrême droite ne seront pas suivies. Aussi prévient-il qu'il ne pourra y avoir de désistement sans réciprocité.

## « LE NOUVEAU DÉPART »

« *Nous restons dans une stratégie de recours. Nous voulons être la grande alternative nationale face au syndicat des sortis et des sortants* », explique Carl Lang, secrétaire général du parti. *On peut confirmer la dynamique présidentielle, transformer l'essai, mais ce n'est que le commencement de la dynamique électorale. Ce n'est que le début d'une ère nouvelle qui s'ouvre à nous et dont nous verrons vraiment les résultats en 2004. 2002, c'est le nouveau départ.* » Jean-Marie Le Pen l'a précisé à plusieurs reprises : son objectif est de « peser » à l'Assemblée nationale, de pouvoir influencer sur les décisions. Une poignée de députés ne saurait le satisfaire. Mais tel

un joueur de poker, il espère une « surprise » sans forcément donner au FN les meilleures cartes. Ainsi, il aura mené une campagne électorale à minima. Refusant d'être lui-même candidat, alors que plusieurs membres du bureau politique du FN lui suggéraient de porter l'élection, il s'est contenté de tenir des conférences de presse dans chacune des régions et d'organiser un unique meeting à Paris. De même a-t-il refusé des accords avec le MNR, son concurrent à l'extrême droite, et dédaigné la main tendue de militants mégrétistes ayant pris leurs distances avec le MNR mais conservant de solides implantations, en Picardie ou en Alsace.

« *Personne ne peut savoir quel sera le score du 9 juin, juge toutefois Carl Lang. Nous sommes face à une situation nouvelle de la vie de la V<sup>e</sup> République. Le fait que Chirac ait été élu principalement par l'électorat de gauche ne permet pas de mesurer les évolutions politiques et psychologiques des électeurs. L'élection est extrêmement ouverte.* » Le FN fonde sur elle l'espoir de progresser encore.

Christiane Chombeau

# Marine Le Pen s'impose peu à peu à l'ombre du père

Elle est candidate à Lens, dans la 13<sup>e</sup> circonscription du Pas-de-Calais

## LENS

de notre envoyée spéciale

Son père dit de Marine qu'« elle est tombée dans la politique comme Obélix » dans la potion magique, quand elle était petite. A force de l'accompagner dans les meetings ou de le regarder à la télévision, la benjamine de Jean-Marie Le Pen a appris le métier. A moins que ce ne soit naturel. Quoi qu'il en soit, il a suffi d'un débat sur France 3, au soir du second tour de la présidentielle, pour que Marine Le Pen, 33 ans, devienne la révélation du FN et dispute la vedette médiatique à des dirigeants frontistes plus titrés et plus aguerris. Ce soir-là, les téléspectateurs ont découvert l'ex-avocate, aujourd'hui responsable du service juridique du parti d'extrême droite. Parmi eux, son père, qui attendait dans son bureau de la villa Montreuil, à Saint-Cloud, une liaison avec France 2. Il n'a pu s'empêcher de lancer sur un ton admiratif : « *Ah ! cela fait plaisir de voir une belle fille comme cela, et intelligente en plus !* »

Depuis, Marine Le Pen collectionne les invitations sur les plateaux de télévision, où elle sait manier la formule et se montrer une redoutable adversaire. Sourire séducteur et boucles blondes déliées, elle s'amuse à déstabiliser ses interlocuteurs. Le porte-parole de la LCR, Olivier Besancenot, en a fait les frais. La jeune femme use d'une ficelle bien connue des vieux débatteurs pour forcer leurs opposants les plus rétifs à engager le dialogue et créer une complicité. M. Besancenot défend le scrutin proportionnel aux législatives ? Elle saute sur l'occasion et s'exclame : « *Je suis tout à fait d'accord avec M. Besancenot...* »

Ch. Ch.

Chacun de ses déplacements dans le Pas-de-Calais, où elle se présente dans la 13<sup>e</sup> circonscription (Lens), est suivi pas à pas par les journalistes. Une popularité qui ne semble pas déplaire aux électeurs représentés à l'Assemblée nationale, depuis 1993, par le socialiste Jean-Claude Bois. Chaque fois, des badauds s'arrêtent en chuchotant comme s'ils découvraient une star : « *T'as vu, c'est la fille Le Pen !* » Des mères de famille demandent des autographes et des vendeurs d'interpellent en lançant : « *Ah ! enfin une belle femme pour candidate.* » Grande et charpentée comme son père, cette Bretonne ne détonne pas au milieu des gens du Nord.

Les adversaires se font discrets, les regards se détournent pour éviter un face-à-face. Jeudi 6 mai, le candidat communiste, Yvan Druon, l'attendait pourtant de pied ferme dans un stand, monté avec d'anciens résistants, à la mémoire des victimes du nazisme. « *Je ne me sens aucune filiation avec ces gens-là* », a répliqué M<sup>me</sup> Le Pen aux cris de « *nazie* » lancés par les manifestants. Et d'ajouter, comme son père : « *Et les crimes des communistes, qu'en dites-vous ?* » M<sup>me</sup> Le Pen, qui a fait ses premières armes en prenant une part active à l'éviction de Bruno Mégret en 1998, garde la tête sur les épaules quand on cite son nom pour succéder à son père. Interrogé sur ce sujet, M. Le Pen a tranché, mardi 4 juin : le sujet n'est « *pas du tout d'actualité* ». Et s'il vante ses « talents » médiatiques, il juge qu'elle doit encore « *souffrir* » pour acquérir une légitimité.

## LES 237 CIRCONSCRIPTIONS OÙ LE FN PEUT ÊTRE AU SECOND TOUR

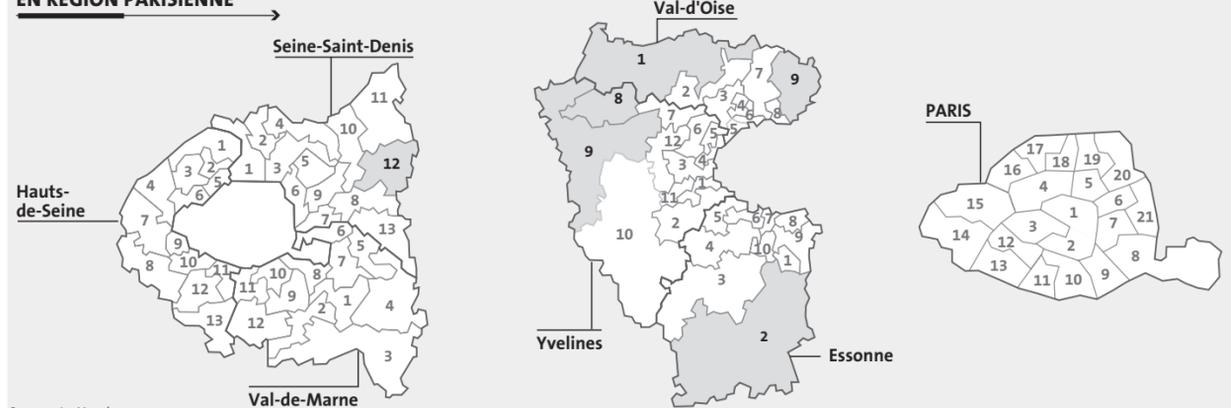
■ Circonscriptions où M. Le Pen a dépassé 12,5 % des inscrits au 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle

● Circonscriptions où M. Le Pen a fait plus que la droite unie et plus que la gauche (hors extrême gauche et hors chasse)

○ Circonscriptions où M. Le Pen a fait plus que la droite unie



### EN RÉGION PARISIENNE



Source : Le Monde

# Le chef du FN oppose un « démenti formel » aux accusations de torture

**JEAN-MARIE LE PEN** oppose un « démenti absolument formel » aux récits d'anciens militants du FLN algérien, publiés dans Le Monde du 4 juin, l'accusant d'avoir pris part à des actes de tortures alors qu'il était lieutenant d'un régiment de parachutistes à Alger, de janvier à mars 1957. Lors d'une conférence de presse spécialement organisée, vendredi 7 juin, au siège du Front national, pour répondre à ces accusations, le président du FN, qui était accompagné du général Louis Martin, son supérieur à Alger, a de nouveau affirmé qu'il n'avait jamais été à la Casbah ni à Fort-l'Empereur, où les témoignages cités situaient les actes de tortures perpétrés à leur encontre.

« *Nous étions dans un secteur à l'est d'Alger et non en position d'aller dans la Casbah. La Casbah était réservée au 9<sup>e</sup> Zouave et au 3<sup>e</sup> RPIMA [infanterie de marine] commandé par le général Bigeard* », a expliqué le général Martin. « *Les personnes qui ont été interrogées prétendent qu'elles ont été torturées sur place et ensuite amenées à Fort-l'Empereur. Fort-l'Empereur était une caserne au-dessus de la Casbah. Il n'y avait aucune unité parachutiste en particulier de la 2<sup>e</sup> DP dans ce secteur. (...) Il est invraisemblable que le lieutenant Le Pen se soit trouvé comme par hasard dans cette zone puisqu'il n'avait rien à y faire* », a-t-il insisté. La mission de M. Le Pen, affirme-t-il, « *n'était pas d'interroger les détenus* ». « *Il a eu des missions d'arrestations sur renseignements fournis par notre état-major, a-t-il dit. D'arrestations, de contrôles d'identité, de vérifications, mais en aucun cas il n'a eu à interroger directement des détenus.* »

M. Le Pen a dénoncé, lui, une

Ch. Ch.

« *manipulation politicienne à quatre jours des élections législatives* », accusant Le Monde d'avoir été « *piloté par les services secrets algériens* ». « *Je crois que l'offensive qui est secrètement soutenue par les communistes a pour but d'intimider les policiers de l'avenir : ceux qui devront protéger la France des menées terroristes* », a-t-il déclaré en annonçant

## Jean-Marie Le Pen écrit au « Monde »

Jean-Marie Le Pen a adressé, le 4 juin, une lettre au Monde dans laquelle il écrit : « *Vous reproduisez le texte suivant : "Je n'ai rien à cacher. J'ai torturé parce qu'il fallait le faire..."*, dira M. Le Pen en 1962 dans le journal Combat. *Vous ne pouvez ignorer que ceci a été jugé et qu'à l'époque j'ai immédiatement démenti cette information inexacte.* » M. Le Pen évoque les précisions apportées le 19 novembre 1962 dans Combat à ses déclarations du 9 novembre précédent : « *Les méthodes de contraintes utilisées pour démanteler les réseaux terroristes FLN, disait-il, n'ont, dans les unités que j'ai personnellement connues, jamais pu être assimilées à des tortures.* »

des poursuites judiciaires contre Le Monde.

Alors qu'il lui était demandé s'il considérait la torture comme « *un mal nécessaire* », M. Le Pen a répondu : « *Oui, je pense que... C'est un terme très vague, la torture. Ça commence où ? Ça finit où ? Les procédés d'interrogatoire musclés (...) se trouvaient justifiés par le secret, qui était l'arme principale des terroristes.* »

## INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale  
**MBA**  
SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 13 juin 2002 à 18h30 dans nos locaux  
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92  
Website : <http://mba.sciences-po.fr> - E-Mail : [mba@sciences-po.fr](mailto:mba@sciences-po.fr)

## Catherine Trautmann tente son retour politique en se présentant dans la 3<sup>e</sup> circonscription du Bas-Rhin

Accusée de « parachutage » par son adversaire André Schneider (UMP-RPR), l'ancienne ministre de la culture, battue aux municipales à Strasbourg, aborde le scrutin en n'ayant « rien à perdre »

### STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Dans son bureau de maire de Hoenheim, au nord de Strasbourg, André Schneider entrepose soigneu-

### REPORTAGE

Elle a tenu à mener le combat contre la droite et l'extrême droite

sement ses trésors : des photos qui le représentent aux côtés de Jean-Pierre Raffarin, Alain Juppé et Dominique Perben. « Je les ai emmenés dans un bistrot de la ville à l'occasion d'une réunion de l'UEM », raconte fièrement le député (UMP-RPR) de la 3<sup>e</sup> circonscription du Bas-Rhin. Une autre série de clichés immortalise sa rencontre avec Jacques Chirac à l'Elysée. « Le président est quelqu'un de profondément humain », assure le candidat sortant.

Paré de ce viatique, le député ambitionne le renouvellement de son mandat, en dépit de l'arrivée dans la circonscription de l'ancienne maire socialiste de Strasbourg et aministrateur de la culture et de la communication, Catherine Trautmann. « Elle tente un challenge surprenant en se parachutant dans mon secteur », déclare M. Schneider. Grinçant, il la juge « embêtée, car elle n'a plus de fonds de commerce depuis la déconvenue de Lionel Jospin à la présidentielle ». Vexé, enfin, M. Schneider lui réplique à distance : « Elle a dit de moi que j'étais gentil, mais que je n'ai rien fait depuis 1997. Mais qu'a-t-elle fait dans son ministère à Paris ? Et pourquoi a-t-elle perdu la mairie de Strasbourg en 2001 au profit de Fabienne Keller ? »

Après deux années de déboires, M<sup>me</sup> Trautmann aborde le scrutin avec une apparente décontraction. « Je suis très libre, je n'ai rien à perdre, soutient-elle. M. Schneider a une vision de notable de la fonction de député. Il a un discours lisse mais, idéologiquement, c'est un homme de droite. » Le propos n'est pas anodin dans cette circonscription qui réu-

nit, notamment, une partie de la ville de Strasbourg et trois communes de moyenne importance du nord de la capitale alsacienne. Un puzzle qui mélange les électeurs du faubourg cosu de la Robertsau et ceux des quartiers sensibles, comme la cité nucléaire à Cronembourg.

« Je n'avais pas envisagé de me présenter aux législatives qui arrivent un peu tôt après ma défaite aux municipales », explique M<sup>me</sup> Trautmann, qui bénéficie du soutien des Verts. A la réflexion, elle a estimé qu'il lui appartenait de mener le combat contre la droite et l'extrême droite. Le choix de la 3<sup>e</sup> circonscription relève en quelque sorte d'une thérapie : « C'est un retour aux sources, j'ai été secrétaire de la section PS à la Robertsau. C'est tout sauf un parachutage. » L'ancienne ministre mène campagne « sans esprit de revanche » même si dans son propre parti des voix expliquent discrètement qu'un « nouveau revers » pourrait « sceller sa carrière politique ».

Face au « peuple de gauche sonnée par la présidentielle », elle détaille son programme, dévoile « le groupe de travail déjà mis en pla-

ce » et martèle sa détermination à « lutter contre le fatalisme et la distance manifestée par les gens ». Cette distance dont elle avait fait part à M. Jospin. « Je l'avais prévenu que le thème de la sécurité serait déterminant, Jacques Chirac l'a observé. »

M<sup>me</sup> Trautmann entend d'abord fédérer son camp au premier tour. En 1997, des divisions internes avaient privé la gauche du second tour au profit de Stéphane Bourhis (FN) qui avait réuni près de 30 % des voix face au front républicain gauche-droite. Passé au MNR, M. Bourhis espère créer une nouvelle surprise en dépit de la concurrence de son postulant du FN. « Dans certains quartiers, le chômage culmine à 30 %, dit-il. L'intégration ne marche pas. On ne peut pas mélanger tout et n'importe quoi. » Au premier tour de la présidentielle, l'extrême droite a totalisé près de 25 % des voix. M. Bourhis compte aussi sur « le rejet que suscite M<sup>me</sup> Trautmann et sa drôle de campagne très bourgeoise » pour susciter l'adhésion d'un électeur populaire déboussolé.

Elie Barth

## A Paris, Georges Sarre cherche à se distancier du Pôle républicain

« SORTONS les sortants » : l'un des slogans préférés de Jean-Pierre Chevènement pendant la campagne présidentielle pourrait se retourner, dimanche, contre son principal lieutenant. Entre Bastille, République et Ménilmontant, dans son royaume conquis en 1993, la position de Georges Sarre, député (MDC) sortant de la 6<sup>e</sup> circonscription de Paris et maire du 11<sup>e</sup> arrondissement depuis 1995, ne paraît plus assurée. Si lui n'en laisse rien paraître, ses militants sont à cran.

Car les 22 candidats qui vont s'affronter, dimanche, ont en commun un espoir : déboulonner M. Sarre. Faute d'une victoire, la droite se contenterait d'une brèche. Pour le PS et les Verts, qui ont pris de plein fouet les attaques contre la gauche de M. Chevènement pendant la campagne présidentielle, c'est presque une délivrance.

Le suspense a duré jusqu'au 21 avril. Comme à chaque élection depuis 1993, les socialistes avaient « réservé » leur investiture dans la

circonscription de M. Sarre comme dans celles de M. Chevènement à Belfort et de Jean-Pierre Michel, député (MDC) sortant de Haute-Saône. Cette fois, la négociation a tourné court. Les résultats du premier tour de la présidentielle ont fourni aux socialistes un argument solide puisque dans la 6<sup>e</sup> circonscription Lionel Jospin avait obtenu 24,20% des suffrages, contre 7,17% à M. Chevènement (et 11,18% à Noël Mamère).

Si la candidate socialiste, Danièle

Hoffman-Rispal, arbore sur les marches un autocollant frappé du poing et de la rose, M. Sarre paraît avoir oublié qu'il est le candidat du Pôle républicain. Pas de logo, une seule citation dans le huit-pages qu'il distribue, où l'on cherche en vain le nom de M. Chevènement. En costume sombre et cravate stricte, le député sortant fait une campagne de notable, à l'ancienne, qui n'est pas sans rappeler celle de Jean Tiberi dans le 5<sup>e</sup>. Sur le marché du boulevard Richard-Lenoir, ce vendredi 7 juin, il s'adresse surtout aux vieilles dames qui viennent le saluer. Celle-ci n'a pas reçu son « bouquet de la mairie » pour son anniversaire de mariage ? « Nous allons réparer ça, madame », promet M. Sarre, qui fait aussitôt noter l'adresse par l'adjointe qui l'accompagne. « Nous avons un bon député, gardons-le » : le slogan du « candidat républicain » paraît coller parfaitement à l'attente d'une partie de sa clientèle. « Droite ou gauche, ça m'est égal », assure une passante qui vit « depuis quarante-deux ans » dans le 11<sup>e</sup>. « Mais je vote toujours Georges Sarre. Il nous rend bien des services. »

En costume sombre et cravate stricte, le député sortant fait une campagne à l'ancienne

Inconnue dans le secteur, M<sup>me</sup> Hoffman-Rispal, 50 ans, élue conseillère de Paris (PS) sur la liste de M. Sarre aux dernières municipales, a eu peu de temps pour faire campagne. Adjointe au maire de Paris, chargée des personnes âgées, elle a été préférée à Jean-Luc Benhamias et à Jean-Luc Mélenchon, qui s'étaient portés candidats. Le premier secrétaire de la fédération socialiste de Paris, Patrick Bloche, député sortant dans la circonscription voisine et adjoint de M. Sarre à la mairie du 11<sup>e</sup>, est tombé d'accord avec Bertrand Delanoë pour refuser tout parachutage d'un élément étranger – a fortiori étranger au PS – dans une circonscription où les socialistes attendent leur heure depuis des années. En présentant les candidats parisiens du Pôle républicain, le 22 mai, M. Sarre a déclaré qu'il ferait, « naturellement, échec à la droite » en se retirant si M<sup>me</sup> Hoffman-Rispal le devançait.

Ce face-à-face a pour effet de marginaliser la candidate de l'UMP, Claude-Annick Tissot (RPR), déjà candidate en 2001. M<sup>me</sup> Tissot, la seule candidate parisienne que Philippe Séguin est venu soutenir, se rassure en évoquant le « changement de climat », qui serait, « y compris à Paris », favorable à la droite.

Christine Garin

## Vice-président de la C6R, Paul Allies veut engager une révision constitutionnelle

Un livre pédagogique sur la VI<sup>e</sup> République

L'INITIATIVE est officiellement lancée. En publiant, cette semaine, un opuscule de 61 pages intitulé *Pourquoi et comment une VI<sup>e</sup> République*, l'universitaire montpelliérain Paul Allies, vice-président de la Convention pour la VI<sup>e</sup> République (C6R), donne corps à la « révolution démocratique » annoncée par le fondateur de ce mouvement, le député (PS) de Saône-et-Loire Arnaud Montebourg. Lui-même conseiller régional (PS) du Languedoc-Roussillon, M. Allies avait appelé de ses vœux, dans *Le Monde* du 6 mai, la création spontanée de comités de citoyens répartis dans tout le pays afin de militer pour une révision constitutionnelle. Désireux de « sortir du débat de spécialistes », il entend désormais faire de son petit livre un bréviaire des nouveaux constituants en même temps qu'un instrument de « la réappropriation de la politique par les citoyens ».

Ecrite dans une langue simple et dénuée de notes techniques et bibliographiques qui en auraient compliqué la lecture, la « brochure » est, pour l'heure, l'objet d'une diffusion militante, mais doit être vendue en librairie à partir du 15 juin. Les comités locaux de la C6R – ses dirigeants en revendiquent une soixantaine – sont également invités à commander l'ouvrage, une part des recettes (1 euro par exemplaire) de sa vente leur étant abandonnée afin de contribuer à leur financement. L'objectif est clairement annoncé : « Cet essai est fait pour la réflexion, mais aussi pour l'action », écrit M. Allies, expliquant que « l'organisation spécifique des pouvoirs publics telle que prévue par la V<sup>e</sup> République détournent un nombre grandissant de citoyens de leur fidélité à la démocratie ».

### « MONARCHIE RÉPUBLICAINE »

Outre une critique méthodique des institutions actuelles, dont il déplore le « présidentialisme pervers », le livre dresse la liste de « ce qu'il faut changer » pour déposer la « monarchie républicaine » issue de la Constitution de 1958. La suppression de l'élection du président de la République au suf-

frage universel direct est, d'évidence, la clé de voûte du nouveau régime préconisé par M. Allies, dans lequel le premier ministre constituerait l'unique tête du pouvoir exécutif, et dans lequel le Parlement verrait son poids et ses attributions augmentés.

Rappelant que l'article 89 de la Constitution ménage aux parlementaires la possibilité d'une initiative en matière constitutionnelle, le vice-président de la C6R, qui enseigne les sciences politiques à l'université Montpellier-I, explique que « l'un quelconque des députés peut déposer sa propre proposition de révision », qui doit, *in fine*, être adoptée dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale et le Sénat. « A priori, relativise-t-il, ce pouvoir exorbitant du Sénat et le pronostic de sa résistance automatique à toute réforme pourraient suffire à décourager les forces favorables au changement. Beaucoup de responsables politiques organisent ce découragement. »

Le reproche ne s'adresse pas qu'aux partisans de Jacques Chirac, mais aussi au Parti socialiste, accusé par les dirigeants de la C6R, M. Montebourg en tête, d'avoir escamoté le débat sur les institutions. « La logique purement institutionnelle qui inspirait les promesses de réforme de la gauche s'est brisée sur la force des pratiques et, finalement, sur la nature antiparlementaire de la Constitution », rappelle, à cet égard, M. Allies. De fait, la diffusion de son petit livre pourrait aussi constituer la première étape d'une démarche visant à mesurer l'influence de la C6R à l'intérieur du PS, sans doute en présentant une motion au prochain congrès du parti. Les partisans d'une révision se recrutant au-delà des rangs socialistes, M. Allies envisage, dès à présent, la constitution, au lendemain des législatives, d'un « groupe thématique » qui réunirait, à l'Assemblée, les élus volontaires pour engager ce combat.

Hervé Gattegno

★ *Pourquoi et comment une VI<sup>e</sup> République*, Paul Allies, Climats, 61 p., 5 €.

## Un maire corse candidat en Seine-Saint-Denis

JEAN CASTA, maire de Pietralba, en Haute-Corse, et conseiller territorial (RPR) à l'Assemblée de Corse, dont il est administrateur, s'est déclaré candidat sans étiquette dans la 12<sup>e</sup> circonscription de Seine-Saint-Denis. Tandis qu'Alain Calmat (apparenté PS) l'accuse de « courir » pour Eric Raoult (UMP), ce dernier, ancien ministre délégué à la ville et à l'intégration, assure qu'il ne « connaît pas » M. Casta, qui s'est déclaré en extrémisme. Directeur des relations extérieures à Air France, M. Casta a pris pour suppléant Ahmed Hedef, éducateur de rue très populaire dans le quartier du haut Clichy. « M. Casta croit sans doute que la zone franche corse a quelque chose à voir avec celle de Montfermeil », ironise M. Raoult.

### DÉPÊCHES

■ **SERVICE MINIMUM** : Jean-François Copé, porte-parole du gouvernement, a précisé, vendredi 7 juin sur RMC, que l'idée d'un service minimum garanti à la SNCF, évoquée la veille par le secrétaire d'Etat aux transports, Dominique Bussereau, ferait l'objet d'une « concertation » avec les partenaires sociaux, en prévision d'une « réforme », car « on ne décide plus exclusivement d'en haut sans en parler à personne ».

■ **CONFUSION** : le candidat CPNT aux législatives dans la 4<sup>e</sup> circonscription de l'Oise (Senlis), Bernard Hédin, a été contraint vendredi 7 juin de signaler publiquement qu'il était toujours en vie, son décès ayant été annoncé à la suite d'une collision en voiture avec un sanglier.

■ **FINANCES PUBLIQUES** : Florence Parly, ancienne secrétaire d'Etat au budget du gouvernement Jospin, a réagi, vendredi 7 juin, aux commentaires de Philippe Marini (RPR), rapporteur général du budget au Sénat, sur les chiffres de la situation budgétaire d'avril. M. Marini avait accusé, le même jour, l'ancien gouvernement socialiste d'« irresponsabilité ». « Si la situation était si catastrophique que cela, on aurait entendu les ministres concernés le dire », a déclaré M<sup>me</sup> Parly.

**COMMERCE GESTION**  
Intégrez une GRANDE ÉCOLE

Bac + 2 (DEUG, BTS, OUT...)  
Bac + 3 (Lettres, Droit, Eco...)

3 sessions mai/juin/juillet

Concours d'admission externe

Contactez Marion Maury  
8, rue de Lota - 75116 Paris

01 56 26 26 10/26  
www.isg.fr

**ISG**  
INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION  
NEW-YORK - PARIS - TOKYO

ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT • ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



de votre

Les résultats  
de votre circonscription  
en temps réel

Dimanche 9 juin à partir de 20h

www.assemblee-nationale.fr



Résultats transmis  
par l'Agence France Presse



# SOCIÉTÉ

## INTÉGRATION

Sur un **TOTAL DE 8 424 CANDIDATS** aux élections législatives du dimanche 9 juin, 123 sont des Français d'origine africaine ou maghrébine, un **NOMBRE FAIBLE** mais jamais atteint auparavant. Les partis politi-

ques traditionnels, à l'exception du Pôle républicain et de l'extrême gauche, restent cependant très peu ouverts à ces candidats « blacks » ou « beurs » qui ont surtout présenté des **CANDIDATURES INDÉPENDAN-**

**TES.** Symbole de cette intégration difficile en politique, la candidature de **DIAMILA SONZOGNI À MULHOUSE** (Haut-Rhin), une militante des Verts soutenue par le PS, s'est heurtée à des réticences. Le succès de

**CHRISTIANE TAUBIRA** dans un quartier d'Evry (Essonne) dont beaucoup d'habitants sont d'origine africaine, témoigne du souhait de nombreux électeurs de voter pour des candidats qui leur ressemblent.

## Les partis ont peu promu de candidats « blacks » ou « beurs »

Certains électeurs français d'origine maghrébine ou africaine se sentent sous-représentés dans la vie politique et notamment lors des élections législatives. Leur amertume est d'autant plus grande qu'aucun des candidats issus de l'immigration n'est en position d'être présent au 2<sup>e</sup> tour

« **CE N'EST PAS** demain qu'on aura un député immigré... ». L'affirmation résonne comme une condamnation pleine d'amertume dans la bouche du secrétaire général de l'association Unir, qui milite pour la participation des Français issus de l'immigration à la vie publique. Elle résume à elle seule l'impression générale de ceux, militants, sociologues ou simples citoyens, qui attendaient des élections législatives un signe d'intégration politique. Mais cette dernière se fait encore attendre près de vingt ans après la première marche des beurs qui avait marqué, en 1983, le sursaut et la première mobilisation de la jeunesse issue de l'immigration pour l'égalité des droits.

Sur un total de 8 424 candidats, ils sont 123 Français d'origine maghrébine ou africaine à avoir osé franchir le pas pour le scrutin du 9 juin, selon un recensement du Forum citoyen des cultures musulmanes. « *C'est un bon début, car c'est la première fois qu'autant de Français d'origine musulmane se présentent* », se félicite Rachid Nekkaz, son porte-parole. Pourtant, le bilan est maigre du côté des partis traditionnels : un candidat UMP, deux pour l'UDF, trois pour le PS, autant pour le PCF et... un pour le Front national. Les bagarres sur les investitures et la volonté de sauver des sièges ont tout fait de refroidir les tentatives d'ouverture.

L'extrême gauche (LO et LCR) et les Verts ont en revanche continué leur démarche d'intégration amorcée lors des municipales 2001 : leurs listes, reflétant une réalité militante locale, ont accueilli, de manière significative, des candidats issus des cités. Le Pôle républicain de Jean-Pierre Chevènement a lui aussi fait un véritable effort de représentation pour ce scrutin, avec 23 candidats issus de l'immigration. « *Ce sont les listes les plus radicales qui donnent le plus de chance aux jeunes issus de l'immigration* », remarque M. Nekkaz.



En analysant les candidats investis dans trois départements à forte population immigrée – les Bouches-du-Rhône, la Seine-Saint-Denis et le Nord –, Vincent Geisser, chercheur à l'Institut de recherche du monde arabe et musulman (Iremam), a fait le même constat : « *Ce sont dans les villes où la population immigrée est importante qu'on retrouve des candidats beurs. Mais ce sont les petits partis de gauche qui jouent le jeu, pas ceux qui ont réellement une chance d'obtenir un député. C'est ce qui explique la multiplication des candidats sans étiquette.* »

### SE FAIRE ENTENDRE

Le gros de la troupe des candidats maghrébins se retrouve en effet parmi les candidats divers gauche, indépendants ou sans étiquette. Plus de la moitié des candidats se présentent ainsi hors de tout parti : personnalités locales ou militants associatifs, investis dans les quartiers, qui ont tenté en vain de

se faire investir par un parti, anciens compagnons de route du PS, comme Saïd Merabti à Marseille, ou plus jeunes, souhaitant simplement « *ne plus être spectateur* », comme Djamel Nekkaz, candidat dans la deuxième circonscription du Val-de-Marne... « *Tous les partis ont refusé quand je les ai contactés. Alors j'ai décidé de partir seul* », explique Djamel Nekkaz, rédacteur dans une maison d'édition. « *Puisque les politiques nous rejettent, on va se faire entendre* », assure de son côté Saïd Merabti.

Se faire entendre. La complainte revient comme un leitmotiv, spécialement à l'encontre d'une gauche dont ils ont tellement attendu. Ils sont légion, ces militants des premières mobilisations antiracistes des années 80 qui ont créé des associations, milité au Parti socialiste ou à ses franges et en sont revenus amers. Lors des scrutins municipaux de 1995 puis de 2000, le Parti socialiste s'était timidement effor-

cé d'intégrer dans ses listes des représentants de cette élite beur. Mais ces derniers ont été cantonnés à des postes de faire-valoir. « *Les dirigeants socialistes ne sont pas sortis d'une logique de gestion coloniale : ils réservent une place à l'Arabe de service, intégré, qu'on assigne à un poste lui ressemblant (intégration, jeunes) et pas en fonction de ses compétences* », juge François Aïssa Touazi, de l'association Unir. L'attente était forte vis-à-vis de la gauche pour ces élections législatives. En refusant de s'ouvrir plus à la réalité des cités, le parti socialiste s'est un peu plus disqualifié à leurs yeux. « *Les socialistes n'ont rien compris : ils ne sont toujours pas sortis de la logique des années 90 où ils affirmaient qu'avoir un Arabe sur sa liste faisait monter le FN. Dans la fédération du Nord, des plus grosses, ils n'ont pas été capables de sortir un seul immigré !* », s'énerve Ali Rahni, de l'association roubaissienne Rencontres et dialogue. Le message a encore du mal à passer dans les états-majors politiques locaux. « *Les Français issus de l'immigration maghrébine continuent à incarner les "classes dangereuses" dans l'esprit de nombreux notables et militants de base* », reconnaît Vincent Geisser.

Alors, certaines figures issues de l'immigration se sont tournées vers la droite. « *Ces militants associatifs beurs se sont rendu compte qu'ils étaient un marché. Ils se donnent au plus offrant* », analyse Catherine Wihtol de Wenden, directrice de recherche au Centre d'études et de recherches internationales-CNRS. C'est le cas de Zouër El Chetouani, vice-président de Citoyenneté et démocratie et coordinateur des dispositifs de médiation à Asnières (Hauts-de-Seine). Lassé de ne pas avoir de « reconnaissance » de la part des élus de gauche, il s'est laissé convaincre par la droite. « *Depuis la marche des beurs, la gauche nous promet des postes qui ne viennent jamais. Alors on essaye de jouer les chasseurs de têtes pour le*

RPR », explique le jeune homme.

La nomination de Tokia Saïfi au gouvernement a eu également un effet révélateur des lacunes des socialistes : la droite avait « osé » ce qu'ils avaient promis depuis vingt ans.

### « UN COUP MÉDIATIQUE »

Pourtant, la plupart sont sans illusion sur le soudain intérêt des partis de droite à leur encontre. « *A part Tokia Saïfi, il n'y a rien. Ce n'est qu'un coup médiatique* », soutient M. Rahni. Même avis pour le réali-

ger. « *Ce sont surtout les 35-40 ans qui diffusent ce discours de trahison de la gauche et poussent à tenter sa chance à droite. Mais l'image d'un Chirac "proarabe" ne parvient pas à compenser celles de la politique sécuritaire et anti-immigrés* », analyse M. Geisser.

L'analyse des derniers scrutins semble lui donner raison. Selon un sondage du magazine *La Vie* du 25 avril, les musulmans ont voté à 66 % pour la gauche. A la présidentielle, les jeunes musulmans se sont prononcés massivement pour

### « Ils comptent un peu pour du beurre »

Avec 123 candidats recensés, les Français d'origine maghrébine ou africaine n'ont jamais été aussi nombreux à se présenter. Leur présence est cependant minime sur les listes des partis traditionnels : selon le décompte établi par le Forum citoyen des cultures musulmanes, à droite, l'Union pour la majorité présente une candidate, Linda Asmani, dans la 20<sup>e</sup> circonscription de Paris ; l'UDF est représentée par Yasmina Benchora Sardanac dans la 3<sup>e</sup> circonscription du Bas-Rhin (Strasbourg-Hautepierre-Schiltigen) et Malika Maalem dans la 13<sup>e</sup> circonscription de Paris. Le Parti socialiste a trois candidatures beurs : Souhila Nadord dans la 7<sup>e</sup> circonscription des Hauts-de-Seine (Garches, Rueil), Bariza Khiari dans la 15<sup>e</sup> de Paris face à un autre candidat issu de l'immigration présenté par le FN (Farid Smahi) et Mouna Viprey dans la 7<sup>e</sup> de Seine-Saint-Denis (Montreuil). Enfin, le Parti communiste présente trois candidats : Ouafa Le Boterff dans la 1<sup>re</sup> de la Mayenne (Le Mans-Sillé), Karim Helal dans la 3<sup>e</sup> du Rhône (Lyon) et Fodé Sylla dans la 18<sup>e</sup> de Paris. Aucun de ces candidats ne semble en mesure d'être présent au second tour.

« *Ils comptent un peu pour du beurre, ose Rachid Nekkaz, porte-parole du Forum. Mais c'est bien sur le plan symbolique. Il ne faut pas oublier qu'on revient de nulle part : lors des législatives de 1997, les partis traditionnels n'en avaient présenté aucun.* »

sateur Kader Chibane : « *une hirondelle ne fait pas le printemps. Avec un seul candidat beur aux législatives, l'UMP n'a pas de quoi pavoi-*

ser ». Pour de nombreux observateurs, l'engouement pour la droite n'est que le fait de quelques vieux militants déçus et de cadres supérieurs immigrés. « *Il n'y a pas eu de déplacement massif* », juge Rachid Nekkaz. « *Certains jeunes, répercutant le discours des aînés et jugeant les positions de Chirac plus pro-palestiniennes que celles de Jospin, ont été tentés* », admet M. Touazi. Mais le mouvement ne serait que passa-

les candidats de gauche : 46 %, a calculé M. Geisser, contre moins de 20 % pour l'ensemble des candidats de droite. « *Les électeurs issus de l'immigration vont faire comme le reste des votants : juger sur les propositions. Et, comme la droite n'a rien à leur offrir...* », pronostique le sociologue Saïd Bouamama. Reste à la gauche à les convaincre qu'elle aussi a compris la puissance des symboles. Et arriver enfin, comme le dit Kader Chibane, « *à ce que les immigrés voient à l'Assemblée nationale des gens qui leur ressemblent.* »

Sylvia Zappi

## Djamila Sonzogni, candidate des Verts dans le Haut-Rhin : « Je ne veux pas croire que je suis instrumentalisée »

### MULHOUSE

de notre envoyé spécial

Rendez-vous à la police municipale ! Drôle d'endroit pour rencontrer Djamila Sonzogni, 43 ans, candidate des Verts soutenue par le PS dans la sixième circonscription du Haut-Rhin. « *M<sup>me</sup> Sonzogni, ce n'est pas chez nous* », lance l'agent communal en renvoyant à l'étage où elle occupe un bureau au confort spartiate. A ses côtés, son suppléant socialiste, Philippe Richert. Le duo relève un défi vertigineux face au député sortant, le centriste Francis Hillmeyer, qui bénéficie de l'investiture de l'UMP. Mais peu importe, puisque la conseillère municipale de Mulhouse a « *la foi !* ».

De la foi, il en a fallu avant même de rencontrer les électeurs des quartiers populaires du nord de Mulhouse et du bassin potassique. « *J'ai commencé ma campagne auprès de la section locale du PS, témoigne M<sup>me</sup> Sonzogni. C'était très compliqué. Un moment, j'avais envie de tout laisser tomber. Aujourd'hui encore, les socialistes ne sont pas mobilisés à 100 % derrière moi.* » Effrayés



par sa « *faible notoriété* » et son discours « *angélique* » en matière de sécurité, des responsables de la fédération départementale du PS ont tenté de convaincre la direction nationale de revenir sur un choix dicté par les accords nationaux avec les Verts. Sans succès.

« *Le PS du Haut-Rhin la juge trop fragile* », assure M. Hillmeyer. « *Sa présence prouve que les socialistes ne se font aucune illusion sur l'issue du scrutin* », estime Thierry Gross, candidat du Mouvement national républicain (MNR). Même dans son propre parti, la candidature de cette éducatrice spécialisée, née de parents algériens, n'allait pas de soi avant que Jacques Muller, le postulant « naturel », renonce.

### « SYMBOLE DU MALAISE CIVIL »

Elevée à Paris avant de passer quinze ans à voyager à travers le monde, M<sup>me</sup> Sonzogni s'est établie à Mulhouse en 1997. Elle a rejoint les Verts en 1998 et a suivi le parcours initiatique : collage des affiches, distribution de tracts. « *J'avais envie d'un engagement politique à gauche, explique-t-elle. Si je n'avais pas ren-*

contré les Verts, je me serais intéressée au PS, mais je n'y serais certainement pas restée, en raison du virage sécuritaire des socialistes. Les Verts sont les seuls à ne pas se servir des immigrés pour des raisons politiques.

Dans une circonscription à dominante populaire, où l'extrême droite a rassemblé plus de 31 % des suffrages au premier tour de l'élection présidentielle, M<sup>me</sup> Sonzogni sait qu'elle « *dérange* ». Malgré les regards biaisés et les invectives, elle martèle ses thèmes de prédilection : « *Il faut expliquer, rabâcher. Je dis aux gens d'arrêter de faire l'amalgame entre l'immigration et l'insécurité. Organisons l'ouverture des frontières en appliquant des modalités. Régularisons les sans-papiers et surtout arrêtons de parler d'intégration. Les immigrés sont des Français à part entière. Quand je vois que des bistrots affichent une pancarte "Interdit aux baskets-casquettes", je suis révoltée.* »

Candidate « *alibi* » pour ses adversaires, M<sup>me</sup> Sonzogni réfute l'étiquette tout en reconnaissant que sa désignation « *n'est pas neutre* » dans un monde politique où « *la sous-représentation des Français d'origine étrangère* » vaut « *symbole du malaise civil dans notre pays* ». Mais, ajoute-t-elle, « *je ne veux pas jouer de mes origines ou croire que je suis instrumentalisée* ». La nomination de Tokia Saïfi comme secrétaire d'Etat au développement durable lui arrache un soupir de désolation. « *Cette petite beurette, choisie juste avant les élections législatives, c'est tout de même un signe fort. Comment se fait-il que le PS n'y ait pas songé avant ?* »

Elie Barth

## Des électeurs d'origine africaine se sont reconnus en Christiane Taubira lors de la présidentielle

Abdoul, 47 ans : « Il n'y a personne pour représenter les minorités »

**POUR LES LÉGISLATIVES**, ils vont sans doute apporter leur voix à la gauche, un peu à contrecoeur pour certains. Au premier tour de l'élection présidentielle par contre, ils ont voté sans hésitation pour Christiane Taubira, parce qu'elle est noire, comme eux. Abdoul Diagne, Thiam Mar et Patrice Mian habitent ou fréquentent les Pyramides, un des quartiers d'Evry (Essonne) à forte population d'origine africaine où la candidate du Parti radical de gauche (PRG) a obtenu 10,3 % des voix, contre 7,5 % pour l'ensemble de la ville et 2,3 % au niveau national. Abdoul, Thiam et Patrice ne sont pas des jeunes en colère qui auraient voté dans un réflexe communautaire de révolte ou de dépit. Originaires d'Afrique de l'Ouest, ces pères de famille se revendiquent « *Français avant tout* » et « *citoyens de la République* ». Mais en tant qu'habitants de banlieue et électeurs d'origine étrangère, ils se sentent délaissés, voire méprisés.

« *Il n'y a personne pour représenter les minorités* », analyse Abdoul, 47 ans, installé depuis « *un quart de siècle* » en France. « *Les partis politiques utilisent des Arabes ou des Noirs sur leurs listes, mais ils les mettent toujours en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> position, jamais comme n<sup>o</sup>1. Le PRG, ils ont osé.* » Lunettes rondes et fine moustache, ce responsable de la politique de la ville dans une association humanitaire aime à rappeler que son grand-père a siégé à l'Assemblée nationale avant l'indépendance du Sénégal, d'où il est originaire. « *Aujourd'hui, les gens comme nous se reconnaissent dans Taubira, elle montre le chemin et peut réveiller les consciences. Ça n'a rien à voir avec la mouvance politi-*

que, c'est l'incarnation d'une France ouverte », explique Abdoul.

Thiam, lui, ne croit plus à la « *France multiculturelle* ». Cet informaticien de quarante ans se dit déçu et « *fatigué* » du combat « *de tous les jours* » contre le racisme. « *Il n'y a pas de France unie, il y a une France multi-fracturée, et notamment une France black rejetée et marginalisée* », assène cet ancien réfugié politique, venu de Mauritanie il y a douze ans et marié aujourd'hui à une Française d'origine. Thiam affirme avoir « *une dette envers la France* », mais il envisage de rejoindre un de ses frères installé aux Etats-Unis. « *Quand l'équipe de France gagne avec des Blacks, les gens sont contents. Mais quand vous voulez vous présenter aux élections ou postuler à un emploi en rapport avec vos compétences, on vous met derrière les autres* », déplore ce partisan de la discrimination positive en faveur des Français d'origine étrangère.

### « UNE FEMME ET UNE NOIRE »

Pour lui, voter Christiane Taubira a représenté l'occasion d'exprimer son ras-le-bol au bénéfice d'une candidature doublement en rupture avec la tradition : « *C'était la première fois qu'une femme de couleur osait se présenter. J'ai voté pour elle parce que c'est une femme et parce qu'elle est noire.* » L'informaticien, qui reconnaît ne pas avoir lu le programme de la candidate du PRG, affirme lui avoir apporté sa voix aussi pour sanctionner les socialistes. « *Ils ont des idées très proches de la droite et ils croient toujours que les voix des Noirs sont gagnées d'avance*, estime Thiam. Ils n'ont pas compris qu'on en avait marre de voter à gauche et

d'être les oubliés de la gauche. »

Patrice, lui, refuse l'idée d'un vote communautaire ou ethnique. « *J'ai voté pour Taubira parce qu'elle représente une minorité, mais aussi parce que je me retrouve dans ses idées, sur le social, la précarité*, explique ce responsable d'une association socio-culturelle, âgé de 28 ans. Elle milite pour une France plus métissée, mais elle ne défend pas que la cause des Noirs. Et elle a l'air plus près du peuple que les autres, elle parle simple, franc. » Selon lui, la candidature de Christiane Taubira représente un exemple et un encouragement. « *Elle montre la voie aux Noirs qui se disent que c'est impossible de réussir en politique, mais aussi dans les autres secteurs*, souligne le jeune homme d'origine ivoirienne. Si elle a osé se présenter à la présidentielle, alors il faut oser devenir patron d'une entreprise. »

Thiam partage le même sentiment. « *Ce n'est pas qu'aux politiques de mener ce combat. C'est aussi à nous de nous engager. Moi, depuis le 21 avril et le vote pour Le Pen, j'ai décidé de le faire* », affirme l'ancien réfugié politique, qui a notamment participé à des réunions organisées par la gauche plurielle à l'occasion des élections législatives. Abdoul, lui, se dit prêt à aller plus loin en créant, en Ile-de-France, un mouvement « *citoyen* » qui rassemblerait « *des jaunes, des verts, des chocolats* ». A ses yeux, ce mouvement, appelé France pour tous, pourrait réunir « *tous les citoyens qui ne se reconnaissent plus dans les partis politiques* » et défendre l'idée que « *la République est faite pour tous* ».

Frédéric Chambon



Stylos, montres et accessoires  
Le Bon Marché Rive Gauche  
24, rue de Sèvres Paris 7<sup>e</sup>

www.recife.fr - Tél. 01.41.15.97.77

## De nouvelles mises en examen dans l'affaire des faux électeurs du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris

L'ancienne secrétaire de la première adjointe (RPR) du maire et deux militantes gaullistes sont soupçonnées d'avoir participé à la domiciliation fictive de partisans de Jean Tiberi

**EN SOMMEIL** depuis la validation de la procédure par la Cour de cassation, le 30 octobre 2001, l'inscription de l'affaire des faux électeurs inscrits dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de la capitale, qui met en cause plusieurs proches du maire Jean Tiberi, a connu de nouveaux développements, vendredi 7 juin. Les juges parisiens Jean-Paul Valat et Philippe Coire ont mis en examen pour « *complicité de manœuvres frauduleuses de nature à porter atteinte à la sincérité du scrutin* » Annick Mercier, ancienne secrétaire de la première adjointe (RPR) du maire du 5<sup>e</sup>, Anne-Marie Affret – elle-même poursuivie depuis juillet 2000 –, ainsi qu'une militante du mouvement gaulliste, Christine Havre. Une autre militante RPR, Ginette Harduin, n'a en revanche pas été déférée à la convocation des magistrats.

Ironie du calendrier judiciaire, ces mises en examen sont intervenues à quelques heures du premier tour des élections législatives marqué une nouvelle fois, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, par un affrontement entre le député sortant Jean Tiberi, qui a reçu l'investiture de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP) alors qu'il n'a toujours pas été réintégré au sein du RPR, et son adversaire socialiste, Lyne Cohen-Solal. C'est à l'initiative de M<sup>me</sup> Cohen-Solal, candidate malheureuse à la députation face à M. Tiberi, lors des précédentes législatives, en 1997, que l'affaire des faux électeurs du 5<sup>e</sup> avait été lancée.

M<sup>me</sup> Cohen-Solal avait déposé

plainte après le scrutin, estimant que des inscriptions indues d'électeurs sur les listes lui avaient volé sa victoire. Depuis, l'enquête a mis au jour un système organisé, qui incitait des personnes n'habitant pas le 5<sup>e</sup> à voter dans cet arrondissement en échange d'avantages divers (logements, emploi...), et par différents moyens : inscriptions fictives, fausses domiciliations, détournement de procurations, etc. L'enquête a mis en cause l'entourage du maire du 5<sup>e</sup>, notamment son épouse Xavière, poursuivie depuis le 4 juillet 2000 pour « *manœuvres frauduleuses de nature à porter atteinte à la sincérité du scrutin* ». Jean Tiberi, interrogé en qualité de « *témoin assisté* » par les juges il y a un an, n'a en revanche pas été mis en examen (Le Monde du 7 juin 2001).

Placée en garde à vue dans les locaux de la brigade de recherches de la gendarmerie de Paris le 19 septembre 2000, Annick Mercier, à l'époque encore secrétaire de M<sup>me</sup> Affret, avait reconnu sa participation au système de fraude. Le témoignage de M<sup>me</sup> Mercier, soupçonnée d'avoir rédigé de faux certificats d'hébergement et de fausses demandes d'inscription sur les listes électorales, était apparu comme un saisisant raccourci de l'enquête menée par les gendarmes. « *Je sais qu'il y a eu constitution de faux dossiers d'inscription sur les listes électorales, et ces faits étaient mis en place avant que je n'arrive [en novembre 1992]* », avait-elle déclaré. « *Il s'agissait d'une pratique courante, et rapidement M<sup>me</sup> Affret m'a*

*mise dans la confiance, me demandant même de rédiger certaines pièces afférentes à la constitution de ces dossiers d'inscription* », avait-elle précisé, ajoutant : « *Ces fausses inscriptions n'étaient pas continues dans le temps et, épisodiquement, [M<sup>me</sup> Affret] m'ordonnait, sur présentation de pièces administratives qu'elle me remettait, d'établir de faux certificats d'hébergement.* »

### « PAR CONVICTION POLITIQUE »

Devant les gendarmes, M<sup>me</sup> Mercier avait également affirmé que M<sup>me</sup> Affret l'« *avait informée que ces documents serviraient à inscrire des gens sur les listes électorales du 5<sup>e</sup> alors qu'ils n'y habitaient pas. Sans qu'elle me l'ait dit, j'ai compris que celles-ci devaient servir à Jean Tiberi pour les élections futures. Je ne peux vous révéler si les personnes faussement hébergées ont obtenu de la municipalité une quelconque contrepartie, mais des constatations que j'ai pu faire, je pense que certains d'entre eux ont obtenu gain de cause pour l'octroi d'un logement, d'un emploi* ». M<sup>me</sup> Mercier avait indiqué aux enquêteurs qu'elle avait « *été sidérée de lire dans la presse le système mis en place* ». « *Travaillant à la mairie, je n'aurais pu imaginer avant de l'apprendre qu'autant d'agents ou d'élus étaient impliqués dans ce dossier* », avait-elle conclu.

Réinterrogée le 13 juillet 2001, Annick Mercier avait confirmé son implication directe dans la fraude. « *J'ai effectivement rédigé des documents pour la constitution de faux dossiers d'inscription sur les listes électorales. J'établissais de faux certi-*

*ficats d'hébergement* », avait-elle indiqué. Selon son avocat, M<sup>e</sup> Thibault de Montbrial, « *M<sup>me</sup> Mercier n'a fait dans cette affaire qu'obéir aux ordres de sa supérieure hiérarchique, M<sup>me</sup> Affret* ».

Militante RPR du 5<sup>e</sup>, Christine Havre, mise en examen vendredi, avait également déjà été interrogée. Le 9 septembre 2000, elle avait déclaré aux gendarmes : « *Il y a quelques années, M<sup>me</sup> Affret m'a demandé si je voyais un inconvénient à domicilier fictivement une personne à mon domicile du 29, rue Monge. (...) Je lui avais alors répondu que je n'y tenais pas du tout. Elle a argumenté que je pouvais bien faire cela pour Jean Tiberi. (...) Quelque temps après, j'ai eu la désagréable surprise de recevoir à mon domicile deux cartes d'électeurs.* »

De son côté, Ginette Harduin, une autre militante RPR de l'arrondissement – elle remplissait de nombreuses tâches à la permanence de la rue Vésale –, qui était convoquée aux fins de mise en examen vendredi, avait reconnu, en novembre 2000, avoir hébergé frauduleusement à son domicile « *des tiberistes demeurant hors du 5<sup>e</sup> arrondissement* ». Elle avait dit avoir agi « *uniquement par conviction politique et fidélité à M. Tiberi* ». Entendue à nouveau le 15 septembre 2001, M<sup>me</sup> Harduin avait précisé qu'elle avait « *été amenée à rédiger et compléter des documents servant à inscrire des personnes sur les listes électorales du 5<sup>e</sup> alors que celles-ci n'y habitaient pas* ».

Fabrice Lhomme

## Le jeune meurtrier inspiré par « Scream » va être soumis à un examen psychiatrique

**UN FILM** peut-il pousser un adolescent au meurtre, ou bien révèle-t-il simplement une fêlure intérieure ? Cette question a resurgi dans le débat public suite au meurtre d'une adolescente de 15 ans, poignardée par un de ses camarades, de deux ans son aîné, lundi 3 juin à Saint-Sébastien-sur-Loire (Loire-Atlantique).

L'enquête de la brigade de recherche départementale de la gendarmerie l'a rapidement établi : J., le meurtrier, mis en examen pour assassinat par la juge d'instruction de Nantes Liliane Le Merlus, et écroué mercredi 5 juin, s'est inspiré, dans l'expression de sa pulsion meurtrière, de la trilogie *Scream*, du réalisateur américain Wes Craven. Avant de passer à l'acte, dans la soirée du lundi, il en avait visionné un épisode. Au moment de poignarder Alice, il portait le déguisement du tueur du film, notamment le fameux masque.

L'examen psychiatrique auquel devrait être soumis le jeune homme en début de semaine prochaine permettra peut-être de cerner les raisons qui ont poussé J. à fomenter son projet de meurtre depuis un an. La préméditation fut évidente dans la chronologie des faits, lundi 3 juin, puis-

que J. tenta, en vain, de contacter deux autres camarades, avant de se rabattre sur Alice et de lui rendre visite. « *Pour l'instant, personne n'a encore l'ombre d'une explication, pas plus ses parents que moi, soupire son avocate, M<sup>e</sup> Elisabeth Daussy-Rioufol. Tout le monde trouve cet acte impensable.* » Etonné par le grand calme du meurtrier au moment de son interpellation au domicile familial, les gendarmes ont ensuite assisté à l'évolution de son état d'esprit au cours de sa garde à vue. Prenant peu à peu conscience de la gravité et surtout de la réalité de son acte, J. a exprimé, selon son avocate, « *ses remords épouvantables. Il a commencé à conceptualiser et à verbaliser.* »

### « IL A PERDU LES PÉDALES »

Selon M<sup>e</sup> Daussy-Rioufol, J. avait souhaité, à l'origine, tuer un maximum de personnes puis périr à son tour. Comme si la mort était génitrice de quelque chose et permettait de transcender, par le sang, un quotidien jugé insipide. « *Dans sa tête, tout a basculé au moment du premier coup de couteau donné, assure M<sup>e</sup> Daussy-Rioufol. Il a alors perdu les pédales. J'ai la certitude qu'il n'avait*

*pas le sentiment de donner la mort.* » Lors de sa garde à vue, J. a qualifié sa vie de « *monocorde* ». Il faisait du judo, avait un très bon ami et une petite amie depuis quelques mois. Elève dans un lycée de Nantes, il ne s'était jamais fait remarquer, ni en bien ni en mal, par ses professeurs. « *Garçon tout à fait ordinaire en apparence* », selon une source proche de l'enquête, il avait récemment appris qu'il redoublerait sa classe de seconde, et avait déjà vécu un premier échec en sixième. « *Mais je ne crois pas que son parcours scolaire soit déterminant, explique son avocate. Ça peut simplement participer à l'enkystement d'une dépression.* »

Bien que mineur, J. risque en théorie la réclusion criminelle à perpétuité. Mais la cour d'assises peut retenir « *l'excuse atténuante de minorité* », qui fixe la peine maximum à 20 ans de prison. Joël Guerriau, maire de Saint-Sébastien-sur-Loire, commune de 26 000 habitants dans l'agglomération nantaise, s'est déclaré défavorable à l'idée d'une marche silencieuse. « *La commune doit panser ses plaies sereinement.* »

Piotr Smolar

## Devant les juges, une escroquerie portant sur 3 900 tonnes d'or

M. Nakachian cherchait à obtenir des crédits bancaires à l'aide de faux certificats de dépôt

**C'EST** une histoire totalement loufoque qu'a eu à connaître, vendredi 7 juin, la treizième chambre du tribunal correctionnel de Paris. Une histoire traversée par des ombres célèbres, comme l'ex-président indonésien Sukarno, le sultan de Brunei et même Kimera, une ancienne gloire de l'opéra-rock. Le mari de cette dernière, Raymond Nakachian, un riche homme d'affaires d'origine libanaise, naturalisé espagnol, devait rendre des comptes à la justice française qui le soupçonne de s'être rendu complice d'une vaste escroquerie visant à obtenir des lignes de crédits auprès de la Banque de France en échange de certificats de dépôt d'or, pour un volume total de 3 900 tonnes, équivalant à environ 271 milliards de francs (plus de 41 milliards d'euros). Le couple avait déjà fait la « une » de l'actualité en 1987, après l'enlèvement de leur fille Mélodie, alors âgée de 5 ans, détenue pendant onze jours par ses ravisseurs.

Dans la tentative d'escroquerie au préjudice de la Banque de France, Raymond Nakachian avait été condamné par défaut, le 24 mars 2000, à deux ans de prison avec sursis et à 500 000 francs d'amende (76224 euros). Absent à l'audience, il avait fait opposition au jugement et devait se représenter devant ses juges le 8 février. A la date prévue, il s'est de nouveau, fait porter pâle.

Le 7 juin, il n'a toujours pas daigné faire le déplacement de Marbella (Espagne), où il réside, à Paris. A l'audience, son avocat, M<sup>e</sup> Philippe-Roger Valère O'Hana, fort d'un certificat délivré par un médecin espagnol, invoque la santé chancelante de cet homme âgé aujourd'hui de 71 ans.

L'affaire avait débuté en août 1996 avec l'arrestation d'un certain Noël Dubus, ancien agent des Postes, qui se prétendait conseiller militaire et fondé de pouvoir de Raymond Nakachian. L'homme, présenté par M<sup>e</sup> Valère O'Hana comme un « *mégalomane* », avait tenté de proposer des placements financiers à plusieurs établissements bancaires de la Manche. Pour ce faire, il était muni de faux certificats de dépôt d'or émanant d'une mystérieuse Central Bank of Stockholm, qui en réalité n'existaient pas.

Sommé de s'expliquer, il avait déclaré aux enquêteurs qu'il agissait pour le compte de Raymond Nakachian, lui-même mandaté par le sultan de Brunei, désireux de créer dans la région de Reims un vaste Parc de la Paix, où Kimera, dont il disait être un admirateur, devait donner un concert. Ses tentatives frauduleuses demeurant vaines auprès des banques contactées, il sera mis en relation avec un certain Jean-Claude Monnerville, qui

se prétendait le représentant en France de la Réserve fédérale américaine, alors que cette institution n'a pas de représentation légale dans notre pays. Par ce biais, il entra en contact avec le directeur d'une agence de la banque Worms, avec toujours la même intention : obtenir, muni de ses faux certificats, des lignes de crédits. Fort de cet appui de poids, Noël Dubus se rend à la Banque de France pour tenter de se faire délivrer un récépissé de dépôt des fameux certificats. L'employé qui le reçoit flairer l'affaire louche. Il faut dire que les 3 900 tonnes d'or dont il prétend être détenteur représentent l'équivalent de deux années de production mondiale. Cette nouvelle déconvenue, n'arrête pas l'entrepreneur Noël Dubus. Décidément très imaginatif, il convainc un notaire de l'Aisne de lui rédiger un acte de nantissement des vingt-six certificats de dépôt litigieux, espérant par ce biais officialiser leur authenticité. La supercherie ne fonctionnera pas.

### VÉRIFIER L'AUTHENTICITÉ

D'autres personnes interviendront à des degrés divers dans cette affaire : un avocat fiscaliste madrilène, l'agent artistique de Kimera, un avocat radié du barreau de Paris et même un ancien président du club de football de Mulhouse. Une partie d'entre eux ont comparu devant

le tribunal correctionnel de Paris lors du premier procès. Certains ont été condamnés, d'autres ont bénéficié d'une relaxe en appel, aucun élément ne permettant d'affirmer avec certitude qu'ils avaient conscience de participer à une opération frauduleuse.

Raymond Nakachian, lui, se dit innocent. Dans un premier temps, il expliquera que ces certificats lui avaient été donnés par une personne atteinte d'un cancer et qui se savait condamnée à court terme : l'homme de confiance de l'ex-président indonésien Sukarno. A l'audience, son avocat affirme désormais que le prévenu se serait contenté de demander à son avocat madrilène de vérifier l'authenticité de ces documents et qu'il n'avait demandé à personne d'en faire usage. Une version que conteste M<sup>e</sup> Marie-Françoise Honnet, conseil de la Banque de France qui voit dans le prévenu le véritable « *cerveau* » de cette affaire, suffisamment malin pour ne jamais faire apparaître son nom dans les diverses opérations frauduleuses constatées. Un point de vue partagé par le représentant du parquet, Patrick Fiévet qui demande au tribunal la confirmation de la condamnation prononcée en mars 2000. Le jugement sera rendu le 5 juillet.

Acácio Pereira

## Un jeune Kurde poignardé au centre de Sangatte

**UN KURDE IRAKIEN** âgé d'une vingtaine d'années a été gravement blessé, vendredi 7 juin, au centre de réfugiés de la Croix-Rouge à Sangatte (Pas-de-Calais), à la suite d'une altercation. La victime, la carotide ouverte par un coup de couteau, a eu la vie sauve grâce à un employé qui a immédiatement comprimé la plaie en attendant l'intervention des secours. L'agresseur a profité de la confusion pour se fondre dans la foule des quelque 1 300 réfugiés abrités actuellement sous l'immense hangar. Pour les enquêteurs, il s'agirait d'un règlement de comptes entre passeurs ou d'un conflit d'ordre personnel. Un autre jeune Kurde avait été tué d'une balle en pleine face, mercredi 5 juin, sur une zone industrielle de Calais, près d'un parking où les routiers ont coutume de stationner avant d'embarquer sur les ferries vers l'Angleterre. Dix réfugiés se trouvant dans les environs ont été interpellés et placés en garde à vue – (Corresp.)

## Découverte de 160 grammes d'explosif dans une prison du Rhône

**160 GRAMMES** d'explosif cachés entre deux cellules ont été découverts, dimanche 2 juin, à la maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône (Rhône) au cours d'une fouille de secteur, a révélé le quotidien *Le Progrès* dans son édition du 7 juin. Dissimulé dans une gaine technique servant à l'évacuation des eaux usées et à l'alimentation électrique, le produit, difficilement détectable, était stocké dans une enveloppe. Le parquet de Villefranche-sur-Saône a aussitôt ouvert une enquête qu'il a confiée au SRPJ de Lyon. Mardi, le procureur de la République, Jean-Paul Gandollière, avait ordonné une fouille générale de cette prison qui compte 622 détenus.

Les recherches n'ont pas permis de trouver de détonateur, ni d'identifier le transporteur ou le destinataire. Selon Georges Boyer, directeur régional adjoint de l'administration pénitentiaire, l'explosif aurait pu servir à un projet d'évasion, en facilitant la destruction de portes ou de cloisons.

### DÉPÊCHES

■ **TERRORISME : un présumé militant islamiste a été interpellé, mardi 4 juin à Paris**, dans le cadre de l'enquête sur un attentat déjoué à Strasbourg. L'homme, un franco-algérien, devait être présenté samedi à un juge d'instruction antiterroriste en vue de sa mise en examen. Cette interpellation intervient alors que se poursuit à Francfort (Allemagne) le procès de cinq autres personnes appartenant au même commando suspecté d'avoir préparé un attentat dans la capitale alsacienne. Ces hommes avaient été arrêtés fin décembre 2000 en Allemagne. Le procès, au cours duquel l'un des accusés a reconnu l'existence d'un projet d'attentat, s'est ouvert le 22 avril.

■ **CENTRES FERMÉS : le conseil général de l'Oise et celui de la Somme ont proposé spontanément leur candidature pour mettre en place des centres fermés** pour les mineurs délinquants selon le projet présenté, mercredi 5 juin, par le garde des sceaux Dominique Perben en conseil des ministres (*Le Monde* du 6 juin). L'Oise est candidate « *pour accueillir sur son territoire les centres fermés (...)* pour sanctionner les mineurs récidivistes », a indiqué Jean-François Mancel, président (DVD) du conseil général, qui avait passé en 1998 un accord avec le Front national lors des élections régionales. Alain Gest, président (UDF) du conseil général de la Somme, a de son côté « *souhaité (...)* qu'un centre éducatif fermé soit mis en projet pour les délinquants d'Amiens » et il est « *prêt à proposer au conseil général de la Somme de participer exceptionnellement à sa construction* ».

■ **ACCIDENT : une randonneuse de 49 ans est décédée et trois hommes souffrant d'hypothermie ont été hospitalisés** après avoir été surpris par le mauvais temps au cours d'une randonnée sur le GR 20 en Corse-du-Sud. Les quatre randonneurs, domiciliés en Moselle, ont été mis en difficulté jeudi 6 juin par le froid et la pluie sur le plateau de Coscione, à environ 1 500 mètres d'altitude. Ils ont réussi à atteindre un refuge non gardé où la femme est décédée d'hypothermie, d'hypoglycémie et de fatigue.

■ **MŒURS : le tribunal administratif de Lyon, saisi en référé par un collectif de parents d'élèves et de riverains**, a décidé, vendredi 7 juin, d'interdire l'ouverture d'un sex-shop à Lyon, en privant son propriétaire du droit de vendre des publications interdites au moins de 18 ans. Situé rue Jean XXIII dans le quartier Montplaisir, à proximité de sept établissements scolaires, ce centre de 220 m<sup>2</sup> devait proposer de la « *lingerie et accessoires* » ainsi qu'un espace dédié à la vente et à la location de vidéocassettes pour adultes.

MONDIAL  
ZIDANE ET  
L'ARGENT DU FOOT

Le Monde N° 19

**SUR LA PISTE DE**

PHOTO  
MADRID  
AU FÉMININ  
PLURIEL

**BEN LADEN**

Les deux médias américains et anglais traquent Ben Laden et ses lieutenants au sein du pays pakistanais. Qui les privera, pourquels et sous quel drapeau? Colette et Afghanistan: le double jeu du Pakistan. De Djirba à Karaké, l'agenda du terrorisme mondial.

ET AUSSI: MONDIAL, ZIDANE ET L'ARGENT DU FOOT. TENDANCE: J'ai été surpris en Corse du Nord. REPORTAGE: AVEC UNE UNITE PLURIEL, MARIAGE. PORTAIT-BEN ALI OPA A VE SUR LA TUNISIE. DOSSIER: LE PAYS DU MARIAGE COMME AU GENIE MARIE PHOENIX. MADRID AU FEMININ PLURIEL, FUTUR, MARI SUR TERRE.

REPORTAGE AVEC UNE  
UNITE D'ÉLITE ISRAËLIENNE

Le Monde  
LIRE ET VOIR

MAGAZINE MENSUEL 3 €

# ENTREPRISES

## SOCIAL

Réunis à Grenoble, du 4 au 7 juin pour leur 27<sup>e</sup> Congrès national, les médecins du travail ont manifesté leur inquiétude face à l'**IMPACT** à moyen et long terme des restructurations d'entreprise sur la **SANTÉ PHY-**

**SIQUE ET MENTALE** des personnels. Ils s'efforcent de quantifier ce phénomène face auquel ils se sentent mal armés. Les **INÉGALITÉS SOCIALES** dans le domaine de la santé auraient tendance à se creuser avec les

transformations du travail. Les **MALADIES** et accidents liés au travail seront mieux indemnisés grâce à deux arrêts de la Cour de cassation (dont un sur l'amiante) qui font évoluer radicalement la **JURISPRU-**

**DENCE**. Selon le Bureau international du travail, les **DÉCÈS** causés par le travail touchent 2 millions de personnes par an et coûtent l'équivalent de 4 % du produit intérieur brut mondial.

## Les médecins du travail redoutent les effets des restructurations

Réunis du 4 au 7 juin, les spécialistes de la santé en entreprise attirent l'attention des dirigeants sur les risques pour les salariés de mutations radicales dans leur activité. Ils en soulignent le coût et constatent un renforcement des inégalités face au stress

### GRENOBLE

de notre envoyé spécial

Dans le secret de leur cabinet, ils sont les témoins privilégiés de la souffrance des salariés. Leur diagnostic est unanime : les restructurations ont un impact direct à moyen et long terme sur la santé physique et mentale des personnels. Et un coût économique induit non négligeable pour les entreprises et la société.

Réunis à Grenoble, du 4 au 7 juin, en présence de plus de 2 000 participants, pour leur 27<sup>e</sup> congrès national, les médecins du travail n'entendent plus se contenter de « faire passer la pilule » des changements et des mutations qui affectent la vie des entreprises. Ils veulent aussi alerter les dirigeants des dangers que font peser des décisions brutales sur le comportement des salariés : « Ils se révèlent comme si on leur annonçait un diagnostic grave. Après un moment de désarroi, ils éclatent en sanglots », témoigne l'un d'entre eux.

Le constat des médecins du travail ne se limite plus aux confessions recueillies dans le cadre

de ces « colloques singuliers » que sont les consultations. Enquêtes épidémiologiques à l'appui, certains d'entre eux ont mesuré les incidences réelles selon les catégories professionnelles, le sexe et l'âge des personnes concernées.

Inquiétants, les résultats de ces enquêtes révèlent des manifestations cliniques (troubles du som-

### Troubles du sommeil, irritabilité, baisse de la libido, prise de médicaments...

meil, de l'alimentation, irritabilité, baisse de la libido, prise de médicaments) directement liées à des pathologies anxio-dépressives sur lesquelles les médecins du travail ont, en réalité, peu de prise. Unaniment, les études soulignent encore que les ouvriers, qualifiés ou non, sont les plus exposés, victimes, à l'inverse des cadres, de leur

faible pouvoir de décision et d'intervention sur la nature et l'environnement de leur travail.

Après une importante réorganisation de l'unité Kodak de Chalon-sur-Saône en 1998, le docteur Eric Violette a mesuré auprès de 296 salariés des signes de perte de confiance dans l'avenir (51 %), de fatigue, de baisse de dynamisme (47 %) et de démotivation et d'angoisse, accentués chez les salariés les plus âgés et ceux placés dans l'incertitude d'une externalisation de leur activité.

Chez Renault Véhicules industriels, le transfert d'un atelier à 2 kilomètres du site de Vérisseux et la fermeture d'une forge, en 1998, ont provoqué des manifestations de mal-être, de troubles somatiques et une augmentation de la consommation de médicaments. Menée pendant dix-huit mois, l'étude d'impact a certes révélé une atténuation des effets, mais ils restaient pour partie présents du fait de l'incertitude du climat général de l'entreprise, alors en voie de fusion avec Volvo. « Il a fallu près d'un an pour que les gens

s'habituent à leur nouvel environnement de travail », note Jean-Pierre Ferley, un des auteurs de l'étude.

Les changements de métier subis par les 400 salariés de l'unité de construction et de maintenance du réseau de France Télécom de l'Isère ont été à l'origine d'incidents parfois violents, d'une augmentation des pathologies anxio-dépressives et d'un absentéisme inhabituel. « C'est l'impossibilité de dire que l'on va mal, alors que l'entreprise se porte plutôt bien », note Marie-Odile Achard, médecin du travail. Les conclusions de son enquête ont été très mal perçues par les cadres dirigeants, qui se sont sentis remis en cause dans leurs méthodes de gestion. A Vélizy (Yvelines), la reconversion d'agents techniques et administratifs de France Télécom en commerciaux « malgré eux » sur une plateforme de télémarketing s'est accompagnée des mêmes difficultés d'adaptation. Une situation aggravée par la flexibilité de nouveaux horaires, un contenu du travail répétitif et des tensions générées par l'esprit de compétition.

« Les médecins du travail ne peuvent plus se contenter de témoigner », relève un praticien d'EDF qui suit les restructurations successives depuis dix ans. Sans doute doivent-ils continuer à « porter assistance à personne en danger » en accompagnant les salariés « pour libérer leur souffrance par la parole ». Mais en matière de santé mentale, les médecins du travail reconnaissent leurs limites.

Conscients des lacunes de leur formation dans ce domaine, certains d'entre eux n'hésitent pas à assimiler les restructurations « brutales » à un stress post-traumatique qui, comme tel, doit être pris en charge par les cellules psychologiques d'urgence. D'autres évoquent même la reconnaissance d'« un syndrome post-maladie professionnelle » pour accompagner les salariés licenciés, comme s'il s'agissait de considérer les restructurations comme une maladie professionnelle.

« Ce n'est pas tant les restructurations parfois inévitables que les formes qu'elles prennent qui constituent le facteur pathogène princi-

pal », note le docteur Violette. Comme beaucoup de ses collègues, il revendique un « droit d'alerte » et un rôle accru tant auprès des directions des ressources humaines que des structures sociales paritaires, notamment les comités d'hygiène et de sécurité.

A France Télécom comme dans d'autres sociétés, les équipes médicales ont été chargées d'animer des comités de pilotage pluridisciplinaires pour tenter de corriger les conséquences de mutations mal comprises et, de fait, mal vécues.

Lors de leur précédent colloque à Lille, en juin 2000, les médecins du travail regrettaient de n'être pas associés à la mise en place des 35 heures, dont l'incidence sur les conditions de travail se révèle fondamentale. Cette fois, ils entendent renforcer leur mission de prévention et de « veille sanitaire » dans des entreprises qui, selon eux, ont tout à gagner à prendre en charge l'ensemble des risques liés à la santé de leurs salariés.

Michel Delberghe

## La jurisprudence sur la faute inexcusable est plus favorable aux salariés

EN FRANCE, 2002 restera dans les annales du droit comme une année charnière pour la santé au travail en raison de la jurisprudence de la Cour de cassation. Dans deux arrêts historiques, la plus haute juridiction a bouleversé

### Accord à EDF sur l'indemnisation des victimes de l'amiante

La direction d'EDF et les organisations syndicales ont signé, vendredi 7 juin, un avenant à l'accord du 15 juillet 1998 sur la prévention et la réparation des risques liés à l'amiante. Il prévoit, « à titre de précaution », que les parcours professionnels des salariés actifs et de ceux qui ont pris leur retraite depuis 1995 seront reconstitués afin de rechercher une éventuelle exposition à l'amiante, à EDF ou dans une autre entreprise. Ceux qui ont quitté la société avant 1995 seront recherchés.

La direction s'est engagée en outre à prévoir de nouveaux dispositifs d'indemnisation en complément des mesures légales, avec des départs en préretraite et le versement d'une majoration de la rente servie par le régime maladie. Le 29 mars, la cour d'appel de Rennes avait reconnu, pour la première fois, la « faute inexcusable » d'EDF pour la contamination de six anciens salariés dans trois centrales thermiques.

le régime d'indemnisation des accidents du travail.

Le premier arrêt, en date du 28 février (Le Monde du 2 mars), a donné une nouvelle définition de la faute inexcusable de l'employeur. « En vertu du contrat de travail le liant à son salarié, l'employeur est tenu envers celui-ci d'une obligation de sécurité de résultat, notamment en ce qui concerne les maladies professionnelles contractées par le salarié du fait de produits fabriqués ou utilisés par l'entreprise ; le manquement à cette obligation a le caractère d'une faute inexcusable... » En quelques lignes, les juges ont fait imposer le système de réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles, vieux de plus d'un siècle. Alors qu'il ne permettait qu'une réparation forfaitaire du préjudice subi, la définition dorénavant beaucoup plus large de la faute inexcusable de l'employeur va ouvrir la voie à des réparations intégrales (et donc beaucoup plus généreuses) du préjudice. Pour l'amiante, 5 000 à 10 000 personnes devraient être concernées chaque année.

Mais le nombre de bénéficiaires devrait être nettement supérieur. Il suffira qu'un employeur ait eu, ou ait dû avoir, conscience du danger et qu'il n'ait pas pris les mesures nécessaires à la protection des salariés pour que la faute inexcusable soit reconnue. Alors que les arrêts du 28 février ne concernaient que les maladies professionnelles, la Cour a confirmé sa jurisprudence.

Dans un arrêt rendu le 11 avril, la Cour a rendu un attendu très proche du précédent, mais concernant les accidents du travail. Cet arrêt concernait un salarié dont le crâne avait été fracassé par une machine dans des circonstances indéterminées. Peu importe que la faute commise par l'employeur ait été ou non la cause déterminante de l'accident, il y a eu malgré tout faute inexcusable de sa part puisque l'accident a pu avoir lieu dans l'enceinte de son entreprise.

Outre ces deux arrêts historiques, la Cour a apporté une importante précision dans un troisième, rendu également le 28 février. Elle a indiqué qu'il « incombe à chaque travailleur de prendre soin, en fonction de sa formation et selon ses possibilités, de sa sécurité et de sa santé ainsi que de celle des autres personnes concernées du fait de ses actes ou de ses omissions au travail ».

Cette obligation concerne même les salariés qui n'ont pas reçu de délégation de pouvoir. Un salarié pouvait déjà quitter son travail en cas de danger. Désormais, il est tenu de prendre soin de la sécurité de ses collègues.

Frédéric Lemaitre

## Une surveillance épidémiologique des conséquences de la catastrophe AZF

LE BILAN de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, le 21 septembre 2001 - 30 morts et plus de 3 000 blessés -, risque de s'alourdir de séquelles durables pour les salariés et les habitants. Afin de rechercher toutes les conséquences au fil du temps, une équipe pluridisciplinaire composée de 114 médecins du travail et de l'assurance-maladie associés à des chercheurs de l'Institut national de veille sanitaire (INVS) envisage de mettre en place une « surveillance épidémiologique des conséquences sanitaires de l'explosion de la Grande-Paroisse ».

Durant cinq ans, ils se proposent de suivre l'évolution des traumatismes et des lésions, tant physiques que psychologiques et mentales, auprès des travailleurs du site

## 5 000 décès à travers le monde sont dus chaque jour au travail

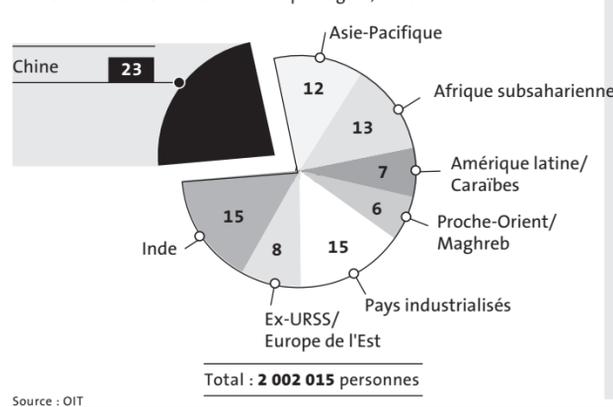
LES ACCIDENTS du travail et les maladies professionnelles sont à l'origine du décès de deux millions de travailleurs chaque année - soit 5 000 par jour - dans le monde.

Ce sinistre constat a été dressé lors du 16<sup>e</sup> Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail réuni du 26 au 31 mai à Vienne (Autriche). Et encore, il ne s'agirait que de « la pointe de l'iceberg », selon le rapport présenté par les experts du Bureau international du travail (BIT) qui ont recensé 270 millions de victimes d'accidents du travail, dont 160 millions ayant contracté une maladie professionnelle.

Ce bilan s'est considérablement alourdi en dix ans avec la prise en compte des maladies professionnelles transmissibles et la progression des cas de cancers. Cette maladie est d'ailleurs la première cause de décès avec 640 000 victimes (32 %) avant les maladies circulatoires (23 %), les accidents (19 %) et les

### DEUX MILLIONS DE DÉCÈS PAR AN

Nombre annuel de morts au travail par région, en %



Source : OIT

maladies transmissibles (17 %). L'amiante est, à lui seul, la cause de 100 000 décès.

Plus de la moitié des accidents mortels, des lésions et des maladies professionnelles surviennent dans

le secteur agricole, qui occupe plus d'un travailleur sur deux dans le monde et notamment dans les pays en développement.

Dans les pays industrialisés, on relève une diminution sensible du nombre de lésions graves à la suite de réelles améliorations dans la sécurité. Mais l'évolution de la nature du travail a toutefois engendré de nouveaux risques : affections musculo-squelettiques, stress et problèmes psychologiques, réactions asthmatiques et allergiques, problèmes dus à une exposition à des agents dangereux et cancérigènes comme l'amiante, les rayonnements et les produits chimiques.

Le coût économique des accidents du travail et des maladies professionnelles reste considérable. Selon le BIT, les indemnités versées aux victimes ainsi que la charge des lésions (absentéisme, invalidité...) représentent 4 % du produit intérieur brut (PIB) mondial.

## Les professions les moins valorisées seraient les plus exposées au stress

L'hypertension artérielle est aggravée par les conditions de travail

DANS LE DOMAINE de la santé, les inégalités sociales, loin d'être résorbées, auraient même tendance à se creuser avec les transformations et les mutations accélérées des entreprises. Lors du 27<sup>e</sup> Congrès de médecine et de santé au travail, réuni à Grenoble, ont été présentées plusieurs contributions tendant à démontrer que les nouvelles organisations du travail peuvent être source d'aggravation de la santé des salariés.

Pour Thierry Lang, du département d'épidémiologie de Toulouse, le constat a été établi dans une étude européenne portant sur onze pays. En France, la mortalité y serait de 71 % plus élevée chez les hommes de 45 à 49 ans exerçant une profession manuelle que dans les autres catégories, alors que ce taux varie de 33 % à 53 % ailleurs. Pour l'heure, toutefois, aucune explication n'a permis d'en comprendre les raisons.

La persistance des inégalités

sociales se vérifie aussi face aux nouveaux fléaux. Les conditions de travail, ou plus précisément le stress qu'elles provoquent, doivent-elles être classées parmi les risques majeurs de développement des maladies cardio-vasculaires, une des premières causes de mortalité des pays industrialisés, au même titre que les antécédents familiaux, le tabac, l'alcool, l'obésité et la sédentarité ?

Pour Régis de Gaudemaris, du service de médecine du travail de Toulouse, « les contraintes psychologiques vécues comme des agressions, le travail posté, la sédentarité et le tabagisme passif » sont autant d'éléments déclencheurs de la maladie, surtout parmi les professions les moins valorisées, qui sont confrontées de surcroît aux horaires flexibles et à la précarité de l'emploi. Ce constat s'appuie notamment sur les résultats d'une autre enquête, concernant l'incidence de l'hypertension artérielle, réalisée par le département d'épidémiologie de l'Inserm de Toulouse, avec le concours de 52 médecins du travail, auprès de 30 000 salariés. Elle révèle qu'en l'espace d'un an les salariés des catégories les plus défavorisées ont manifesté des signes trois fois plus élevés, cumulés avec les autres facteurs, le tabac et l'alcool.

Cette différence serait justifiée pour partie par l'aggravation du stress, que Johannes Siegriest, professeur à l'université de Düsseldorf, s'est attaché à définir selon

un nouveau modèle de mesure, confirmant lui aussi qu'il affecte en priorité les salariés du bas de l'échelle sociale. Selon lui, les manifestations de stress sont d'autant plus perceptibles que l'effort fourni par le salarié n'est pas compensé par des revenus correspondants, une promotion ou une reconnaissance sociale. Les signes seraient aussi plus accentués chez les salariés disposant d'une faible latitude de prise de décision, d'autonomie ou de contrôle sur

### Les signes seraient plus accentués chez les salariés disposant d'une faible latitude de prise de décision

leur activité. Ce serait le cas des travailleurs exposés à des conditions particulières de risques physiques ou chimiques, de pénibilité, de lourde charge de travail, de précarité et d'absence de sécurité d'emploi. Le stress des cadres est sûrement une réalité. Mais il ne semble pas produire les mêmes effets. Pour les médecins, ce sont là de nouvelles pistes pour orienter et accentuer leur politique de prévention.

M. De.

M. De.

## Vivendi Universal prêt à lancer la vente de sa participation dans Vivendi Environnement

Au lendemain des élections législatives, le groupe de Jean-Marie Messier devrait vendre 15 % supplémentaires de sa filiale afin de pouvoir sortir la totalité des dettes de son bilan

« **RIEN ne sera fait avant la fin des élections législatives** », avait fait savoir à l'Élysée la direction de Vivendi Universal au printemps, alors que les élus commençaient à s'inquiéter du sort réservé à sa filiale de services collectifs, Vivendi Environnement. Si le groupe a suspendu toute action pendant la période électorale, il pourrait agir très rapidement après.

Selon nos informations, Vivendi Universal a pris ses dispositions pour que l'opération de désengagement de sa filiale environnement puisse être lancée juste après les élections, à la fin de juin. Sauf imprévu comme une grave crise boursière, tout devrait être achevé au 14 juillet, juste avant la trêve estivale. Interrogé sur le calendrier comme sur le montage, le groupe s'est refusé à tout commentaire.

Le montage retenu est arrêté dans ses grandes lignes. Après avoir étudié, pour des raisons fiscales, la possibilité de « monétiser » sa participation auprès d'une banque – ce qui revient à prélever les titres tout en en conservant la propriété –, Vivendi Universal est revenu à son schéma de départ (*Le Monde* du 30 mai). Le groupe, qui détient 63 % de sa filiale Vivendi Environnement, entend vendre environ 15 % de sa participation sur le marché. En parallèle, Vivendi Environnement, qui est très endetté et a du mal à autofinancer son développement, lancera une augmentation de capital de 7 % à 8 %. A l'issue de l'opération, Vivendi Universal ne tiendra plus que 40 % de sa filiale.

Cette situation lui permettra de

sortir de son bilan les dettes de sa filiale (14 milliards d'euros). Les dettes à long terme du groupe seront ainsi ramenées de 33 à 19 milliards d'euros, selon les dernières estimations de Standard & Poor's.

Les conditions de la vente de sa participation dans Vivendi Environnement risquent néanmoins de ne pas être à la hauteur de ses espé-

### Nouvelle démission au conseil de Vivendi

Les démissions se succèdent au sein du conseil d'administration de Vivendi Universal. Après Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, René Thomas, ancien PDG de la BNP, partis au lendemain de l'assemblée générale du groupe le 24 avril, après Pierre Lescure, ex-PDG de Canal+, démis de ses fonctions lors de cette même assemblée, un quatrième administrateur vient de quitter le conseil. Philippe Foriel-Destezet, ancien PDG du groupe d'emploi intérimaire Adecco et qui n'a plus de fonction opérationnelle dans son groupe depuis deux ans, était administrateur chez Vivendi depuis 1998. Il a démissionné fin mai. « *Il songeait depuis longtemps à abandonner ses fonctions. Le groupe Adecco est un important fournisseur de services de Vivendi, il y avait des risques de conflit d'intérêts* », explique un porte-parole du groupe.

La démission de M. Foriel-Destezet de son poste d'administrateur, intervenue un peu avant le conseil du 29 mai, n'a, semble-t-il, pas été communiquée aux autres membres. Certains s'en seraient irrités en l'apprenant par la suite.

rances et de lui faire regretter d'avoir repoussé, il y a un an, quand le contexte était encore favorable, la même opération. Aujourd'hui, les marchés boursiers sont très bas. Pour la première fois, cette semaine, l'action Vivendi Environnement est passée en dessous de son cours d'introduction de juillet 2000 (33,70 euros). En outre, les investisseurs, échaudés par les promesses non tenues, sont devenus très méfiants. Pour toute introduction ou même cession partielle, ils

entendent avoir des prix bas afin d'être sûrs de retrouver leur mise. En ce qui concerne Vivendi Environnement, ils ont déjà fait leur calcul : selon eux, une décote de 5 % à 10 % doit être incluse, ce qui amène l'action autour de 30 euros. « *Ce qui est déjà un prix très élevé compte tenu de l'endettement de Vivendi Environnement* », souligne

### DÉBAT JURIDIQUE

Si les questions financières liées au désengagement de Vivendi Universal dans Vivendi Environnement sont en grande partie résolues, des problèmes juridiques demeurent. Vivendi Universal a souscrit de nombreux engagements au nom de sa filiale et s'est souvent porté garant auprès des clients de cette dernière. Il est encore titulaire de certains contrats de distribution et d'assainissement et cosignataire d'autres. Sur-tout, il avait récupéré l'ensemble des provisions pour le renouvellement des réseaux d'eau, représentant à l'époque 24 milliards de francs (3,66 milliards d'euros), et, en échange, il s'était porté garant en dernier ressort des obligations de renouvellement dans l'eau et de garantie totale pour le chauffage.

Que deviennent toutes ces obligations et ces provisions ? Les juristes sont en train de débattre, en se demandant si le statut de premier actionnaire d'un groupe entraîne les mêmes obligations que celui d'actionnaire majoritaire. La réponse met en jeu plusieurs milliards d'euros, qui pourraient, au final, se retrouver à la charge du consommateur appelé à financer la modernisation des réseaux.

Martine Orange

## France Télécom subit un nouveau revers dans l'affaire MobilCom

**GERHARD SCHMID**, le fondateur de l'opérateur de télécommunications allemand MobilCom, a sauvé sa tête. Le conseil de surveillance de la société, qui s'est tenu vendredi 7 juin dans un lieu tenu secret, devait statuer sur la révocation de ce PDG très controversé. Il l'a finalement maintenu dans ses fonctions. Une décision qui n'arrange guère les affaires de France Télécom, actionnaire à hauteur de 28,5 % de MobilCom, en conflit ouvert avec M. Schmid depuis des mois.

L'opérateur français s'est déclaré « *déçu* » par les résultats du vote : « *Le conseil de surveillance de MobilCom a décidé de ne pas le révoquer. Nous considérons cela comme très grave.* » La déception, voire la colère, est d'autant plus grande chez France Télécom que le français avait marqué un point censé être décisif le 30 mai. Les résultats d'un audit qu'il avait commandité, dévoilés ce jour-là, prouvaient que M. Schmid avait enfreint la législation boursière allemande en n'informant pas les membres du conseil ni son directeur financier d'un montage financier imaginé en accord avec sa femme. L'épouse de M. Schmid a, en effet, reçu 68 millions d'euros, prélevés dans les caisses de MobilCom, pour acquérir près de 10 % du capital de l'entreprise dans le cadre d'un plan de stock-options destinées aux commerciaux. Mis sous tutelle, désavoué par les actionnaires

qui, réunis en assemblée générale, lui avaient refusé leur quitus, M. Schmid avait sept jours pour rembourser les 68 millions d'euros. Il n'en a rien fait. Mieux. A une voix près, il a échappé à la révocation. A l'issue de la réunion du conseil de surveillance, qui a duré plus de cinq heures, sept membres sur douze se sont exprimés pour son éviction. Or, pour que la décision soit entérinée, il lui fallait recueillir les deux tiers des voix, soit huit.

### TOUT EST REMIS À PLAT

France Télécom devrait statuer dimanche soir sur la suite qu'il va donner à l'affaire. Tout est remis à plat. L'opérateur français qui se débat dans ce piège allemand depuis janvier a bien du mal à trouver une issue. A priori, il souhaite éviter la mise en faillite de l'entreprise tout en ne consolidant pas sa dette. La société dirigée par Michel Bon négocie avec les banques créancières une restructuration de la dette de MobilCom et un refinancement d'un prêt de 4,7 milliards d'euros, qui arrive à échéance en juillet. Il lui faudrait aussi lancer une offre d'achats sur les parts du capital de sa filiale allemande détenues par M. Schmid et par les actionnaires minoritaires. Mais France Télécom se refuse à payer le prix réclamé par le patron de MobilCom, soit 22 euros par action, et à sauver une entreprise dont M. Schmid a

toujours les commandes. Ce feuilleton MobilCom pèse sur le cours boursier de France Télécom depuis le début de l'année. Vendredi, le titre a connu un nouvel accès de faiblesse. Il a été emporté par la chute généralisée des valeurs technologiques, provoquée par la publication par l'américain Intel d'un avertissement sur ses résultats. Après avoir atteint son plus bas niveau historique à 17,05 euros, l'action France Télécom a terminé la séance en repli de 3,26 %, à 17,8 euros, soit un recul de 60,35 % depuis le début de l'année. Son homologue allemand Deutsche Telekom a aussi vu son action frôler le seuil des 10 euros, un plus bas historique. Deutsche Telekom et France Télécom sont les opérateurs européens les plus endettés.

Dans ce contexte difficile, l'opérateur français a aussi été contraint de verser jeudi 950 millions d'euros à e.on. Le groupe énergétique allemand a décidé d'exercer son option de vente des 2 % du capital de l'opérateur de téléphonie mobile qu'il détenait. France Télécom a acheté les actions Orange à 9,25 euros pièce, alors que le titre a terminé la semaine à 5,52 euros. Même si l'opération était attendue, elle ne contribue pas à améliorer le climat de confiance.

Laurence Girard

## Le CDR réduit la facture du Crédit lyonnais à 11 milliards d'euros

Depuis 1995, le Consortium de réalisation a cédé 87 % des anciens actifs de la banque

« **L'ESSENTIEL du travail a été fait. On est sur la dernière partie du trajet.** » C'est ainsi que Jean-Pierre Aubert, qui a succédé en novembre 2001 à Raymond Lévy à la tête de Consortium de réalisation (CDR), résume l'activité de cette structure, chargée de gérer et de vendre les actifs compromis du Crédit lyonnais. « *L'activité se réduit mécaniquement au fur et à mesure des cessions d'actifs* », explique-t-il au *Monde*.

Mis en place en 1995 dans le cadre du plan de sauvetage du Crédit lyonnais, le CDR ne détient plus aujourd'hui que 13 % des actifs d'origine. Il y a sept ans, il avait 28,3 milliards d'euros d'actifs financiers et immobiliers douteux hérités du Lyonnais. En valeur nette comptable, le stock a été ramené de 4,759 milliards d'euros en 1995 à 1,2 milliard en 2001 (10 % sous forme d'immeubles, 46 % de créances et 44 % de titres). « *Le CDR a donc parcouru 87 % du chemin depuis l'origine* », s'y félicite-t-on.

Les pertes, estimées à 14,6 milliards d'euros au départ, ont certes été réduites, mais restent colossa-

les : 11 milliards d'euros à la fin 2001. Outre la vente des actifs, il reste surtout des contentieux juridiques à gérer, dont une soixantaine d'affaires au pénal et 1 350 affaires devant les instances juridiques civiles et commerciales. C'est ce qui pourrait accroître la facture.

L'affaire américaine Executive Life – qui concerne le rachat d'une compagnie d'assurance californienne par la mutuelle MAAF et Altus, alors filiale du Crédit lyonnais – pourrait coûter au CDR, donc à l'Etat, quelques centaines de millions d'euros, ce que le CDR ne commente pas. Sur la soixantaine d'enquêtes judiciaires ouvertes, une seule, celle de la banque Saga, est arrivée à son terme. « *Nous négocions lorsque c'est la solution la moins coûteuse. Pour l'instant, le bilan financier est plutôt positif sur les affaires judiciaires* », résume Gilbert Guez, directeur général délégué du CDR.

Six mois après son arrivée, M. Aubert doit achever la vente d'actifs dans une « *conjuncture moins porteuse en immobilier, d'un point de vue boursier et dans le sec-*

teur hôtelier, sinistré depuis le 11 septembre », ce qui explique une activité moindre en 2001 qu'en 1999 et 2000, souligne M. Aubert. Pour cette raison, il prévoit une activité en 2002 « *au mieux du niveau de celle de 2001* ».

### PAS PRESSÉ

Il reste d'importantes lignes cotées à vendre : 4 % de Fimalac, une partie ayant déjà été vendue, environ 1 % d'Arcelor, 7 % de Steria. A cela s'ajoutent des lignes non cotées, dont 41 % dans la Compagnie des Glénans, l'une des holdings de Vincent Bolloré pour laquelle le CDR répète qu'il n'est pas pressé. C'est devenu sa devise : « *Arbitrer entre la volonté de réaliser des actifs et le souci de valoriser au mieux le portefeuille.* » M. Aubert insiste sur ce point car le CDR a par le passé subi des pressions qui l'ont conduit à céder trop vite certains actifs, notamment l'ancienne participation du Lyonnais dans la holding personnelle de François Pinault, Artémis, dans des conditions critiquables.

Le CDR détient aussi l'administra-

Elsa Conesa et Pascale Santi

## Coup de grisou boursier pour l'américain Tyco

**LE CONGLOMÉRAT** industriel Tyco International, assis sur une montagne de dettes et éclaboussé par l'inculpation de son ancien PDG pour évasion fiscale, a vu son action fondre de 30 % en une seule séance boursière, vendredi 7 juin, terminant à 10,10 dollars. Dennis Kozlowski, l'homme qui a fait de Tyco un géant industriel pesant 36 milliards de dollars (38,2 milliards d'euros) de chiffre d'affaires et employant 255 000 personnes, a été mis à la porte lundi et inculpé mardi.

Vendredi, le *Wall Street Journal* a révélé que les enquêteurs du procureur de Manhattan se penchaient sur les éventuelles largesses de la firme envers certains de ses dirigeants. Tyco fabrique des extincteurs, des produits médicaux jetables et des alarmes incendie. En dix ans, il a procédé à des centaines d'acquisitions et endetté lourdement l'entreprise : 25 milliards de dollars au total selon l'agence de notation financière Moody's, sans compter les 34 milliards de son bras financier CIT que Tyco veut introduire en Bourse pour récupérer de l'argent frais.

### EFFONDREMENT

Action Tyco à New York en dollars



Source : Bloomberg

## Procès Andersen : les jurés cherchent le consensus

**VENDREDI**, après deux jours de délibération, les douze jurés qui doivent établir ou non la culpabilité du cabinet américain Arthur Andersen LLP, accusé par le gouvernement devant un tribunal criminel de Houston (Texas) d'obstruction à la justice, n'étaient toujours pas parvenus se prononcer à l'unanimité. Maintenus au secret, ils devaient reprendre leurs débats samedi. Selon le département de la justice, Andersen a détruit en 2001 des milliers de documents relatifs aux comptes d'Enron, en faillite, afin de les soustraire à une enquête de la SEC (Securities and Exchange Commission), l'autorité des marchés financiers.

Selon la défense, ces destructions n'avaient rien d'inhabituel et ont concerné seulement des documents périmés ou n'ayant rien à voir avec l'enquête de la SEC. Si Andersen est déclaré coupable, il n'aura plus le droit de certifier les comptes de sociétés cotées. S'il est acquitté, il s'agira d'une lourde défaite pour le gouvernement.

## L'assemblée de Kingfisher vote l'OPA sur Castorama

**LES ACTIONNAIRES** du distributeur britannique Kingfisher, réunis vendredi en assemblée générale extraordinaire, ont approuvé à la quasi-unanimité un projet d'OPA pour prendre le contrôle de Castorama. Le groupe britannique propose 67 euros par action pour acquérir les 45 % qu'il ne détient pas encore.

L'opération est valorisée au total à 5,1 milliards d'euros, et serait financée partiellement par une augmentation de capital de 2 milliards de livres sterling (3,1 milliards d'euros), le tout étant financé par des prêts bancaires. Le prix de l'OPA doit cependant faire l'objet d'une évaluation par la Banque Rothschild et Cie, qui dispose d'un délai d'un mois pour juger de l'équité de la proposition de Kingfisher.

## Démissions à la rédaction du « Nouvel Economiste »

**LE RACHAT** du *Nouvel Economiste* par l'entrepreneur Jacob Abbou a suscité, depuis son officialisation le 31 mai, des remous dans la rédaction. Avant même que le nouveau propriétaire du bimensuel économique ait présenté dans le détail son projet éditorial, le directeur de la rédaction, Yannick Le Bourdonnec, et le rédacteur en chef, Guillaume Dubois, ont démissionné, vendredi 7 juin. M. Abbou avait indiqué aux journalistes qu'il souhaitait donner « *un positionnement plus clair* » à cette publication, pour qu'elle cesse de perdre de l'argent.

M. Abbou, qui possède *Le Journal de l'automobile* et *Tribune juive*, a affirmé « *être désolé* » du choix fait par MM. Le Bourdonnec et Dubois, qui avaient présenté en dernière minute un plan de reprise du titre. Ce plan n'avait pas été retenu par les vendeurs, Paul Dubrule et Gérard Pélissier, anciens dirigeants du groupe hôtelier Accor.

### DÉPÊCHES

■ **INTEL** : l'action du premier fabricant mondial de semi-conducteurs Intel a perdu 18,52 % vendredi au lendemain d'une révision à la baisse du chiffre d'affaires plus prononcée que les prévisions des analystes. En révisant ses prévisions, Intel a refroidi les espoirs d'une reprise prochaine dans les nouvelles technologies.

■ **SPRINT** : Moody's a encore abaissé ses notes de la dette à long terme de l'opérateur de télécoms américain. Sprint se retrouve désormais au dernier stade avant que son titre ne soit classé dans la catégorie des investissements spéculatifs (*junk bond*), en maintenant une perspective négative en raison des défis qu'il doit relever sur le plan financier et économique, selon un communiqué de l'agence de notation.

■ **CENDANT** : la justice fédérale a ouvert une enquête sur les experts comptables chargés de l'audit des comptes de CUC International, dont la fusion avec HFS en 1997 avait créé Cendant, détenteur de la société de location de voitures Avis et de la franchise des chaînes hôtelières Days Inn et Ramada.

■ **PHARMACIE** : les syndicats CFTD, CFE-CGC, CFTC, CGT et UNSA de l'industrie pharmaceutique française ont claqué vendredi la porte des négociations sur les salaires minima conventionnels en dénonçant « *le projet patronal d'annualisation de ces salaires* ».

Écoutez... et entrez dans la légende !

# NOSTALGIE

La Légende

Retrouvez toutes les fréquences sur 3615 NOSTALGIE au 08 36 68 05 05 (0,34€ min.) nostalgie.fr

## LE GRAND DOSSIER



PAUL BLACKMORE/RAPHO

Les images des boat people qui tentent de gagner Gibraltar, les Canaries ou les Pouilles, les reportages sur les Kurdes et les Afghans qui s'entassent à Sangatte (photo ci-dessus), ont vite fait d'enflammer les esprits et de donner le sentiment que tout le malheur du monde se presse aux portes de l'Europe.

# L'IMMIGRATION EN EUROPE

**A** quoi songe-t-on lorsque, dans les moments de fièvre électorale, on agite « le problème de l'immigration » ? A qui fait-on ainsi implicitement référence ? Le plus souvent à des gens qui pour beaucoup sont nés en France (donc pas des immigrés) et qui, pour une grande part aussi, sont français (donc pas des étrangers). A des gens qui n'ont pas pour problème l'obtention d'un titre de séjour, mais l'inégalité des chances et ce qui peut en résulter.

Parler de l'immigration, c'est entrer dans un champ où règnent la confusion des termes, la subjectivité et les sous-entendus ; dans un débat brouillé.

On confond, comme disent les statisticiens dans leur jargon, « les flux » et les « stocks » ; on confond la question de l'immigration au sens propre (le nombre des étrangers entrant annuellement en France) avec la question de l'insertion sociale de groupes de population qui n'ont pas forcément migré, ni même leurs parents, et qu'une certaine retenue empêche de désigner autrement : par leur origine ethnique ou la couleur de leur peau, notamment.

Catherine de Wenden, spécialiste de l'étude des migrations, explique, dans l'entretien qu'elle nous a accordé, qu'« il y a de moins en

moins de liens entre la question des flux migratoires et celle de l'intégration », si l'on en juge par certaines études sur les « nouvelles mobilités » en Europe. Le cas des Etats-Unis montre d'autre part que cet amalgame courant dans les opinions publiques européennes n'est pas inéluctable : dans la société américaine, qui n'est pas dépourvue de tensions intercommunautaires, l'immigration n'est pas mise en cause et les partisans d'y mettre des freins ne se font guère entendre.

Les mouvements populistes et xénophobes en Europe véhiculent dans un débat aussi passionnel – apportent cependant un correctif radical à l'idée d'une vague submergeante. Même si l'Europe est devenue le premier continent d'immigration du monde, les étrangers ne représentent que 5,1 % de sa population ; si on défalque de cette proportion les Européens de l'Union vivant dans un autre pays membre que le leur, ils ne sont plus que 3,5 %, soit 13 millions de personnes sur près de 380 millions d'habitants.

Ces chiffres laissent de côté les clandestins, par définition non recensés. Certains avancent à leur propos l'évaluation d'« au moins 3 millions », une estimation que contestent des statisticiens de l'OCDE, en soulignant les risques de surévaluation des méthodes

retenues. Quoi qu'il en soit, là encore les images des boat people qui tentent de gagner Gibraltar, les Canaries ou les Pouilles, les reportages sur les Kurdes et les Afghans qui s'entassent à Sangatte, ont vite fait d'enflammer les esprits et de donner le sentiment que tout le malheur du monde se presse aux portes de l'Europe. Non ; les déshérités ne s'y pressent que lorsque existent des filières de passeurs, dont ils sont les premières victimes.

Les dirigeants européens, dans l'urgence actuelle, sont obligés de fournir une réponse simple à une question qu'en général ils savent infiniment plus complexe que celle qu'imposent en ce moment les extrêmes droites européennes à propos de l'immigration. Ils n'ont donc à la bouche ces temps-ci que la lutte contre l'immigration clandestine et le contrôle des frontières, c'est-à-dire des sujets très réels, mais qui ne datent pas d'hier et que l'Union européenne n'a jamais négligés depuis l'abolition de ses frontières intérieures ; des sujets qui, de surcroît, donnent à nouveau de l'Union l'image d'une forteresse repliée sur elle-même et sur ses angoisses sécuritaires, ce qu'en réalité elle n'est pas.

Le temps où l'« immigration zéro » était un mot d'ordre en vogue en Europe, après le choc pétrolier des années 1970, et même le temps des années 1990, où la tendance générale était à

**L'Europe est devenue le premier continent d'immigration du monde, mais les étrangers ne représentent que 5,1 % de sa population**

freiner le nombre des entrées pour motifs économiques, ces temps-là n'ont plus cours. L'Europe a besoin de main-d'œuvre. Comme le note un autre spécialiste, Jean-Pierre Garson, « s'il y du neuf », ce n'est pas que l'Europe se transforme en forteresse, c'est « qu'on note depuis deux ans, en particulier en Europe, un renouveau de l'immigration pour l'emploi ».

Dans l'économie mondialisée du XXI<sup>e</sup> siècle, l'Union européenne devrait réfléchir à ses besoins nouveaux en matière d'immigration, que soulignent les milieux patronaux, et si possible les organiser. Cela fait d'ailleurs partie du programme qu'elle s'était fixé il y a quelques années en se donnant pour objectif « une politique d'asile et d'immigration commune ». Mais la montée des populismes n'est guère un contexte favorable à une telle approche ouverte et renouvelée de la question de l'immigration. Les gouvernants, soucieux de couper l'herbe sous le pied de ces mouvements, cèdent plus ou moins à la tentation du langage tout-sécuritaire. Ils savent aussi que si l'on s'y prend mal sur un sujet aussi sensible, si l'on donne l'impression que « Bruxelles » gère la question de l'immigration, l'Europe risque une fois de plus de faire les frais du sentiment diffus de « l'insécurité ».

Claire Tréan

## SOMMAIRE

### UNE LONGUE HISTOIRE

L'immigration en Europe s'est d'abord concentrée vers la France, à partir de 1860, avant de se généraliser à l'ensemble du continent par vagues successives, à partir de 1945. p. 14-15

### UNE RÉALITÉ COMPLEXE

Immigration légale ou illégale, demandeurs d'asile, clandestins, toutes sortes de populations se pressent aux portes de l'Europe. Cartes, statistiques et définitions. p. 16-17

### DES POLITIQUES VARIÉES

Les politiques d'immigration britannique, française ou suédoise montrent la difficulté d'harmoniser les instruments de contrôle et d'intégration p. 18-19

### ENTRETIENS

Rencontres avec Catherine Wihtol de Wenden, du CERI, et Jean-Pierre Garson, de l'OCDE, spécialistes des migrations internationales. p. 20

Si la France est devenue dès 1860 le seul pays d'immigration massive du continent, ce phénomène s'est généralisé en Europe du Nord à partir de 1945. Aujourd'hui, les Quinze ont du mal à définir une politique commune autre que sécuritaire, alors que l'immigration reste une nécessité économique

# Une longue histoire

## Terre d'asile, terre d'exil

Au tournant des années 1970, l'Europe est devenue le premier continent d'immigration du monde

**A** l'échelle de l'histoire, cette mutation-là a été menée tambour battant : un demi-siècle a suffi à changer la face de l'Europe des migrations. Un continent qui restait largement voué à l'émigration et aux exils en 1945 s'est mué, à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle, en une terre d'immigration, potentiellement ouverte à tous les vents de la planète, à tous les métissages. Une prétendue terre de cocagne, dont chaque Etat désormais, même parmi ceux que les habitants fuyaient, voilà peu de temps encore, accueille, de gré ou de force, une part des flux mondiaux d'hommes et de femmes en quête d'un avenir meilleur. Sur 380 millions d'habitants que compte l'Union européenne, 13 millions sont des étrangers à l'Union, soit 3,4 % de la population totale. Chiffres dérisoires en apparence, mais qui masquent de larges disparités : la Suisse accueille 19 % d'étrangers, l'Allemagne 8,9 %, la France 6,3 % et le Royaume-Uni 3,8 %. Encore ces chiffres sont-ils faussés par la diversité des lois permettant l'acquisition de la nationalité : ils ne tiennent pas compte des millions de descendants de parents immigrés, Européens de passeport et de naissance, auxquels le continent doit ce qui lui reste de vitalité démographique, mais que leur visibilité physique désigne comme « différents » aux yeux du reste de la population.

Le contraste est total avec la situation qui prévalait au sortir de la seconde guerre mondiale. Les migrations européennes étaient alors d'abord internes au continent : des Irlandais travaillaient au Royaume-Uni, des Italiens et des Polonais en France, etc. Et, si le continent était ouvert sur le monde, c'est que lui-même essayait largement : colo-

nisations en Afrique et en Asie, de l'Algérie à l'Inde et des Guyanes aux îles Moluques ; migrations économiques et exils politiques vers les Amériques. Un seul pays contredisait ce tableau général de l'émigration, la France.

Depuis les années 1860, l'Hexagone s'était progressivement affirmé comme le seul pays d'immigration massive du continent, pour cause de démographie défailante, de géographie avantageuse et de nécessité économique. Au recours à la main-d'œuvre des pays limitrophes avait succédé l'appel aux colons en 1914-1918, puis aux Polonais dans les années 1930. Mais, en dehors de la France, seules la Suisse et l'Allemagne, jusqu'à l'époque des travailleurs forcés du régime nazi, avaient alors l'expérience du recrutement de travailleurs hors de leurs frontières.

La période ouverte en 1945 amorce la généralisation du recours à l'immigration dans la plupart des pays de l'Europe du Nord. L'histoire coloniale de chaque Etat détermine largement les mouvements massifs qui débute alors. Au Royaume-Uni comme en France, l'incorporation de colons dans les armées de libération amorce ces migrations : ressortissants du Commonwealth d'un côté, Maghrébins de l'autre, affluent d'autant que la liberté de circulation avec la « métropole » est alors la règle. C'est aussi le cas des Pays-Bas avec ses possessions asiatiques. Les indépendances, loin de stopper ces arrivées, les multiplient, au moins pendant un temps. Paradoxe ? L'immigration algérienne vers la France atteint un pic au moment même où, en 1962, la colonie conquiert son indépendance. La décolonisation se traduit aussi par une vague de retours de colons européens. L'évo-

lution de l'Allemagne est différente : l'absorption massive des minorités allemandes et des réfugiés des pays voisins (12 millions de personnes) ne suffit pas aux besoins de la reconstruction et de l'expansion dans l'immédiat après-guerre : des accords d'Etat à Etat sont signés (notamment avec la Turquie et la Grèce), prévoyant l'arrivée de contingents de *Gastarbeiter*, ces travailleurs ainsi qualifiés d'« invités » pour mieux souligner le caractère temporaire de leur séjour. Il faudra encore quarante ans pour que l'Allemagne admette qu'elle est devenue le plus grand pays d'immigration d'Europe.

Le continent lui-même ne deviendra globalement une terre d'accueil qu'au tournant des années 1970, lorsque les arrivées de l'extérieur l'emporteront sur les départs. Jusque-là, les migrations internes à l'Europe alimentent l'augmentation rapide de la population étrangère (Européens compris) dans chaque Etat : de 4 millions de personnes en 1950, celle-ci atteint 11 millions en 1970 et dépasse 20 millions aujourd'hui. Au cours du dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, le continent va être marqué par une double tendance : les migrants vont arriver de plus en plus loin et leur destination va inclure, à partir des années 1980, les pays du sud de l'Europe.

Le premier choc pétrolier coïncide avec la décision des principaux pays (Allemagne en 1973, France l'année suivante) de stopper l'immigration de travailleurs non qualifiés. Anticipation de la crise économique, mais aussi première perception d'une réalité qui domine encore aujourd'hui : l'immigration de travailleurs induit nécessairement l'installation de familles et donc l'intégration des générations suivantes. Le mythe du retour s'effondre : Pakistanais, Algé-

riens et Turcs feront souche en Europe. De Brixton à Kreuzberg en passant par Vénissieux, cette réalité devient explosive, et la gestion du « vivre ensemble » une priorité politique.

Mais l'« arrêt de l'immigration » est un autre mythe : l'Europe des droits de l'homme ne peut refuser aux travailleurs immigrés de faire venir femmes et enfants. De plus, en prétendant fermer la porte d'entrée, on a aussi bloqué la sortie : les migrants limitent leurs rotations et s'enracinent, de crainte de ne pouvoir ré-immigrer, d'autant que leurs pays d'origine ne décollent pas. Conséquences : les flux du regroupement familial deviennent dominants tandis que ceux de l'asile, la seule voie d'accès restée entrouverte, prennent leur envol. De 700 000 entrées par an dans les années 1980, l'Europe passe à largement plus d'un million au cours de la décennie suivante, dont près de la moitié en Allemagne. Sans oublier les clandestins, qui, de plus en plus nombreux, franchissent les frontières au prix de drames répétés (2 000 morts entre 1993 et 2000).

Trois phénomènes presque concomitants vont alors imposer la nécessité d'une politique européenne : la République fédérale absorbe l'essentiel des migrations nées de l'implosion du bloc de l'Est en 1989, puis des convulsions balkaniques. Au même moment, les pays du sud de la communauté s'affirment comme de nouveaux pays d'immigration et doivent se doter de législations et de structures d'accueil. Enfin, la mondialisation de l'économie induit des mouvements de main-d'œuvre désormais indépendants des histoires diplomatiques ou coloniales. Des Marocains s'installent aux Pays-Bas, des Philippins en Espagne, des

Iraniens en Suède, des Chinois en France...

Dans ce contexte, l'espace Schengen, conçu à l'origine (1985) comme un espace de libre circulation intérieure, va symboliser plutôt la mise en commun des moyens de lutte contre l'immigration irrégulière dans la « forteresse Europe ». D'ici à 2004, les membres de l'Union, qui font désormais face aux mêmes défis en matière d'intégration et de xénophobie, se sont engagés à bâtir une politique commune en matière d'immigration et d'asile. La nécessité de répondre aux opinions publiques les pousse à mettre en avant l'unification des systèmes juridiques et policiers.

Le durcissement généralisé des politiques qui se dessine entre pourtant en contradiction non seulement avec la faiblesse démographique du continent, mais aussi avec la pénurie de main-d'œuvre dont souffrent certains secteurs. La réduction des tensions liées aux phénomènes migratoires suppose l'ébauche de solutions à plus long terme, notamment la définition du type de migrations souhaitées en Europe, la prise en compte des liens économiques entre l'Union et les pays d'émigration, notamment dans les politiques d'aide au développement. Devant la réalité d'une Europe devenue en quelques décennies le premier continent d'immigration du monde, la nécessité de politiques communes s'est imposée. Elle conduit les citoyens de l'Union à interroger non seulement l'efficacité de leurs instruments répressifs, mais leur volonté d'ouverture sur le monde et leurs valeurs en matière de droits de l'homme, de gestion des différences et de place faite à « l'autre ».

Philippe Bernard

## L'impossible harmonisation

Les avancées les plus notables concernent le contrôle des frontières

**I** l n'existe pas aujourd'hui de politique européenne d'immigration et d'asile, bien que l'Union se soit donné pour objectif, dans le traité d'Amsterdam, d'y parvenir d'ici à 2004. Il n'y a pas de définition au niveau européen du volume souhaitable des entrées d'étrangers dans l'Union et des secteurs économiques qui les réclament. Il n'y a pas de statut européen du travailleur étranger ni d'harmonisa-

tion des règles en matière de regroupement familial. Enfin, il n'y a pas vraiment de gestion commune du problème des demandeurs d'asile. Leur statut (conditions d'accès au travail, protection sociale, etc.) et la procédure d'examen de leur demande ne sont pas les mêmes d'un Etat à l'autre de l'Union. En témoigne l'exemple de Sangatte : si les Kurdes et les Afghans qui s'y entassent n'étaient pas convaincus de trouver

en Grande-Bretagne un accès plus facile au travail, légal ou noir, et d'y être à l'abri de tout contrôle d'identité, s'obstineraient-ils à ce point à tenter la traversée du tunnel sous la Manche ?

Le domaine dans lequel l'Europe a le plus avancé ces dernières années est celui des contrôles aux frontières et de la lutte contre l'immigration clandestine. Paradoxalement, c'est aussi le domaine sur lequel elle est

actuellement le plus mise en cause, pour des raisons contradictoires : par ceux qui lui demandent d'en faire plus, de faire plus efficacement barrage aux clandestins, et, à l'inverse, par ceux qui lui reprochent de n'avoir qu'une approche « sécuritaire » du problème de l'immigration, ce qui n'est pas exact.

La priorité donnée à cette approche était induite par la décision, prise en 1985, d'abolir les frontières intérieures de l'Union, qui appelait l'exercice en commun du contrôle de ses frontières externes. Les accords de Schengen, signés la même année, ont donné le coup d'envoi d'une coopération policière étroite entre pays membres, dotée d'un système informatique d'échange des données (SIS), et qui n'allait cesser de se renforcer ; en 2003 s'y ajoutera un fichier central d'empreintes digitales des demandeurs d'asile (Eurodac).

En 1990, la convention de Dublin trace la première ébauche d'une politique européenne d'asile en édictant le principe selon lequel un demandeur débouté dans un pays membre de l'Union ne peut, sauf exception, demander l'asile dans un autre pays membre.

L'effort pour contrôler les entrées clandestines s'étend au-delà des frontières externes de l'Union, au moyen notamment des « accords de réadmission » conclus à partir de 1991 avec les pays voisins, les engageant à reprendre les clandestins interceptés dans l'Union qui auraient transité par leur territoire ou en seraient originaires.

Au cours des années 1990, plusieurs pays de l'Union adoptent, sans souci d'harmonisation, de nouvelles législations, toutes restrictives. En 1997 pourtant, dans le traité d'Amsterdam, les Quinze paraissent renoncer à gérer chacun pour soi la

question de l'immigration. Ils adoptent un programme à mettre en œuvre sur cinq ans, de 1999 à 2004, au terme duquel la politique d'immigration devrait relever du domaine communautaire.

C'est de ce programme qu'il va être question au sommet de Séville le mois prochain, de son bilan depuis 1999. Une fois de plus, c'est sur le volet sécuritaire que l'on insistera. Il n'est cependant que l'un des trois volets qui sont systématiquement évoqués dans les instances européennes lorsqu'il est question d'immigration, les deux autres étant la politique des entrées et l'intégration.

L'Europe, quoi qu'on dise, ne se veut plus, depuis la fin des années 1990, « Europe-forteresse », uniquement occupée à se barricader. L'idée d'« immigration zéro » est refusée par la plupart de ses dirigeants, qui lui opposent à la fois l'argument du droit (le regroupement familial, l'accueil des réfugiés sont des droits intangibles) et des arguments économiques : l'Union a besoin de flux nouveaux pour répondre à certaines pénuries sur son marché du travail. Au sommet européen de Tempere, en 1999, les Quinze s'étaient donné pour tâche de définir une politique commune des entrées à partir d'une évaluation des besoins économiques de chaque pays. Sur ce terrain non plus les choses n'ont pas vraiment avancé.

La Commission a présenté, sur plusieurs questions liées à l'accueil des immigrants légaux, des propositions qui attendent une décision des gouvernements, lesquels ne paraissent pas pressés. Cela pour ne rien dire des politiques d'insertion sociale des étrangers, et encore moins des règles d'acquisition de la nationalité.

Claire Tréan

Sangatte (Pas-de-Calais). Dans le centre d'accueil de la Croix-Rouge.



PAUL BLACKMORE/RAPHO



Arrivée d'une « patera » transportant des immigrés illégaux, sur la plage de Tarifa, sur la côte espagnole. Chaque année, cent mille clandestins tentent la traversée du détroit de Gibraltar.

MATIAS COSTA/AGENCE VU

## Les sirènes andalouses de Tarifa

Pour les jeunes Marocains au chômage, la côte espagnole annonce l'eldorado européen

On voit juste une petite tache, au bout de sa chaussure. Au soleil, on la distingue à peine, mais Hicham s'acharne avec un vieux chiffon pour la faire disparaître. Cette paire d'Adidas achetée d'occasion, c'est son sauf-conduit. Son arme secrète, avec la fausse Lacoste roulée dans un plastique, à côté de l'indispensable téléphone portable. Plus encore que sur l'optimisme de ses 22 ans, son teint clair et ses cheveux qu'il décolore à l'eau salée, c'est sur cet attirail « occidental » qu'il compte pour passer inaperçu lorsqu'il parviendra de l'autre côté du détroit.

C'est pour cela qu'il aime venir ici, sur les hauts de Marshant, qui émergent de la brume au-dessus de Tanger comme un grand voilier prêt à appareiller. C'est la promesse de cet autre voyage, clandestin celui-là, qu'il fera bientôt à présent qu'il lui a pu réunir les 1 000 euros de la traversée. Un homme de main du « passeur » est venu le relancer, hier soir, dans sa pension suffocante du souk Dakhil. Le quartier des candidats à l'immigration près du port. Il y flotte une odeur forte d'épices, d'urine et de poisson qui pour beaucoup est aussi celle de l'espoir. Et là, parmi les mille et un petits trafics où le « chocolat », la résine de haschich, a sa place, se nouent bien des destins.

A Marshant au moins, Hicham respire. Il peut même rêver. Entre les tombes puniques à l'abandon qu'il fait visiter aux touristes, lui le fils de paysan, qui, après trois ans de sécheresse, a abandonné son village désolé de Yaiche, au pied de l'Atlas, il apprivoise tout à loisir cette mer immense qu'il n'avait jamais vue il y a seulement deux mois. Et, tout au bout, floue et attirante comme un mirage obsédant, la côte andalouse.

L'Espagne, c'est la porte d'entrée blindée de cet eldorado protégé qu'est l'Europe pour une majorité de jeunes Marocains frustrés par le chômage (20 %) et une ouverture démocratique qui se fait attendre. A moins que ce ne soit, comme l'explique le professeur d'économie Hassan Tahiri, « l'effet des visas imposés après Schengen et accordés au compte-gouttes qui donne aux jeunes l'impression d'être dans une prison à vie chez nous. Sans compter les ravages de la télévision par satellite, qui montre un modèle européen plein d'opportunités faciles, de voitures et de libertés ».

Entre Tanger et Tarifa, en face, il n'y a que 14 kilomètres. Quatorze kilomètres de fosse commune : près de 4 000 noyés repêchés en cinq ans, d'après les ONG. Et autant jamais retrouvés. Mais comment résister aux riches sirènes andalouses de Tarifa ? Même pour Hicham l'ingénu qui ne sait pas conduire, le bonheur et la réussite s'appellent Renault, Peugeot ou Toyota. Dans un sondage, 82 % des lycéens marocains et 90 % de ceux qui n'ont pas un travail stable ne disent-ils pas vouloir « partir pour l'Europe » ? Alors, chaque année, cent mille tentent la traversée clandestinement. Une aventure individuelle devenue en cinq ans un tour organisé aux mains de mafias de passeurs. La Brigade centrale de la police espagnole en désarticule deux cents ou plus par an. Selon les explications de l'un de ses responsables, le travail est réparti en trois phases. D'abord, une équipe de démarcheurs locaux

l'Italie ; ceux de Nador vers la Belgique ou le Luxembourg. Un périple si difficile que souvent le « package » donne droit à deux tentatives, car beaucoup sont arrêtés : entre dix mille et quinze mille ont été interceptés et rapatriés l'année dernière.

Dès que le temps se met au beau, la nationale 340 et les petits bois sur les hauteurs de Tarifa et d'Algésiras se transforment en terrain de chasse entre mafias et policiers. Dhabî Chakir, venu de Marrakech, avait échappé à tout. A 18 ans, même épuisé par deux heures de traversée et une centaine de kilomètres caché sous un camion, on peut encore courir. C'est une rafale de plomb qui l'a arrêté net et envoyé à l'hôpital : des chasseurs de Malaga s'essayaient au tir à l'émigré. Pour Karim, embarqué à Larrache, sur la dangereuse côte atlantique, l'aventure s'est achevée dans une mesure en plein champ, près d'Almeria : huit jours sans boire ni manger,

par le mélange d'eau salée et de gazole qui stagne dans le zodiac, les côtes enfoncées après avoir sauté d'un pont pour échapper à la garde civile. Ses compagnons avaient été pris, lui errait dans la montagne.

A Tarifa, racisme et xénophobie sont des mots vides de sens. Le petit port dominé par ses murailles mauresques où se mêle l'été d'un curieux mélange de surfeurs californiens et de *pateros*, a appris à vivre dans l'urgence sans poser de questions. Nieves la première, qui, en ouvrant les volets de sa maison sur la plage de Los Lances, un matin de novembre 1989, a vu dix-huit cadavres échoués sur le sable. Un baptême de sang qui a changé sa vie : « *Devant tant de détresse et d'humiliation, nous ne sommes que le premier secours indispensable apporté à des naufragés de la vie.* » Depuis, Tarifa s'est mobilisée. De José Maria, le marchand de surgelés, à Mariam, l'interprète d'origine marocaine, en passant par Luis, le responsable du matériel de la Croix-Rouge, que plus d'un immigré renvoyé à Tanger arrête en plein souk lorsqu'il visite la ville pour le saluer avec effusion. Il est vrai que le centre d'accueil impeccable de la Croix-Rouge sur le port accueille un défilé continu. Il est même arrivé que la moitié de Tarifa se jette à l'eau un jour de tempête pour sauver une *patera* en perdition.

« *Pour dissuader les clandestins, pas besoin de bateaux de guerre dans le détroit, mais bien de vidéos au Maroc, sur le drame des clandestins* », conclut le Frère Isidor, surnommé « Padre patera » par toutes les immigrantes enceintes que ce religieux a recueillies, lui aussi sans poser de questions, à Algésiras. Et depuis la lointaine Pampelune où, après avoir obtenu enfin ses papiers, il s'est installé, Khalid l'intellectuel l'approuve : « *On devrait interdire la télévision au Maroc, ironise-t-il, quand on est jeune, on est influençable. Et bête. Moi, avec mes diplômes, j'avais une chance. Ici, j'ai travaillé comme gardien de sécurité, payé trois fois rien. Quelle bêtise...* »

Ce matin, une mer d'huile paresse dans le port de Tarifa. A la Croix-Rouge, Luis prépare couvertures et rations énergétiques : « *C'est un jour à pateras !* », dit-il, connaisseur. En face, sur les hauteurs de Marshant, Hicham enfille déjà peut-être ses précieuses Adidas.

Marie-Claude Decamps  
(à Tanger et à Tarifa)

## Une main-d'œuvre étrangère recherchée

C'est un paradoxe européen : tandis que les chefs d'Etat et de gouvernement affichent leur volonté de durcir leur politique d'immigration, de nombreux patrons trépigent. Les premiers sont impressionnés par les récents résultats électoraux et la montée des partis populistes, les seconds sont confrontés à une pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs. Le paradoxe est d'autant plus frappant que, même s'ils affichent leur ferme volonté de rassurer la partie de leur opinion qui s'inquiète, les dirigeants des Quinze savent que les politiques d'immigration « zéro » menées depuis trois décennies ne sont plus adaptées.

En mars 2000, un rapport des Nations unies laissait entendre que les « migrations de remplacement » pourraient jouer un rôle important en Europe. Envisageant uniquement la démographie, il estimait qu'une nouvelle vague d'immigration pourrait aider à la résolution des problèmes liés au vieillissement et au déclin démographique : à l'heure actuelle des pays comme l'Italie, l'Allemagne ou la Suède enregistrent déjà un taux d'accroissement naturel négatif (les naissances moins les décès). La France, comme les Pays-Bas et la Finlande, devrait, elle, connaître un taux d'accroissement élevé pendant quelques années encore. Il n'empêche : tous les spécialistes s'accordent pour dire que le « Vieux Continent » portera bien son nom dès 2015 : sa population en âge de travailler diminuera et la part des plus de 65 ans atteindra quelque 22 % (16 % aujourd'hui).

De nouveaux immigrés pour assurer l'équilibre des systèmes de sécurité sociale ? Solution intéressante, mais uniquement à court terme, juge la Commission européenne. Prudente et tirant les leçons politiques du passé, elle souligne que, faute de politiques d'intégration efficaces, ses coûts à long terme seraient exorbitants, en termes de discrimination et d'exclusion sociale notamment. Une fois installés, ajoute-t-elle, les immigrés adoptent progressivement les comportements de leur pays d'accueil en matière de fécondité. Traduction : ne comptons pas uniquement sur eux pour résoudre nos déficits démographiques.

Reste alors la question de la main-d'œuvre. L'économie européenne compte toujours quelque 15 millions de chômeurs et un taux d'emploi faible (61 % des 15 à 64 ans en mesure de travailler ; 51 % pour les femmes). Des raisons suffisantes,

aux yeux de la droite comme de la gauche, pour limiter l'accès du marché du travail à de nouveaux immigrants. Problème : le chômage est de plus en plus structurel et marqué par de fortes disparités régionales. Parce qu'ils n'arrivent pas à remobiliser ou à recycler leurs chômeurs, ou parce qu'ils ne trouvent pas de candidats pour certaines fonctions (dans l'agriculture, les services ou l'industrie manufacturière), des pays mènent donc, depuis quelques années, des politiques de recrutement actif de « ressortissants des pays tiers ». L'Allemagne a ouvert 20 000 postes à des étrangers, Indiens et Est-Européens notamment, dans le domaine de l'« IT » (technologie de l'information), mais l'industrie se lamente de la lenteur du processus, indiquant que 75 000 emplois sont vacants alors que les universités allemandes ne délivrent annuellement que 6 000 diplômés. La Grande-Bretagne a elle aussi lancé une campagne de recrutement, octroyant des visas d'un an, renouvelables, à des techniciens.

Cent mille Indiens spécialisés s'envolent en fait chaque année vers les Etats-Unis ou l'Europe, ce qui entraîne une perte de quelque 2,2 milliards d'euros pour leur pays. Vingt mille professeurs, ingénieurs et médecins délaissent annuellement l'Afrique, estime l'Office international des migrations, alors que ce continent, qui aurait besoin d'un million d'ingénieurs et de scientifiques supplémentaires pour assurer son développement, n'en compte plus que 20 000. Car même le Nigeria, le pays le plus riche du continent, n'a pu endiguer l'exode de quelque 40 000 de ses diplômés.

L'Union européenne favorise donc un exode des cerveaux, qui est l'une des raisons des difficultés lancinantes de certains pays. Difficultés qui, elles-mêmes, expliquent la pression migratoire à laquelle l'Europe tente de résister. L'UE pourra, certes, objecter qu'elle suit, de très loin, un mouvement impulsé par les Etats-Unis, où 6,8 millions d'immigrants bénéficiant de permis temporaires sont embauchés. Il reste que les Quinze, qui sont d'ailleurs appelés à adopter prochainement une directive visant à favoriser et harmoniser une immigration dite « de travail », ne pourront plus faire longtemps comme si la fermeture des frontières était le seul thème devant être évoqué et la réponse à toutes les questions du moment.

Jean-Pierre Stroobants  
(à Bruxelles)

Quelles populations désigne le mot immigration ? Comment sont-elles comptabilisées ? Entre immigration légale et illégale, demandeurs d'asile et réfugiés, étrangers ayant acquis la nationalité du pays d'accueil et migrants intra-européens, la réalité de l'immigration est un thème complexe et sensible

# Une réalité complexe

## L'augmentation des flux légaux

L'Allemagne est le pays qui compte le plus d'étrangers résidents (8,9 % de sa population). Elle est suivie par la France (5,6 %)

LES études les plus récentes sur les migrations légales dans l'Union européenne, qui portent sur l'année 2000, font apparaître plusieurs données

### ► Etrangers d'Europe et d'ailleurs

19 millions de non-nationaux vivent actuellement dans les quinze Etats membres de l'Union et représentent 5,1 % de la population totale. 30 % d'entre eux, soit environ 6 millions, sont des ressortissants d'autres Etats membres de l'Union ; ce chiffre est considéré par les analystes comme relativement faible, vu la liberté de circulation, d'installation et de travail dont disposent les citoyens européens dans l'Union. La part des Européens vivant dans un autre Etat membre que le leur n'a guère évolué au cours des deux dernières décennies, tandis que celle des ressortissants de pays tiers est en hausse (2,3 % de la population totale en 1985, près de 3,5 % en 2000).

### ► Les « stocks » d'étrangers dans l'Union

Répartition par pays d'accueil. L'Allemagne est le pays qui compte le plus d'étrangers résidents (plus de 7,3 millions en 1999, 8,9 % de sa population). Elle est suivie, assez loin derrière, par la France (près de 3,3 millions, 5,6 % de la population) et par le Royaume-Uni (2,2 millions, 3,8 % de la population), puis par l'Italie, la Grèce, la Belgique, l'Autriche, les Pays-Bas, la Suède, etc. En proportion de la population, le Luxembourg, qui accueille surtout des étrangers venant des autres pays de l'Union, arrive en tête avec plus de 30 %, l'Autriche, la Grèce, les Pays-Bas et l'Allemagne assez loin devant la France et surtout le Royaume-Uni.

Répartition selon la provenance. Sur la base des données d'Eurostat pour l'année 2000, les étrangers dans l'Union se répartissent approximativement comme suit en fonction de leur provenance :

Ressortissants des pays membres de l'UE, 6 millions ;

Ressortissants de pays candidats à l'UE, 3,5 millions, dont 2,7 millions de Turcs (la nationalité étrangère de loin la plus nombreuse dans l'Union, vivant pour les 3/4 en Allemagne), 450 000 Polonais, 160 000 Roumains ;

Ressortissants de l'ex-Yougoslavie, 1,9 million (près des 2/3 vivent en Allemagne, 18 % en Autriche) ;

Ressortissants d'autres pays européens, 500 000, les plus nombreux étant les Russes (établis surtout en Allemagne) et les Albanais (établis surtout en Grèce) ;

Ressortissants des pays d'Afrique



Shiphool, aéroport d'Amsterdam (Pays-Bas). Les salles d'attente de la zone réservée aux demandeurs d'asile.

du Nord, 2,3 millions, dont 1,2 million de Marocains, 700 000 Algériens, 300 000 Tunisiens. 90 % des Algériens et 70 % des Tunisiens résident en France ; les Marocains

en France (23 %), en Allemagne (15 %) et au Portugal (9 %) ;

Ressortissants d'Asie, 2,2 millions, dont 25 000 Indiens, 185 000 Pakistanais (les uns et les autres

### La confusion des statistiques

Les statisticiens sont toujours très prudents lorsqu'ils dressent des tableaux des mouvements migratoires. Les données sont en effet plus ou moins abondantes, ou plus ou moins fiables, d'un pays à l'autre. Une majorité de pays de l'Union (l'Allemagne, l'Italie, les pays nordiques notamment) disposent d'un registre de population où sont enregistrés naissances, décès, changements de lieu de résidence, etc. D'autres pays, dont la France et le Royaume-Uni, ne disposent pas d'un tel instrument de suivi et établissent leurs statistiques à partir de plusieurs sources : fichiers des permis de séjour et de travail, recensements, dossiers des demandeurs d'asile, etc. Les systèmes nationaux de recueil des données sont aussi liés à l'histoire propre de chaque pays, à ses lois sur l'acquisition de la nationalité, etc., et ne retiennent pas toujours les mêmes définitions d'un Etat à l'autre.

Certaines données sont en outre mal connues dans tous les pays européens. C'est le cas notamment des migrations intra-européennes, qui constituent une part importante des flux : l'ouverture d'un espace de libre circulation a fait disparaître une partie des données administratives. C'est le cas plus encore, par définition, de l'immigration clandestine, en dépit de diverses tentatives d'évaluation, que certains statisticiens contestent vivement.

sont répartis dans un plus grand nombre de pays ;

Ressortissants d'autres pays d'Afrique, 1 million, principalement concentrés au Royaume-Uni (27 %),

surtout concentrés au Royaume-Uni), 170 000 Chinois ;

Ressortissants d'autres pays, moins de 1 million, dont 400 000 Latino-Américains (résidant pour

un quart d'entre eux en Espagne), 420 000 Nord-Américains et 100 000 ressortissants de pays d'Océanie.

### ► Les tendances

L'ampleur des flux. De 1989 à 1993, l'immigration nette dans l'Union européenne a atteint un chiffre annuel compris entre 1 million et 1,5 million. A partir du milieu des années 1990, l'immigration nette s'est stabilisée ou a décliné dans tous les pays d'Europe, sous l'effet des politiques d'entrée plus restrictives. Le mouvement s'est de nouveau inversé ces dernières années : on estime à environ 700 000 personnes le flux positif net d'entrées dans l'Union européenne en 1999 et en 2000, par rapport à 500 000 en 1997.

L'orientation des flux. De 1985 à 1994, l'immigration vers l'Allemagne a été de loin la principale composante de la migration européenne, et de loin supérieure aux flux de migrations net vers n'importe quel autre Etat membre de l'Union. Pendant cette période, quelques Etats membres (l'Irlande et le Portugal) ont connu un solde migratoire négatif, qui a progressivement diminué.

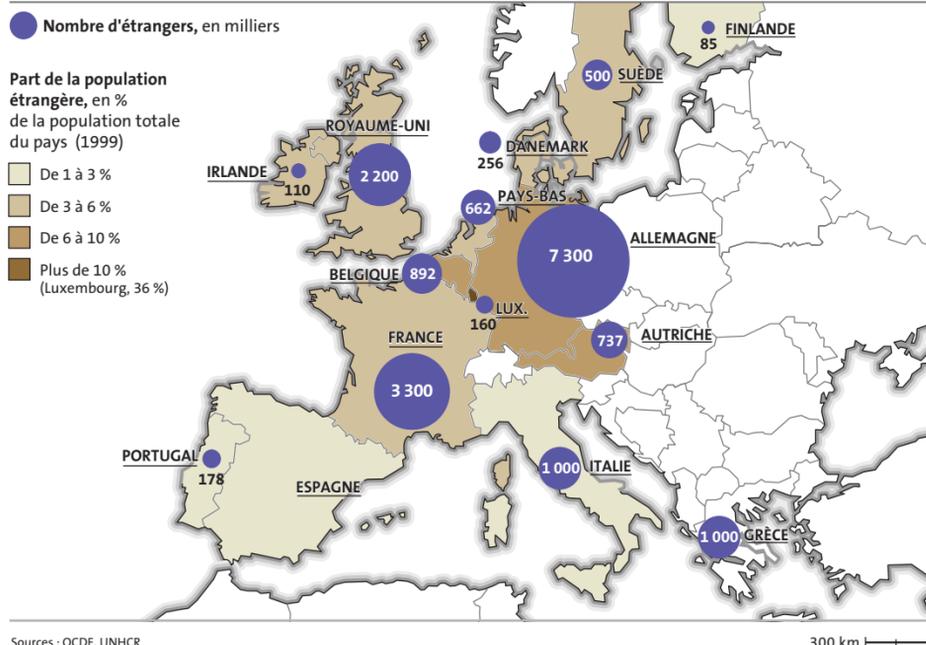
Dans la seconde moitié des années 1990, le solde migratoire a été positif dans tous les Etats membres. La part de l'Allemagne par rapport au total de l'UE a reculé. Le solde migratoire a fortement progressé au Royaume-Uni, ainsi qu'en Italie qui, comme d'autres pays d'Europe du Sud, était traditionnellement une terre d'émigration et qui est devenue récemment pays d'immigration.

L'origine des flux. L'ampleur des entrées et l'origine des entrants varient en fonction des événements politiques et de la situation économique de différentes régions du monde. A partir du milieu des années 1980, l'UE a enregistré des arrivées importantes en provenance d'Europe de l'Est. La guerre dans les pays de l'ex-Yougoslavie, la situation en Albanie, ont ensuite poussé vers l'Union des groupes très nombreux. La situation dans certains pays du tiers-monde où l'absence de démocratie s'ajoute aux difficultés économiques est en outre à l'origine de l'augmentation du nombre des demandeurs d'asile à la fin des années 1970 et de la crise du système mis en place par la convention sur les réfugiés en 1951, c'est-à-dire à l'époque de la guerre froide, où il n'était destiné qu'à des dissidents ou des persécutés politiques. Les facteurs économiques et politiques n'expliquent pas seuls les mouvements migratoires : il faut que s'y ajoute l'existence de réseaux organisés de passeurs qui les exploitent.

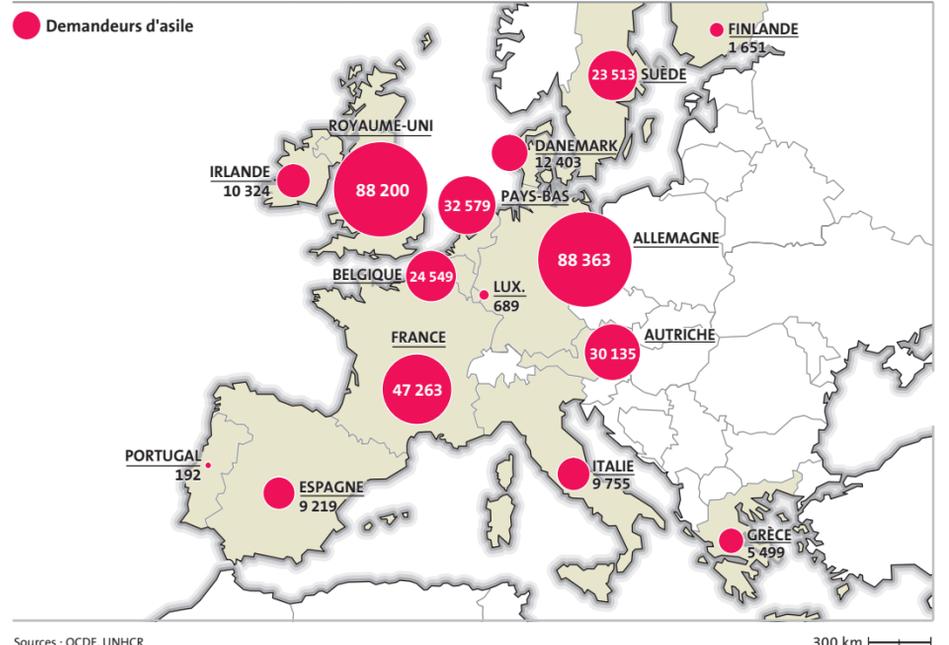
L'évolution des motifs d'admission. Les pays où le nombre d'étrangers est le plus important sont ceux qui ont fait appel à la main-d'œuvre étrangère dans les années 1950 et jusqu'au début des années 1970. Depuis, ils ont eu tendance à se fermer aux travailleurs étrangers, hormis dans certains secteurs de l'économie recourant soit à une main-d'œuvre très qualifiée, soit à une main-d'œuvre saisonnière. Le regroupement familial est devenu dans ces pays le motif d'immigration le plus important, cela malgré l'intensification du flux des demandeurs d'asile.

Ce dernier a recommencé à croître à partir de 1997 sous l'effet de la multiplication des conflits, mais aussi des restrictions à l'entrée à des fins d'emploi dans l'Union. Entre 1999 et 2000, les demandes d'asile ont connu des évolutions très disparates selon les pays de l'Union. Le Royaume-Uni a enregistré 97 000 demandes en 2000, soit près de 20 000 de plus que l'Allemagne ; viennent ensuite les Pays-Bas et la Belgique, avec respectivement 43 900 et 42 700 demandes enregistrées en 2000, puis la France (38 600).

### 19 MILLIONS D'ÉTRANGERS DANS LES PAYS DE L'UNION



### Allemagne et Royaume-Uni, principales destinations des demandeurs d'asile en 2001



# LE GRAND DOSSIER L'IMMIGRATION EN EUROPE

## et délicate à chiffrer

### La nébuleuse des clandestins

Certaines organisations contrôlent un véritable trafic de main-d'œuvre

LES informations sur la migration clandestine sont, par nature, très imprécises. La première difficulté est celle de la définition de l'immigration clandestine. Le Bureau international du travail (BIT) définit les migrations clandestines ou illégales comme celles où les migrants se trouvent « au cours de leur voyage, à leur arrivée ou durant leur séjour ou de leur emploi, dans des conditions contrevenant aux accords internationaux ou à la législation nationale ». « L'immigration illégale est la manifestation d'un déséquilibre entre une offre limitée de candidats à l'émigration et l'acceptation limitée de nouvelles entrées par les pays récepteurs »,

« L'entrée illégale est la seule option qui s'offre aux candidats à la migration, exception faite du regroupement familial et des demandes d'asile »

souligne l'OCDE dans un rapport publié en 2000 et intitulé « Combattre l'emploi illégal d'étrangers ». Dans une situation où les possibilités d'entrée et de séjour sont limitées, comme en Europe actuellement, « l'entrée illégale est la seule option qui s'offre aux candidats à la migration, exception faite du regroupement familial et des demandes d'asile », précise le rapport.

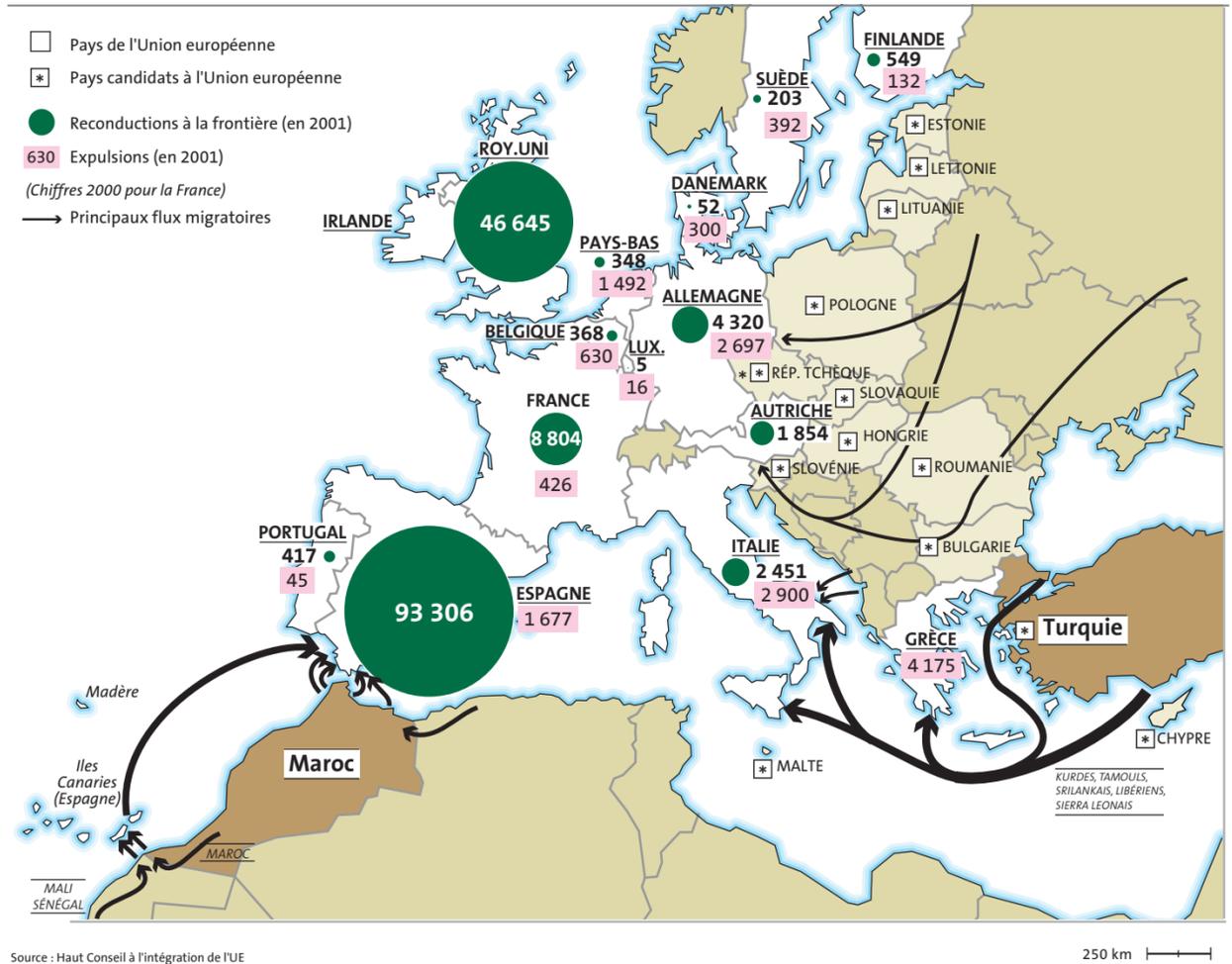
La clandestinité ne se réduit pas

à la personne du migrant clandestin. L'OCDE parle d'une « chaîne de clandestinité » qui met en jeu une série d'acteurs : le migrant, l'intermédiaire qui facilite le passage, voire le placement, et l'entreprise où il travaille. Les circuits de l'immigration clandestine deviennent complexes, allant de la mise en contact direct du clandestin à l'entrepreneur à des organisations aux multiples ramifications, qui contrôlent un véritable trafic de main-d'œuvre. On arrive alors à un paradoxe relevé par Jean-Philippe Chauzy, de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) : « La mise en place de contrôles plus stricts aux frontières profite aux organisations criminelles, qui s'organisent davantage et deviennent plus performantes dans l'acheminement des clandestins dans les pays-cibles. » Selon M. Chauzy, la manne financière de ce trafic représente entre 600 000 et 2 milliards de dollars par an.

Autre difficulté : l'estimation précise de l'immigration clandestine. L'OIM avance le chiffre de quelque 3 millions de migrants clandestins séjournant actuellement dans l'Union européenne, contre un peu moins de 2 millions en 1991. En France, leur nombre serait évalué à 500 000 personnes. Pour obtenir de tels chiffres, l'organisation intergouvernementale utilise deux indicateurs : les interpellations aux frontières et les régularisations accordées par les gouvernements. L'OCDE, quant à elle, n'établit pas d'estimations globales. « Pour cela, il faudrait disposer de beaucoup plus de chiffres et de méthodes d'estimations de la clandestinité », souligne un statisticien de l'OCDE. Par exemple, les clandestins, qui sont plusieurs fois refoulés aux frontières, ne sont pas pris en compte. Les chiffres de l'immigration illégale sont toujours surevalués. »

Au mieux, les spécialistes des

#### LES PORTES D'ENTRÉE DE L'IMMIGRATION ILLÉGALE



Source : Haut Conseil à l'intégration de l'UE

250 km

questions d'immigration clandestines disposent d'observations partielles qui nécessitent des informations complémentaires, elles-mêmes souvent estimées, pour prétendre à une couverture satisfaisante du phénomène.

Au total, l'OCDE classe les clandestins en six catégories : les migrants entrés légalement dans le pays, qui possèdent ou non une autorisation de séjour, mais exerçant une activité illégale ; les migrants entrés légalement, résidant illégalement mais inactifs ; les migrants entrés illégalement, sans titre de séjour et exerçant ou non une activité illégale ; les migrants

entrés clandestinement, qui ont acquis un titre de séjour et qui exercent une activité illégale.

« La question n'est pas tant le nombre de migrants clandestins, précise le rapport de l'OCDE. Ce qui importe, ce sont les caractéristiques et les mécanismes de reproduction de la clandestinité, qui donnent sa véritable signification à l'effectif estimé. (...) L'immigration clandestine n'est pas un événement exceptionnel et non renouvelable. Elle est un phénomène inéluctable qui est amené à prendre de l'extension dans le contexte de la mondialisation, de la transition économique et des conflits interethniques. »

#### Quelques mots-clés

● **Les étrangers** : est considéré comme étranger tout individu qui a une autre nationalité que celle du pays où il réside. Tous les étrangers ne sont pas des immigrés : on peut être par exemple un Italien né en France ayant gardé la nationalité italienne de ses parents. Dans les statistiques sur les flux migratoires, les « entrées d'étrangers » correspondent à la fois aux arrivées d'étrangers sur un territoire national et non régularisés de personnes qui s'y trouvaient déjà, mais en situation irrégulière et qui donc n'étaient pas comptabilisées.

● **Les immigrés** : un immigré, du point de vue de la France par exemple, est une personne née étrangère à l'étranger et ayant migré en France. Dans des pays de migrations de peuplement comme l'Australie, le Canada, les Etats-Unis, la Nouvelle-Zélande, les migrants sont identifiés comme des personnes « nées à l'étranger », indépendamment de tout critère de nationalité. Après son arrivée en France, un immigré peut devenir français par acquisition ou garder sa nationalité.

● **Naturalisations** : les étrangers peuvent demander leur naturalisation après cinq années de résidence en France. L'instruction dure en moyenne trois mois. L'acquisition de la nationalité peut également s'obtenir suite à un mariage avec un Français. Enfin, depuis l'adoption de la loi Guigou, en 1998, les enfants nés en France de parents étrangers deviennent français à leur majorité, sauf s'ils ne le souhaitent pas. Leurs parents ont, eux, de nouveau le droit d'obtenir la nationalité pour leur enfant à partir de treize ans. En 2000, plus de 150 000 personnes ont ainsi acquis la nationalité française.

● **Les demandeurs d'asile** : les

demandeurs d'asile sont des étrangers arrivés, régulièrement ou non, sur le sol européen, et qui demandent la protection d'un Etat. Leur statut est régi par la convention de Genève de 1951, qui définit le réfugié comme « une personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays (...) ».

Les demandeurs d'asile sont en situation régulière pendant toute la durée de l'examen de leur dossier. Du point de vue statistique, les méthodes de comptabilisation de cette catégorie sont différentes selon les pays d'Europe : certains comptent les dossiers de demande déposés, même s'ils concernent plusieurs personnes membres d'une même famille, d'autres comptent les personnes concernées. On recense les entrées de demandeurs d'asile, les acceptations et les rejets des demandes. Les sorties de demandeurs d'asile, en revanche, ne sont pas recensées. Les reconduites à la frontière sont les seules sorties d'étrangers recensées, en France du moins.

● **Les clandestins** : ce sont les personnes qui ne disposent pas de titre de séjour valide dans le pays concerné. Elles ont pu cependant y entrer légalement, par exemple avec un visa de touriste, ou comme demandeur d'asile, ou à l'occasion d'une procédure de regroupement familial qui a échoué, ce qui relativise la question du contrôle aux frontières.

## Les étrangers en France

Pour 2000, un rapport du ministère de l'emploi et de la solidarité fait état de 119 000 nouveaux immigrants permanents

#### ► Les entrées d'étrangers

L'immigration à caractère permanent (personnes ayant reçu un premier titre de séjour d'une durée de plus d'un an) : elle a représenté, en l'an 2000, 119 000 personnes, contre 108 000 en 1999 et 139 500 en 1998. Ces chiffres incluent les arrivées depuis l'extérieur du territoire national légalement recensées, ainsi que les régularisations d'étrangers déjà présents en France mais qui n'avaient jamais été comptés, et les demandeurs d'asile qui ont obtenu le statut de réfugié.

Le chiffre élevé de 1998 (+ 30 % par rapport à l'année précédente) correspond à la prise en compte des régularisations de personnes en situation irrégulière décidées en 1997. Ce pic est suivi d'une décroissance en 1999 et d'un mouvement de reprise essentiellement dû à l'octroi de titres de séjour « vie privée et familiale ».

Ces 119 000 nouveaux immigrants permanents en France recensés en 2000 sont pour 26 000 des ressortissants de l'Espace économique européen (Union européenne, plus Lichtenstein, Norvège, Islande) et pour 93 000 des ressortissants de pays tiers.

Parmi les ressortissants de pays tiers, 59 % sont originaires de pays d'Afrique, 20 % d'Asie, les 20 % restants venant d'Amérique et de l'Europe non communautaire, y compris les Etats de la CEI.

Ces entrées ou régularisations ont pour une grosse majorité (près de 59 000 personnes) un motif familial. Le rapport de la direction de la population et des migrations souligne que « les membres de familles de Français sont aujourd'hui plus nombreux que les bénéficiaires du regroupement familial (respectivement 36 000 et 21 000) et la prise en compte des liens personnels et familiaux tissés en France

Parmi les ressortissants de pays tiers, 59 % sont originaires de pays d'Afrique, 20 % d'Asie, les 20 % restants venant d'Amérique et de l'Europe non communautaire

génère un flux d'importance comparable à la reconnaissance du statut de réfugié ou à l'exercice d'une activité salariée (entre 5 000 et 6 000 entrées pour chacun de ces motifs) ».

L'immigration temporaire (personnes ayant reçu un premier titre de séjour d'une durée comprise entre trois mois et un an)

Il s'agit des détenteurs d'une autorisation provisoire de travail

(7 500), des étudiants (36 140) et stagiaires (875), ainsi que des demandeurs d'asile (38 747).

A propos des demandeurs d'asile, parmi les 30 000 décisions prises en 2000 par l'OFPPA, 25 000 ont été négatives, soit un taux de rejet d'environ 83 %.

L'immigration saisonnière (personnes titulaires d'un contrat de travail d'une durée de moins de six

mois, qui vaut titre de séjour). Elle reste stable autour de 8 000 personnes, à 90 % des Marocains et des Polonais.

#### ► Les acquisitions de la nationalité française

Environ 150 000 étrangers ont acquis la nationalité française en 2000, en vertu d'une démarche volontaire ou de plein droit, selon les procédures définies par la loi du 16 mars 1998.

#### ► Les départs d'étrangers

Il n'y a pas en France, en l'absence d'un registre de la population, de statistiques complètes sur les départs d'étrangers, note le rapport de la direction de la population et des migrations. Seuls sont connus les départs contraints et les départs assistés, pas les départs spontanés.

Les mesures d'éloignement du territoire (interdiction du territoire et décisions administratives de reconduite), au nombre de 42 500 en l'an 2000, ont retrouvé leur niveau de 1995. 8 800 ont été exécutées, ce qui marque une progression de 18 % en un an dans le taux d'exécution. 10 500 décisions de « réadmission » (renvoi dans le pays de départ ou de transit) ont été prononcées en 2000, le taux d'exécution étant très élevé (97 %).

Les départs assistés n'ont concerné que 700 personnes.

★ Source : ministère de l'emploi et de la solidarité, rapport Lebon.

Grande-Bretagne, Suède, Danemark, France, à chacun sa politique et ses contradictions pour accueillir les immigrés

# Des politiques contrastées, La double approche britannique

Sévérité accrue pour les hôtes indésirables, intégration des nouveaux arrivants

La Grande-Bretagne est un pays d'accueil très « désiré ». C'est un privilège auquel ses dirigeants renonceraient volontiers, à en juger par la fermeté de leur discours envers les demandeurs d'asile et par le durcissement de leur politique d'immigration. Une nouvelle législation est en cours d'examen au Parlement. Tony Blair, qui a en main ce dossier sensible, multiplie les initiatives pour prévenir les surenchères des conservateurs. Il a rallié son homologue espagnol, José Maria Aznar, à l'idée de placer l'asile et l'immigration au cœur du prochain sommet européen de Séville.

Aux côtés de Tony Blair, un homme incarne ce raidissement : le très

populaire ministre de l'intérieur David Blunkett. C'est lui qui mène cette nouvelle « bataille d'Angleterre » que la presse de gauche brocarde et que les associations de défense des droits de l'homme jugent inutilement répressive. Critiquée pour son laxisme après le 11 septembre, notamment envers les islamistes, la Grande-Bretagne s'est résolue à endiguer le flux des immigrants illégaux, tout en réaffirmant sa fidélité au multiculturalisme dont elle est fière. D'où une double approche : une sévérité accrue envers les hôtes non désirés, un encouragement à l'intégration des nouveaux arrivants.

En décembre, le gouvernement a annoncé l'instauration d'un examen linguistique pour les candidats

à la nationalité : ceux-ci devront répondre à quelques questions écrites et orales en anglais. Les immigrants défaillants se verront proposer une formation. Un « test de citoyenneté » sera imposé à tous. Il inclura un serment d'allégeance à la reine. En favorisant l'intégration des nouveaux venus, il s'agit aussi de les inciter à abandonner certaines de leurs coutumes ancestrales : l'excision des femmes, les mariages forcés ou la polygamie.

Le Royaume-Uni attire les demandeurs d'asile pour plusieurs raisons. L'anglais est la seule langue dont ils ont au moins quelques notions. Ils sont sûrs de trouver en Grande-Bretagne un soutien auprès de leur communauté d'origine. L'inexistence de tout document

d'identité facilite leur présence illégale. Surtout, ils ont le droit de travailler au bout de six mois, en attendant qu'on ait statué sur leur demande. Ce qui leur est interdit en Italie, en France et en Allemagne, pendant au moins un an. La moitié des immigrants viennent de cinq pays, dans l'ordre, l'Irak, l'Afghanistan, le Zimbabwe, la Somalie, et le Sri Lanka. L'oppres-

un tiers de l'objectif gouvernemental. Tous les autres – en gros 60 % – sont devenus « invisibles ». Le nombre de demandeurs d'asile continue de croître : + 8 % pendant le premier trimestre 2002. Pour un meilleur contrôle, le gouvernement a instauré une carte spéciale qui leur ouvre un certain nombre de droits.

David Blunkett s'attelle surtout à

Un « test de citoyenneté » sera imposé à tous. Il inclura un serment d'allégeance à la reine

sion règne dans certains de ces pays. Mais ceux qui les fuient sont, pour la plupart, des « immigrants économiques », en quête d'une vie meilleure.

Chaque jour, en moyenne, 137 immigrants de fraîche date se fondent dans la nature. Le pays abrite environ un million d'immigrants en situation irrégulière. La majorité d'entre eux s'installeront définitivement en Grande-Bretagne. Ils travaillent au noir, sont aidés par des proches et possèdent de fausses identités. L'essentiel, pour eux, est de gagner du temps. S'ils se marient, ou s'ils ont un enfant, ils seront autorisés à rester. Ils prennent soin de ne pas se faire remarquer de la police. Certains courent seulement le risque d'être contrôlés par les services d'immigration si leur employeur a la réputation de pratiquer le travail au noir.

En 2001, les autorités ont reçu 71 700 demandeurs d'asile. 9 % d'entre eux seulement ont reçu le statut de réfugié, et 17 % l'autorisation de demeurer en Grande-Bretagne « pour des raisons humanitaires » ; 9 285 ont été expulsés, soit

*Sangatte (Pas-de-Calais). Depuis son ouverture, en 1999, le centre de la Croix-Rouge a vu passer 55 000 réfugiés. Aujourd'hui, 1 300 personnes y attendent un départ vers l'Angleterre.*

accélérer l'ensemble de la procédure, qui dure désormais dix mois en moyenne – contre vingt mois auparavant – 70 % des procédures étant mises en route en deux mois. Cela allégera aussi les coûts du système. Le ministre vient de proposer deux nouveaux amendements au projet de loi : les demandeurs d'asile qui essuient un refus ne pourront plus faire appel de la décision, comme aujourd'hui, sur le sol britannique ; ils seront expulsés soit vers leur pays d'origine, soit vers un « pays sûr » traversé pendant leur voyage.

Ces mesures sont pratiquement inapplicables, faute d'accord bilatéral entre le Royaume-Uni et le pays de rapatriement du demandeur d'asile. Un tel accord existait par exemple entre Londres et Paris. Il a été annulé par la Convention de Dublin, qui n'a jamais bien fonctionné. En outre, de telles pratiques violeraient la Convention de Genève, que la justice britannique interprète de manière très favorable aux réfugiés. Au demeurant, la plupart des demandeurs d'asile affirment avoir « oublié » par où ils sont passés. Londres a aussi agité l'idée de déployer des navires de guerre pour intercepter les bateaux des passeurs. Mais cette militarisation de la politique d'immigration, par son caractère extrême, serait surtout un aveu d'impuissance.

Jean-Pierre Langellier



PAUL BLACKMORE/RAPHO

## Aux Etats-Unis, un outil économique et social

Au cours de la dernière décennie, les Etats-Unis ont enregistré la plus forte vague d'immigration de leur histoire : les derniers chiffres du recensement 2000 révèlent que sur une population totale de 281,4 millions d'Américains, 31,1 millions sont nés à l'étranger ou ont des parents nés à l'étranger, soit 11,3 millions de plus qu'en 1990 – une augmentation de 57 %.

Cette augmentation dépasse, par son ampleur, les précédentes grandes vagues d'immigration absorbées par les Etats-Unis, et notamment celle de la décennie 1900-1910, au cours de laquelle la population née à l'étranger avait crû de 31 %. L'immigration a aussi changé de nature : alors qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle était essentiellement d'origine européenne, ces dernières années, ce sont les Asiatiques et les Latino-Américains qui ont été les nouveaux arrivants.

Aucun pays au monde n'a encore fait face à un tel rythme d'immigration. Pour l'heure, malgré les bouleversements liés aux attentats du 11 septembre, les partisans de restrictions à l'immigration restent discrets ; ils font valoir que l'intégration des immigrés venus d'Amérique latine coûte cher aux services sociaux, mais leurs arguments se sont heurtés à ceux des partisans de l'ouverture, pour lesquels, au contraire, l'afflux d'une main-d'œuvre bon marché a contribué à alimenter la croissance économique des années 1990.

Pays d'immigrés par excellence,

les Etats-Unis ont, pour une bonne partie du XX<sup>e</sup> siècle, utilisé l'immigration comme un outil économique et social pour accroître la productivité ou renforcer l'intégration ethnique.

L'immigration a été relativement libre jusqu'à ce que, à la fin des années 1920, le Congrès introduise des restrictions à l'immigration autre que d'origine ouest-européenne. L'avènement d'un président d'origine irlandaise, John F. Kennedy, auteur d'un livre intitulé *A Nation of Immigrants*, puis le ferment des années 1960 ont entraîné une considérable libéralisation de cette attitude, qui a trouvé son expression législative en 1965 : pour la première fois, la loi américaine rejetait le système des quotas d'immigration par origine nationale, donnant un élan décisif à l'immigration latino-américaine et asiatique.

Les années 1980 ont poursuivi ce mouvement ; une loi de 1986 a ainsi légalisé le statut de 2,7 millions d'immigrés clandestins, pour la plupart originaires du Mexique. Le plafond de l'immigration légale a été relevé de 40 % en 1990 et l'immigration économique (admission d'étrangers pourvus d'un emploi) multipliée par trois. En 1996, les services américains de l'immigration ont autorisé l'immigration de 911 000 personnes, dont 595 000 au titre de la réunion des familles, 118 000 pour leurs qualifications professionnelles et 198 000 pour raisons humanitaires et de diversité ethnique.

Sylvie Kauffmann

## En France, une quête d'équilibre

Le cessez-le-feu n'aura duré que quatre ans. Avec le vote, le 11 mai 1998, de la loi Chevènement sur l'immigration, Lionel Jospin avait souhaité apaiser le débat sur l'immigration en France. « Il faut sortir l'immigration du débat politique », avait prévenu Jean-Pierre Chevènement. L'omniprésence de la question de l'insécurité pendant la campagne et la nouvelle percée du vote Front national lors de l'élection présidentielle ont braqué à nouveau les projecteurs sur ce dossier brûlant. Sans que la droite ait encore clairement affiché ses intentions.

En arrivant au ministère de l'intérieur en juin 1997, Jean-Pierre Chevènement s'était fixé pour objectif de parvenir à une politique d'immigration « ferme et digne ». Il imaginait alors une stratégie en deux temps : une opération de régularisation censée remettre les compteurs à zéro ; la mise en œuvre d'une loi nouvelle pour éviter la « fabrication » de nouveaux sans-papiers. La première phase est lancée en juin 1997 par une circulaire du ministère de l'intérieur. L'opération de régularisation – la première de cette ampleur depuis 1982 – va connaître un succès dépassant tous les pronostics : 143 000 demandes seront déposées en quelques mois. 70 000 étrangers obtiendront des papiers. Mais il y en aura autant, qui, déboutés, resteront dans l'ombre.

Le gouvernement fait ensuite voter, en mai 1998, une nouvelle loi sur l'entrée et le séjour. En cinq ans, cette loi avait déjà été modifiée à trois reprises, renforçant à chaque fois les mesures répressives. Pour M. Chevènement, il n'est plus question de bloquer l'immigration, mais d'organiser un flux limité et régulier nécessaire à l'économie. La nouvelle loi maintient la loi Pasqua, tant décriée par la gauche, tout en l'assouplissant. Ainsi les conditions de regroupement familial sont facilitées et les étrangers ayant des liens personnels et familiaux en France peuvent prétendre à un titre de séjour. La loi régularise également la situation des étrangers pouvant prouver leur présence depuis plus de dix ans sur le territoire. Elle supprime enfin le délai d'un an pour obtenir une carte de séjour pour les conjoints de Français.

Parallèlement, le ministère de la justice réforme le code de la nationalité en revenant à la législation antérieure à celle de la loi Pasqua. Elisabeth Guigou supprime ainsi une des dispositions les plus controversées introduites par la droite, la « manifestation de volonté ». Dorénavant, les enfants nés en France de parents étrangers deviennent français à leur majorité, sauf s'ils ne le souhaitent pas. Leurs parents retrouvent le droit d'obtenir la nationalité pour leur enfant à partir de treize ans. Dès la première année d'application, plus de 16 300 jeunes ont bénéficié de

l'acquisition de plein droit de la nationalité.

Après un relatif bon déroulement des procédures la première année de l'application, le dispositif se grippe : la suspicion à l'égard des étrangers a repris dans les préfectures, et le ministère ne parvient pas à obtenir une application uniforme de la loi. Le mouvement des sans-papiers tente de relancer la mobilisation, mais, divisé, il n'y parvient guère. La gauche et les syndicats se sont lassés ; la revendication des sans-papiers n'est plus portée que par les Verts et l'extrême gauche.

Les polémiques sur l'immigration se sont tues. Mais, dès le début de l'année 2000, le sujet revient régulièrement sur le devant de la scène. C'est sur le dossier du droit d'asile que le débat est relancé. Les associations ne cessent en effet de dénoncer les conditions d'accueil des étrangers non admis dans les zones d'attente de Roissy. Confrontés à un afflux croissant des demandeurs d'asile, les centres d'hébergement sont débordés et les étrangers à la rue sans cesse plus nombreux. Enfin, le centre de Sangatte, où 1 500 clandestins attendent un hypothétique passage en Angleterre, est devenu en quelques mois le point de fixation de la crispation du gouvernement britannique à l'égard des autorités françaises. Les socialistes laissent derrière eux une situation tendue.

Jacques Chirac s'est bien gardé

d'aborder le sujet lors de la campagne électorale. Son programme ne disait mot tant sur les sans-papiers, que sur la réforme du droit d'asile, l'ouverture à la main-d'œuvre étrangère ou l'harmonisation des législations européennes. Tout juste s'est-il déclaré opposé à l'abrogation de la double peine et contre l'octroi du droit de vote aux résidents étrangers. Nicolas Sarkozy, le nouveau ministre de l'intérieur, s'est montré tout aussi prudent depuis sa nomination. Après une visite éclair au centre d'hébergement d'urgence de Sangatte le 23 mai, le ministre s'est prononcé pour sa fermeture, précisant que cette décision demeurait un « objectif et non pas un préalable ». Comme pour mieux souligner l'impossibilité d'une telle mesure dans l'immédiat.

Lors du sommet de Rome, les 29 et 30 mai, M. Sarkozy n'a pas davantage levé le voile sur ses intentions réformatrices de la politique européenne d'asile. Tout juste a-t-il déclaré que l'Union avait besoin d'une politique « intelligente et cohérente ». « Je n'ai jamais dit que j'étais favorable à une immigration zéro mais, entre la situation actuelle, inacceptable, et l'immigration régulée, il y a de la marge », a-t-il précisé. Une marge qui laisse la porte ouverte tant à une politique plus répressive qu'à la continuation de la logique « équilibrée » de son prédécesseur.

Sylvia Zappi

# entre accueil et contrôle



PHOTOS AD VAN DENBERG/AGENCE



Ci-dessus, ouvriers agricoles albanais en Grèce. Ci-contre, des clandestins africains attendent un éventuel employeur à El Ejido, en Espagne.

## La Suède, terre d'asile pour couples mixtes venant du Danemark

S EUL dans sa petite chambre de Copenhague, Gerd Larsen attend de revoir sa femme. Li Yen Ming est toujours en Chine, les valises prêtes pour un départ qui ne vient pas. Mariés à la mairie de Shanghai le 21 janvier 2002, ils espèrent obtenir des autorités consulaires danoises le sacro-saint visa pour qu'elle puisse venir le rejoindre. Les demandes répétées afin d'obtenir un visa permanent ne donnant pas de résultats, ils ont opté, depuis quinze jours, pour un simple visa de tourisme. « Dès qu'elle l'aura, je signerai le bail de notre nouvel appartement, situé à Malmö, en Suède », explique, la voix lasse, le jeune homme âgé de 29 ans. En Suède ? « Un choix irréversible. Le nouveau gouvernement danois nous prive chaque jour un peu plus de nos droits. De là-bas, je continuerai à venir travailler à Copenhague, en prenant chaque jour le train qui passe par le pont reliant les deux pays. » Et après ? « Il se peut que, dans deux ans, je demande la nationalité suédoise pour revenir m'installer au Danemark. Mais cette fois, avec ma femme, comme les lois européennes nous le permettent ! »

Une quarantaine de couples, selon l'association danoise Couples

sans frontières, seraient sur le point de quitter le Danemark pour la Suède voisine. Autant de pieds de nez à la nouvelle loi restrictive en matière d'immigration, votée le 31 mai au Parlement danois, par les députés des partis du gouvernement libéral-conservateur et du Parti du peuple danois (DF, nationaliste populiste). Encore limitée, cette migration, qui se prépare au sein même de l'Europe, donne une image inquiétante sur les dysfonctionnements en matière de politiques communautaires d'immigration.

Les nouvelles mesures danoises, qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet, prévoient de n'accorder le regroupement familial qu'aux personnes ayant déposé une somme de 7 000 euros sur un compte bancaire. Elles devront également être capables de subvenir aux besoins financiers du nouveau venu, c'est-à-dire disposer d'environ 35 000 euros par an et disposer d'un logement suffisant. A cet arsenal, la loi fixe à 24 ans, y compris pour les Danois, l'âge minimum du mariage avec un partenaire étranger souhaitant venir s'installer au royaume et prolonge le délai d'obtention d'un titre de séjour permanent de trois à sept

ans. Celui-ci ne sera obtenu qu'après un examen portant sur la pratique de la langue (niveau 3<sup>e</sup>), la culture et l'histoire du Danemark.

« Le gouvernement veut arrêter l'immigration », souligne Kamal Qureshi, député danois d'origine pakistanaise et membre du Parti socialiste du peuple. Si les personnes n'obtiennent pas de visa permanent maintenant, elles l'obtiendront encore moins avec la nouvelle loi. La Suède devient alors comme une sorte de pays d'asile ! D'un royaume à l'autre, les Danois vivant en Suède, disposant d'un logement et d'un travail, ont la possibilité de s'installer avec leur conjoint, quelle que soit sa nationalité. Après deux ans, ces mêmes Danois pourront demander la nationalité suédoise en raison d'une loi accordant ce privilège aux citoyens des quatre autres pays nordiques (Norvège, Danemark, Finlande et Islande). Ironie du sort, ils seront ensuite libres de s'installer au Danemark avec leur conjoint – toujours de nationalité étrangère – puisqu'ils seront considérés comme des citoyens européens et non plus Danois soumis aux lois nationales.

Nicolas Bourcier

## Au centre de transit de Forum réfugiés

LORSQUE les portes de semi-remorque se sont ouvertes, le chauffeur leur a simplement dit : « Voilà, vous êtes à Lyon, ça, c'est la gare... » C'était le 6 mai, la veille au soir, Jacques Chirac avait été réélu. David, 29 ans, son épouse, Hasmik, 26 ans, et leur fils, Sarkis, 5 ans, qui venaient de passer quatre jours au fond du camion, tapis derrière des cartons dans l'obscurité, étaient aussi éblouis qu'hébétés. A la cellule d'accueil en gare, on leur a indiqué l'adresse du centre de transit de Forum réfugiés, à Villeurbanne, mais, en répétant désespérément le seul mot qu'ils avaient retenu – « azule » (pour « asile ») –, ce couple d'Arméniens et son enfant en pleurs, perdu dans le métro, a mis plus de quatre heures pour y arriver.

Pour eux, la terrible aventure avait commencé le 2 avril en quittant Erevan, à bord d'un camion – et moyennant 1 500 dollars – afin de gagner Lviv, en Ukraine, où il leur avait fallu un mois pour trouver un autre « passeur » vers la France, leur terre promise. « Ici, nous avons été accueillis à bras ouverts, comme dans la maison de mes parents », raconte, très émue, Hasmik, heureuse de disposer de deux minuscules chambres dans le centre de transit où ils ont retrouvé un semblant de sérénité. « On nous donne de l'argent pour acheter à manger [l'équivalent d'un petit RMI], nous disposons d'un frigo, je peux cuisiner sur un des réchauds collectifs et il y a des douches à l'étage », précise-t-elle en exprimant sa « gratitude pour la France et tous les gens du centre ». Un conseiller juridique les a aidés à constituer leur dossier de demandeurs d'asile et elle sait que son mari pourra être opéré « gratuitement », le 6 septembre, à l'hôpital Edouard-Herriot.

David, qui paraît dix ans de plus que son âge, est invalide de guerre, comme l'attestent sa carte de combattant et sa médaille. Il a reçu deux balles dans la tête et perdu l'œil droit, en 1993, durant la guerre du Karabakh, et, son autre œil étant gravement infecté, il risquait de perdre la vue.

Parce que, comme l'explique Olivier Brachet, directeur général de Forum réfugiés, « depuis trois ans les exilés d'Europe centrale sont aussi nombreux que ceux d'Afrique et du Maghreb. Ils suivent le "toboggan" qui, depuis la Mongolie, passe par le sud Caucase, Istanbul et Sarajevo », l'historien de David et Hasmik en est exemplaire. Elle n'en est pas moins compliquée. Membre du Parti des défenseurs de la patrie, David, en tant que blessé de guerre, avait ob-

tenu la gestion d'un petit commerce de viennoiseries qui faisait vivre plusieurs familles. Et puis, en octobre 1999, il y a eu l'attaque du Parlement arménien au cours duquel neuf personnes, dont le premier ministre, ont été assassinées, le parti a changé de chef, et, pour David, la « persécution » a alors commencé. Accusé d'avoir participé à des manifestations, il a perdu son commerce, et on lui a ordonné d'aller occuper une maison « prise de guerre » dans les territoires officiellement conquis sur les Azéris (il dit « les Turcs »). Comme il a refusé, son épouse a été licenciée de son poste d'infirmière à l'hôpital d'Erevan, et les expéditions punitives contre les siens ont succédé aux menaces. « La vie n'était plus tenable, nous devions fuir, à tout prix. »

Deux étages en dessous, à côté de son fils de trois ans et de sa fille de cinq ans qui dorment paisiblement, Joseph, 32 ans, originaire du Rwanda. Elle a quitté son pays le 1<sup>er</sup> janvier avec un visa pour l'Allemagne et un billet d'avion mais en laissant à sa belle-famille ses deux autres enfants, de 7 et 9 ans. Pour cette Tutsie, la fuite est l'ultime conséquence de l'effroyable conflit interethnique. Bien avant le génocide de 1994, son père, instituteur, avait été assassiné, en 1987, par des Hutus, « jaloux de sa relative prospérité ». N'ayant pu poursuivre ses études, elle était institutrice lorsqu'en 1992 elle épousa un Hutu (de mère tutsie), diplômé en économie et employé par une ONG, avec lequel elle s'installa à Kigali. « Lorsque la guerre civile éclata, il me protégea. Nous nous sommes retrouvés dans un camp de réfugiés, près de la frontière du Zaïre, où nous avons été sauvés par les militaires français. »

Cependant, la mère de Joseph, ses cinq frères et sœurs et tous ses parents ont été massacrés. La prise du pouvoir par les Tutsis n'a rien réglé, on lui reprochait d'être mariée à un Hutu et lorsque, en 2000, son mari partit faire un stage en Allemagne, la situation devint pour elle insupportable. Son mari ayant quitté Francfort pour chercher du travail au Sénégal, elle a gagné Lyon par le train et avant d'obtenir un logement au centre de transit, elle a été hébergée dans des petits hôtels, payés par Forum réfugiés. « Ce qui m'importe, ce sont mes enfants ; je ne veux pas qu'ils subissent ce que j'ai subi », lâche la jeune femme qui se voyait « foutue » et ne conçoit pas son avenir ailleurs qu'en France.

Robert Belleret (à Villeurbanne)

## A la frontière roumano-moldave

Depuis février 2000, la Roumanie s'est engagée à sécuriser sa frontière orientale

VAS-Y, c'est prêt ! », s'exclame le mécanicien des voies ferrées roumano-moldaves. Un cric gigantesque se met en marche et le train est hissé à 3 mètres au-dessus du ballast. Il fait froid ce matin de printemps, et il y a deux heures d'attente. A la frontière roumano-moldave, on change non seulement de gare et de pays, mais aussi de rails, car leur écartement en Moldavie, ancienne République soviétique, n'est pas le même que celui des voies ferrées roumaines. Mais il y a plus qu'une différence de 30 centimètres d'écartement de rails qui marque la séparation entre les deux pays frères. C'est ici que se trouve la future ligne de démarcation de l'Union européenne. La frontière roumano-moldave est d'ores et déjà la limite orientale de l'Europe.

Vasile, 54 ans, scrute l'horizon à travers la fenêtre crasseuse du train suspendu. Il voyage de Soroca, ville située au nord de la Moldavie ex-soviétique, à Iasi, au nord-est de la Roumanie, pour rendre visite à une cousine. « A partir de cette année, c'est fini pour nous, affirme-t-il. Je vivais très bien du petit commerce que je faisais entre la Moldavie et la Roumanie. En quelques années, j'ai pu construire deux maisons pour mes enfants. Je ne sais pas comment je vais me débrouiller depuis que nos frères roumains nous interdisent le business. » Depuis que l'Union européenne a ouvert l'espace Schengen à la libre circulation des Roumains, au 1<sup>er</sup> janvier 2002, la donne a en effet changé pour les Moldaves.

Une des conditions imposées par l'UE à la Roumanie avant de lui ouvrir ses portes a été de sécuriser sa frontière orientale avec la Moldavie, véritable passoire des immi-

grés clandestins sur le chemin de l'Occident tant rêvé. Une mission difficile pour les autorités roumaines, d'autant que la Moldavie voisine est un ancien territoire roumain intégré à l'Union soviétique après la seconde guerre mondiale, et devenu pays indépendant en 1991, après la chute de l'URSS. Sur les quatre millions de Moldaves, deux tiers sont d'origine roumaine et un tiers d'origine russe et ukrainienne. Une bonne partie des Moldaves roumanophones vivaient du petit commerce de frontière avec la Roumanie, où ils pouvaient se rendre sur simple présentation d'une pièce d'identité. A partir de cette année, il leur faut un passeport, une assurance médicale et une somme de 250 euros à présenter aux policiers des frontières roumaines, ce qui représente pour un Moldave environ huit mois de salaire.

Finis donc le bon vieux temps. La police des frontières roumaine applique dorénavant les règles européennes, tâche que les autorités de Bucarest ont mis trois ans pour mettre en place. Depuis le début des négociations d'adhésion à l'UE, en février 2000, la Roumanie s'est engagée à sécuriser sa frontière orientale, un domaine où tout était à réinventer. La surveillance militarisée des frontières a été transférée à la police des frontières, institution créée dès 1999. Les militaires ont laissé la place aux policiers dont 23 % ont été formés en Europe occidentale, notamment en Allemagne. L'UE a financé à hauteur de 28 millions d'euros la formation et l'équipement de ces derniers.

La France et l'Espagne s'emploient aussi à mettre au point un programme pour aider cette nouvelle police à assurer un recrute-

ment de qualité. Néanmoins, la Roumanie a accumulé du retard dans la mise en œuvre d'un système informatique intégré, qui devrait relier les ordinateurs des frontières aux fichiers du ministère de l'intérieur. Le budget du pays est encore maigre et les priorités sont multiples. « Nous avons besoin d'urgence d'embarcations performantes pour préserver la mer Noire des tentatives de braconnage de plus en plus fréquentes », déclare l'officier Ionela Roman.

Les nouvelles tâches de la police des frontières roumaine exigent des fonds que le pays n'est pas encore en mesure de débloquer. Pourtant, les policiers de ce nouveau service s'efforcent d'être à la hauteur de leur mission. La police des frontières parvient avec un certain succès à se construire une image européenne. L'ouverture de l'espace Schengen à la libre circulation des Roumains lui a donné un poids important. La responsabilité du contrôle de l'entrée en Europe a été transférée par les polices occidentales à leur homologue roumaine.

La nouvelle liberté de voyager des Roumains ne s'est pas traduite par une vague migratoire en direction de l'Europe occidentale. Au contraire, cette année, le nombre de Roumains qui sont sortis du pays a diminué de 16 % par rapport à l'année dernière. En 2002, un million de voyageurs, seulement la moitié ont choisi l'Europe comme destination. De janvier à mai, la police des frontières a refusé la sortie du pays à 100 000 Roumains, tandis qu'en 2001 seulement 23 000 d'entre eux se sont vu refuser le départ à l'étranger. Des chiffres qui montrent bien que la police des frontières entend appliquer les nouvelles règles européen-

Mirel Bran (à Iasi)

Pour Catherine Wihtol de Wenden, les Quinze ont tous pour objectif l'intégration par le logement, le travail ou l'école, mais ils divergent quant au choix des instruments. Jean-Pierre Garson considère, lui, qu'on assiste à un renouveau de l'immigration pour l'emploi de main-d'œuvre qualifiée

## « L'intégration redéfinit l'identité française »



**CATHERINE WIHTOL DE WENDEN**, directrice de recherche au Centre d'études et de recherche internationales (CERI) du CNRS et politologue, est spécialiste des migrations internationales.

Depuis plus de trente ans, les politiques parlent d'intégration, quelle est pour vous la signification de ce terme ?

Le mot « intégration » est un terme colonial. Il fut d'abord employé dans l'Algérie française pour parler du rapport aux Algériens. Certains partis d'extrême droite qui, aujourd'hui, nient l'intégration des Maghrébins, l'ont utilisé pour montrer que l'Algérie était bien française. C'est un retournement de l'histoire assez étonnant. Ensuite, la politique française d'immigration se l'est réappropriée à partir de 1974, lors de la décision de suspendre les flux migratoires de main-d'œuvre, qui a entraîné la fermeture des frontières.

Le premier secrétaire d'Etat à l'immigration, Paul Dijoud, a été nommé pour s'occuper de ceux qui étaient présents sur le territoire. Sa politique d'intégration était fondée sur l'idée que les immigrés retourneraient chez eux. Il fallait donc surtout faire de l'interculturel à usage très fonctionnel comme l'enseignement des langues, des cultures d'origine.

Les immigrés sont cependant restés. Est-ce que cela a influencé la réflexion sur l'intégration des immigrés ?

Oui fortement. A partir de la fin des années 1970, nous nous sommes aperçu que les politiques d'aide au retour avaient échoué, que les immigrés resteraient. C'était la fin de l'immigration, comme le titrait un ouvrage de Françoise Gaspard. On a commencé à mettre en œuvre une politique plus tournée vers les « valeurs françaises ». C'est l'époque où le Front

national et le Club de l'Horloge commentent à sortir une série de travaux sur l'identité française, sur le thème « être français, cela se mérite ». La politique d'intégration va alors s'orienter vers des questions d'identité. Il s'agit d'un tournant.

La gauche, sous l'influence notamment de Roland Castro avec Banlieue 89, va aussi essayer d'ancrer l'intégration dans une réflexion sur l'identité française. Mais en retour, la forte présence d'immigrés décidés à rester influents sur différents thèmes comme le droit du sol, la citoyenneté, le rôle de l'école : toute une série d'éléments qui relèvent plutôt de l'enracinement. Ainsi l'intégration redéfinit l'identité française.

Comment voyez-vous les débats sur l'intégration et les crispations identitaires qu'on peut sentir depuis quelque temps en Europe ?

Le débat sur l'intégration est extrêmement subjectif et n'a presque aucun intérêt. Qui est intégré par rapport à qui ? La plupart des jeunes issus de l'immigration sont parfaitement intégrés dans la société de consommation et dans les valeurs culturelles françaises. Ils savent en utiliser tous les registres, aussi bien administratifs, identitaires que culturels. L'intégration a parfaitement réussi, mais ce qui ne marche pas, c'est l'intégration dans le monde du travail. Cela rejette les gens vers la vie privée, vers les violences de voisinage, de clans. Et, éventuellement, l'islam fondamentaliste, extrémiste.

Pourtant, de nombreux hommes politiques prônent la fermeture des frontières pour mieux intégrer ceux qui sont sur le sol européen.

C'est un vieux débat lancé dans les années 1990, notamment dans le rapport Philibert sur l'immigration clandestine en 1996, qui disait que les clandestins gênent



Bruxelles, été 2001. Le Petit-Château, centre d'accueil de demandeurs d'asile.

velles mobilités, les nouvelles niches du marché du travail : elle a démontré que les Indo-Pakistanaï, les Chinois, les Roumains ne vont pas s'installer dans des banlieues lointaines, mais dans les centres-villes, aussi bien Paris, Marseille que Londres.

comprendre que la plupart des clandestins sont inscrits dans une très grande mobilité. Ils n'ont pas l'objectif de s'installer durablement. Les Roumains, par exemple, qui ont maintenant la liberté de circulation en tant que touristes en Europe de l'Ouest, font des allers et retours. Ils travaillent six mois ici, puis reviennent chez eux.

Et pourtant le premier réflexe de l'Europe est de vouloir fermer les frontières !

Je le répète : il n'y a aucun lien. La politique de fermeture des frontières, c'est surtout la politique des visas. Or la plupart des clandestins, surtout en France, sont entrés légalement en France : avec un visa de touriste après une procédure de regroupement familial qui a échoué ou comme étudiants qui ont prolongé leur séjour en essayant d'être salariés. Il ne faut pas croire qu'en renforçant le contrôle des frontières, cela va faire baisser énormément le

« Ce qui ne marche pas, c'est l'intégration dans le monde du travail. Cela rejette les gens vers les violences de voisinage, de clans »

l'intégration de ceux qui sont là. Je trouve que c'est totalement faux. Il y a de moins en moins de liens entre la question des flux migratoires et celle de l'intégration. Une enquête a été réalisée pour la Commission européenne en 2001 sur les nou-

En fait, ces gens sont très peu intégrés, mais, en même temps, ils ne posent aucun problème d'intégration, car ils travaillent quinze heures par jour, rasent les murs et vivent dans un milieu communautaire qui les prend complètement en charge. Il faut

## « C'est l' "élite" qualifiée qui va gagner »



**JEAN-PIERRE GARSON** est chef de la division des migrations internationales à l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Il a coordonné le dernier rapport annuel de l'OCDE, *Tendances des migrations internationales*, paru en décembre 2001, et *International Mobility of the Highly Skilled*, édité par l'OCDE et paru en janvier 2002.

En Europe, l'heure semble à la fermeture. Le durcissement des politiques d'immigration, au centre des débats des ministres de l'intérieur des Quinze, les 29 et 30 mai, à Rome, sera de nouveau à l'ordre du jour, les 21 et 22 juin, lors du Conseil européen de Séville. L'Europe serait-elle en train de se transformer en forteresse, fermant sa porte aux étrangers ?

Parler de forteresse n'est pas juste. C'est même faux. Pas plus que d'affirmer que l'Europe n'a pas d'autre souci que de verrouiller ses frontières. Le flux des migra-

tions n'a jamais été totalement stoppé. Quant aux débats sur l'immigration clandestine, ils ne datent pas d'hier - ce serait même plutôt une constante. S'il y a du neuf, il est ailleurs : depuis bientôt deux ans, on note, dans les pays de l'OCDE, en particulier en Europe, un renouveau de l'immigration pour l'emploi et, notamment, pour l'emploi de main-d'œuvre qualifiée.

Dans le même temps, les contrats bilatéraux se sont multipliés, signés par les pays du sud de l'Europe, dans les domaines de l'agriculture, des services et de la construction. C'est le cas, par exemple, du Portugal, qui enregistre, depuis environ un an et demi, des entrées, en grande partie irrégulières, d'Ukrainiens. Ces derniers sont embauchés, pour l'essentiel, dans le secteur du bâtiment, où la plupart d'entre eux occupent des professions intermédiaires. Mis à part les ressortissants des ex-colonies portugaises et du Brésil, les Ukrainiens représentent aujourd'hui la première nationalité ayant bénéficié de la dernière opération de régularisation au Portugal. Cette « ukrainisation » est également sensible aux Pays-Bas, en Italie, en Pologne, etc.

On peut aussi citer l'Allemagne et son programme baptisé « Green Card » : mis en route en août 2000, ce programme a permis aux Allemands de faire venir chez eux, jusqu'à ce jour, plus de dix mille informaticiens étrangers. La majorité d'entre eux ont été recrutés en Inde, d'autres sont venus de Russie, de Tchécoslovaquie, etc. On compte environ trois cents Algériens, embauchés dans le cadre de ce programme « Green Card ». Tous ont droit à un contrat de cinq ans et reçoivent de bons salaires.

Le Royaume-Uni négocie actuellement avec la Pologne le recrutement d'infirmiè-

res. On pourrait multiplier les exemples. Ils montrent que la bataille, aujourd'hui, porte sur les travailleurs qualifiés : le principal souci, c'est non seulement d'attirer cette main-d'œuvre, de la séduire, mais aussi - et surtout - de réussir à la garder. Pour des raisons économiques et aussi, parfois, démographiques.

Certains pays d'Europe ont adopté une politique de « quotas », pour réguler les flux d'immigration. Quel en est le bilan ?

L'Italie, l'Espagne et le Portugal utilisent, en effet, le terme de quota. Ce n'est pas le cas de la France - et elle a raison. Non pas que ce système soit mauvais en soi : tout dépend de la manière dont on le met en place, des critères qu'on retient, etc. S'agit-il de limiter les flux d'un point de vue quantitatif ou qualitatif ? Doit-on désigner des nationalités ? Il vaut mieux se passer des quotas que de perdre sa crédibilité avec des quotas mal fabriqués.

Un autre système est celui de la programmation des flux, initiée au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande. C'est une méthode ouvertement sélective. L'Allemagne s'en est inspirée en créant une nouvelle loi - qui, pour le moment, n'existe que sur le papier, mais pourrait entrer en vigueur en janvier 2003. Cette loi prévoit l'installation en Allemagne de cinquante mille personnes qualifiées par an. Ces personnes seraient sélectionnées, grâce à l'aide, notamment, des consulats allemands à l'étranger, sur la base d'un système à points. Des points sont attribués en fonction de l'âge, de la connaissance des langues étrangères, l'anglais et/ou l'allemand par exemple, la qualification professionnelle, etc.

Qu'un pays soit capable de définir une programmation des flux suppose que ce

pays adopte une politique active d'immigration : il faut d'abord qu'il dise clairement que, oui, il a besoin d'immigrés, et qu'il précise combien, dans quels secteurs, avec quelles qualifications, etc.

Si cette évolution se confirme, ne risque-t-on pas de voir se creuser un fossé entre les immigrés qualifiés, diplômés, les immigrés « utiles » que l'on choisit et qu'on tente de séduire, et les autres,

nombre de clandestins. On va juste rendre encore plus sophistiqués les réseaux de passeurs et faire monter les prix.

Quand on emploie le terme d'immigré, on oublie qu'il y a aussi des immigrés européens ?

C'est vrai, les Portugais sont les plus nombreux et pourtant on n'en parle jamais. On a oublié que l'essentiel de l'immigration portugaise est arrivée clandestinement autour des années 1970. Ils ont complètement disparu de l'imaginaire collectif français parce qu'ils sont européens. Cela ne veut pas dire pour autant qu'ils sont intégrés : ils le sont beaucoup moins que les Maghrébins qui connaissent très bien la culture et l'administration françaises.

Y a-t-il une politique d'intégration spécifique française ?

Nos voisins européens estiment que la France applique une politique beaucoup trop assimilationniste. Ils ont une approche pragmatique alors que nous avons un modèle préconstruit. Notre cohésion sociale s'est construite sur des valeurs prédéfinies qui sont la République, le contrat social et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Des principes philosophiques dans lesquels il faut absolument faire entrer les personnes. Cela se traduit par une politique nationale d'intégration via des institutions républicaines comme l'école ou l'accès aux services publics. En Angleterre, par exemple, on considère que le peuple britannique est constitué par les gens nés sur le territoire et que l'obstacle principal à l'intégration, ce sont les discriminations dont sont victimes les immigrés.

La Commission pour l'égalité raciale est devenue l'instrument essentiel de politique d'intégration outre-Manche. En Allemagne, c'est l'apprentissage de la langue. Cette approche pragmatique fait que ces deux pays sont largement en avance sur nous en termes d'intégration politique : il y a plusieurs députés d'origine turque au Bundestag et les conseillers municipaux d'origine étrangère se comptent par centaines en Grande-Bretagne. Mais sur le fond, tous les pays européens ont pour objectif l'intégration par le logement, le travail, l'Etat-providence, l'accès à l'école et l'apprentissage de la langue. La problématique est toujours la même : c'est le vivre ensemble. Ce qui change, ce sont les instruments pour l'appliquer.

Propos recueillis par Nicolas Bourcier et Sylvia Zappi

« Le principal souci, c'est non seulement d'attirer cette main-d'œuvre, de la séduire, mais aussi, et surtout, de réussir à la garder »

immigrés clandestins, sans compétence professionnelle ni formation, dont personne ne veut ?

Le recours à une main-d'œuvre qualifiée, excluant les autres candidats au départ, peu ou pas qualifiés, constitue effectivement un risque dans les pays où le marché du travail est tendu. Car, à moyen terme, des besoins en main-d'œuvre peu qualifiée se profilent. Reste la question, primordiale, de trouver les moyens efficaces de lutter contre les flux irréguliers et contre la grande délinquance, qui organise les filières de l'immigration clandestine - dont les premières victimes sont les migrants eux-mêmes. Cela dit, dans le mouvement général en cours, c'est l'« élite » qualifiée qui va gagner. Ce mouvement correspond aux mutations énormes que connaît le marché du travail chez nous - où les gens sans qualification ont de moins en moins de

chance de trouver un emploi. L'autre danger, concomitant, c'est de voir certains pays de départ se vider de leur main-d'œuvre qualifiée et de leurs cerveaux. L'exemple le plus flagrant est celui de la Russie. A l'OCDE, nous allons d'ailleurs proposer une étude sur l'impact de cette « fuite des cerveaux » dans ce pays.

Mais il faudrait réfléchir, plus globalement, à des formes de coopération inter-

nationale, tenant compte de cette donnée nouvelle que constitue la mobilité internationale de la main-d'œuvre qualifiée, afin de définir un contexte où les bénéfices de cette mobilité seraient mieux partagés. Pour le moment, ceux qui en profitent le plus, ce sont les pays d'arrivée et les migrants. Quant aux pays de départ, qu'il s'agisse des pays d'Europe de l'Est, de l'ex-URSS ou du Maghreb, on voit mal comment corriger la tendance, tant que des programmes conséquents ne sont pas mis en place, en amont, pour aider ces pays à se développer. Ces aides existent déjà, avec les accords d'association entre l'Europe et le Maghreb, par exemple, mais elles demeurent d'une ampleur nettement insuffisante pour faire face aux défis.

Propos recueillis par Catherine Simon

Bernadette Chirac, M<sup>me</sup> la présidente

UNE CHOSE l'avait déjà passablement agacée pendant la campagne présidentielle. « C'était un article de Françoise Giroud sur M<sup>me</sup> Jospin. Elle écrivait : enfin, une intellectuelle à l'Elysée ! Et moi, alors, je suis technicienne de surface ? » Bernadette Chirac lâche ce petit souvenir blessant en souriant pourtant. Elle rentre d'un déplacement en province, une visite de soutien à l'un des candidats de la droite aux législatives. Comme chaque fois, elle y a été accueillie par des dizaines de femmes venues lui dire leur admiration et réclamer une dédicace pour son livre *Conversations*. Comme chaque fois, elle a ironisé sur les technocrates et les conseillers qui peuplent l'Elysée, appelé à soutenir la parité et plaidé : « Mon mari a besoin d'une majorité. » Comme chaque fois aussi, elle a expliqué sa présence dans un saisisant raccourci : « Nous voilà repartis à la bataille pour ces élections législatives. (...) Je suis donc à nouveau sur le terrain. »

Les électeurs de droite venus l'écouter saisisent-ils vraiment la logique de ce « donc » qui résume la répartition des rôles au sein du couple Chirac ? S'aperçoivent-ils que, depuis un an, le chef de l'Etat, dont la légende est pourtant celle d'un « bulldozer électoral », aura finalement fait moins de déplacements de campagne que son épouse ? A peine une demi-douzaine lors des élections municipales de 2001, soit deux fois moins que « Bernadette ». Pour la présidentielle d'avril-mai 2002, une très exacte répartition des départements entre elle et lui. Quant aux législatives... Le

16 juin, M<sup>me</sup> Chirac aura cumulé une bonne quinzaine de visites de soutien à Paris et en province, alors que le chef de l'Etat les comptera sur les doigts d'une seule main. Ce partenariat échappe sans doute moins qu'il n'y paraît au public qui la croise au hasard des marchés. N'a-t-on pas vu, vingt fois au moins, des badauds se pousser du coude – « C'est Bernadette ! » – puis venir la saluer d'un « Madame la présidente... »

Ce n'est certes pas la première fois que M<sup>me</sup> Chirac se met au service de la carrière politique de son mari. En 1979, elle s'est présentée aux élections cantonales de Corrèze parce qu'il manquait des candidats de droite pour y assister son pouvoir. A la Mairie de Paris, elle l'a remplacé dans des dizaines de manifestations publiques, lorsqu'il se consacrait lui-même à son ascension présidentielle. « De cette façon, il y a toujours un Chirac sur le terrain », disait-elle parfois.

Mais la nouveauté est de voir Bernadette Chirac afficher désormais franchement des positions politiques. Elle avait commencé à le faire, discrètement, au moment de la dissolution de 1997, laissant filtrer auprès de quelques journalistes tout le mal qu'elle en pensait. En 2001, elle a largement pesé pour que le président de la République renonce à barrer la route à une candidature de Philippe Séguin à Paris. Aujourd'hui, elle explique publiquement son opposition à certains des choix qui ont pourtant été ceux de son mari et du gouvernement d'Alain Juppé.

Aucun des ambitieux qui entourent le président de la République ne s'y est trompé. De Philippe Douste-Blazy à Jean-Pierre Raffarin en passant par Nicolas Sarkozy, tous ont cherché à se faire adouber par elle. Non pas qu'elle choisisse désormais les premiers ministres. Elle n'en aurait pas la légitimité. Mais parce que chacun a compris combien il serait risqué de faire l'objet d'un « veto de Bernadette ».

## RATISSER LARGE

Elle mène donc maintenant la campagne des législatives. Mais elle le fait différemment des campagnes précédentes. Ce n'est plus seulement l'épouse qui vient parler des qualités de son mari et affirme qu'elle va sur le terrain pour « lui faire des fiches ensuite ». C'est l'autre visage de Chirac qui se présente aux électeurs, à la fois plus féministe et plus conservateur sur le plan des mœurs, moins européen et plus social, plus ironique et moins langue de bois. Une sorte de complément qui doit encourager les Français à toujours se sentir proches d'au moins un des membres du couple présidentiel. Un aimant à double face qui doit ratisser un plus grand nombre de voix.

Le plus curieux, cependant, est de voir Bernadette Chirac se distinguer de ceux qui tiennent le haut du pavé auprès de son mari. Et notamment d'Alain Juppé. Elle dénonce ainsi systématiquement la maîtrise comptable des dépenses de santé qu'avait initiée en 1995 l'ancien premier ministre. Elle le fait au nom de son expérience personnelle, elle qui hante

depuis tant d'années les hôpitaux. Et tant pis si Jacques Chirac et la droite sont aujourd'hui les acteurs de la réforme du système. « Un de ces quatre matins, les personnels hospitaliers vont exploser et tout bloquer, lâchait-elle ainsi, la semaine dernière à Nantes. Mais s'il faut en arriver là pour faire bouger les choses, tant pis ! »

Car il y a chez Bernadette Chirac elle-même deux facettes. Active, elle peut s'enorgueillir d'avoir aidé, notamment à la tête de la Fondation des Hôpitaux de France, bien des services hospitaliers à lutter contre la douleur des enfants. Populaire, l'héritière des Chodron de Courcel est reçue partout. Militante, elle est le meilleur soutien des femmes au sein d'une droite qui rechigne à leur faire de la place. Mais elle laisse parfois entrevoir un petit côté Marie-Antoinette proposant gentiment des brioches à ceux qui manquent de pain. Fustigeant la lenteur des administrations, la « déconnexion » des technocrates, elle oublie volontiers que son époux en est le plus illustre représentant. Les énarques ? « Ils ne connaissent rien à la vie quotidienne », dit-elle.

## HILLARY, LE MODÈLE

Mais elle se garde bien de rappeler que Jacques Chirac est lui-même issu de l'Ecole nationale d'administration. Elle parle des difficultés des enseignants – « On les a trop laissés seuls aux prises avec des élèves en difficulté » –, des problèmes d'intégration – « Il faut accueillir ceux qui sont là, les intégrer, améliorer le soutien scolaire et ensuite fermer la porte » – et s'étonne que ces questions ne viennent pas dans le débat public. Mais lorsqu'on lui rappelle que, justement, Jacques Chirac a peu évoqué ces sujets lors de sa campagne présidentielle, elle lève seulement un sourcil : « Ah, vraiment ? Je ne sais pas, c'est possible... »

Au fond, Bernadette Chirac considère que la meilleure façon de rapporter des voix au bénéfice du président et du gouvernement qu'il a choisi est encore... de s'en distinguer. Il n'est pas innocent qu'elle ait ainsi choisi pour modèle Hillary Clinton – « ma star » –, dont elle a tant aimé le slogan de campagne : « Votez pour un Clinton, vous en aurez deux ! » Elle raconte volontiers cette anecdote : il y a quelques jours, alors qu'elle était venue dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris soutenir Jacques Toubon, un vieux monsieur l'a confusément prise pour l'épouse de l'ancien ministre de la justice. La réponse est venue immédiatement : « Je ne suis pas sa femme, non. Sinon, il serait président de la République. »

Raphaëlle Bacqué

## Debout, les crabes ! PAR SERGUEI



## Le PCF menacé de fossilisation

Suite de la première page

François Mitterrand se devait de l'avoir à ses côtés pour accéder au pouvoir, mais travaillait en même temps à réduire son influence dans les couches populaires – fût-ce en s'accommodant de l'émergence du FN – pour avoir les mains libres.

Pendant plus de vingt ans, les communistes ont hésité sur la conduite à tenir à propos de leur participation aux gouvernements socialistes. Ils se sont successivement rapprochés puis séparés de leur principal allié, le PS. Ces errements ramenés à des options tacticiennes, le plus souvent justifiées par la recherche d'une plus-value électorale qui n'est pas venue, ont troublé un électoral accoutumé à un discours traditionnellement ancré dans les principes de « défense des intérêts des travailleurs » et d'« émancipation sociale et politique de la classe ouvrière ». Préoccupés par des stratégies de pouvoir, ils se sont éloignés des populations en difficulté, perdant ainsi une dynamique politique héritée de la participation aux luttes sociales.

De surcroît, depuis la Libération et jusqu'à la chute du mur de Berlin, en novembre 1989, les engagements du « grand frère », le Parti communiste d'Union soviétique, n'ont cessé de peser sur les choix

nationaux – et a fortiori internationaux – du PC français. Le « camp soviétique » disparu, « la boussole était cassée », comme le confie aujourd'hui un membre du conseil national. Sans projet, sans outils idéologiques et politiques, « nos militants portaient au porte-à-porte, mais ils n'avaient plus rien à défendre, plus rien à proposer, alors ils ont cessé d'y aller », avoue encore le même dirigeant.

Faute d'avoir su affronter la réalité de l'influence soviétique sur la vie du PC français, faute d'avoir réfléchi sur leurs « fondamentaux », les communistes ont progressivement perdu ce qui était le moteur de leur action et la justification de leur existence : rester les représentants des couches les plus défavorisées de la population française dont ils étaient eux-mêmes issus.

## CHAMP LIBRE POUR LE PEN

Faute d'avoir élaboré un projet de société pour remplacer feu le programme commun de gouvernement et faute d'avoir ouvertement abordé la question du rôle et de la place du PCF dans une société désormais mondialisée, ils ont sacrifié leur identité. Parti minoritaire dans un gouvernement de cohabitation, éloigné du terrain et de ses électeurs, il a laissé le champ libre à Jean-Marie Le Pen. Depuis 1989, le PCF n'a jamais plus franchi le seuil des 10 % de voix à des élections nationales.

Comme toujours dans les moments de crise, la priorité a été

donnée à la pérennisation de l'appareil et au maintien des dirigeants nationaux. Le débat interne a été différé, l'organisation verrouillée par le soutien des directions départementales. Aujourd'hui au fond du gouffre, la direction du PCF tente de reproduire les mêmes comportements, ajournant la tenue d'un congrès extraordinaire et espérant un sauvetage venu du PS. Il compte sur ces accords électoraux conclus dès le premier tour – ce qui est une première pour ce parti qui a toujours présenté des candidats dans toutes les circonscriptions – pour lui permettre d'exister encore grâce à une symbolique, mais néanmoins rémunératrice, représentation à l'Assemblée nationale. Si un groupe est malgré tout constitué, il est probable que la direction tentera de faire passer ce résultat, qui ne sera qu'un trompe-l'œil, pour un sursaut politique à mettre à son crédit. Mais cette existence a minima lui permet-elle de durer assez longtemps pour pouvoir renaître un jour ?

Cependant, cette fossilisation du PCF est également lourde de conséquences pour le Parti socialiste. Celui-ci ne dispose aujourd'hui d'aucune autre stratégie que celle de l'union des forces de gauche, jadis voulue et mise en œuvre par François Mitterrand à l'issue du congrès d'Epinay, en 1971. Jusqu'ici cette union a été construite avec le PCF comme partenaire principal, les autres formations s'ajoutant au noyau dur constitué par les deux formations. Mais ce schéma ne

peut exister qu'avec un PCF capable de représenter des catégories sociales que la social-démocratie française ne touche pas traditionnellement. Lionel Jospin, depuis son arrivée à la direction du PS et jusqu'à son départ de Matignon, a maintenu cette stratégie, malgré la désapprobation de nombre de dirigeants socialistes dont Laurent Fabius, avouant lui-même qu'il n'avait « rien d'autre en magasin ».

## UN MOTEUR HORS D'USAGE

La marginalisation durable du PCF oblige les socialistes à revoir les alliances qui ont été les leurs jusqu'à ce jour. Leur avenir politique se jouera aussi sur le choix qu'ils feront : privilégier un rapprochement avec la gauche radicale, qui risquerait de les marginaliser socialement et politiquement, ou avec le centre gauche, qui pourrait les amener à abandonner définitivement au FN les catégories sociales les plus défavorisées. L'absence de projet fondateur socialiste et communiste hypothèque lourdement les perspectives de retour au pouvoir de la gauche. Ceux qui furent les deux principaux protagonistes de la gauche plurielle ne pourront faire l'économie d'un large débat qui posera les bases d'une véritable « refondation », car le moteur qui a servi pendant près de trente ans et qui a permis à la gauche de prendre et de garder durablement le pouvoir, est désormais hors d'usage.

Anne-Line Roccati

Le Monde  
ÉDITORIAL

## La politique en crise

LES MÊMES causes produisant les mêmes effets, on ne voit pas comment la leçon des élections législatives pourrait être différente de celle de l'élection présidentielle : le système politique français est en crise et, si rien n'est fait pour y apporter des remèdes, cette crise ira en s'aggravant. Et elle ne sera pas sans danger. « Nous savons, ou nous devrions savoir, écrivait la philosophe Hannah Arendt, que tout affaiblissement du pouvoir est une invite manifeste à la violence. » Or ce qu'a confirmé le scrutin du 21 avril, au-delà de toute attente, c'est bien que le pouvoir en France, c'est-à-dire la représentation politique des citoyens, est affaibli.

Cet affaiblissement s'est manifesté d'une manière éclatante il y a sept semaines par le fort taux d'abstention (28,40 %), l'importance du vote pour les extrêmes (29,64 %) et le faible score des partis dits de gouvernement. Il a eu pour conséquence l'accident historique qu'ont constitué, à la fois, la percée du Front national, dont le candidat s'est trouvé, pour la première fois sous la V<sup>e</sup> République, en lice au second tour ; l'élimination prématurée du principal porte-parole de la gauche ; et, quinze jours plus tard, l'élection triomphale de Jacques Chirac, reconduit à l'Elysée par les voix mêlées de la droite et de la gauche après avoir obtenu, au premier tour, le plus mauvais score d'un président sortant.

On ne peut exclure que les « surprises » de la présidentielle se renouvellent aux législatives : la dispersion des candidatures dans nombre de circonscriptions, la persistance d'un

fort mouvement en faveur du Front national, même si les sondages le créditent d'un score moins élevé qu'il y a sept semaines, le désarroi d'une gauche qui ne s'est pas encore remise de son échec, les incertitudes d'une droite qui ne paraît pas avoir pris la mesure du séisme du 21 avril, l'attitude de Jacques Chirac, qui met tout en œuvre depuis sa réélection pour renforcer le pouvoir présidentiel au lieu de s'interroger sur ses effets pervers, etc. : tout concourt à une répétition du précédent scrutin.

Mais même si, en apparence, tout rentre dans l'ordre, même si le chef de l'Etat obtient la majorité qu'il demande et si la cohabitation aujourd'hui tant honnie est écartée, même si les extrêmes, à droite et à gauche, reculent, il est clair que rien ne sera réglé. La tâche désormais urgente, qui ne sera pas accomplie en un jour mais qu'il importe de mettre sur le chantier aussi rapidement que possible, est de rétablir la confiance entre les gouvernants et les gouvernés pour que vive la démocratie.

Cela passe, bien sûr, par une réflexion sérieuse sur la Constitution non pour le plaisir de se livrer aux petits jeux classiques du Meccano institutionnel, mais dans le but de modifier le comportement des hommes politiques et leurs relations avec le peuple français. Cela passe aussi, et surtout, par une autre façon de gouverner, dont Lionel Jospin avait donné l'espoir au lendemain de son succès de 1997 et dont Jacques Chirac, pour le moment, ne semble guère enclin à dessiner les perspectives.

## Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;

Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel

Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman,

Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;

Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;

Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social :

145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés,

Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du

Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry,

Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs,

Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

## A NOS LECTEURS

EN RAISON des résultats du premier tour des élections législatives, *Le Monde* du lundi 10 juin daté 11 ne comportera pas toutes les rubriques habituelles. Les pages « Société », « Régions », « Horizons-

Débats », « Entreprises », « Communication », « Aujourd'hui-Météorologie » et « Culture » sont supprimées. Le supplément « Le Monde Economie » paraîtra avec l'édition datée mercredi 12 juin.

## PRÉCISION

AFFAIRE FALCONE. Suite à l'entretien que nous a accordé Charles Pasqua, à propos de l'affaire Falcone (*Le Monde* du 30 mai), l'avocat de l'homme d'affaires Arcadi Gaydamak – visé par un mandat d'arrêt international – a tenu à indiquer que son client « conteste[ait] formellement avoir financé le moindre voyage de M. Pasqua en Angola

ou ailleurs. Il n'existe aucune preuve sérieuse pouvant accréditer cette assertion inexacte », affirme M<sup>me</sup> Gilles-William Goldnadel. Selon l'avocat, « l'accusation a un besoin existentiel et pathétique de faire accroire ce fait, afin de pouvoir spéculer sur un lien qui pourrait exister entre celui-ci et la remise à son profit d'un ordre national du Mérite, bien davantage mérité que par d'autres récipiendaires ».

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde

12, rue Maurice-Gunschbourg

94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Président-directeur général : Dominique Alduy

Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218

75226 PARIS CEDEX 05

Tél : 01 42 17 39 00 - Fax : 01 42 17 39 26

## DISPARITIONS

## Gilles Bresson

Chasseur d'infos à « Libération »

**JOURNALISTE POLITIQUE** à *Libération*, Gilles Bresson est mort vendredi 7 juin à l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière à Paris, des suites d'une rupture d'anévrisme, à l'âge de 58 ans.

Gilles Bresson était l'un des meilleurs journalistes politiques du moment. Non pas dans l'analyse, qu'il redoutait, ni dans l'éditorial, dont il détestait les jugements à l'emporte-pièce. Mais pour ce qui fonde ce métier, la recherche de l'information. « *L'info, encore l'info, il n'y a que ça d'intéressant* », disait-il. Il était donc un chasseur d'infos et, chaque matin, dans les autres rédactions, il fallait se précipiter sur le Bresson du jour et constater souvent, avec regret, parfois avec colère, qu'il avait encore une longueur d'avance.

## LA PHRASE QUI TUE

C'est que cet homme-là s'était constitué au fil des ans le plus beau carnet d'adresses de Paris et qu'il savait s'en servir. Gilles Bresson possédait une qualité exceptionnelle dans ce milieu. Il avait des « potes » presque partout et des « relations » de tous bords, y compris à l'extrême droite. Il fut l'auteur, avec Christian Lionet, du livre-portrait le plus complet sur Jean-Marie Le Pen (*Le Pen*, Seuil, 1994). Gilles tutoyait à l'extrême gauche, comme il convient, mais aussi au RPR, surtout au RPR. Chez les socialistes, c'était plus facile. Et il fallait être sacrément gonflé pour faire visiter, tranquille, semi-clandestinement mais en pleine journée, les locaux de *Libération* à l'un des dirigeants du Front national, Roger Holeindre, pour lequel il avait, malgré tout, une certaine tendresse.

Voilà pourquoi il s'était hissé, presque naturellement, parmi les tout meilleurs du journalisme politique. Parce qu'il connaissait tout le monde et qu'il parlait à chacun,



GILLES FAVIER/AGENCE VU

même à ses pires ennemis politiques. Qu'il savait, avec un rien de provocation, moqueur, fou rire ou le visage faussement contrit, les faire parler, sortir de la langue de bois, filer la confiance, délivrer la phrase qui tue. Tenez, celle-ci, du 22 mai 2002, d'un dirigeant de l'Union pour la majorité présidentielle citant Michel Audiard à propos de Serge Lepeltier, président délégué du RPR, qui refusait de retirer ses candidatures au second tour des législatives en cas de triangulaire, même si cela devait permettre l'élection d'un député FN : « *Les cons, ça ose tout et c'est à ça qu'on les reconnaît.* »

On peut dire que Gilles Bresson avait créé un genre : la relation par le menu, sans fard, des petites misères, des lâchetés, des rivalités des acteurs de la politique. Un théâtre souvent de comédie dont il mettait en scène les dialogues enfouis dans le huis clos des réunions d'appareils. Il pouvait vous raconter aussi bien le bureau national du RPR que celui du PS. A charge pour d'autres d'en tirer les conclusions, de malaxer le tout, d'analyser et d'éditorialiser. Lui était un chasseur et un conteur. Il paraît aussi, et gagnait. Dès janvier 2002, Chirac vainqueur à la présidentielle : deux bouteilles de Haut-Brion, que ses

amis perdants boiront pour lui. Gilles Bresson avait fait exploser le « off », cette pratique qui consiste, pour un homme politique, à dire tout ce qu'il veut sans que cela soit répété. Si on lui disait « *c'est du off, ne l'écrivez surtout pas* », il l'écrivait en s'arrachant, littéralement, les cheveux, car la rapidité de l'écriture avant bouclage du journal lui était une douleur. Et il riait, riait. Il avait ce qu'il faut de voyou pour faire un très bon journaliste.

## UN DÉCOUVEREUR

Né le 14 décembre 1943 à Paris, dans un milieu intellectuel, scientifique et littéraire, Gilles Bresson appartenait à une espèce humaine pour laquelle le « boulot » n'est pas la première des priorités dans la vie. Il avait bien raison. Il préférait le cinéma et la lecture, la Pléiade comme une religion, Joseph Conrad par-dessus tout et Roger Vailland aussi. Et pour les polars, c'était un découvreur. « *Lis ça, et ça aussi* », et l'on lisait, à la traîne, à la chaîne, c'était un bonheur. Il était entré à *Libération* en 1975. Premier papier sur des « *chablis et des pouillys dopés au sodium* ». En vrac, en 1984, les portraits, admirables, pleine page, d'un taureau nommé Obus, « *carré de culotte* », et d'une vache nommée Lisbonne avec des yeux « *à chanter un fado* ». On ne sait trop d'où lui venait cette compétence agricole. Sauf qu'il reçut le « poireau », le Mérite agricole décerné par Edith Cresson. Et puis il y eut tout le reste, une série de reportages sur les boat people vietnamiens, Poulou Bidong et le *Ville-de-Lumière* affrété par les « French doctors » de Bernard Kouchner. Il était gentil, Gillou, attentif, prêt à offrir sa maison à l'ami qui, subitement, cherchait l'asile domestique. Et il riait.

Jean-Yves Lhomeau

## Lilian de Belgique

La veuve de Léopold III

**SECONDE ÉPOUSE** du roi Léopold III de Belgique, la princesse Lilian est morte vendredi 7 juin, à l'âge de 84 ans, à Argenteuil au sud de Bruxelles.

Née le 28 novembre 1917 à Londres, fille d'un ancien ministre belge, Lilian Baels est devenue princesse de Réthy en 1941, après un mariage qui allait précipiter, neuf années plus tard, une grave crise politique en Belgique et entraîner l'abdication de Léopold, au profit de son fils aîné, Baudouin. Belle, voire envoûtante aux yeux de ceux qui la connurent, Lilian était probablement la figure la plus contestée de la monarchie belge. Veuf depuis 1935, suite au décès de sa première épouse, la légendaire princesse Astrid, le roi des Belges décidait de se remarier secrètement pendant la guerre, un peu plus d'un an après avoir capitulé devant les Allemands. Léopold, qui rencontra Hitler à Berchtesgaden en septembre 1940, était persuadé que sa popularité, très grandes. Encouragé par le clergé catholique, il célébrait donc ses nocces à

l'église avant de le faire devant les autorités civiles. Il ne mesurait pas à quel point ce mariage allait troubler les milieux laïcs ou les familles des personnes faites prisonnières par les Allemands. Il se souciait tout aussi peu des critiques de son gouvernement, en exil.

## VISION APOLOGÉTIQUE

Vivant au palais de Laeken jusqu'en 1944, Lilian et sa famille furent déportés en Allemagne, puis en Autriche, avant de s'installer en Suisse, jusqu'en 1950. Tandis que son frère, le prince Charles, assumait la régence, Léopold III était l'objet de très vives critiques à la Libération, d'autant que, dans un « testament » rédigé avant son exil, il avait vivement critiqué la classe politique. « Léopoldistes » et « anti-léopoldistes » allaient s'affronter pendant plusieurs années. Un référendum, pourtant favorable au retour du roi, divisait Flamands et francophones et, en tout cas, ne calmait pas les esprits. En 1950, après que la Wallonie eut connu des violentes batailles de rue, Léopold abdi-

quaît, contre, dit-on, l'avis de son épouse.

Après avoir tenté d'influencer le jeune Baudouin, Lilian rompaît avec la famille royale en 1960. Elle se consacrait alors à des œuvres caritatives et à une fondation médicale. Veuve en 1983, elle réintégraît le domaine dont elle avait été bannie mais disparaissait quasiment de la vie publique. Jusqu'en 1986, lorsqu'elle tenta de faire censurer un roman de l'écrivain Pierre Mertens, coupable, à ses yeux, d'avoir tenu des propos diffamatoires et d'avoir mêlé des éléments biographiques à une œuvre de fiction. En 2001, Lilian allait encore faire parler d'elle en organisant la publication d'un livre posthume de son époux, résumant sa vision apologétique de son règne. L'ex-roi lui avait demandé de faire paraître ses Mémoires au moment qu'elle jugerait opportun. Elles connurent un gros succès de librairie. Léopold III et Lilian ont eu trois enfants : Marie-Christine, Marie-Esmeralda et Alexandre.

Jean-Pierre Stroobants

## A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur [www.lemonde.fr/carnet](http://www.lemonde.fr/carnet) les nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

## JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du vendredi 7 juin sont publiés :

● Accords internationaux : un décret portant publication de la convention d'extradition entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République dominicaine, signée à Saint-Domingue le 7 mars 2000 ; un décret portant publication de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République dominicaine, signée à Paris, le 14 janvier 1999.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

– Bienvenue !

## Domitille.

Tu es née à Rennes, le 6 juin 2002, pour le plus grand bonheur de tes parents,

Cécile JOURDAIN  
et  
Fabien SENÉE.

## Anniversaires de naissance

– Ressons-sur-Matz (Oise).

## Prunelle

est née le 9 juin 1982.

Elle a vingt ans !

Nous sommes heureux, nous l'aimons, nous l'embrassons.

## Décès

## Shahreshoub AMIRSHAHI

s'est éteint mardi 4 juin 2002, en son soixante-huitième printemps.

Julia, Micha, Manon et Oisín, sa petite-fille, sa petite-nièce et ses petits-neveux, Katy et Maryam, ses nièces, Mahchid et Michaneh, ses sœurs, Afchine, Chahine et Pouria, ses enfants, se retrouveront avec Ses amis, Ses proches, Celles et ceux qui l'ont aimée, au cimetière du Montparnasse, lundi 10 juin, à 15 h 30.

La crémation aura lieu le matin même, à 11 h 30, au Père-Lachaise.

– Saint-Romain-en-Gal. Vienne.

Mme Lydie Chapuis, son épouse, Jotte et Georges Albert, Françoise et Dominique Faure, Marie-Brigitte Chapuis, Vincent Chapuis, ses enfants, Julie, Marianne et Ludovic, Perrine et Kizitho, Hubert et Sylvie, Emmanuel et Sylvie, Philippe, Stéphane, Jean-Baptiste et Claire, Benjamin, ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, ont le chagrin de faire part du décès du

## docteur Maurice CHAPUIS.

Les funérailles religieuses auront lieu le mardi 11 juin 2002, à 10 heures, en la cathédrale Saint-Maurice de Vienne.

Condoléances sur registre.

– Marc, Nicole, Maïa et Vincent Guinard, Claude Guinard, Laurent Guinard, Valérie Guinard, Pascal et Théo Bulin, Sophie, Benoît, Louisa et Tim Caron, ses enfants et petits-enfants, Sa sœur, ses belle-sœurs et beaux-frères, ont la douleur de faire part du décès de

François GUINARD,  
« PACO »,

qui a rejoint sa femme,

## Mirèze,

le 7 juin 2002, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 11 juin, à 14 h 30, en l'église de Meillonas (Ain).

– Alain Lebaube, Ses enfants, Céline et Jérôme Vernhes Antoine et Carine Lebaube, Ses petits-enfants, Thomas, Amado, Lou

ont la douleur de faire part du décès de

Brigitte LEBAUBE,  
née HARANG,

survenu le 6 juin 2002.

Le service religieux sera célébré le lundi 10 juin à 14 h 45 en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts – Paris XIIe.

L'inhumation aura lieu le mardi 11 juin à 16 heures au cimetière de Cénévières (Lot).

Dons souhaités à une association de lutte contre le cancer.

– Son épouse, Ses enfants et petits-enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel RIBOUD,  
conseiller principal d'éducation,  
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 4 juin 2002.

Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 7 juin, à Volonne.

Le Collet,  
Rue Latil-Mathieu,  
04290 Volonne.

## Anniversaires de décès

– Oran. Colomb-Béchar. Viry-Châtillon.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent de

Elie-Daniel AMAR  
(1<sup>er</sup>-4-1921 - 10-6-1992).

– Il y a un an, le 6 juin 2001,

Bertrand CASTELA,  
ancien expert en automobile,

nous a quittés, à la suite d'une longue maladie.

De la part de  
Chantal Castela,  
née Mousset,  
son épouse,

22, domaine du Tertre,  
53940 Saint-Berthevin.

– Le 10 juin 2000, jour de trop,

## René COLIN

était tué sur la route.

Il est vivant dans nos cœurs, mais nous manque cruellement.

Maryse, Pierre, Jérôme et Virginie.

– Onze ans déjà,

## Didier,

notre enfant chéri, si proche de nous, juste de l'autre côté du chemin.

Son jeune frère, qui l'a tant aidé, se souvient.

Jacques GRINBLAT  
(9 juin 1997 - 9 juin 2002).

Cinq longues années...

Combien chaque jour tu m'as manqué !

Line Grinblat,  
son épouse.

– Le 10 juin 2001,

Jacques PAULI,  
X 52,

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

## Conférences

– A l'invitation du BB Ben-Gourion, Maurice-Ruben Hayoun traitera de « *Réflexions sur judaïsme et christianisme : de Léo Baeck (ob. 1956) au pape Jean Paul II* ». Baeck est l'auteur de : *Les Evangiles, une source juive* (Berlin, 1938, Paris, Bayard, 2002). Le jeudi 13 juin 2002, à 20 h 15, mairie du 16<sup>e</sup> arrondissement, 71, avenue Henri-Martin, Paris-16<sup>e</sup>.

Renseignements et inscription, tél. : 01-40-82-26-02.

E-mail : [mrh@consistoire.org](mailto:mrh@consistoire.org)

## Communications diverses

## Diplômée lettres - rédactrice

rédige et rewrite mémoires, manuscrits, thèses et courriers. Tél. : 01-46-33-16-06.

## CARNET DU MONDE

TARIFS année 2001-2002-TARIF à la ligne  
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS  
22 € - 144,31 FTTC  
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 FTTC  
NAISSANCES, ANNIV. DE NAIS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS FORFAIT 10 LIGNES  
120 € - 787,15 FTTC  
Ligne suppl. : 12 € - 78,71 FTTC  
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 FTTC  
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 FTTC  
THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 FTTC  
COLLOQUES - CONFÉRENCES :  
Nous consulter  
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42  
Fax : 01.42.17.21.36  
e-mail : [carnet@mondepub.fr](mailto:carnet@mondepub.fr)  
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

## AVIS D'EXPERT

Jean AUBRY, antiquaire, recherche auprès des particuliers, meubles, tableaux, objets anciens XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup>.

ART 1900 - 1930 - 1940 - 1950

Il suffit de l'appeler, il vient, estime

**GRATUITEMENT**  
Partages et successions

Si vous êtes vendeur, le paiement s'effectue au comptant. Assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière. 135, Av. Mozart, 75016 Paris - 01.42.88.28.73 / 01.45.20.82.91

## Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :  
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : .....

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

201MQPAE

## Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR

N° 134031

Organisme créancier : Société Editrice du Monde

21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature : [ ]

## TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom .....

Prénom .....

N° .....rue .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....

## NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

.....

N° .....rue .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....

## DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

"Le Monde" (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

■ BERNARD DESTREMAU, ancien ministre, est mort jeudi 6 juin à l'âge de 85 ans. Né le 11 février 1917 à Paris, Bernard Destremau a connu plusieurs carrières. Sportive d'abord : six fois premier joueur de France de tennis, il est membre de l'équipe française de Coupe Davis de 1936 à 1953, avant d'en être le capitaine de 1953 à 1955. Carrière diplomatique ensuite : diplômé de HEC et de Sciences-Po, Bernard Destremau entre en octobre 1945 au Quai d'Orsay, après avoir participé, durant la guerre, aux campagnes de France et d'Allemagne. Il est notamment en poste à Bruxelles (1949-1952 et 1964-1967), au Caire (1955-1956), à New York auprès des Nations unies (1956-1957), à Pretoria (1959-1962) et à l'administration centrale du ministère, avant de

devenir ambassadeur en Argentine (1978-1981). Carrière politique enfin : Bernard Destremau devient, en 1967, député Républicain indépendant des Yvelines, dans la 5<sup>e</sup> circonscription (Versailles-Nord et Ouest) où il sera réélu en 1968 et en 1973. De juin 1974 à août 1976, il est secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans le cabinet de Jacques Chirac, alors premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing, avant de redevenir député de novembre 1976 à mars 1978. Bernard Destremau était aussi écrivain : membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1995, il est l'auteur de plusieurs livres, dont un *Weygand* (Perrin, 1989), un *De Lattre de Tassigny* (Flammarion, 1999) et *Quai d'Orsay, derrière la façade* (Plon, 1994).

# AUJOURD'HUI

## SPORTS

Pour la troisième fois, la finale masculine des Internationaux de France va être **CENT POUR CENT ESPAGNOLE**. Après Sergi Bruguera-Alberto Berasategui en 1994 et Carlos Moya-Alex Corretja en 1998, ce sont

Albert Costa et Juan Carlos Ferrero qui doivent se retrouver sur le court central de Roland-Garros, dimanche 9 juin. Pour obtenir le droit de disputer cette rencontre, les deux joueurs espagnols ont passé

les **OBSTACLES** nommés pour l'un Alex Corretja et pour l'autre Marat Safin. À vingt-six ans, Albert Costa sort de la liste des joueurs méritants pour accéder au premier rang. « *Je suis plus serein, plus relax* »,

explique-t-il en mettant en avant tout le travail accompli au niveau du mental. Face à **JUAN CARLOS FERRERO** et ses puissants coups droits, il aura besoin de toutes ses ressources.

## Albert Costa, l'invité surprise de la finale de Roland-Garros

**Tennis** • Le joueur espagnol s'est qualifié en éliminant son meilleur ami Alex Corretja en quatre manches. Dimanche 9 juin, il doit affronter un autre de ses compatriotes, Juan Carlos Ferrero, facile vainqueur du Russe Marat Safin

**ALBERT COSTA** est à terre, couché sur le dos, les bras en croix, le sourire béat et le regard rivé dans le bleu du ciel. Là même où, quelques dizaines de minutes plus tôt, sur une montée au filet, son adversaire était tombé d'une manière bien plus douloureuse, l'Espagnol se laisse envahir par la joie. Cette troisième balle de match est sortie du court, et lui ouvre les portes de la finale des 101<sup>es</sup> Internationaux de France, la première finale en Grand Chelem de sa carrière. Que de chemin parcouru : en 2001, l'Espagnol avait chuté dès le premier tour face au Français Julien Boutter.

Albert Costa peut maintenant se relâcher, et s'étendre quelques secondes après l'annonce finale de l'arbitre. Son compatriote Alex Corretja, qu'il vient de battre en quatre manches (6-3, 6-4, 3-6, 6-3), l'attend appuyé sur le filet, l'échine courbée. Les deux hommes s'étreignent devant 15 000 spectateurs en liesse et engagé une brève conversation intime comme s'ils étaient seuls au monde. Alex Corretja, le futur témoin du très pro-

chain mariage d'Albert Costa, ne disputera pas une troisième finale à Paris, après celles de 1998 et 2001. Mais il conserve tout de même son sourire : être vaincu par un ami est toujours une moindre défaite. « *Ce qui a fait la différence aujourd'hui c'est probablement qu'il a été plus cohérent et plus concentré, il a déployé des efforts qui ont payé* », a expliqué Alex Corretja. « *C'est vrai que ces dix derniers mois, je n'ai pas joué à mon niveau normal. J'étais fatigué à l'idée d'aller sur un court, une fois de plus.* » Son récent match face au Roumain Andrei Pavel en quart de finale, perturbé par le froid et la pluie et suspendu à deux reprises, a définitivement contribué à la contre-performance du Catalan et à sa lente démolition.

### « JE SUIS LÀ À 100 % »

« *Il a tenté de me pousser au cinquième set, mais je me suis battu et je l'ai finalement emporté* », a expliqué de son côté Albert Costa. Vainqueur en quart de finale de l'Argentin Guillermo Canas – le tombeur



DAVE CAULKIN/AP

*Éliminé l'année dernière au premier tour du tournoi, l'Espagnol Albert Costa (à droite) s'est ouvert les portes de la finale en éliminant son meilleur ami, Alex Corretja. Il est le septième joueur espagnol à se qualifier pour la finale de Roland-Garros depuis le début de l'ère Open.*

du numéro mondial, l'Australien Lleyton Hewitt – au terme d'un match-marathon, il s'était offert le luxe de battre le Brésilien Gustavo Kuerten, tenant du titre à Paris, en huitième de finale.

« *Dans le tennis, c'est vraiment le*

*plus grand moment que j'ai vécu jusqu'ici.* » Le natif de Lérida, qui n'avait pas dépassé le stade des quarts de finale, le clame à qui veut l'entendre, même s'il s'adresse surtout à son futur adversaire de la finale : « *Je suis là à 100 %.* » A bien-

tôt 27 ans (il les fêtera le 25 juin), Albert Costa tient enfin son heure de gloire.

Après Andres Gimeno, Manuel Orantes, Sergi Bruguera, Alberto Berasategui, Carlos Moya et Alex Corretja, il est le septième joueur

espagnol à participer à une finale de Roland-Garros depuis le début de l'ère Open, en 1968. Et s'il n'est pas vraiment un nouveau venu, sa présence en finale des Internationaux de France est quelque peu inattendue. En éliminant Alex Corretja en demi-finales, Albert Costa est définitivement sorti du rang des seconds couteaux.

Jusqu'à présent, son nom apparaissait dans la liste des joueurs de tennis méritants – il a gagné onze titres sur terre battue mais n'est jamais parvenu à s'imposer dans les grands événements –, forcément après ceux d'Alex Corretja ou de Carlos Moya. Mais surtout derrière celui de Juan Carlos Ferrero, vainqueur du Russe Marat Safin dans l'autre demi-finale (6-3, 6-2, 6-4), qu'il doit affronter, dimanche 9 juin, pour la finale du tournoi.

« *Je suis plus serein, plus relax. Je ne me dis pas : "Si je perds, c'est affreux".* » Plutôt bien doté en matière de condition et de résistance physique, c'est en travaillant sur son mental qu'Albert Costa a fini par trouver les ressources lui permettant de transformer en agressivité une facile tendance à la nervosité. Une qualité qu'il va devoir déployer plus que de raison face au redoutable Juan Carlos Ferrero, 22 ans, son futur et ultime adversaire porte d'Auteuil, dont on connaît les qualités tactiques et la froide force psychologique.

Albert Costa pourra toujours s'en remettre à son sens de l'humour. Alors qu'on l'interrogeait sur les raisons de la présence de tant de joueurs espagnols au sommet du tennis mondial dans une allusion à peine déguisée au dopage, il a répondu dans une pirouette : « *Comme les autres Espagnols, je subis régulièrement des contrôles anti-dopage et nous n'avons jamais été contrôlés positifs mais nous mangeons bien. Savez-vous ce qu'est le jambon de Jabugo ? C'est ce qui nous permet de nous battre. Connaissez-vous ? Vous devriez essayer. C'est délicieux.* »

Bénédicte Mathieu

Jean-Jacques Larrochelle

## Les premières leçons du rendez-vous de la terre battue

► **AMORTIE.** C'est le coup des Internationaux de France 2002. Croisée, décroisée, recroisée ou rétro-amortie – la plus perverse –, l'amortie a fait le bonheur du public. La palme de la régularité en la matière revient à Andre Agassi, qui en a usé pour couper les mollets de Paul-Henri Mathieu en huitièmes de finale. Les Espagnols Alex Corretja, Juan Carlos Ferrero ou Albert Costa ont même joué à cache-cache en répondant coup pour coup les amorties et en se retrouvant face à face au filet : des images rares.

► **COURT AU SEC.** Après les travaux, la transformation de Roland-Garros continue. A la fin du tournoi 2003, la tribune C va être détruite et rebâtie de façon plus fonctionnelle. L'ambition de la fédération est d'agrandir le site au-delà du boulevard périphérique, avec à la clé un court de 12 300 places avec un toit rétractable. Dans un tournoi marqué par les averse et un mercredi 5 juin « blanc » qui a contraint les organisateurs à rembourser les billets (près d'un million

d'euros), l'idée fait son chemin. Si le dossier aboutit, le nouveau stade pourrait voir le jour en 2007.

► **DOPAGE.** « *Le tennis ne s'adapte pas au dopage et le dopage ne s'adapte pas au tennis* », déclarait Christian Bîmes dans *Le Monde* daté dimanche 2 - lundi 3 juin. Cet avis n'est pas partagé par les Français Nicolas Escudé et Fabrice Santoro, qui ont dénoncé un système de mafia sur le circuit professionnel masculin et indiqué que le tennis ne pouvait pas faire l'économie d'une remise en question. La lutte antidopage, elle, existe. Les organisateurs des Internationaux de France ont fait un effort important en effectuant des contrôles systématiques de tous les joueurs qualifiés pour les huitièmes de finale en simple et les quarts de finale en double. Las, l'EPO ne fait pas partie des produits à détecter. Enfin, l'Association des joueuses professionnelles, elle, traîne des pieds. Il n'existe aucun contrôle sur le circuit féminin. Les joueuses ne sont donc contrôlées que lors des tournois du Grand Chelem et les

compétitions internationales comme les Jeux olympiques ou la Fed Cup.

► **FOOTBALL.** Certes, il y a eu la robe de Serena Williams aux couleurs du Cameroun avec bas de footballeur de circonstance ; il y a eu aussi les gradins vides lors des deux matches de l'équipe de France, mais, globalement, Roland-Garros n'a pas été perturbé par les débuts de la Coupe du monde de football. Pour la première semaine, France-télévisions, qui retransmet le tournoi, avance des chiffres supérieurs aux résultats 2001.

► **FRANÇAIS.** A un peu plus de trois mois de la demi-finale de la Coupe Davis France - Etats-Unis, à Roland-Garros, du 20 au 22 septembre, les joueurs français ont certes fait une bonne impression sur la terre battue parisienne, mais ils ont paru un peu « justes ». Ils étaient trois en huitièmes de finale : Arnaud Di Pasquale, Sébastien Grosjean et Paul-Henri Mathieu. Champion de Roland-Garros juniors en 2000, âgé de vingt ans, il a mené deux sets à zéro et deux jeux à zéro

avant de s'effacer – en beauté – devant Andre Agassi. Richard Gasquet, quinze ans et demi, a très bien honoré son invitation en perdant face au futur finaliste, Albert Costa, en quatre sets au premier tour. La relève est prête, mais les aînés sont fatigués. Chez les dames, en revanche, c'est la grisaille malgré l'embellie de Mary Pierce, quart-de-finaliste. Amélie Mauresmo s'est arrêtée en huitièmes de finale. Autour d'elles, la relève se fait attendre.

► **NOSTALGIE.** Pete Sampras ne gagnera sans doute jamais les Internationaux de France. Le joueur américain, ancien n° 1 mondial, s'en est allé dès le premier tour. Dans la même journée, Michael Chang a lui aussi été éliminé. Agé de 32 ans, le vainqueur de Roland-Garros en 1989 ne veut pourtant pas parler de retraite. Seul rescapé de cette fabuleuse génération, Andre Agassi a été stoppé en quarts de finale par l'Espagnol Juan Carlos Ferrero.

## Un agent de joueurs mis en examen dans une enquête sur l'OM

**Football** • Gilbert Sau est soupçonné d'avoir bénéficié de commissions indues

**GILBERT SAU**, personnage influent dans l'univers interlope des agents de joueurs, a été mis en examen, vendredi 7 juin, pour « *faux et usage de faux* » et « *recel d'abus de biens sociaux* » par les juges d'instruction marseillais Franck Landou et Laure Roche. M. Sau a été placé sous contrôle judiciaire contre une caution de 770 000 euros. Proche de Bernard Tapie, Gilbert Sau s'est occupé du transfert de nombreux joueurs de l'Olympique de Mar-

seille (OM), notamment entre 1997 et 1999, période visée par l'information judiciaire, qui porte sur d'éventuels détournements de fonds au préjudice de l'OM.

L'agent est soupçonné d'avoir perçu des commissions indues lors de plusieurs transferts. Les enquêteurs s'intéressent au rôle qu'il aurait joué lors du recrutement par l'OM, au cours de l'été 1999, de l'attaquant ivoirien Ibrahima Bakayoko, acheté 35 millions de francs et du

défenseur français Sébastien Pérez, acquis contre 25 millions de francs. Selon les documents saisis à la direction financière de l'OM, M. Sau avait perçu, en juin 1999, via la société Planet's Players, une commission de 3,4 millions de francs (518 000 euros) sur le transfert de Pérez. La convention d'honoraires avait été signée par Yves Marchand, alors président délégué du club. En revanche, dans le cas du recrutement de Bakayoko, en provenance d'Everton (Angleterre), le nom de M. Sau n'était pas apparu sur les contrats signés. C'est un autre agent, Hervé Goursat, qui avait perçu une commission de 5,5 millions de francs (838 000 euros). Selon les enquêteurs, M. Sau pourrait cependant avoir bénéficié d'une partie de ces fonds.

### TRANSFERTS DOUTEUX

Interrogé en qualité de témoin par le service régional de police judiciaire (SRPJ) de Marseille le 7 mai 2001, Ibrahima Bakayoko, avait précisé : « *J'avais demandé qu'un de mes amis, M. Sekou Coulibaly d'Abidjan, reçoive une somme de 250 000 francs (38 000 euros), à prélever sur les honoraires de M. Goursat. J'ai appris qu'en réalité M. Goursat avait remis 250 000 francs à un certain Gilbert Sau, qui est un agent FIFA à Genève, pour que ce dernier fasse parvenir cette somme à mon ami Sekou Coulibaly. J'ai appris par ce dernier que, depuis deux ans, il n'avait pas récupéré cette somme auprès de M. Sau.* »

A propos de celui-ci, le joueur avait ajouté : « *Il voulait être mon agent. J'ai refusé. Il n'a jamais discuté de mon transfert d'Everton à l'OM*

*car je ne lui avais pas donné mandat, seul M. Goursat avait ma confiance.* » Outre ces deux transferts, M. Sau – qui s'occuperait de onze joueurs marseillais – est soupçonné de s'être greffé sur celui de Robert Pires à Arsenal, à l'été 2000. Lié à Jean-Luc Baresi, un autre agent longtemps influent à l'OM incarcéré depuis septembre 2001 dans une affaire d'extorsion de fonds, Gilbert

Sau avait déclaré au Monde (daté 5 et 6 mai) : « *On cherche à me salir, à cause d'une guerre entre ceux qui veulent prendre le pouvoir.* »

La mise en examen de M. Sau – la première dans l'une des instructions visant l'Olympique de Marseille – est intervenue le jour même où la Direction nationale de contrôle de gestion (DNCG) de la Ligue de football professionnel (LFP) décidait de

placer le club sous « recrutement contrôlé ». La veille, jeudi 6 juin, des agents de la direction nationale des enquêtes fiscales (DNEF) s'étaient rendus au siège de l'OM afin de saisir des dossiers relatifs aux transferts de joueurs. Plusieurs agents – dont Gilbert Sau – sont dans le collimateur des services fiscaux.

Fabrice Lhomme

## N'ATTENDEZ PAS L'ANNÉE PROCHAINE POUR RETROUVER ROLAND GARROS

Le saviez-vous ? À La Réunion, Roland Garros vous accueille toute l'année. L'aéroport de Saint-Denis, face à l'Océan Indien, a en effet choisi de porter le nom du plus illustre des natiés de l'île. Et là, si le tarmac n'est pas de terre battue, vous êtes sûrs d'être toujours accueillis avec le sourire. Authentique et chaleureuse, La Réunion vous attend tout au long de l'année pour un tournoi de plaisirs, d'émotions et de sensations.



infos : 01 40 75 02 79 - Stand à Roland Garros - www.la-reunion-tourisme.com

## JOUEZ ET GAGNEZ DES VOYAGES AU SOLEIL, DES SÉJOURS EN CHÂTEAU ET DES BONS D'ACHAT en composant le 0 892 230 032 ( 0.34 € / mn )

### PROMOTIONS EXCEPTIONNELLES :

**SÉNÉGAL à partir de 390€**  
(Départs les 09 - 16 - 23 et 30 juin)  
HÔTEL LES COCOTIERS SALLY  
Séjour 8 jours 7 nuits en demi-pension  
Base chambre double

Grandes-marchés

CHATEAUX & COUNTRY

Libertyvac.com

**ST DOMINGUE à partir de 495€**  
(Départs les 13 et 20 juin)  
HÔTEL \*\*\* à PUERTO PLATA  
(TOUT INCLUS A VOLANTE)  
Séjour 9 jours 7 nuits.  
Base chambre double

vous offre des bons d'achat d'une valeur de 230 €. Pour tout renseignement : grandes-marchés.com

vous offre des séjours en famille au Manoir de Vertot. Devenez propriétaire d'un château le temps d'un week-end. Pour tout renseignement : chateaux-country.com

vous offre des séjours pour deux personnes au Sénégal et en République Dominicaine. Pour tout renseignement : 01 49 29 33 33

**CRÈTE à partir de 495€**  
(Départ le 28 juin)  
HÔTEL \*\*\* L'ATALI VILLAGE  
(FORMULE TOUT COMPRIS)  
Séjour 8 jours 7 nuits  
Base chambre double

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS AU 01 49 29 33 33

Libertyvac.com

Bfm

RTL

Entreprendre

( Date limite de participation : 9 juin 2002 à minuit. )

La règle du jeu est déposée chez Maître Gérard Simonin, Huissier de Justice, 54 rue Taillout, 75009 Paris  
Pour tout renseignement, écrire à Mediacom Promotion, 38 rue de Penthièvre, 75008 Paris et joindre un timbre pour la réponse.

# La Phaeton, une affaire d'amour-propre

Volkswagen tourne la page de la « voiture du peuple » avec ce modèle qui se pose en rivale des plus opulentes berlines allemandes

DRESDE,  
de notre envoyé spécial

L'ego de marque existe. Chez Volkswagen, il pèse un petit peu plus de 2 tonnes, mesure 5,05 mètres, répond à l'orgueilleuse appellation de Phaeton et sera disponible cet automne pour la coquette somme d'environ 70 000 €. Certes l'amour-propre des firmes automobiles comme celui des simples mortels est souvent mal placé, mais dans le cas présent, il serait injuste d'y voir manque de modestie et prétention exagérée.

Numéro un en Europe, Volkswagen s'est forgé une solide renommée de sérieux, d'efficacité et de chic discret. Le constructeur de Wolfsburg, créé aux heures noires de l'Allemagne nazie, a su escorter la renaissance économique du pays avec la Coccinelle, puis accompagner son embourgeoisement avec la Golf et la Passat. Au même titre que Mercedes ou BMW, Volkswagen symbolise la réussite de la voiture allemande de qualité et l'on se voit mal lui contester le droit de s'émanciper définitivement de son statut fondateur, quoique depuis

longtemps dépassé, de « voiture du peuple ».

La Phaeton - dévoilée au mois de mars lors du Salon de Genève (*Le Monde* daté 10-11 mars) et présentée le 29 mai à Dresde, où elle est assemblée dans une « manufacture » dont les murs sont en verre, est une grosse berline de luxe qui se pose en rivale directe des plus opulentes Mercedes et BMW. Un aboutissement visiblement considéré avec un brin de fierté nationale par nos voisins d'outre-Rhin, ô combien sensibles à la symbolique statutaire de l'automobile. En témoignent ces hommes d'affaires en cravate qui, sur l'aire d'une station-service de l'autoroute Dresde-Berlin, se pressaient tout excités autour de la nouvelle Volkswagen.

En s'imposant comme la plus bourgeoise des marques généralistes et en transformant au cours des années 1990 Audi en un fabricant envié de voitures bon chic-bon genre, Volkswagen a accumulé un savoir-faire qui rejailit sur son nouveau navire amiral. La méthode est connue - confort, technologie et qualité de fabrication - et la Phae-

ton ne saurait y déroger. Ample mais assez mince, elle en impose moins qu'une Mercedes Classe S, une BMW Série 7 ou une Audi A8, mais elle n'a rien à leur envier côté mécanique.

## SILENCE DE CATHÉDRALE

Pour porter haut les couleurs de Wolfsburg dans la course vertigineuse à la puissance engagée par les grandes signatures germaniques, la Phaeton accueille sous son auguste capot un nouveau V6 dont la cylindrée a été portée à 3,2 litres (241 chevaux) et, surtout, l'original et brillantissime W12 constitué de deux blocs VR6 accolés, formant entre eux un angle de 72 degrés. Déjà disponible à bord de l'Audi A8, ce moteur de 6 litres de cylindrée crache 420 chevaux répartis sur les quatre roues grâce à une transmission intégrale, alors que le V6 entraîne les seules roues avant.

Sur les autoroutes allemandes, les 2 tonnes de Phaeton - le fils du soleil dans la mythologie grecque, mais aussi le nom d'un ancien modèle d'automobile haut sur roues - s'évanouissent miraculeusement et l'on glisse sur l'asphalte dans un silence de cathédrale que vient à peine troubler le léger sifflement aérodynamique des rétroviseurs. La boîte de vitesses automatique séquentielle est une merveille de douceur, alors que le freinage se montre ferme et progressif.

Et ce n'est pas tout. Volkswagen promet l'arrivée dans quelques mois du « plus puissant diesel jamais produit pour une voiture particulière ». Il s'agira d'un V10 à injecteurs-pompes d'une cylindrée de 5 litres, poussé par deux turbo-compresseurs, affichant une puis-



Une berline de luxe de plus de 2 tonnes et 5,05 mètres de long, répondant à l'orgueilleux nom de Phaeton, fils du Soleil dans la mythologie grecque : Volkswagen cherche, sans rompre avec son image bien établie de marque généraliste, à concurrencer les prestigieuses Mercedes et BMW.



## Le marché américain en ligne de mire

Pour Volkswagen, le lancement de la Phaeton est une façon de répondre à l'offensive des constructeurs spécialistes, en particulier allemands, qui ont mis sur le marché des petits modèles directement concurrents de la Golf (Mercedes Classe A, Mini et bientôt Série 2 chez BMW). En allant porter la contradiction aux marques installées sur le segment du luxe, VW cherche aussi à parfaire sa réputation de « généraliste haut de gamme » et de spécialiste du « diesel de course », qui lui permet de pratiquer des tarifs élevés. En Europe, la Phaeton vise une place significative sur ce segment (qui représente 6 000 ventes par an en Allemagne, mais de 300 à 500 en France) dominé par la Mercedes Classe S et très fortement « dieselisé ». Il reste que les perspectives des ventes de berlines classiques de luxe sont beaucoup plus prometteuses outre-Atlantique qu'en Europe. Premier importateur aux Etats-Unis, Volkswagen compte diffuser l'essentiel de ses Phaeton sur le continent américain.

sance de 313 chevaux et, les connaisseurs apprécieront, un couple de 750 Newton-mètres dès 2 000 tours-minute.

## HABITABILITÉ DÉCEVANTE

Ce raffiné Phaeton se dote d'un système d'air conditionné capable d'ajuster une température différente à chaque coin de l'habitacle sans engendrer le moindre courant d'air, et de sièges munis compre-

nant douze réglages électriques. En option, on peut disposer de la ventilation du fauteuil et d'un massage lombaire.

Tout, cependant, n'est pas parfait. La vision de trois quarts arrière est insuffisante et les suspensions pneumatiques dont Volkswagen vante les mérites avec beaucoup d'insistance ne sont finalement pas si exceptionnelles, surtout lorsque la chaussée se dégrade. Quant à l'habitabilité aux places arrière, elle est décevante, qu'il s'agisse de la garde au toit ou de l'espace aux jambes.

Pour imposer le nouveau modèle, les stratèges de Wolfsburg comptent sur « ceux qui recherchent ce qui se fait de mieux, mais dans une enveloppe classique, discrète ». Bref, une voiture antifrime, moins sportive qu'une Audi, moins agressive qu'une BMW, moins immodeste qu'une Mercedes ou une Jaguar. Convaincre le bourgeois discret, voilà un exercice dans lequel VW a fait ses preuves.

En ce qui concerne la sobriété et le respect de la normalité, la Phaeton n'est pas en reste. Le profil n'offre pas d'aspérités et le style de la face avant est proche de celui de la Passat. Heureusement, la poupe apparaît plus expressive. L'habitacle est sans surprise. Tendu de cuir et paré de placages de bois précieux, il est parfaitement ergonomique et d'une qualité irréprochable, mais aussi gai et chaleureux qu'un cabinet dentaire high-tech.

Tant de rationalité et de bon goût distancé confèrent à l'impassible Phaeton de Dresde une allure légèrement « cul serré » que certains apprécieront sans doute. Cette froide majesté à l'élégance un peu hautaine sortie d'une usine en verre constitue le couronnement logique de la success-story Volkswagen. Les grands bourgeois sauront apprécier son confort et son brio. De là à se prendre de passion pour elle...

Jean-Michel Normand

## A Dresde, une « manufacture » postindustrielle

DRESDE  
de notre envoyé spécial

En langage vulgaire issu de la révolution industrielle, on appellerait cela une usine de montage. Mais en langage ciselé par les experts de la communication, c'est une « manufacture ». L'architecture est moderne (27 000 m<sup>2</sup> de surface vitrée), de l'acier et une tour de quarante mètres pour stocker les voitures, produites au rythme d'une trentaine par jour actuellement. Toutefois, les références implicites sont préindustrielles, loin de la fureur et du bruit, du Taylorisme et de la lutte des classes.

A Dresde, on assemble des voitures de luxe (la Phaeton mais aussi, demain, le Touareg, futur 4x4 très huppé) et, comme dans une usine, on ne les produit pas à la main. Mais qu'importe. Il suffit de fermer les yeux et de le vouloir : Volkswagen réalise pour vous, et pour vous seul, sa Phaeton, nouvelle berline de luxe. Comme le costume d'un tailleur d'autrefois, sur mesure.

Avant de livrer bataille sur le



27 000 m<sup>2</sup> de surface vitrée et une tour de 40 mètres de hauteur pour produire une trentaine de véhicules par jour.

plan mécanique, Volkswagen cherche à se démarquer de ses concurrents Mercedes et BMW sur un autre champ - celui du service, de l'émotion - où personne ne l'attendait. L'usine de verre de Dresde, dressée en pleine ville, inondée de lumière et entourée de fleurs, se

veut tout à la fois musée, salon et club. Du musée, ce lieu possède le silence (les visseuses sont électriques plutôt que pneumatiques) et les vitrines derrière lesquelles sont exposés les véhicules en cours de montage, entourés des ouvriers qui leur donnent vie, en gants blancs, baskets blanches et salopette blanche.

## UN SPECTACLE QUOTIDIEN

Ici on ne marche pas on glisse ; on ne touche pas, on frôle ; on ne respire pas, on hume. Il y a aussi les gardiens impassibles qui s'ennuient en veillant du coin de l'œil à ce que personne ne s'égare dans les recoins interdits, un restaurant de luxe mais aussi des parquets ignifugés en bois d'érable du Canada, aux couleurs chaudes. Les

espèces protégées ont été épargnées, précise le dépliant à l'adresse des écologistes.

Depuis trois mois, quelque 250 personnes visitent chaque jour la Manufacture (pour cause de « gestion des flux », il faut s'inscrire à l'avance) et s'y font photographier à côté de la Phaeton.

Dans les salons, l'acheteur peut s'installer pour personnaliser sa voiture, marier la couleur du cuir (les rouleaux sont sur une table, comme l'étaient les tissus chez le tailleur) à celle du bois, varier les tapis de sol ou les jantes. Cela peut durer des heures mais les hôtes s'y attendent. Les normes prévoient qu'elles ne traitent pas plus de deux clients par jour. « C'est un spectacle, explique gentiment l'une d'entre elles, et on joue y compris les week-ends. » Recrutées dans les métiers de l'hôtellerie et de la communication, elles ont suivi, sinon subi, une formation spécialisée de trois mois dont elles font facilement étalage.

Après vous avoir fait faire le tour de l'usine, l'une d'elles vous remettra les clés de votre Phaeton et fera de vous un membre du club. La voiture sortira de l'alvéole où elle a été entreposée à l'intérieur d'une grande tour ronde transparente et descendra jusqu'à son propriétaire par un ascenseur. « C'est très émouvant quand le client reçoit sa voiture, dit-elle. Il y a de la musique, de la joie. Un moment vraiment spécial. » Pour un peu la demoiselle verserait une larme.

Georges Marion

## DÉPÊCHES

■ **CHEVROLET.** Pour célébrer le cinquantième anniversaire de la Corvette, la marque propose une version spéciale de la légendaire voiture de sport américaine. Cette version, disponible à l'automne, se distingue par une laque métallisée rouge et dispose du système de suspension magnétique pilotée.

■ **CAMPING-CAR.** La société Notin propose le plus grand camping-car du marché français. Long de 8,45 mètres ce véhicule baptisé Ohio est équipé d'un moteur Mercedes 616 CDI, d'un système de navigation par satellite, d'une caméra de recul et des dernières nouveautés en électroménager et audiovisuel.

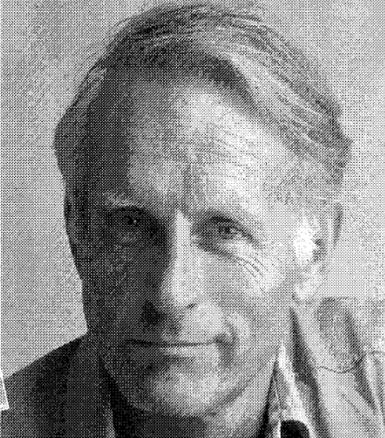
■ **ENCHÈRES.** La 2 CV Citroën Sahara proposée aux enchères lundi 6 mai par l'étude Poulain-Le Fur est devenue la « deux-pattes » la plus chère du monde. Ce modèle de 1962, entièrement restauré et disposant de deux moteurs (l'un à l'avant, l'autre à l'arrière) a été adjugé 41 597 €, ce qui constitue un nouveau record.

## CALVITIE

Des cheveux naturels et définitifs.

Microgreffes.

Découpe folliculaire sous microscope.



renseignement et documentation sur simple demande.

TEL: 01 53 83 79 79

3615 INFO CHAUVÉ 0 45F la min

www.clinique-matignon.com

CLINIQUE MATIGNON

5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS

## LE MONDE diplomatique

### DOSSIER

## ÉLECTIONS

Le fantôme des maisons de redressement  
Travail en miettes, citoyens déboussolés  
La troisième génération ouvrière  
Etes-vous sûr d'être français ?  
Vive la crise politique !

Par Jacques Bourquin, Danièle Linhart, Stéphane Beaud, Michel Pialoux, Maurice T. Maschino, et Anne-Cécile Robert

### Egalement au sommaire :

Le cloaque mafieux du football mondial ; Les jeunes marocains rêvent d'Europe ; Jean Paul II, un pape conservateur et moderne ; Essor et divisions des islamistes koweïtiens ; etc.

NUMÉRO DE JUIN 2002

En vente chez votre marchand de journaux 3,80 €

# AUJOURD'HUI

## Temps maussade

**DIMANCHE 9 JUIN**  
Lever du soleil à Paris : 5 h 50  
Coucher du soleil à Paris : 21 h 50

Une perturbation affecte encore les régions de l'Est dimanche avec une activité plus marquée sur le Sud-Est et la Corse où des orages éclatent. Une nouvelle dégradation pluvieuse circule en journée sur la façade ouest de la France.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Ciel couvert. Les pluies progressent en matinée vers les pays de Loire et le Cotentin. Eclaircies l'après-midi, d'abord en Bretagne. Vent de sud-ouest près des côtes entre 40 et 60 km/h. Températures maximales : de 15 à 17 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Le ciel est nuageux. Dans l'après-midi, le ciel se couvre sur la Touraine, puis l'Ile-de-France et la Haute-Normandie et quelques pluies commencent à tomber. Le vent de secteur sud-ouest souffle jusqu'à 60 km/h sur le littoral de la Manche. Températures maximales : de 16 à 19 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Temps maussade des Vosges au Jura avec un ciel très nuageux ou couvert, et un peu de pluie. Sur la Lorraine et la Bourgogne, timides éclaircies. Températures maximales : de 17 à 20 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Ciel très chargé avec quelques précipitations, notamment l'après-midi sur le Poitou-Charentes. Températures maximales : de 15 à 19 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Beaucoup de nuages avec quelques précipitations surtout sur les Alpes en matinée. Eclaircies sur la Drôme et l'Ardèche. Températures maximales : 17 degrés dans le Limousin et l'Auvergne, 17 à 21 degrés en Rhône-Alpes, voire localement 22 à 23 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Temps maussade le matin sur la Côte d'Azur et la Corse avec des pluies localement soutenues et des orages. Dans l'après-midi, le risque orageux demeure sur la Corse. Mistral et tramontane jusqu'à 80 km/h ; vent d'ouest à 80 km/h sur le sud de la Corse. Températures maximales : de 19 à 23 degrés ; de 17 à 19 degrés sur la Corse.

**09 JUIN 2002 PRÉVISIONS**  
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

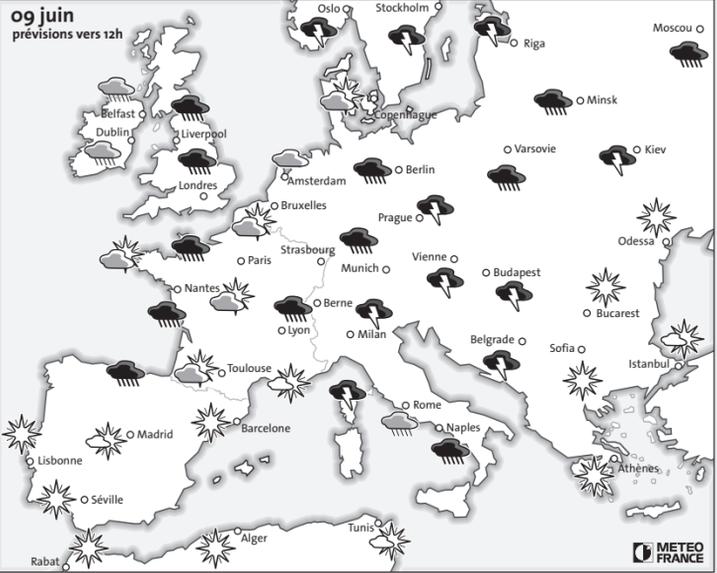
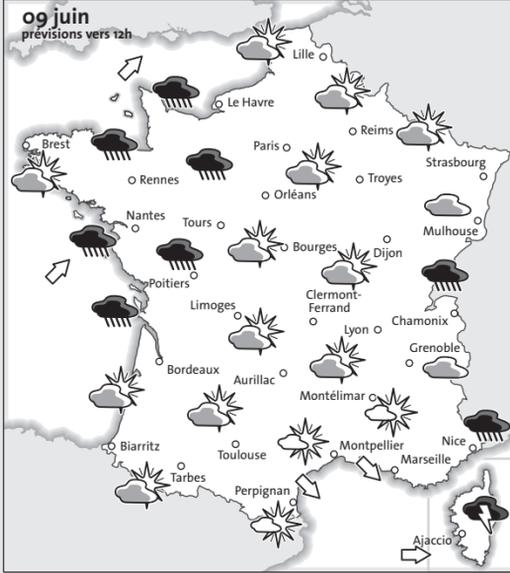
FRANCE MÉTROPOLE			
Ajaccio	12/18 P	Milan	16/20 P
Biarritz	11/17 N	Moscou	11/18 P
Bordeaux	10/17 N	Munich	13/17 P
Bourges	9/17 N	Naples	17/20 P
Brest	9/15 N	Oslo	14/24 P
Caen	11/16 P	Palma de M.	15/22 S
Cherbourg	10/15 P	Prague	10/17 P
Clermont-F.	9/17 N	Rome	15/21 P
Dijon	10/18 N	Séville	14/29 S
Grenoble	11/18 P	Sofia	12/27 S
Lille	12/18 N	St-Petersb.	13/20 S
Limoges	9/15 N	Stockholm	12/23 P
Lyon	12/19 N	Ténérife	18/23 S
Marseille	13/23 S	Varsovie	13/20 P
Nancy	10/19 N	Venise	17/18 P
Nantes	9/16 P	Vienne	12/21 P
Nice	12/20 P		
Paris	12/18 N		
Pau	9/17 N		
Perpignan	11/20 S		
Rennes	9/18 P		
St-Etienne	9/17 N		
Strasbourg	12/19 C		
Toulouse	9/17 N		
Tours	9/16 P		

AMÉRIQUES		
Brasilia	13/27 S	
Buenos Aires	5/15 P	
Caracas	25/31 S	
Chicago	16/29 S	
Lima	16/19 S	
Los Angeles	15/19 S	
Mexico	13/24 S	
Montréal	14/23 S	
New York	14/28 S	
San Francisco	15/23 S	
Santiago Ch.	4/10 S	
Toronto	16/25 S	
Washington DC	14/29 S	

FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	23/28 P	
Fort-de-Fr.	26/29 P	
Nouméa	19/25 S	
Papeete	24/30 S	
Pointe-à-P.	25/30 P	
St Denis Réu.	19/24 P	

EUROPE		
Amsterdam	12/20 C	
Athènes	22/30 S	
Barcelone	13/20 S	
Belfast	10/14 P	
Belgrade	15/27 P	
Berlin	14/18 P	
Berne	10/12 P	
Bruxelles	11/20 C	
Bucarest	13/28 S	
Budapest	15/24 P	
Copenhague	14/21 N	
Dublin	9/14 P	
Francfort	14/21 N	
Genève	12/16 P	
Helsinki	13/20 S	
Istanbul	20/28 S	
Kiev	13/15 P	
Lisbonne	13/21 S	
Liverpool	11/13 P	
Londres	11/16 P	
Luxembourg	10/19 N	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	27/32 P	
Beyrouth	27/33 S	
Bombay	29/33 P	
Djakarta	24/30 P	
Dubaï	26/37 S	
Hanoï	28/32 P	
Hongkong	26/29 S	
Jérusalem	19/37 S	
New Delhi	30/40 S	
Pékin	14/23 P	
Séoul	18/29 C	
Singapour	27/30 P	
Sydney	10/17 S	
Tokyo	20/28 P	



Soleil  
 Peu nuageux  
 Couvert  
 Brèves éclaircies  
 Averses  
 Pluie  
 Orage  
 Neige  
 Brouillard  
 Vent fort



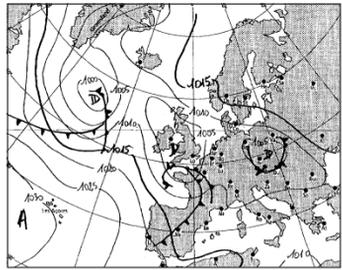
PRÉVISIONS POUR LE 10 JUIN

**200 destinations dans 91 pays.**  
**Choisissez votre température idéale.**

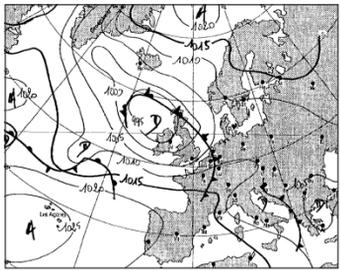
faire du ciel le plus bel endroit de la terre

**AIR FRANCE**

**Lundi 10 juin**  
Nuages et éclaircies se partagent le ciel autour de la Méditerranée. Ailleurs, le ciel reste très chargé avec ici où là quelques gouttes. Le vent reste soutenu sur la Manche et la Méditerranée. Les températures remontent légèrement.



SITUATION LE 8 JUIN À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 10 JUIN À 0 HEURE TU

## L'iguane marin, la marée noire et les endosymbiontes

**HISTOIRES NATURELLES**  
Tous les samedis datés dimanche-lundi, curiosités animales

**LE 19 JANVIER 2001**, l'archipel des Galapagos, où Charles Darwin fit en son temps des observations déterminantes pour l'avenir de sa théorie, découvrait en ses eaux les retombées du monde industriel. Le pétrolier *Jessica*, qui s'était échoué quelques jours plus tôt devant San Cristobal, la plus à l'est de ses îles, commençait à perdre son carburant, souillant près d'un millier de kilomètres carrés. Quelques semaines plus tard, les amoureux de ce sanctuaire, situé à 1 000 km de l'Equateur auquel il appartient depuis 1832, retrouvaient le sourire : rapidement dispersée par des courants favorables, la marée noire n'avait finalement fait que peu de dégâts - moins, à tout prendre, que le tourisme qui s'y développe à vive allure. Grâce à la rapidité des secours, l'immense majorité des

centaines d'espèces rares qu'héberge l'archipel s'en tirèrent à moindre mal. L'une d'elles n'eut pas cette chance. Préservé depuis des millénaires, l'iguane marin *Amblyrhynchus cristatus* semble avoir subi de plein fouet le contrecoup de cette pollution. Sur l'île Santa Fe, en effet, 62 % de ses effectifs moururent dans l'année qui suivit l'apparition de la nappe polluante. Pour la première fois, des chercheurs américains proposent une explication de cette hécatombe. Publiés dans la revue *Nature* datée du 6 juin, leurs travaux suggèrent que les très faibles doses de pétrole subsistant dans les mois suivant le naufrage auraient suffi à tuer non pas les iguanes, mais une famille de micro-organismes indispensables à la bonne marche de leur digestion. Seul lézard marin au monde, l'iguane des Galapagos, vieux de plusieurs millions d'années, dérive probablement d'un ancêtre terrestre originaire du continent sud-américain. On peut le retrouver sur tou-

tes les côtes rocheuses de l'archipel, où il semble prendre la pose - seul ou en horde - telle une créature du déluge. Impossible de ne pas le voir : sa taille, queue comprise (et elle fait la moitié du corps), varie de 60 cm à 1,50 m. Imposable, également, de le prendre pour un autre. Paupières lourdes et mobiles, fortes pattes aux cinq doigts terminés de griffes acérées, queue puissante et légèrement aplatie : l'allure seule l'appartenance à l'espèce. Et plus encore la rangée d'écaillés épineuses qui court le long de son dos - ce dos dont la couleur, noir de suie, capte au maximum la chaleur du soleil. Le détail n'a rien d'anecdotique, puisque ce grand lézard, poikilotherme comme tous les reptiles, a pour principale activité la recherche d'une température interne optimale. Celle-ci est comprise entre 35 et 37 °C. Mais elle peut monter jusqu'à 40 °C aux heures les plus chaudes, et tomber sans dommage au-dessous de 25 °C durant la nuit. Quel est donc le menu de l'igua-

ne, qui l'ait à ce point rendu vulnérable aux miasmes du *Jessica* ? Algues vertes, à tous les repas. L'animal se nourrit exclusivement de végétaux, et il n'hésite pas à plonger jusqu'à plusieurs mètres de profondeur pour trouver sa pitance, qu'il broute à même le rocher. Ainsi que le suggère dans *Nature* l'équipe de Martin Wikelski (université de Princeton, New Jersey), ce régime serait précisément à l'origine de la forte mortalité qui a frappé l'espèce à la suite de la marée noire de 2001. Ayant étudié pendant plus de dix ans les iguanes marins des Galapagos, notamment pour mieux comprendre leurs mœurs amoureuses (la saison de la reproduction est brève, à peine plus d'un mois, et donne lieu à de grandes parades), ce spécialiste d'éco-éthologie avait accumulé de précieuses données sur l'état des populations dans les différentes îles de l'archipel. Il était donc bien placé pour remarquer que leurs effectifs avaient chuté drastiquement à Santa Fe plusieurs mois après le naufrage, et pas du

tout à Genova. La seule différence notable entre les deux îles étant que la première avait subi une légère pollution pétrolière, et la seconde aucune. Partant de ce constat, les chercheurs menèrent leur enquête. Ils constatèrent que les survivants de Santa Fe présentaient un taux de corticostérogène (hormone « du stress ») nettement plus élevée que la normale. Ils vérifièrent que les hydrocarbures, à de si faibles doses, n'avaient pu avoir d'effets directs ni sur les reptiles ni sur les algues. Dès lors, un seul scénario restait plausi-

ble à leurs yeux : la pollution avait affecté une population particulière de micro-organismes, les endosymbiontes, présents dans la flore intestinale de l'iguane marin et connus de longue date pour faciliter la dégradation de la paroi cellulosique des algues dont il se nourrit. « Il s'agit d'une hypothèse, pas d'une certitude », tempère Ivan Ineich, spécialiste des reptiles au Muséum national d'histoire naturelle, pour qui les iguanes des Galapagos pourraient tout aussi bien être morts d'une maladie virale, après que leur système immunitaire eut été affaibli par la pollution. « Mais si elle se confirme, elle illustrera, pour la première fois avec autant de force, que même de très faibles doses de polluants peuvent parfois causer de très gros dommages. » Martin Wikelski et le Parc national des Galapagos, eux, ont déjà tranché : ils sont actuellement en procès avec la compagnie nationale pétrolière équatorienne.

Catherine Vincent

## MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 137

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

**HORIZONTALEMENT**  
I. Ouverture extérieure ou intérieure. - II. Souvent sur les planches avec son frère. Aménagé pour les premiers arrivants. - III. Le prix à payer. Du côté de la source. - IV. Toujours difficiles à supporter. Son costume est rayé en Méditerranée. - V. Font des propositions, même si elles n'ont rien à vendre. - VI. Coiffure pour un chef. Élégant dans ses propos.

- VII. Donnée pour être suivi. Grandes eaux. En peine. - VIII. Pour aller droit. Lourdemment puni. - IX. Force en résistance. A la fin il recommence. - X. Pour garnir à nouveau les rayons.

**VERTICALEMENT**  
1. Permet d'avoir les pieds propres en entrant. - 2. Maître des forges. Poursuivie par Héra et son époux. Propos d'enfant. - 3.

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

Poussées pour se faire entendre. - 4. Formation en chambre. Plante fourragère. - 5. La moitié de tout. Bien attrapées. L'autre moitié de tout. - 6. Passe au travers. Associer. - 7. Points en opposition. Sa *Marseillaise* reste de pierre. Conjonction. - 8. Met en place. - 9. Sur une carte asiatique. Colonie ouvrière. - 10. Calé bien droit. - 11. Entrava. Se détourna du séminaire pour étudier les religions. - 12. Assure la conservation.

Philippe Dupuis  
**SOLUTION DU N° 02 - 136**

**Horizontalement**  
I. Protestation. - II. Réputation. - III. Epelée. Cerdan. - IV. Se. Ite. Usure. - V. Et. Papal. Lis. - VI. Nimègue. Aga. - VII. Tt. Secrète. - VIII. Oïl. Séé. Gnon. - IX. Ives. Espèces. - X. Restes. Stèle.

**Verticalement**  
1. Présentoir. - 2. Répétitive. - 3. OPE. Les. - 4. Tulipes. St. - 5. Etéages. - 6. SA. Epucées. - 7. TTC. Aérés. - 8. Aïeul. PS. - 9. Tors. Atget. - 10. Indulgence. - 11. Aria. Oël. - 12. Nones. Anse.

## ÉCHECS N° 2004

**OPEN DE LJUBLJANA (2002)**  
**Blancs : I. Jelen.**  
**Noirs : A. Beliavsky.**  
**Début irrégulier.**

1. d4	é6	11. Cf3 (g)	Df6
2. c4	b6 (a)	12. fxé6 (h)	Ca6
3. é4	Fb7	13. Dc2 (j)	Ta-é8
4. Fd3 (b)	f5 (c)	14. éxd7 (i)	Txé2!!
5. éxf5	Fb4+ (d)	15. Rxé2 (k)	Dé6+
6. Rf1	Cf6	16. Fé3 (l)	Cf4+
7. Fé2! (e)	0-0	17. Rd1 (m)	Fé4
8. c5! (f)	bxç5	18. Da4	Cxç5
9. a3	Fa5	19. Db5 (n)	Fd3!!
10. dxç5	Cd5	20. abandon (o)	

**NOTES**  
a) Beliavsky est un expert de ce début qui consiste à laisser son adversaire occuper le centre.  
b) Ou 4. d5, Fb4+ ; 5. Fd2, Dé7 ; 6. Fxb4, Dxb4+ ; 7. Dd2, Dxd2+ ; 8. Rxd2, Cf6 ; 9. Cç3, d6 avec égalité. Ou 4. Cç3, Fb4 ; 5. f3, f5 ; 6. éxf5, Ch6 ; 7. fxé6, Cf5 ; 8. Ff4, dxé6 ; 9. Da4+, Cç6 ; 10. 0-0-0, Cfxd4 ; 11. Cb5 avec avantage aux Blancs.  
c) Ou 4... Cç6 ; 5. Céd, Cb4 ; 6. Cb-c3, Cxd3+ ; 7. Dxd3, Cé7.  
d) Meilleur que 5... Fxg2 ; 6. Dh5+, g6 ; 7. fxg6, Fg7 ; 8. gxh7+, Rf8 ; 9. Fg5, Cf6 ; 10. Dh4, Fxh1 ; 11. Cé2, Cç6 ; 12. Cd2, b5 ; 13. Cf4!, bxç4 ; 14. Cxç4, Cb4 ; 15. Fb1, Cb-d5 ; 16. Cg6+, Ré8 ; 17. Cxh8, Fxh8 ; 18. Cé5, avec

avantage aux Blancs.  
e) La menace 8. Fh5+ est une idée de Beliavsky jouée contre Short en 1997 !  
f) Les Blancs suivent le déroulement de la partie précitée.  
g) Il faut penser au développement. Si 11. Da4, Cç6 ; 12. Fb5, Txç5! ; 13. Fxç6, Fxç6 ; 14. Dxa5, Dh4 ; 15. f3, Dç4+ ; 16. Cé2, Té5.  
h) 12. Db3 est plus solide.  
i) La fourchette b4 semble inopérante après 13. é7, Dxé7 ; 14. b4, Caxb4 ; 15. axb4, Fxb4 ; 16. Fa6, Fxa6 ; 17. Txa6, Dxc5 ; 18. Rg1, Ta-é8, avec des complications souvent favorables aux Blancs.  
j) Gagnant un troisième pion avec gain de temps.  
k) 15. Dxe2 ne sauve pas les Blancs : 15... Cxç5! ; 16. Fg5, Dç6 ; 17. Cb-d2, Fa6 ; 18. Cç4, Cxd7 ; 19. b3, Cç5 ; 20. Cd4, Dg6 ; 21. h4, Cç3.  
l) Une erreur. 16. Rf1 offrirait plus de résistance : 16... Dxd7 ; 17. b4, Txç3! ; 18. gxç3, Cdxh4 ; 19. axb4, Dh3+ ; 20. Ré1 ; Cxb4 ; 21. Db3+, Fd5, et les Blancs n'ont plus qu'à sacrifier la D par 22. Dxd5+, Cxd5 ; 23. Txa5, mais, après 23... Dxf3 ; 24. Tg1, ils perdent le Cb1 par 24... Dé4+.  
m) Si 17. Rf1, Fxç3.  
n) Si 19. Dxa5, Db3+! ; si 19. Fxç5, Fxç3+! ; et si 19. Cd4, Cxa4, 20. Cxé6, Cxb2+ ; 21. Rc1, Cé2+! ; 22. Rxb2, Tb8+ ; 23. Ra2, Fd5 mat.

**SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 2003 J. NUNN (1978)**  
(Blancs : Rf3, Fg1, Cg6, Ph4, h5. Noirs : Rh6, Pb3, f5, g2 et h7.)  
Si 1. Cf4?, b2 ; 2. Fç5, g1=D. Et si 1. Fd4?, hxg6.  
1. Fé3+, f4! ; 2. Cxf4, g1=D! ; 3. Fxg1, b2 ; 4. Fç5, Rg7 ; 5. Fd4+, Rh6 ; 6. Cé6!, b1=D ; 7. Fg7+, Rxh5 ; 8. Cf4+, Rxb4 ; 9. Ff6 mat.

**ÉTUDE N° 2004 V. BRON (1946)**

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

La foire d'art contemporain ArtBasel anime la ville jusqu'au 17 juin. Ce rendez-vous, parmi les plus importants du monde, prolonge une histoire artistique féconde

# Bâle, pont des arts jeté sur l'Europe

## BÂLE

de notre envoyé spécial

Ils sont fous, ces Bâlois. La petite ville, qui doit héberger 200 000 habitants à tout casser, devient chaque année le centre du monde artistique. Grâce à la foire d'art contemporain (du 12 au 17 juin), qui regroupe 260 galeries (sélectionnées parmi 900 candidatures) montrant au total un millier d'artistes des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. Des sections spéciales permettent des expositions personnelles de jeunes. D'autres sont réservées aux arts graphiques et aux films. Une autre, baptisée « Art Unlimited », permet d'exposer des œuvres monumentales habituellement réservées aux grandes biennales. Créée en 1970, ArtBasel est ainsi devenue la plus importante foire d'art moderne et contemporain du globe. Elle draine chaque année 50 000 visiteurs. Le chiffre est modeste par rapport aux 200 000 enregistrés à celle de Madrid. Mais, à Bâle, ils achètent.

Les Bâlois eux-mêmes sont des collectionneurs acharnés et ouverts à la modernité. Ainsi, en 1516, le bourgmestre Jakob Meyer commande-t-il son portrait et celui de son épouse à un total inconnu, même pas membre d'une guilde officielle, et souabe de surcroît : Hans Holbein le Jeune. Holbein trouva à Bâle un autre collectionneur d'importance, le juriste Bonifacius Amerbach. L'un de ses héritiers, Basil Amerbach (1534-1591), céda à l'université de Bâle un ensemble de 10 000 ouvrages, 4 000 estampes, 1 870 dessins et 50 tableaux, dont les Holbein. La collection fut ouverte à tous en 1671. C'est le premier musée public du monde. Aujourd'hui nommé Kunstmuseum, il s'est enrichi au fil du temps de nombreux legs. Dont

celui, déterminant et continu, de la fondation Emanuel Hoffmann, qui y dépose depuis 1933 les œuvres contemporaines qu'elle a pour vocation d'acquérir régulièrement et de présenter au public.

Et le public adore : en 1967, Rudolf Staechelin, qui avait déposé plusieurs œuvres d'importance au musée, fut contraint de vendre deux Picasso pour renflouer sa compagnie aérienne. Un crédit spé-

*Depuis qu'en 1516 le bourgmestre a commandé un portrait à Holbein, alors inconnu, les Bâlois sont des collectionneurs acharnés. Les musées fleurissent grâce au mécénat et au soutien de la population*

cial du gouvernement bâlois, ratifié par référendum, et une collecte populaire permirent de les racheter pour les remettre au musée. Ravi de ce plébiscite, Picasso offrit à la ville quatre œuvres et Maja Sacher, veuve d'Emanuel Hoffmann et héritière des laboratoires pharmaceutiques Hoffmann - La Roche, en donna une cinquième. Qui viennent compléter un ensemble de 80 œuvres cubistes (Picasso, Braque, Léger, Gris) acquises lors des ventes Kahnweiler de 1921-

1922 par un ami de Le Corbusier, le banquier Raoul La Roche, qui les donna au musée à la fin des années 1950. Des dépôts majeurs des familles Im Obersteg et Oeri sont également attendus. Ce flux de donations a fini par remplir le brave vieux bâtiment inauguré en 1936.

C'est ainsi que fut inauguré, en 1980, le Museum für Gegenwart-kunst. Il a été construit par les architectes Katharina et Wilfrid Steib pour abriter les collections contemporaines, qui débordaient du Kunstmuseum. L'essentiel du financement de la construction du musée et une bonne partie de la collection proviennent des libéralités de Maja Sacher, qui ne s'est pas arrêtée là. En septembre 1996, en effet, les Bâlois inauguraient un nouveau bâtiment conçu par l'architecte Mario Botta et consacré au sculpteur suisse Jean Tinguely (1925-1991). Maja Sacher lui avait commandé en 1970 une première sculpture, *La Grande Spirale*. Elle fut suivie de bien d'autres. Le groupe Hoffmann - La Roche, désireux de fêter dignement son centenaire, était prêt à construire le musée et à garantir son fonctionnement, d'autant plus que Niki de Saint Phalle, veuve de Tinguely, acceptait le principe d'une donation (*Le Monde* du 9 décembre 1996).

L'année suivante, en octobre 1997, les Bâlois prenaient le chemin d'une autre inauguration, celle de la Fondation Beyeler, construite par Renzo Piano à Riehen (*Le Monde* du 21 octobre 1997). Le marchand d'art a déboursé 55 millions de francs suisses (environ 220 millions de francs d'alors) pour la première tranche du bâtiment. Le canton de Bâle assure pour sa part le tiers des frais d'exploitation. Là aussi, les riverains ont été

« Oursin », de Marie-Ange Guilleminot (1998). Pièce présentée à Bâle par la galerie Hécey, une des 260 galeries présentes à la foire.



COURTESY GALERIE HÉCEY

consultés, et les habitants de Riehen ont voté pour le projet. Encore un exemple de ce fameux « *Kunstwollen* », un mot allemand intraduisible en français, une « volonté d'art » qui anime les Suisses plus que d'autres.

La preuve, le mouvement n'est pas terminé. La fondation de Peter Herzog a été inaugurée le 28 avril. Il est le frère de l'architecte Jacques Herzog, qui travaille en tandem avec Pierre de Meuron et vient de rénover pour Peter un entrepôt dans la zone industrielle de Bâle. Il abrite une des plus brillantes collections de photographie au monde, 300 000 chefs-d'œuvre des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Enfin, une nouvelle entité privée devrait voir le jour en mai 2003. Géré par la fondation Laurenz, le Schaulager (littéralement « réserve d'expositions ») sera installé dans un bâtiment conçu par les inévitables Herzog et de Meuron. Il s'agit, une fois encore, de trouver de la pla-

ce pour les œuvres acquises par la Fondation Emanuel Hoffmann. Ses statuts, admirables, l'obligent à « collectionner les œuvres d'artistes qui utilisent la nouveauté, les moyens d'expression orientés vers le futur généralement incompris de leurs contemporains ». D'où l'idée de ce nouveau lieu, où seront montrées en permanence deux installations monumentales de Robert Gober et de Katharina Fritsch. Mais surtout où seront stockées, dans des réserves consultables sur rendez-vous, les œuvres de la collection.

Celles-ci ne seront a priori accessibles qu'aux spécialistes, gens de musées, restaurateurs, chercheurs, étudiants et professeurs. Mais une exposition temporaire (la première sera consacrée à Dieter Roth) ouverte quatre mois par an permettra au grand public de s'appropriier le lieu. Celui-ci, qui affecte la forme d'un polygone, aura en outre en façade des écrans géants à cristaux liquides, où défilent pour l'exté-

rieur les images des œuvres contenues à l'intérieur.

Ses concepteurs et Theodora Vischer, sa directrice, veulent en faire « un lieu pour apprendre et se faire plaisir ». « Un endroit, ajoutent-ils, pour que les gens voient et réfléchissent à l'art d'une manière différente. » Un musée du XXI<sup>e</sup> siècle, en quelque sorte. Alors, pourquoi Bâle ? Peut-être parce que ces Suisses-là, qui habitent le seul canton à avoir voté massivement pour l'entrée de leur pays dans l'Union européenne, sont les héritiers d'une longue tradition. On peut la faire remonter à l'année 1225. Quand le prince-évêque Heinrich von Thun eut l'idée géniale de bâtir un pont sur le Rhin. Pendant six cents ans, qui voulait passer le fleuve entre le lac de Constance et la mer devait venir à Bâle. Aujourd'hui, le pont est d'ordre artistique, mais l'esprit est le même.

Harry Bellet

## Une rétrospective et des archives pour défricher Duchamp

### BÂLE

de notre envoyé spécial

« Les écoles sont bien ennuyeuses, d'abord. Mais alors chef d'école, c'est encore pire, vous comprenez ! », disait Marcel Duchamp. Chef d'école, il l'était pourtant devenu, mais sur le tard, comme Monet. La *Roue de bicyclette* conçue en 1913 ne fut exposée qu'en 1951. La *Fountain*, l'aujourd'hui célèbre urinoir présenté au Salon des indépendants de New York en 1917, fut refusée par le jury. Bref, les ready-made demeurèrent longtemps ignorés. Lui-même ne s'en formalisait guère. Il travailla ainsi secrètement à sa dernière grande œuvre, *Etant donné*, qui ne fut dévoilée qu'après sa mort. C'est dire si la reconnaissance publique lui importait peu.

Il faut d'ailleurs attendre 1951 pour qu'elle débute. Elle vient des artistes, avec l'anthologie publiée par le peintre Robert Motherwell, *The Dada Painters and Poets*. Le musicien John Cage le présente aux artistes Jasper Johns et Robert Rauschenberg. Andy Warhol le fait tourner dans ses films et son ombre plane sur la naissance du pop art. La progression de sa notoriété est ful-

gurante. Richard Hamilton, le premier pop artiste britannique, écrit en 1966 : « Aucun artiste vivant ne jouit d'un plus grand prestige auprès de la jeune génération. » A sa mort en 1968, le *New York Times* lui consacra deux articles nécrologiques, dont l'un le présente comme « un des artistes les plus influents du siècle ». En France, la galerie Denise René montre les *Rotoreliefs* dans l'exposition « Le mouvement », en 1955. Tinguely le fait dessiner en 1959, à la galerie Iris Clert, à l'aide d'un de ses Méta-Matics, des machines à peindre des tableaux abstraits. Tinguely réalise encore en 1960 un *Hommage à Duchamp*. Le musée qui lui est dédié à Bâle se devait donc de réunir, post-mortem, les deux hommes.

### LA « BOÎTE EN VALISE »

Disons le tout net : ce n'est pas la meilleure exposition Duchamp que l'on ait connue. Ni la meilleure prestation d'Harald Szeemann, aussi célèbre dans la profession de commissaire d'exposition que Duchamp l'est parmi les artistes. Szeemann a réuni suffisamment d'œuvres pour que ceux qui ont manqué la der-

nière vraie grande rétrospective de Duchamp, qui se tint à Venise en 1993 (*Le Monde* du 28 avril 1993), puissent se faire une idée du travail. Mais quelques partis pris dans l'installation et la multiplication dans l'exposition de différents exemplaires de la *Boîte en valise*, conçue par l'artiste comme « un musée en réduction, un musée portatif » regroupant les miniatures de l'essentiel de son œuvre dans une mallette, laissent un peu perplexe. A moins d'aimer les mises en abyme au-delà du raisonnable. Il faut saluer par contre la partie documentaire, confiée à Jacques Caumont, qui depuis plus de vingt-cinq ans a réuni un ensemble impressionnant d'archives. Un pur moment de bonheur pour les du-

champions en herbe, qui risquent de passer des heures à défricher le champ Duchamp.

Ils seront seulement troublés de temps à autres par le hurlement d'une sirène. Pas d'alarme, mais d'ambulance. Elle provient de l'autre bout de la salle, et se déclenche quand un visiteur imprudent ouvre la porte d'un réfrigérateur trafiqué par Tinguely. Duchamp en a conté la genèse : « J'ai revendu mon réfrigérateur à Tinguely. C'était un très bon réfrigérateur. Et qu'en a fait Tinguely ? Il l'a branché à des câbles pour qu'il produise des bruits (...). C'est l'attrait que mes vieux ready-made exercent sur les jeunes gens. »

Ha. B.

**ODEON**  
THÉÂTRE DE L'EUROPE  
aux Ateliers Berthier

**Saison 2003**

JAN / AVRIL **Phèdre**  
JEAN RACINE / PATRICE CHÉREAU

FÉV / MARS **Les Barbares**  
MAXIME GORKI / PATRICK PINEAU

MAI / JUIN **El Pelele**  
JEAN-CHRISTOPHE BAILLY / GEORGES LAUDAUDANT

**Automne 2002**

OCTOBRE **Portraits Dansés**  
**Le tour du monde**  
parcours chorégraphique / installation vidéo  
GROUPE CLARA SCOTCH / PHILIPPE JAMET  
186-188 Quai de Valmy - 75010 Paris

### abonnez-vous !

PHÈDRE / LES BARBARES / EL PELELE :  
54 € au lieu de 78 € soit plus de 30% de réduction  
ABONNEMENT à souscrire impérativement avant le 30 juin 2002

RENSEIGNEMENTS 01 44 41 36 36 - [www.theatre-odeon.fr](http://www.theatre-odeon.fr)

Ateliers Berthier - 32 Bld Berthier - Paris 17<sup>ème</sup>

Rinaldo se laissera-t-il ensorceler  
par les Fées du Rhin  
à Montpellier en juillet ?

Retrouvez toute l'information des festivals  
internationaux de musique sur le site internet  
[www.francefestivals.com](http://www.francefestivals.com)

### THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

## FALSTAFF

### Giuseppe Verdi

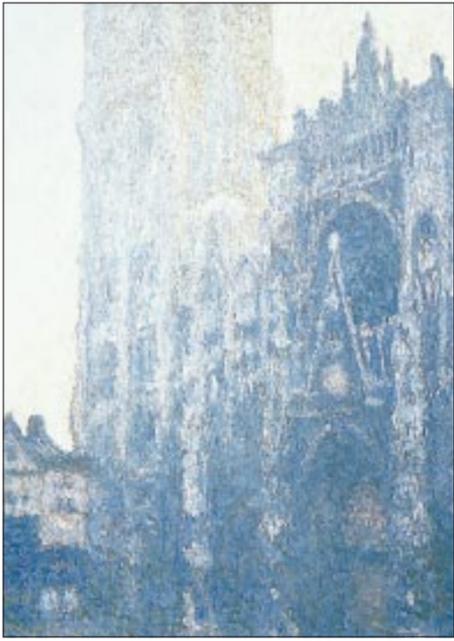
Orchestre de Paris, direction Enrique Mazzola  
Chœur de l'Académie européenne de musique d'Aix-en-Provence  
Herbert Wernicke, mise en scène

Willard W. White, Geraldine McGreevy, Yann Beuron,  
Charlotte Hellekant, Miah Persson, Paolo Bartaglia, Nora Gubisch,  
Nicolas Rivenq, Wolfgang Ablinger-Sperrhacke, Enrico Facini

**3 représentations les 11, 14 et 16 juin 2002**

Location : 01 49 52 50 50

Coproduction Festival International d'art lyrique d'Aix-en-Provence /  
Théâtre des Champs-Élysées / Teatro Nacional São Carlos, Lisbonne  
Radio Classique enregistre cet opéra.



La cathédrale de Rouen, version Claude Monet (1893) et version Roy Lichtenstein (1969), un de ses « descendants » selon l'exposition de la Fondation Beyeler, à Bâle.

### Sept raisons d'aller à Bâle

● **Art 33 Basel.** Messeplatz, Bâle. Tél. : 00-41-61-686-20-20. Ouvert tous les jours, de 11 heures à 19 heures ; le lundi, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 juin. Catalogue, 45 CHF (30,3 €). [www.art.ch/](http://www.art.ch/)

● **Painting on the Move I : Un siècle de peinture contemporaine.** Kunstmuseum, St. Alban-Graben 16, CH-4010 Basel. Tél. : 00-41-61-206-62-62. Jusqu'au 8 septembre. Catalogue commun aux trois parties de l'exposition, 264 p., 58 CHF (39,1 €). [www.kunstmuseumbasel.ch/](http://www.kunstmuseumbasel.ch/)

● **Painting on the Move II : Il n'y a pas de dernier tableau.** Museum für Gegenwartkunst der Öffentlichen Kunstsammlung Basel und der Emanuel Hoffmann-Stiftung, St. Alban-Rheinweg 60, CH-4010 Basel. Tél. : 00-41-61-272-81-83. Jusqu'au 8 septembre. [www.mgkbasel.ch/](http://www.mgkbasel.ch/)

● **Painting on the Move III : Après la réalité.** Kunsthalle Basel, Steinenberg 7, CH-4051 Basel [www.kunsthallebasel.ch/](http://www.kunsthallebasel.ch/)

● **Marcel Duchamp.** Musée Tinguely, Paul Sacher-Anlage 1, CH-4002 Basel. Tél. :

00-41-61-681-93-20. Jusqu'au 30 juin. Catalogue, 232 p., 59 CHF (39,8 €). [www.tinguely.ch/](http://www.tinguely.ch/)

● **Claude Monet... jusqu'à l'impressionnisme numérique.** Fondation Beyeler, Baselstr. 101, CH-4125 Riehen. Tél. : 00-41-61-645-97-00. Jusqu'au 4 août. Catalogue : 250 p., 59 CHF (39,8 €). [www.beyeler.com/](http://www.beyeler.com/)

● **Fondation Herzog, Olostrasse 8, CH-4023 Bâle.** Tél. : 00-41-61-333-11-85. Les mardi, mercredi et vendredi, de 14 heures à 17 heures ; samedi, de 13 h 30 à 17 heures. Exposition jusqu'au 27 juillet.

## Paysagistes abstraits et vidéastes, enfants naturels de Claude Monet

BÂLE

de notre envoyé spécial

La Fondation Beyeler a entrepris de rendre à Monet ce dont rêvent bien des artistes : une descendance. Elle n'est pas la première à le faire. Les Parisiens se souviennent peut-être de l'exposition « Les Nymphéas et après », organisée à l'Orangerie des Tuileries il y a dix ans (*Le Monde* du 18 novembre 1992). Plus récemment, durant l'hiver 2001-2002, la kunsthalle de la Hypo-Kulturstiftung de Munich a étudié le thème de « Monet et la modernité ». Cette exposition est reprise à Bâle, et largement augmentée d'une section consacrée à « l'impressionnisme numérique ». Dont les organisateurs ont l'amabilité de signaler qu'il s'agit d'une notion forgée pour l'occasion et qui concerne moins les fils de Monet que ses arrière-petits-enfants.

Ernst Beyeler fut un des premiers marchands, avec Katia Granoff à Paris, à acheter auprès des fils de Monet les œuvres tardives. Sa fondation possède un exemplaire monumental des nymphéas, *Le Bassin aux nymphéas*. Ce triptyque, peint entre 1917 et 1920, mesure neuf mètres de long. Une salle spéciale lui est habituellement réservée à la fondation, dont la fenêtre donne sur un bassin avec de véritables nymphéas. Cette ferveur du marchand pour Monet lui a permis d'en réunir 46 pour l'exposition, qui, à eux seuls, mériteraient le voyage.

DE MITCHELL À KELLY

Mais il y a aussi la suite, les fameux héritiers de Monet. Ils se révélèrent sur le tard. Il faut attendre les années 1950 pour qu'André Masson écrive dans la revue *Verve* un article intitulé « Monet le fondateur », où il désigne l'Orangerie de Paris comme « la chapelle Sixtine de l'impressionnisme ». Il faut que pas-

se la seconde guerre mondiale pour que les jeunes regardent les œuvres du vieux Monet avec un œil frais.

La plupart d'entre eux sont d'anciens GI rendus à la vie civile et que le gouvernement américain encourage à entreprendre des études. Ils se précipitent vers l'Orangerie. Joan Mitchell et Riopelle poussent plus loin, jusqu'à s'installer à Vétheuil, à deux pas du jardin où naquirent ces toiles aux formats démesurés qui confinaient à l'abstraction. Leur abstraction. Consciemment ou non, toute la génération des paysagistes abstraits, français ou américains, de Bazaine à Manessier (oublié de l'exposition Beyeler), de Riopelle à Sam Francis, y trouveront leur provende. Parfois contre leur gré puisque ce sont les critiques américains qui, soucieux d'inscrire leurs poulains dans la continuité de l'art moderne, établirent la filiation entre Monet et une école de New York dont les représentants se découvrirent un père dont certains se seraient bien passés.

D'autres, plus surprenants, le revendiquent au contraire, comme l'abstrait géométrique Ellsworth Kelly : « Les œuvres tardives de Monet ont exercé une grande influence sur moi. Bien que mes tableaux ne puissent se comparer aux siens, j'éprouve une espèce d'affinité spirituelle avec eux. » Car l'héritage de Monet n'est pas toujours strictement plastique. Lorsqu'il peint trente toiles montrant les variations de la lumière sur la façade de la cathédrale de Rouen, Monet inaugure la notion de série qui est aussi bien revendiquée un siècle après par les minimalistes que par les ténors du pop art, d'Andy Warhol à Roy Lichtenstein. Ce dernier rendra d'ailleurs directement hommage au modèle en peignant en 1969 le triptyque *Rouen, Cathedral, Seen at Three Different Times of the Day*.

La deuxième partie de l'exposition donne la part belle aux artistes utilisant la vidéo et l'ordinateur. Ce que les organisateurs de l'exposition ont baptisé, pour l'occasion, « impressionnisme numérique ». « Le scintillement du téléviseur, écrivent-ils, rappelle le tourbillon chromatique lumineux de Monet tandis que l'image totale environnementale de la projection vidéo réalise l'idée de la grande décoration envahissant l'espace que Monet avait créé pour l'Orangerie de Paris. »

NIXON IMPRESSIONNISTE

Ceux qui trouveraient l'idée par trop tirée par les cheveux pourraient changer d'avis devant deux des œuvres de cette partie. La première est *Magnet TV*, réalisée par Nam June Paik en 1965. Les fils d'un électroaimant forment une boucle sur un écran de télévision. Au centre, le visage de Richard Nixon est net. Autour des fils, l'image se distord. Qu'un phénomène magnétique déforme l'image de Nixon peut aussi bien passer pour une préfiguration du Watergate que pour une continuation de l'impressionnisme, mais le parallèle demeure troublant. L'autre œuvre est l'extraordinaire et fantasmagorique installation imaginée par Pipilotti Rist en 1996, *Sip My Ocean*. Projetée sur l'angle d'une pièce, elle plonge le visiteur dans un univers à la fois aqueux et lumineux, version contemporaine, mais parfois plus triviale, des rotondes de l'Orangerie.

L'exposition se prolonge un peu partout dans la fondation. Dans la salle habituellement réservée au *Bassin aux nymphéas* de la collection permanente, l'artiste islandais Olafur Eliasson a installé un énorme cylindre d'acier chromé et biseauté, qui fait entrer le spectateur littéralement dans les nymphéas, comme Monet lui-même plongeait dans la peinture. Fascinant, et déroutant, comme l'ensemble de l'exposition.

Une autre forme d'héritage se trouve à l'entrée de la fondation, au Café digital. Confié pour l'occasion à Annette Schindler, qui dirige l'association Plug in, spécialisée dans l'art et les nouveaux médias, il montre les œuvres de huit artistes. Elles ont la particularité d'être interactives, et de permettre au visiteur de se prendre lui aussi pour un artiste. Après tout, les impressionnistes ne sont-ils pas les idoles des peintres du dimanche ?

BÂLE

de notre envoyé spécial

Bien des responsables culturels et quelques intellectuels français n'ont que peu de considération pour la peinture. Ailleurs, elle est pourtant toujours aussi vivace, malgré les nouveaux médias et les installations de tout poil. Le marché international de l'art contemporain n'hésite pas à porter au pinacle les attardés du pinceau, au même titre que les pionniers de la vidéo ou les héros du nitrate d'argent. Les artistes eux-mêmes ont envie de sculpter, de peindre, de dessiner. Ils le font, montrant qu'à force d'être torturée, essorée, défilée pour en extraire les sucres essentiels, la peinture n'en devient que plus nécessaire.

Aucun autre support, excepté peut-être la sculpture, n'a autant reflété les évolutions ou les changements esthétiques survenus au XX<sup>e</sup> siècle. C'est ce mouvement qu'entend décrire la triple exposition « Painting on the Move » qui se tient dans trois musées de Bâle. Le Kunstmuseum, le Museum für Gegenwartskunst et la Kunsthalle se sont associés pour offrir un des plus importants rassemblements jamais réalisés sur ce sujet. Hélas ! l'ensemble est desservi par un accrochage tout à fait loufoque, qui semble confondre les tableaux avec des couleurs sur une palette, les artistes avec des figurants, ou les pions d'un échiquier dont le joueur serait le commissaire. Celui-là se nomme Bernhard Mendes Bürgi. C'est le nouveau directeur du Kunstmuseum de Bâle. Il est jeune, brillant, sympathique, spécialiste d'art contemporain et semble s'être amusé comme un petit fou avec les œuvres de la collection dont il a la charge.

Car s'il y a une logique dans sa présentation, elle échappe à beaucoup. Il dit vouloir susciter des « dia-

logues entre tableaux ». En effet, ça cause. Ça hurle, même. Une œuvre expressionniste de Nolde coincée entre deux épures abstraites, l'une de Malevitch, l'autre de Van Doesburg ; un Mondrian encadré par un Matisse période niçoise et *La Girafe en feu* de Dali, ce n'est plus une conversation, c'est la tour de Babel.

Passée la première surprise, il y a de bons moments. Cette toute petite nature morte de Morandi par exemple, que regardent deux im-

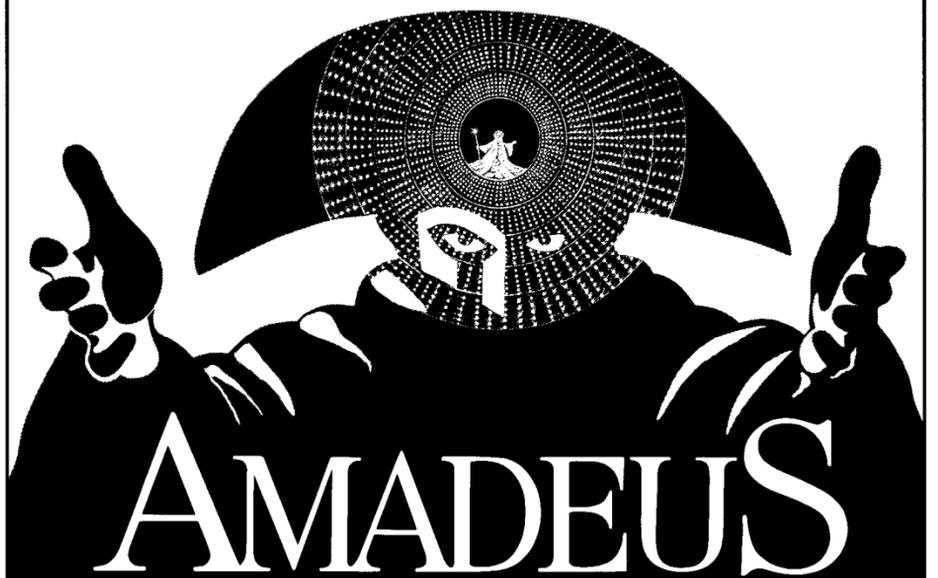
Au Museum für Gegenwartskunst, la suite en est presque rassurante : elle s'articule par grands ensembles qui entendent montrer que la peinture n'est pas morte après 1968. Avec, pour marquer cette grande date dans l'histoire de la révolte étudiante et de la révolution prolétarienne, un double hommage aux mécènes du lieu : une série de portraits de Maja Sacher par Warhol et treize photos de gens très laids mis en scène par Cindy Sherman. Plus une dizaine de Bernard Frize somptueux, de la série Wauhall de 1996. Sept Tuymans, autant de Raoul de Kayser, etc. Plus loin, Buren, Mosset, Toroni. Et on en oublie (le commissaire aussi en a oublié, et pas des moindres). Mais on s'en voudrait de négliger le petit Immendorf de 1973. Il est titré : *Où en es-tu avec ton art, collègue ?* On ne le lui fait pas dire.

La Kunsthalle, en sondant les artistes plus jeunes (l'une d'elles, la très remarquable Lucy McKenzie, n'a que 25 ans) et leur quête en peinture d'un « réalisme » qu'on croyait désormais dévolu à la photographie, se tire mieux de l'affaire et paraît même donner la proposition la plus logique et la mieux maîtrisée des trois expositions. Reste que cet ensemble très largement raté est constitué de très beaux tableaux qu'il faut se résoudre à retourner voir avec des œillères, pour n'être pas perturbé par leurs voisins et la cacophonie qui s'en dégage. Les amateurs bâlois, quant à eux, semblent plutôt inquiets : qui sait si leur nouveau directeur de musée ne va pas aussi aller jouer à l'étagé réservé aux collections anciennes. Installer le *Christ mort* de Holbein verticalement, ce serait tellement plus « fun ».

Ha. B.

“Un chef-d'œuvre à revoir absolument.”

20 MINUTES INÉDITES



VERSION INTÉGRALE

IMAGE ET SON RESTAURÉS  
ET REMASTÉRISÉS EN NUMÉRIQUE



8 OSCARS® DONT MEILLEUR FILM

SAUL ZAENTZ COMPANY PRÉSENTE "AMADEUS VERSION INTÉGRALE" DE SIR PETER SHAFFER UN FILM DE MILOS FORMAN  
F. MURRAY ABRAHAM TOM HULCE ELIZABETH BERRIDGE SIMON CALLOW ROY DOTRICE CHRISTINE EBERSOLE  
JEFFREY JONES CHARLES KAY KENNETH MCMILLAN PRODUCTEURS MICHAEL HAUSMAN ET BERTIL OHLSSON  
DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE MIROSLAV ONDRICEK MONTAGE ÉRIC SIBRYNÉVÉZÉ  
SCÉNARIO SIR NEVILLE MARRINER PRODUCTION PATRIZIA VON BRANDENSTEIN  
CINÉMAGRAPHES RÉGULIERS FAY TWILA THARP RÉALISÉ PAR SAUL ZAENTZ RÉVISÉ PAR MILOS FORMAN

BANDE ORIGINALE DU FILM AMADEUS VERSION INTÉGRALE DISPONIBLE CHEZ  
FANTASY RECORDS/SAUL ZAENTZ COMPANY/WARNER MUSIC FRANCE

WARNER BROS. PICTURES  
AN A&E TIME WARNER COMPANY  
©2002 Warner Bros. Tous droits réservés.  
DISTRIBUÉ PAR WARNER BROS. PICTURES/France

AU CINÉMA LE 12 JUIN

TCM  
TURNER CLASSIC MOVIES

LE FIGARO

FP

Ha. B.

Bibliothèque nationale de France  
Exposition site Richelieu Crypte

Polieri créateur  
d'une scénographie moderne

Inauguration le 10 juin

Ouverture au public du 11 juin au 25 août

## Danse Le jeu vidéo chorégraphique de Karine Saporta



**PARIS** Karine Saporta fait partie de ces êtres énigmatiques qui se réalisent et se ressourcent dans un perpétuel épuisement d'eux-mêmes. Qu'on en juge : *Les Guerriers de la brume* est sa dixième création en deux ans. Pas étonnant qu'un coup elle gagne, qu'un coup elle perde. Comme à Montpellier-Danse 2001 : sa comédie rock'n'roll *Le Garage* aurait nécessité de sérieux réglages avant présentation. Ce n'est pas le cas de cette dernière chorégraphie, nourrie des songes et de la fatigue d'une artiste, qui nous est apparue au bord de l'évanouissement, alors qu'elle s'apprêtait à partir pour l'Inde avec un projet qui déjà lui trottait dans la tête.

Cet état de fragilité tendue fait vibrer *Les Guerriers de la brume*. Œuvre de ferveur qui puise sa sève à contre-courant des modes, des doutes. Et pourtant il y avait de quoi douter quand trois coproducteurs ont fait faux bond au dernier

moment. On imagine le stress pour mener à bien une création qui fait appel aux images en 3 D, aux corps « clonés ». Bernard Marquet et Sylvie Courcelle, ingénieurs-chercheurs attachés à l'unité de recherche et développement de France Télécom, située à Rennes, ont mis les bouchées doubles pour pallier le manque de financement, en parfaite osmose d'invention avec l'auteur. Karine Saporta n'a jamais craint les sujets littéraires, ni les

danse à thèses, parce que son imaginaire attaché à l'enfance, dont elle a fait un style visuel si profondément poétique, peuplé de fées et de créatures magiques, transcende le réel d'un coup de baguette. Ici, les guerriers appartiennent aux peuples du Nord qui, à force d'avoir éliminé ceux du Sud, partent pour se régénérer à la recherche d'espèces « archaïques et surtout méridionales » qu'ils retrouvent au Mont-Saint-Michel, devenu une réserve d'humains. L'action, qui a lieu en 4025, se déroule sous le signe de l'Ange. Les guerriers, emmaillottés de la tête aux pieds (tête comprise) dans un nuage de gaze blanche, les pectoraux et les cuisses protégés d'une cuirasse immaculée, se déplacent comme les robots des premières consoles de jeux. D'ailleurs, toute la chorégraphie, les courses, les combats, sont construits dans cet esprit des jeux virtuels.

Cette chasse à l'homme « préhistorique », qui nous ressemble, est une brillante occasion de mêler à cette guerre simulée des danses folkloriques actuelles, qui semblent soudain surgir de la nuit des temps : flamenco olé, rythmes slaves et tsiganes, chinoïseries à la tonkinoise, festnoz avec Bigoudens en pantalon, envolées africaines. Une peuplade bigarrée qui résiste au blanc navet fin de race des guerriers, sous l'œil tutélaire d'hommes portant des masques gigantesques, réalisés avec beaucoup de talent par l'artiste Orlan, qui en connaît un rayon dans l'art de terrifier avec les transformations du corps. La musique *live*, hurlante de cris d'agonie, s'amuse elle aussi à faire sonner corneuse, djembé, guimbarde et autre biniou. Un merveilleux danseur-chanteur (Mackenson), d'origine haïtienne, oppose un rire affamé au guerrier qui tente de le dompter.

Le spectateur, lui, se laisse capturer sans résistance par l'imagerie primaire et irréaliste de ce conte planétaire, séduire par le luxe des costumes de Jérôme Kaplan, les couleurs hypnotiques qui balaient les écrans géants, les images « filaires » qui détaillent le Mont-Saint-Michel sous toutes ses coutures architecturales. Saporta, qu'on verrait bien en ensorceleuse, jette un sort malin à la folie des hommes à s'auto-détruire. Une naïveté qui fait du bien.

**Dominique Frépard**

**Prochains spectacles : Domaine de Chamarande (Essonne), le 7 juillet, 15 heures. Tél. : 01-60-82-25-32. Festival musical de l'Orne, le 6 septembre, Forum de Fiers. MUC de Colombes, le 26 octobre. Monaco Dance Forum, les 10 et 11 décembre. Photo : © Tristan Jeanne-Vales / Agence Enguerand.**

## Jazz

### PARIS Morena Fattorini & Alain Jean-Marie Duo

Le dimanche en jazz, ce n'est pas la joie. L'idée que quelqu'un joue ou chante quelque part est en soi une nouvelle qui calme. Morena Fattorini a de la classe, de la présence et une forme de répertoire bien à elle, servi par Alain Jean-Marie et Dominique Fitte-Duval. Ce qui suffit à convaincre. Fréquenter les clubs, c'était ça : choisir un dimanche de la vie, se promener dans la rue des Rosiers, entrer à l'heure de dîner (pâtes et choses simples dans un patio de tout repos), descendre voir la musique, y aller en douce pour le pianiste, se laisser conquérir par la chanteuse, rêver à ce que la vie pourrait être. C'est ça. **Sept Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Paul. Le 9, à 18 h 30. Tél. : 01-48-87-08-97. De 11 € à 17 €.**

## Chanson

### PARIS Fabio Viscogliosi

Chanteur et compositeur d'un

groupe, Married Monk, pétri de culture pop anglo-saxonne, Fabio Viscogliosi sait aussi se rappeler ses origines transalpines, comme l'a prouvé un premier album, *Spazio* (Microbe/Discograph), mariant avec beaucoup de délicatesse la suavité de la chanson italienne et les expérimentations lunaires d'un Robert Wyatt. Ce multi-instrumentiste, également dessinateur (plusieurs albums publiés au Seuil ou à l'Association), donne ces jours-ci ses premiers concerts solo.

**La Guinguette pirate, port de la Gare, Paris-13<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Quai-de-la-Gare. Le 9, à 19 heures. Tél. : 01-43-49-68-68. 8 €.**

## Théâtre

**PARIS Hugo à deux voix** Isabelle Carré et Romane Bohringer unissent leur souffle pour faire entendre *Hugo à deux voix*. La blonde et la brune, que sur scène tout oppose et rassemble à la fois, resuscitent *Les Contemplations* et *La Légende des siècles*. Leurs voix se mêlent, se répondent ou se font écho durant une heure pour jouer la mélodie des sentiments humains. Par leur complicité et leur dynamisme, les deux femmes parviennent, selon le mot de Victor

Hugo, à « faire planer la liberté dans la lumière ».

**Théâtre de l'Atelier, 1, place Charles-Dullin, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Abbesses. Jusqu'au 29 juin, du mardi au samedi à 21 heures. Relâche exceptionnelle le samedi 22 juin. Tél. : 01-46-06-49-24. De 10 € à 20 €.**

## Danse

### PARIS Danse au Théâtre de la Ville

Le mois de juin au Théâtre de la Ville est un bonheur pour les amateurs de danse. Outre la venue rituelle de Pina Bausch, cette année avec *Agua*, une pièce drôle et tendre, inspirée du Brésil, un bouquet de chorégraphes annoncent la fin de la saison (du 18 au 30). Catherine Berbessou offre sa *Fleur de cactus* qu'elle créait, cet hiver, au Théâtre des Gémeaux (jusqu'au 8), puis Boris Charmatz vient présenter la route dangereuse de *Con forts fleuve* (du 11 au 13). Enfin, Michèle Anne De Mey, dont on avait tant aimé *Katamenia*, nous parlera d'*Utopie*, ce dont tout un chacun ressent aujourd'hui comme une question de survie (du 11 au 15 juin).

**Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. Tél. : 01-42-74-22-77. De 15 € à 29 €.**

## Exposition

### BOULOGNE-BILLANCOURT Le Corbusier

En 1950, cinq ans avant que Niemeyer s'attelle à Brasilia, Le Corbusier est appelé à construire, au pied de l'Himalaya, Chandigarh, capitale des Etats indiens du Pendjab et de l'Haryana, conséquence urbaine et architecturale de l'Indépendance de l'Inde et de la création du Pakistan en 1947. Conçue pour recevoir 150 000 habitants, la ville en abriterait aujourd'hui 600 000 à 650 000, ce qui met un peu à mal ce prototype de la machine à habiter corbuséenne régie par la charte d'Athènes (1943), qui prévoit notamment de pouvoir tout à la fois habiter, travailler, s'amuser, circuler... L'histoire et le présent de ce centre de pèlerinage pour les architectes du monde entier sont racontés par une riche exposition à Boulogne-Billancourt, accompagnée de projections et de rencontres. Prochain colloque : mardi 11 juin, de 10 heures à 18 heures, sur le Capitole, monument resté inachevé de la nouvelle capitale. **Musée des Années 30, 28, avenue André-Morizet, Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Jusqu'au 7 juillet. Tél. : 01-55-18-46-41.**

## GALERIE

### Baselitz, souvenirs ironiques d'une RDA sens dessus dessous

**DÈS LE PREMIER REGARD** vient une sensation de grande légèreté, à laquelle Baselitz n'a pas habitué ses admirateurs. Sur les grands tableaux ronds – autre nouveauté que ces formats circulaires –, les couleurs sont claires et éparées, laissant au blanc un espace croissant. Le dessin danse, lignes cassées, traits désarticulés. Il domine. Il domine si évidemment que Baselitz obtient, à l'huile sur toile, des effets qui s'obtiennent d'ordinaire à l'encre et à la gouache sur papier : on dirait des esquisses rehaussées, avec ce que l'esquisse suppose de sous-entendus, d'inachèvement, d'indications évasives.

Or rien n'est plus précis, pensé, net, que cette suite : elle projette en tableaux des éléments autobiographiques et historiques, organisés autour d'un autoportrait à chapeau de toile dont la dérision n'est pas absente. Baselitz est né dans ce qui fut la République démocratique allemande – un pays de l'Est, disait-on jadis. La plupart des toiles sont autant d'allusions à ce passé, aux images et aux discours de la propagande. Allusions limpides : les figures de Marx, Engels ou Staline, le portrait de la jeune pionnière modèle, celui d'un général à casquette, celui d'un couple de vétérans qui sourient, malgré l'âge, aux lendemains qui vont chanter. Allusions moins directes : des enfants remettent des bouquets de fleurs à des hommes vêtus de noir, cadres du Parti ou ouvriers exemplaires. Tout cela est peint à l'envers, naturellement, selon le code de figuration inversée auquel Baselitz se tient depuis plusieurs décennies. Depuis si longtemps qu'il pourrait devenir systématique. Tel n'est pas le cas ici : l'inversion ralentit l'interprétation et cette lenteur interdit au regard de glisser sans s'arrêter ni comprendre. Elle a un autre mérite, plus subjectif : la représentation du « socialisme réel », culbuté sens dessus dessous, en devient d'autant plus ironique. Parce qu'elle a cette légèreté graphique et picturale si remarquable, elle gagne encore en acuité et en justesse. A cette série qui, selon toute vraisemblance, restera comme l'une des meilleures de son auteur, l'exposition ajoute, en sous-sol, des lavis : nus féminins, aigles, chiens. Et, parmi eux, quelques réussites qui rappellent, si besoin était, que Baselitz est aussi bon dessinateur et graveur que grand peintre.

**Philippe Dagen**

**Galerie Ropac, 7, rue Debelleye, Paris-4<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-72-99-00. Du mardi au samedi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 juillet.**

## INSTANTANÉ LA DANSE À L'ÉLASTIQUE

Quand philosophie et danse se rencontrent, ça peut être audacieux, voire fou. Le Centre Pompidou accueille Mathilde Monnier dans le cadre du Festival Agora (*Le Monde* du 3 juin) avec une très curieuse leçon de danse. La directrice du Centre chorégraphique national de Montpellier met en scène, avec le philosophe Jean-Luc Nancy, professeur à l'université de Strasbourg, le texte qu'ils ont publié ensemble sous le titre *Dehors la danse* (Éditions Kroz). Cela donne *Allitérations*, une conférence dansée qui fait l'expérience de la synesthésie, explorant les échos du verbe, du son et du mouvement. « Admettons cette représentation courante que chacun des arts répond à une région des sens. »

Le « causeur », comme il est inscrit dans le programme, soit Jean-Luc Nancy, les danseurs Mathilde Monnier et Dimitri Chamblas, le musicien eRIKM sont assis chacun à une table entourée d'une matière élastique, prête à jouer les trampolines ou les lance-pierres. Tout est en place pour qu'entrent dans la danse les mots, le corps, les sons et la texture. Rien ne sera donc distribué, tout sera partagé, échangé et fusionné, pour que s'accomplisse le dérèglement des sens

et qu'advienne le sens lui-même.

Mais quel est le sens de la danse si elle ne se réduit pas à un art du mouvement ? Telle est l'interrogation que ce spectacle tente de percer à jour. Avec humilité, puisque, comme le récite le philosophe, « nous ignorons tout de la danse, sinon ce que chacun d'entre nous, un jour ou moins dans sa vie, a fait en dansant ou en regardant danser ». Qu'est-ce qui donne naissance à la danse ? D'où vient-elle ? Sur scène, des corps frénétiques. Rythme haché d'une musique grésillante. La matière élastique qui enrubanne les tables précipite et propulse des mouvements qui bondissent et rebondissent en un sautiller sans fin. Ce sont eux qui donnent souffle à l'ouïe, à toucher et à la vue. Au final, le spectateur s'aperçoit qu'il a, lui aussi et presque à son insu, dansé dans son fauteuil. Une expérience qui tient de l'initiation.

**Amélie Cordonnier**

**Prochains spectacles d'Agora : le 8 juin, La Finale, de Sylvain Prunne-ec ; les 12 et 13 juin, Extra-Quality, de Mié Coquempot. Centre Pompidou, rue Saint-Martin, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Rambuteau. Tél. : 01-44-78-48-16.**

## Sélection disques classiques

### JEAN SIBELIUS

*La Jeune Fille dans la tour. Pelléas et Mélisande. Valse triste. Solveig Kringleborn (soprano), Lilli Paasikivi (mezzo-soprano), Lark-Erik Jonsson (ténor), Garry Magee (baryton), chœur de filles d'Ellerhein, chœur d'hommes national d'Estonie, Orchestre national symphonique d'Estonie, Paavo Jarvi (direction).*

A l'instar de Grieg, Sibelius a longtemps espéré dans sa jeunesse devenir le Wagner nordique. Pourtant, il n'a achevé qu'un opéra, retiré de l'affiche *sine die* peu après sa création en 1896. *La Jeune Fille dans la tour* (*Jungfrun i tornet* dans la langue suédoise utilisée pour le livret, comme pour les mélodies les plus originales du compositeur finlandais) est donc une œuvre mineure, autant par la faute d'une trajectoire dramatique déséquilibrée que du fait d'une écriture musicale trop soumise aux influences de l'époque. Cependant, dans la présente interprétation (la seconde au disque), elle ne devrait pas être destinée qu'aux sibéliens inconditionnels. Après une Ouverture en notes répétées et trémolos d'archet qui rappelle la veine rutilante de *Karelia*, la part belle est faite au chant avec changements de style permanents. L'histoire de la jeune fille, retenue prisonnière par un bailli coupable d'abus de pouvoir, effectue des incursions dans des registres aussi éloignés que ceux de la religion (*Prière à la Sainte Vierge*) et de la légende ancestrale (chœurs

façon *Kullervo*). Les chanteurs, excellents, emportent à chaque fois le morceau, tout comme Paavo Jarvi, notamment dans des compléments de programme qui accordent la priorité à la suggestion dramatique sur la stylisation symbolique. – P. Gi

**1 CD Virgin Classics.**

### MAURICE RAVEL

*Son œuvre et son temps Enregistrements historiques 1927-1950*

Le label suisse Cascavelle fait paraître, dans la lignée de feu sa collection « Mémoire de l'Orchestre de la Suisse romande », une série de disques d'archives anciennes. Après un volume consacré à Darius Milhaud, voici trois coffrets de trois disques compacts dévolus à une quasi-intégrale de la musique de Maurice Ravel gravée par des artistes de son temps. La particularité principale de cette somme est qu'elle privilégie le document à l'égalité d'écoute : ainsi, pour les cinq pièces du *Tombeau de Couperin*, dans sa version pour piano, a-t-il été choisi d'entendre tour à tour Gaby Casadesu, Arthur Rubinstein, Victaur Staub, Robert Casadesu et Benno Moiseiwitsch – autant dire cinq dates d'enregistrements, cinq manières et, quasiment, cinq différents types de pianos, dont l'*Erard* de Staub à Paris, en 1927 ! Certes beaucoup d'enregistrements étaient déjà disponibles ailleurs, dont la première *Shéhérazade* (1948) d'Ernest Ansermet avec Danco (parue chez Dutton Laboratories) ou

*L'enfant et les sortilèges*, sorti sous étiquette Testament il y a quelques années. Mais, à la faveur de la libération des droits des gravures ayant plus de cinquante ans, les éditeurs ont rassemblé des documents tous azimuts dont certains sont fort précieux et rares. La restauration et la restitution des documents originaux ont été confiées à Philippe Morin, l'un des spécialistes les plus respectés en ce domaine, qui n'a pas son pareil pour rendre une jeunesse riche d'harmoniques aux vieilles cires. Son retour aux sources originales, sa vérification des vitesses de lecture sont autant de gages de qualité technique retrouvée. Quant aux interprétations, est-il utile de dire qu'elles sont centrales, et que, lorsqu'elles paraissent périphériques, leur attrait documentaire s'impose tout autant ? – R. Ma.

**3 coffrets de 3 CD Cascavelle.**

JEAN-LOUIS LIVI présente

# SUR LE BOUT DES DOIGTS

MARINA HANDS  
ANNE-SOPHIE LATOUR

un film de  
YVES ANGELO

www.ocean-films.com

**SORTIE LE 12 JUIN**

France musiques

**STÉPHANE PENCRÉAC'H**

**Galerie Beaubourg**  
Château Notre-Dame des Fleurs  
Vence - Tél. 04 93 24 52 00

http://www.galeriebeaubourg.com

# Bernard Lubat, batteur de démesure

Le musicien à la verve gasconne, partenaire des grands noms de l'improvisation et créateur du festival Uzeste musical, joue en solo à L'Européen

**PARTENAIRE** considérable de Kenny Clarke, Luciano Berio, Stan Getz, Eddy Louiss ou Michel Portal, multi-prix jamais pris de conservatoire, synthèse parfaite de Lacan et Coluche, formidable batteur, moissonneur, pianiste, accordéoniste, bruitiste, « improète », prophète sans pays, agitateur depuis avant, corps et âme de la Compagnie Lubat de Gascogna, Bernard Lubat réintègre Paris, à l'Européen, pendant quinze jours en solo. Cahiers du retour au pays fatal.

« Dans toute cette pianisticaillerie, je joue ce que je ne sais pas. Ça me joue, j'écoute ce qui s'en suit, s'enfuit, j'en joue à peine, j'en jouis sans peine, j'en crie. La musique s'échappe et m'échappe, j'en chope, j'en troque, je traque, j'en trinque. On tue les oreilles, il faut en parler. Je m'y perds, suis perdu, la musique ne me convainc pas, elle vainc. La gueuse me voue à sa guise, c'est ma maîtresse, elle fait de moi tout ce que je ne veux pas. » Bernard Lubat est né à l'Estaminet d'Uzeste en 1947 (Gironde). Bernard Lubat s'enferme à l'Européen pendant quinze jours (2002, Paris). Seul avec six pianos, mélodicas, accordéon, batterie, instruments de cuisine, jouets mécaniques, à paroles et à mains nues.

Entre-temps, Bernard Lubat a fait le métier (batteur pour musiciens et chanteurs prestigieux ou minables), a fait plusieurs métiers (musicien, musicien, sampleur de charme, cascadeur de compagnie, lanceur de géants), a fait mille métiers mais plutôt en musique. Chercheur poético-scientifique de haut rang, à table il fredonne et tambourine, tousse un chabada pour fourchette et couteau, c'est en réalité quand il parle qu'il joue. Programme de l'Européen, en Lubat dans le texte : « C'est par où, c'est par l'art : psy-comédie poétique autobiographique. » Il n'est pas impossible qu'un jour on mesure l'ampleur réelle de Lubat artiste. Rien n'est moins sûr. De son vivant, il est bien trop vivant pour qu'on s'en aperçoive.

« C'est l'histoire d'un musicien blanc pas clair, extra-divagant patent, improvisé jusqu'aux yeux, rythminiqué de la tête aux pieds, impolitiquement correct, inculte de la personnalité, malpoly-instrumentiste, conteur sur lui... », le texte file sur sa lancée, personne n'a jamais songé à éditer Lubat - encore heureux ! -, « artiste insolite biodégradable à son insupportable ». Chaque performance à l'Européen sera différente et « irréductible ». Lubat a une histoire où la chronologie s'étouffe : il est là, à tout moment, entier. Constantes : la politique, l'action et la musique. Il ne ressasse jamais. Ne parle que du concert d'hier et de celui qui vient : « Hier, on était avec Portal et Minvielle au Parc floral. Tout un public qui

## BIOGRAPHIE

► **12 juillet 1945**  
Naissance au café L'Estaminet d'Uzeste (Gironde).

► **23 août 1976**  
Concert historique à Châteaullon avec Portal, Guérin, Francioli et Auzier.

► **1978**  
Premier festival Uzeste musical.

► **20 avril 1993**  
Naissance de son fils Louis.

► **11-23 juin 2002**  
En solo à l'Européen.

nous piste. C'est pas grave, c'est aigu. On voulait partir comme les vieux de la vielle, mais ça produit un jeu qui se poursuit, tu perds la balle, c'est pas grave c'est médium, tu outrepasse la balle ; hier, on a joué exactement ce qu'on avait déconné dans les coulisses avant. »

Point nodal. En musique improvisée, on ne choisit pas. Lubat pratique la folie raisonnée. Son point de lucidité : « Me retrouver pas à ma place : je sais que je sais ne pas commencer. » Tous les soirs, il ne commencera pas. Il a essayé. Il ne tient plus à subir les fausses mémoires. La vraie mémoire c'est le trou. Ça répond. La musique arrive : « C'est celle-là qui m'invente en musicien. » Il n'a aucun mérite à ne pas commencer : « Ce n'est qu'un combat, continuons le début. » A l'Estaminet d'Uzeste, il apprend d'Alban son père la batterie, le communisme rural et l'accordéon. Bal, balloche, apéros. Passons sur les prix et les conservatoires, la mère conserve des foies gras, le fils file à Paris.

Il ne joue pas le jeu. Au Blue Note, Kenny Clarke lui enseigne les derniers grands secrets. Double-Six, Eddy Louiss, Berio et Globokar : dans l'ombre, Portal. Lubat est un des derniers chanteurs de scat authentiques. Mais ce n'est pas l'essentiel. Gagne aux années folles pas mal d'argent. Le dépense. N'en parle jamais, revient toujours à l'imme-

diat : « Hier, Portal d'une liberté totale, Minvielle plongeant dans les grandes hauteurs, moi, je n'avais pas de cymbales. Le batteur, c'est pratique, se cache derrière les cymbales. Cymbale priez pour nous ! Là, je voyais le public. Deux milliers, un par un. Je les voyais découvrir pour le plaisir de découvrir, les gens se découvrent, ils découvrent pourquoi ils sont venus. Nous aussi, c'est en le faisant qu'on les découvre, tous les possibles qu'on est capables de commettre et le reste... » Le retour à Uzeste ? « Pour ne pas devenir un couillon du jazz. »

## « L'ACTION ÉDUCATION PERMANENTE »

Il sort tout juste des « Enfances de l'art » (avril 2002), semaine de stages et de pratique (rythme, textes, improvisation) pour gosses. Lesquels ? « Les nôtres d'abord, quand on s'est aperçu que, pendant qu'on jouait, ils s'empêtaient devant la télé ; puis les gens du coin, et de proche en proche de plus loin. C'est plein de faconde féconde, de jeux d'expression, ils découvrent leurs vrais désirs et non pas des besoins. Les pouvoirs publics ne voient pas que c'est l'action éducation permanente qui prime, la seule qui permet les concerts de luxe. »

Un soir de concert de luxe à l'Estaminet d'Uzeste, on a vu (de loin, pour les laisser entre eux) Cecil Taylor longuement converser avec Marie Lubat, la mère. Elle parle très

bien gascon et lui avec beaucoup d'élégance, l'américain ponctué d'un peu d'indien ancien, mais à peine, comme on plaque un presque accord, juste pour dire le mot juste. Cette conversation longue, vive, grave et gaie, entre le dandy volcanique des avant-gardes et la vieille dame de Gascogne, est un des moments de meilleure improvisation de la Compagnie Lubat. A Uzeste, la musique n'est pas que dans les concerts et performances, elle est dans la cuisine de Marie Lubat, dans les débats, les apéros, les feux d'artifice d'Auzier. Elle n'est pas partout : simplement là. Plus les interstices, pour ne pas voir.

Qu'est-ce qu'on pourrait dire d'un vieux Lubat dictionnarisé : « Compositeur improvisateur du début du XXI<sup>e</sup> siècle, génial multi-instrumentiste, clown social, a fondé la Compagnie Lubat de Gascogna en 1978. » De Lubat vivant, on ne dira rien, essayer de l'entendre. Le voir tous les soirs. Il n'a pas grand-chose d'un gourou, sauf la couleur. Son autobiographie ne parle pas de lui, elle parle de ce qui nous attend. Pour peu que nous appartenions à rire (et la musique, toute).

Francis Marmande

L'Européen, 3, rue Biot, Paris-17<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Place-de-Clichy. Tél. : 01-43-87-97-13.



GILLES COULON

## LES GENS DU MONDE

■ L'Académie d'architecture vient de publier son palmarès annuel, qui témoigne du rajeunissement et de l'inventivité retrouvée de l'honorable société. On y trouve en effet le Suisse Roger Diener (grande médaille d'or), Alexandre Chemetoff (primé dans la section urbanisme), les architectes Edouard François et Manuelle Gautrand, le paysagiste Gilles Clément, l'historien Georges Poisson, l'architecte suisse Aurelio Gafetti, le critique François Lamarre, ainsi que son confrère berlinois Sebastian Redecke. Médaille spéciale au député et maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault, considéré comme l'un des élus les plus engagés sur le terrain de l'urbanisme.

■ Claude Bessy, dont on sait qu'elle quittera ses fonctions de directrice de l'École de danse du Ballet de l'Opéra de Paris, reprend du service en tant que danseuse pour Le Concours de Maurice Béjart, qui sera donné du 15 juin au 15 juillet au Palais-Garnier. Elle jouera un rôle qu'elle connaît par cœur puisqu'elle sera le professeur de danse dont l'élève a été assassinée. La victime sera interprétée par Laetitia Pujol, en alternance avec Eleonora Abbagnato et Miteki Kudo. Claude Bessy fut nommée étoile de l'Opéra de Paris en 1956. Michael Denard, lui aussi une ex-étoile maison, revient pour incarner le rôle de juré.

■ Le chanteur marseillais Thierry de Cara a remporté avec la chanson *Laurena*, le 23<sup>e</sup> concours de la Rose d'or d'Antibes, organisé, jeudi 6 juin, à l'Olympia, à Paris. Serge Lama, président du jury du concours et Dominique Baudis, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ont remis le trophée au jeune homme, âgé de 25 ans. Le concours de la Rose d'or a été créé en 1962 afin de révéler de nouveaux talents de la chanson française. Arrêtée en 1980, faute de révélations marquantes, la manifestation avait été relancée en 1999 dans son lieu d'origine, à Antibes.

■ noJazz, ensemble de jazz français dont le premier album a été produit par Teo Macero, vient de signer un contrat avec l'éditeur Campbell Connelly France, filiale du groupe Music Sales. L'éditeur s'engage à développer la carrière de la formation à l'étranger. Paru chez Warner Jazz France, le premier enregistrement de noJazz a rencontré un bon écho en Allemagne, en Belgique, aux Etats-Unis, au Japon et au Royaume-Uni. Le groupe, qui propose un jazz contemporain marqué par l'apport de l'électronique, s'inscrit ainsi dans une tradition de musiciens français désireux de porter les couleurs du jazz tricolore hors de l'Hexagone, comme avant eux Jean-Luc Ponty ou Didier Lockwood et plus récemment Jacky Terrasson, Julien Lourau, Erik Truffaz.

## TÉLÉVISION

### Le roman du peuple

On ne compte pas moins de vingt-six adaptations à l'écran des *Misérables* de Victor Hugo - dont un premier essai américain, en 1909, par J. Stuart Blackton, ou encore une transposition japonaise signée Daisuke Ito et Masahiro Makino en 1950. Pour les cinéphiles, la trilogie de Raymond Bernard en 1934, avec un Jean Valjean puissamment incarné par Harry Baur, demeure la référence indépassable. Du côté du petit écran, on retiendra cette version audacieuse réalisée en deux parties en 1972 par Marcel Bluwal (auteur inspiré des grandes heures de la télévision française : *Le Mariage de Figaro*, *Dom Juan*, *Vidocq*, *Thérèse Humbert*...), que reprend l'excellente programmation des classiques du téléfilm sur Paris Première. Bouleversant la chronologie du roman, Bluwal focalise l'intrigue sur les tomes III, IV et V de la fresque hugolienne. L'action démarre en 1831, à l'heure où l'agitation républicaine secoue le Paris de Louis-Philippe. Appuyée par une distribution éblouissante - Alain Mottet en Thénardier, Bernard Fresson en Javert, Nicole Jamet en Cosette, Gilles Maïdon en Gavroche... -, l'épopée de Jean Valjean s'éclipse derrière celle du jeune étudiant en droit Marius Pontmercy (François Marthouret, magnifique) et le romantisme révolutionnaire de ses nouveaux compagnons... - Val. C.

« Les Misérables 1/2 : La Masure Gorbeau », lundi 10 juin, 13 h 35, Paris Première. « Les Misérables 2/2 : L'Épopée de la rue Saint-Denis », mardi 11 juin, 13 h 35.

## DIMANCHE 9 JUIN

► **Assia Djebar, pas à pas**  
11 h 05, France 5  
Romancière algérienne, enseignante de littérature francophone à New York, Assia Djebar aime marcher : « C'est la première liberté », dit-elle. Un geste tout simple pour des adolescentes européennes, un luxe incroyable pour une jeune Algérienne des années 1950. Elle livre les étapes-clés de

sa vie d'écrivain, de l'enfance dans la petite ville où son père était instituteur à l'admission à l'École normale supérieure de Sèvres, en pleine guerre d'Algérie.

► **Arrêt sur images**  
12 h 35, France 5  
Autour du thème du foot et de la télévision, plusieurs invités : Didier Roustau, Jean Placca et Robert Redeker.  
► **Internationaux de France**  
14 h 45, France 2  
La finale messieurs des

Internationaux de tennis est diffusée en direct de Roland-Garros (rediffusion à 1 h 15).

► **Élections législatives**  
19 h 00, TF1  
TF1 inaugure cette soirée des élections législatives, présentée par Claire Chazal et Patrick Poivre d'Arvor.

19 h 35, France 2  
Olivier Mazerolle reçoit Martine Aubry, François Fillon, Patrick Devedjian, Carl Lang, Noël Mamère et Laurent Fabius.  
20 h 35, France 3  
Edition nationale présentée par Elise Lucet et Gilles Leclerc, avec la participation notamment de Jérôme Cathala et Roland Cayrol.

► **Un esprit libre, entretien avec Germaine Tillion**  
20 h 00, Histoire  
Quatre heures d'une parole sobre et lucide sur le XX<sup>e</sup> siècle et la nature humaine. Germaine Tillion, 93 ans lors de ces entretiens avec Jean Baronnet, figure majeure de la Résistance, fondatrice du réseau du Musée de l'homme, fut aussi à l'initiative, dans l'Algérie des années 1950, de la création des centres sociaux destinés à favoriser l'éducation, la santé et l'essor économique des paysans.  
► **Une affaire de goût**  
20 h 45 et 23 h 00, Cinestar 1 et 2  
Riche industriel très raffiné et imbu de son pouvoir, Frédéric

Delamont propose à un jeune serveur intérimaire, Nicolas Rivière, de devenir son goûteur personnel des plats qu'il mange. Nicolas se rend vite compte que son patron cherche à le façonner à son image et à détruire ses propres goûts. Deuxième film de Bernard Rapp.

## LUNDI 10 JUIN

► **La Croix du Fau**  
20 h 55, France 3  
Deuxième volet d'une collection intitulée « Les lundis de l'étrange », ce téléfilm accumule les poncifs (morts mystérieuses, maison isolée dans une forêt, poulets égorgés, poupées criblées d'aiguilles, désenvoûteur fou, etc.).

► **La Véritable Histoire du bus 402**  
22 h 10, Arte  
La ligne 402 traverse les quartiers « sensibles » autour d'Evry, considérés par les architectes comme un des rêves urbanistiques des années 1970 mais qui se sont révélés être des cités-dortoirs. La violence et le sentiment de ghettoïsation ont du mal à être résolus, même si le dialogue existe ; que des centres sociaux ont été créés et que des « grands frères » ont été transformés en agents d'ambiance. Un documentaire d'actualité, signé André Van In.

## RADIO

### DIMANCHE 9 JUIN

► **Bandes à part**  
17 h 00, France-Culture  
Sous le titre « Quand le cinéma s'engage... », Serge Toubiana revient sur l'engagement des cinéastes lors de la dernière campagne présidentielle. Avec les cinéastes Cédric Kahn, Romain Goupil et Nicolas Philibert. L'émission est réalisée par Manoushah Fastah.  
► **A l'improviste : Les Diaboliques**  
19 h 00, France-Musiques  
Les Diaboliques, trio de jazz féminin né dans les années 1990 de la rencontre entre Joëlle Léandre (contrebassiste), Maggie Nicols (chanteuse) et Irène Schweizer (pianiste), est l'invité de l'émission d'Anne Montaron.

### LUNDI 10 JUIN

► **Spéciale législatives 2002**  
7 h 10, RFI  
La rédaction se mobilise les 9 et 10 juin. Lundi, après l'analyse des scrutins, débat avec des journalistes spécialistes de l'Afrique, Jean-Baptiste Placca, Rachid Ndaye et Sami Ghorbal.  
► **Soirée spéciale « Le Petit Prince »**  
Chérie FM  
Toute la journée, et à l'occasion de la Fête de la musique, le 21 juin, Chérie FM

organise, du 10 au 14 juin, des rendez-vous jeux au cours desquels des auditeurs seront invités à assister le 21 juin à une présentation exceptionnelle d'extraits du spectacle musical *Le Petit Prince*, de Richard Cocciante.

100 galeries font l'évènement du jeudi 6 juin en nocturne au dimanche 9 de 14 à 19 h.

**Art Saint Germain des Prés**

Rues des Beaux-Arts, Bonaparte, Jacques Callot, Christine, de l'Echaudé, Guénégaud, Jacob, Mazarine, Saint-Benoît, de Seine, Visconti...

www.artsaintgermaindespres.com

## RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 8 JUIN

## TF1

**13.20** Football (1<sup>er</sup> tour, Groupe C). Brésil - Chine. 13.30 Coup d'envoi en direct **15.30** Oui chérie ! Série **16.05** Angel Série **17.00** Sous le soleil Série **18.00** Le Maillon faible **19.00** Tous ensemble **20.00** Journal, Tiercé, Météo.



**20.50** TUBES D'UN JOUR, TUBES DE TOUJOURS Spécial reprises. Variétés présenté par Flavie Flament, avec la participation de Fabrice Ferment. Invités : Patrick Bruel, Geri Halliwell, Hélène Segara, Patrick Juvet, Chantal Goya, Karen Mulder, Julien Clerc, Yannick, Laurent Voulzy, Dave, Models, Elisa Tovati, Dany Brillant. 13065021

**23.10** LES EXPERTS Ecran de fumée **7902021**. Le charme discret du fétichisme **795354**. Série. Avec William L. Petersen, Marg Helgenberger, Gary Dourdan, George Eads, Jorja Fox.

**1.05** Formule F1 Magazine **1.40** Les Coups d'humour **2.15** Reportages Les baroudeuses de la foi **2.45** Aimer vivre en France **3.30** Histoires naturelles **4.30** Musique **4.45** Aventures africaines, françaises, asiatiques (55 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**15.40** Jugé coupable ■■ Clint Eastwood. Avec Clint Eastwood, Isaiah Washington (Etats-Unis, 1999, 125 min) **TPS Star**  
**16.20** Rosencrantz et Guildenstern sont morts ■■ Tom Stoppard (Etats-Unis, 1990, 115 min) **CinéFaz**  
**16.30** Courage, fuyons ■■ Yves Robert (France, 1979, 95 min) **Cinétoile**  
**17.00** Ninotchka ■■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1939, N., v.m., 110 min) **TCM**  
**18.50** Viva Las Vegas ■■ Roy Rowland (Etats-Unis, 1956, v.m., 115 min) **TCM**  
**19.05** Total Reality ■■ Phillip J Roth (Etats-Unis, 1997, 100 min) **CineCinemas 1**  
**22.40** Les Damnés ■■ Luchino Visconti (Italie, 1969, v.m., 130 min) **TCM**  
**23.00** Executive Action ■■ David Miller (Etats-Unis, 1973, v.m., 90 min) **CineCinemas 1**  
**23.05** Les Pleins Pouvoirs ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1997, 120 min) **Cinéstar 1**  
**23.05** Mission ■■ Roland Joffé (Grande-Bretagne, 1986, 125 min) **Cinéstar 2**  
**0.10** Hold-up à Londres ■■ Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1959, N., 110 min) **CineClassics**  
**0.25** When Night Is Falling ■■ Patricia Rozema (Canada, 1995, 95 min) **CinéFaz**

## FRANCE 2

**14.45** C'est ma tribu **14.50** Mae-Sa, le royaume des éléphants **15.45** La Légende de Shaka Téléfilm. J. Sinclair. Avec David Hasselhoff (EU, 2001) **18.55** Union libre Avec Toto Cutugno, Sandrine François **19.55** Journal.



**20.45** RUGBY Championnat de France. Finale. Agen - Biarritz. Coup d'envoi en direct du Stade de France. 718663  
*Une finale du championnat de France inédite qui verra le SU Agen disputer le bouclier de Brennus au Biarritz Olympique. Les deux équipes se sont affrontées deux fois cette saison, chacune l'emportant à domicile.*

**22.45** TOUT LE MONDE EN PARLE Magazine présenté par Thierry Ardisson. Invités : Karen Mulder, Guillaume Dasqué, Robert Pires, Patrick Poivre d'Arvor, Patrick Sébastien, Anne Parillaud, Arno, etc. 13857682

**1.20** Journal de la nuit, Météo **1.40** Tennis Internationaux de France. Finale dames. A Roland-Garros, à Paris (280 min) 2372286.

## FRANCE 3

**14.45** Tennis Internationaux de France : Finale dames. En direct **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information **20.10** Tout le sport, Le Journal de Roland-Garros **20.30** ET 2.40 Euro millionnaire.



**20.55** ON NE CHOISIT PAS SA FAMILLE Téléfilm. François Luciani. Avec Dominique Guillo, Vanessa Larré, Jean-Claude Brialy (France, 2001). 4159069  
*Malgré sa brillante réussite sociale, un jeune responsable de société dissimule un lourd secret. Honteux de ses origines modestes, il se rêve une famille aisée...*

**22.40** FAUT PAS RÊVER Invitée : Enzo Enzo. Magazine présenté par Laurent Bignolas. Au sommaire : Colombie : Les mamans kangourous ; France : Les pêcheurs de la Galiote ; Laos : Commandant café. 9873250

**23.50** Météo **23.55** Soir **3 0.15** Elian, l'enfant captif **1.10** Saga-Cités Saint-Denis, centre du monde 1998-2002 **1.40** Sorties de nuit Invité : Ahmed Mouici **3.00** Soir **3 3.25** On ne peut pas plaire à tout le monde (120 min).

## CANAL+

**16.35** La Très Grande Course **17.00** Basket NBA Play-offs. Finale (2<sup>e</sup> match) **18.00** Conspiration Téléfilm. David Drury. Avec Jemma Redgrave, Michael Maloney (GB, 2001) ▶ En clair jusqu'à 20.45 **19.55** Journal.



**20.10** UNE NUIT DE SPORT - RUGBY Championnat de France Top 16. Finale. Agen - Biarritz. 20.45 Coup d'envoi en direct du stade de France. 798934  
*L'affiche, inédite à ce stade de la compétition, promet d'être spectaculaire, puisque les deux formations appliquent depuis le début de saison un système de jeu résolument offensif.*

**23.00** LES 400 COUPS DE MIKE TYSON Documentaire. 77427  
*A quelques heures de son championnat du monde contre Lennox Lewis, un portrait de Mike Tyson.*

**0.00** Une nuit de sport - Sir Lennox Lewis Documentaire **1.00** Basket La saison NBA 5475199 **2.05** Hockey NHL Stanley Cup. Finale (3<sup>e</sup> match). Carolina Hurricanes - Detroit Red Wings. En direct (175 min) 56908880.

## FRANCE 5 / ARTE

**19.00** Le Forum des Européens Le prix de la démocratie **19.40** De Séoul à Yokohama, c'est pour demain **19.45** Arte info **20.00** Le Dessous des cartes Le Japon [3/4] : La géographie économique **20.15** Jardins d'artiste [1/3].



**20.40** L'AVENTURE HUMAINE - L'ÉNIGME DES NAZCAS Documentaire. Thierry Ragobert (France, 1999). 1748840  
*Enquête sur l'un des mystères les plus spectaculaires du monde : les gigantesques dessins ornant le désert du Sud péruvien.*

**21.35** Métropolis Au sommaire : Femmes sans visage ; Les années punk 1391866.

**22.30** SECRETS BRÛLANTS Téléfilm. Friedemann Fromm. Avec Uwe Bohm, Hans Korte, Isabell Gerschke, Jürgen Tonkel, Lena Stolze (Allemagne, 2000). 48514  
**0.00** La Lucarne - Seule Documentaire 6941.

## M6

**15.50** Le Visiteur Série **16.45** Chapeau melon et bottes de cuir Série **17.45** Turbo **18.25** Waring **18.35** Caméra café Série **19.00** Loft Story **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Plus vite que la musique **20.40** CinéSix.



**20.50** LA TRILOGIE DU SAMEDI **20.50** Charmed Compagnons d'armes 105576. Série. Avec Holly Marie Combs, Alyssa Milano, Rose McGowan, Brian Krause. *Deux fantômes surgissent du passé pour se venger de Leo.*

**21.40** Le Caméléon L'échange **1398779**. Série. Fred Keller. Avec Michael T. Weiss, Andrea Parker.

**0.29** Météo **0.30** M6 Music, Les Nuits de M6 Spécial tubes du grenier (460 min) 9054272.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**20.00** Elektrophonie. Portrait de Luc Ferrari. **20.50** Mauvais genres. Spécial Festival international d'Anney. **22.10** Le Monde en soi. **0.05** Nocturnes. Portrait musical.

## FRANCE-MUSIQUES

**20.00** Cyrano de Bergerac. Opéra de Franco Alfano. Par le Chœur de l'Opéra et l'Orchestre philharmonique de Kiel, Roman Sadnik (Cyrano de Bergerac). **23.00** Le Bel aujourd'hui. Œuvres de Fedele, Carter, Dutilleux, Dalbava. **1.00** Programme Hector.

## RADIO CLASSIQUE

**20.00** Les Rendez-Vous du soir. Antoine Watteau. Œuvres de Poulenc, Fauré, Debussy, Couperin, Rameau, Vivaldi, Sanz, Lambert, Leclair, Campra, Chabrier et Ravel, Debussy. **22.00** Da capo. Le Quatuor de Budapest. Œuvres de Beethoven, Mozart, Haendel, Brahms. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

## DIMANCHE 9 JUIN

## TF1

**8.30** Football Mexique - Equateur ; 10.45 Costa Rica - Turquie. 11.00 Coup d'envoi **12.55** A vrai dire **13.00** Journal **13.20** Football (1<sup>er</sup> tour, Groupe H). Japon - Russie. En direct **15.30** La Loi du fugitif Des choix qui coûtent cher. Série **16.15** New York Unité Spéciale Des parents trop célèbres. Série **17.00** Vidéo gag **18.00** Tous ensemble Magazine.



**19.00** SPÉCIALE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2002 Premier tour. Présenté par Claire Chazal et Patrick Poivre d'Arvor, avec la participation de François Bachy, Philippe Méchet. Invités : François Fillon, Bruno Gollnisch, Laurent Fabius, François Bayrou, Bertrand Delanoë, Jean-François Cope, Martine Aubry, Robert Hue, Yves Cochet, Philippe de Villiers, etc. 49462847

**23.00** FORMULE 1 Grand Prix du Canada. En direct du circuit Gilles-Villeneuve, à Montréal (Québec). En différé. 0.57 Le podium. 2853557  
*Vainqueur à quatre reprises du Grand Prix du Canada, Michael Schumacher espère s'illustrer une nouvelle fois sur le circuit Gilles-Villeneuve.*

**0.57** Le Résultat des courses **1.00** La Vie des médias **1.20** Reportages La vie est belle.

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**13.25** Tout au long de la nuit ■■ Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1961, N., 90 min) **CineClassics**  
**16.35** Piège mortel ■■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1982, 135 min) **TCM**  
**18.00** Un taxi pour Tobrouk ■■ Denys de la Patellière (France, 1961, N., 90 min) **Cinétoile**  
**19.30** Le Diable par la queue ■■ Philippe de Broca (France, 1968, 90 min) **Cinétoile**  
**20.45** La Légion noire ■■ Archie Mayo (Etats-Unis, 1937, N., 85 min) **CineClassics**  
**20.55** O'Brother ■■ Joel Coen (Etats-Unis, 2000, v.m., 105 min) **Canal + Vert**  
**21.00** La Couleur pourpre ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1985, 150 min) **Paris Première**  
**21.00** Le Gouffre aux chimères ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1951, N., 110 min) **Cinétoile**  
**22.10** Les Anges aux figures sales ■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1938, N., 95 min) **CineClassics**  
**22.15** Bird ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1988, 160 min) **Cinéstar 1**  
**22.20** La Désenchantée ■■ Benoît Jacquot (France, 1990, 75 min) **CineCinemas 3**  
**22.40** Arizona Junior ■■ Joel Coen (Etats-Unis, 1987, v.m., 90 min) **CineCinemas 2**  
**23.00** Délivrance ■■ John Boorman (Etats-Unis, 1972, v.m., 110 min) **TCM**  
**0.05** Zéro de conduite ■■ Jean Vigo (France, 1933, N., 45 min) **Cinétoile**

## FRANCE 2

**13.00** Journal, Météo **13.25** Les Mystères d'Alexandrie Documentaire **14.45** Tennis Internationaux de France : Finale messieurs. A Roland-Garros. En direct **17.50** C'est ma tribu **17.55** Stade 2 Magazine **18.50** Spéciale élections législatives 2002 Premier tour **18.58** Talents de vie **19.00** ET 0.50 Météo, Journal **19.30** Image du jour Roland-Garros



**19.40** SPÉCIALE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2002 PREMIER TOUR. Présenté par Olivier Mazerolle, David Pujadas, Gérard Leclerc, François Laborde, Jean-Baptiste Prédali et Pierre Giacometti. Invités : Martine Aubry, Carl Lang, Nicolas Sarkozy, Philippe Douste-Blazy, Dominique Strauss-Kahn, Noël Mamère, Jean-Marie Le Pen, François Fillon, Laurent Fabius, etc. 30390354

**1.20** TENNIS Internationaux de France : Finale messieurs. A Roland-Garros, à Paris (280 min). 26373861  
*Rediffusion de la finale messieurs des internationaux de Roland-Garros 2002, disputée dans l'après-midi et diffusée en direct sur cette même chaîne à partir de 15 heures.*

## FRANCE 3

**11.25** 12-14 de l'info, Météo **13.20** 22<sup>e</sup> Festival international du cirque de Monte-Carlo **14.45** Keno **14.55** Portrait de famille Téléfilm. Philip Saville. Avec Anjelica Huston, Sam Neill (Etats-Unis, 1993) [1 et 2/2] **17.55** Explore Perdu en mer. Documentaire. Christophe Rowley **18.45** Législatives 2002 **18.50** Le 19-20 de l'information.



**19.30** SOIRÉE SPÉCIALE LÉGISLATIVES Edition nationale présentée par Elise Lucet et Gilles Leclerc. Invités : Dominique Perben ; Elisabeth Guigou, Marie-France Stirbois ; Jean-Claude Gayssot ; Ségolène Royal ; François Bayrou ; Sami Nairi ; Marine Le Pen ; Olivier Besancenot ; Denis Baupin ; Marie-George Buffet ; Jean-Pierre Chevènement ; François Cohen Seat. 5999170

**0.40** CINÉMA DE MINUIT CYCLE ASPECTS DU CINÉMA BRITANNIQUE [3/5] - LES MINES DU ROI SALOMON ■■ Film. Robert Stevenson. Avec Cedric Hardwicke, John Loder, Paul Robeson, Roland Young, Anna Lee. *Aventures* (GB, 1937, N., v.o.). 6016774  
*Une autre rareté britannique. Une adaptation du célèbre récit d'aventures exotiques.*

**2.00** Thalassa Bateaux de rêve, rêves de bateaux 5024652 **3.30** Faut pas rêver Magazine 1099045 **4.40** Perdu en mer Documentaire (50 min).

## CANAL+

**14.25** Les Bébé ongulés **15.15** + de cinéma **15.25** Falcon, l'arme absolue Téléfilm. Phillip J. Roth. Avec Dale Midkiff (EU, 2000) **16.55** La Très Grande Course Le Prix de Diane **18.00** Titan A.E. ■■ Film. Don Bluth et Gary Goldman. *Animation* (EU, 2000) ▶ En clair jusqu'à 21.00 **19.30** Journal **19.35** Ça Carthou **19.55** Soirée électorale Elections législatives : 1<sup>er</sup> tour **20.45** + de sport **20.50** Le Carnet d'Aimé.



**21.00** BELPHEGOR, LE FANTÔME DU LOUVRE Film. Jean-Paul Salomé. Avec Sophie Marceau, Michel Serrault, Frédéric Diefenthal, Julie Christie, Jean-François Balmer. *Fantastique* (France, 2001) **3066557**  
*L'esprit d'une momie égyptienne hante le corps d'une jeune fille d'aujourd'hui. Vaut surtout pour Sophie Marceau.*

**22.35** DE L'AMOUR ■■ Film. Jean-François Richet. Avec Virginie Ledoyen, Yazid Ait, Mar Sodupe, Stomy Bugsy, Jean-François Stévenin. *Drame* (France, 2001) **4862809**  
*Un drame de la banlieue qui transfigure un fait divers en fable efficace matinée d'onirisme discret.*

**23.50** Too Much Flesh ■■ Film. Jean-Marc Barr et Pascal Arnold. Avec Jean-Marc Barr. *Drame* (Fr., 2000) **4231335**.

**1.35** Surprises **1.40** Trintignant et Trintignant Journal intime d'une comédie 2788584 **2.35** Basket NBA Play-offs. Finale (3<sup>e</sup> match). New Jersey Nets - Los Angeles Lakers. En direct (175 min) 67890861.

## FRANCE 5 / ARTE

**12.35** Arrêt sur images Foot : vu d'ici, vu d'ailleurs **13.30** Bruce Willis **14.30** Les Pilotes d'élite **15.35** La Cinquième Dimension Le pèlerin, un drôle de requin **16.05** Le Temps des Lumières **17.05** Les Refrains de la mémoire **17.30** Va savoir **18.05** Ripostes **19.00** Maestro Le Gewandhaus de Leipzig interprète Nielsen **19.45** De Séoul à Yokohama, c'est pour demain **19.50** ET 22.40 Arte info.



**20.45** THEMA - FASSBINDER L'ENFANT TERRIBLE DU CINÉMA ALLEMAND LILI MARLEEN ■■ Film. Rainer Werner Fassbinder. Avec Hanna Schygulla, Giancarlo Giannini, Mel Ferrer, Karl-Heinz von Hassel. *Chronique* (All., 1980). 100524083  
*Une petite chanteuse atteint la gloire dans l'Allemagne du III<sup>e</sup> Reich. Une lecture éclatante du mélodrame.*

**22.55** THEMA (SUITE) - FASSBINDER L'ENFANT TERRIBLE DU CINÉMA ALLEMAND FASSBINDER ET LES FEMMES. Seul Fassbinder comptait encore pour moi. Documentaire. Rosa von Praunheim (Allemagne, 2000). 498880  
*Le grand réalisateur allemand à travers ses nombreuses égéries : un portrait brossé par un rival en cinéma.*

**0.40** Mic Mac Magazine 4853720.

## FRANCE 5 / ARTE

## RADIO

**1.10** Trafic ■■ Film. Jacques Tati. Avec Jacques Tati, Maria Kimberley. *Comédie burlesque* (Fr., 1971, 90 min) 2746720. **2.40** Why are you creative? Documentaire (5 min). 92432720

## M6

**13.15** La Guerre des haras Téléfilm. Simon Wincer. Avec Cheryl Ladd, Wayne Rogers (EU, 1988) [1 et 2/2] **16.45** Bugs La revanche. Série **17.44** Compagnons de route **17.45** Loft Story Best of **18.55** Sydney Fox, l'aventurière Priscy de glace. Série **19.50** Belle et zen **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.35** Spécial élections législatives **20.05** E + M6 20.35 Spécial élections législatives **20.39** Très sport **20.40** Sport 6.



**20.55** LES BARBOUZES Film. Georges Lautner. Avec Lino Ventura, Bernard Blier, Francis Blanche, Jess Hahn, Mireille Darc. *Comédie* (France - Italie, 1964, version colorisée) **1897880**  
*Amusante et enlevée parodie du cinéma d'espionnage, mais diffusée en version « colorisée ».*

**22.50** ET 0.35 Spécial élections législatives.

**23.00** GOODBYE EMMANUELLE Film. François Leterrier. Avec Sylvia Kristel, Umberto Orsini, Jean-Pierre Bouvier, Sylvie Fennec, Alexandra Stewart. *Erotique* (France, 1977) **5796335**  
*Sylvia Kristel reprend du service. La grande époque de l'érotisme soft. Le réalisateur, auteur d'une adaptation d'un roi sans divertissement abandonne ses ambitions.*

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**20.30** Le Concert. Hommage à Iannis Xenakis. **21.40** Passage à l'acte. Scènes ouvertes à l'insolite. **22.05** Analyses des élections législatives. **22.35** Atelier de création radiophonique. Sons dessus dessous (n°2). **0.05** Equinoxe. Festival de musiques et danses de Ris-Orangis.

## FRANCE-MUSIQUES

**20.00** Journal. **20.15** Concert. **21.30** Tapage nocturne. **23.00** Jazzistiques. Steve Lacy, une rétrospective. **1.00** Programme Hector.

## RADIO CLASSIQUE

**20.00** Soirée lyrique. *Guillaume Tell*. Opéra en quatre actes de Gioacchino Rossini. Interprété par le Chœur Ambrosian et The Royal Philharmonic Orchestra, dir. Lamberto Gardelli, Gabriel Bacquier (Guillaume Tell), Montserrat Caballé (Mathilde), Nicolai Gedda (Arnold), Mady Mesplé (Jemmy), Gwynne Howell (Melchthal). **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

PIERRE GEORGES

## Mêmes effrois ?

SANS y prendre trop garde, nous y voici. Ce dimanche la France vote. Chacun va faire son devoir électoral. Ou devrait le faire, à se remémorer ce qui arriva il y a tellement longtemps, un siècle : ce 21 avril qui provoqua tant de présomptions et édifiantes prises de conscience sur la nécessité impérieuse de défendre, les urnes à la main, la démocratie. Et qui provoqua également de si belles et si publiques repentances.

Il y eut cet incendie-là, en effet. Et dans l'urgence de l'incendie, une union sacrée, de raison plus que de cœur assurément, pour parer au plus pressé, circonscrire l'extrême flamme du FN. Ce fut fait, bien fait. Et cela valut à un président mal sortant une réélection de maréchal. Une élection, empressons-nous de le dire, incontestable. Un peu incroyable certes, y compris pour son bénéficiaire et ses partisans, mais incontestable. Aussi incontestable en tout cas qu'une victoire par K.-O. au premier round.

Puis passèrent les jours, les semaines. Et au sablier des jours, des semaines, on s'aperçut, on crut comprendre, à tort peut-être, mais les indices furent multiples, que ce qui restait à venir pouvait n'apparaître plus que comme une fausse prolongation. Le match était joué. Ne manquait plus que le score final.

Les électeurs, jadis, lorsqu'on les sondait au grand tire-bouchon des humeurs, criaient : « Vive la cohabitation ! » Et les exégètes en tiraient de doctes et logiques conclusions. A savoir que les Français, s'ils ne répugnaient point, ou pas trop, à mettre leur bulletin dans l'urne, se refusaient par contre à mettre tous leurs œufs dans le même panier. Dans le fond, cette fameuse cohabitation inventée avant le

non moins fameux principe de précaution, l'annonçait bellement. Un pied dans chaque camp. Un dorsal plus un ventral. Des bretelles autant qu'une ceinture, le pays souscrivait politiquement une assurance tous camps !

Et voici que les mêmes, en ayant soupé, parfois à leurs dépens, sondés jusqu'à plus de sonner, ne cessent de répondre : « A bas la cohabitation ! » Les mêmes de droite, ce qui paraît assez logique, cohérent, et opportun. Mais aussi, pour partie, les mêmes de gauche, estourbis par le drame antique du 21 avril, qui vit leur chef et guide prendre le chemin de la retraite plutôt que celui de la revanche.

Le concept de cohabitation, le mot même fut proscrit des envies et espérances. Il fut remis au grenier des accessoires et des défroques un peu mitées. Il fut banni après avoir tant charmé. Bien sûr, on n'est ni sourd ni aveugle. Les dirigeants du PS, eux-mêmes K.-O. debout, tentèrent bien, après en avoir dénoncé le principe, une réhabilitation du concept. Pour dire qu'il y avait cohabitation et cohabitation. Président de la République et président de la République. Chirac I, l'élu de droite, et Chirac II, le patrimonial sans camp. Que pouvaient-ils dire et faire d'autre ? Mais autant promettre un réfrigérateur d'occasion à des électeurs esquimaux.

On ne sait si ce dépôt de bilan présumé de la cohabitation se révélera fondé dimanche. Attendons. Mais, derrière justement, le danger d'une abstention massive et d'une dispersion tout aussi massive des votes est là. A nouveau. Comme le 21 avril ! Les mêmes causes sont réputées produire les mêmes effets. Ajoutons-y les mêmes effrois !

**LA LISTE EST LONGUE** des pays européens qui, au fil des élections, basculent de gauche à droite : Autriche, Italie, Portugal, Pays-Bas, France si l'UMP l'emporte comme l'indiquent les sondages, et en septembre l'Allemagne si l'on en croit, là aussi, les enquêtes d'opinion. Le reflux de « l'Europe rose » semble sonner l'heure d'un retour du conservatisme mêlé de populisme en Europe.

En tout cas, les marchés économiques veulent y croire. A leurs yeux, l'Europe peut croître plus vite si elle opère, à son tour, des réformes « structurelles ». Pour avoir trop longtemps différé une baisse importante des impôts et des taxes qui briment l'envie d'investir et de créer, pour avoir conservé une législation trop favorable à la stabilité de l'emploi plutôt qu'à son renouvellement, pour, surtout, ne pas savoir promouvoir les secteurs des nouvelles technologies, l'Europe voit sa croissance limitée par rapport à celle des Etats-Unis depuis dix ans. Le changement, voilà quel doit être l'objectif des gouvernements de droite nouvellement élus.

### NOUVEL ELDORADO

Le capital est prêt à s'investir. Les gestionnaires internationaux sont, depuis le début de l'année, déçus par les perspectives de profits aux Etats-Unis qui baissent depuis 1997 et qui ne semblent pas devoir remonter de sitôt. Le partage salaire-profit outre-Atlantique, après avoir été favorable aux épargnants pendant trente ans, semble jouer maintenant en faveur des salariés.

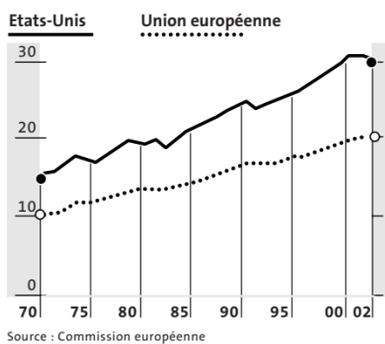
Précisons : le capitalisme patrimonial n'a pas épuisé ses réserves américaines mais il comprend qu'il ne peut rêver à une hausse annuelle permanente à deux chiffres des bénéfices des compagnies. Il comprend aussi, après le scandale Enron, qu'il n'a pas forcément intérêt, à long terme, à exiger un taux de 15 % de rentabilité des investissements : cette contrainte violente a poussé trop d'entreprises à mentir ou à faire des pirouettes financières dangereuses pour la valeur en Bourse. Bref, il est temps de se trouver un nouvel Eldorado. Les gestionnaires de fonds se mettent à regarder en Europe et au Japon, deux zones qui retrouvent un soudain attrait comme le démontre la baisse du dollar ces dernières semaines au profit de l'euro et du yen. En 2001, un total de 44 milliards de dollars venait s'investir chaque mois aux Etats-Unis dont ils finançaient l'immense déficit courant, depuis le début de cette

## L'Europe à droite toute ? Pas si simple

CHRONIQUE DE L'ÉCONOMIE

### L'EXEMPLE AMÉRICAIN

PIB par habitant, en milliers de dollars ajustés en fonction du pouvoir d'achat 1995



Source : Commission européenne

année ce flux s'est réduit à 15 milliards de dollars. L'Europe peut-elle offrir des perspectives de bonne rentabilité ? Les experts de McKinsey ont calculé que les profits y sont de 50 % à 65 % inférieurs au niveau des Etats-Unis : autrement dit, il y a de la marge. Et donc de rêver à une révolution libérale sur le Vieux Continent. Nous serions appelés à revivre les années 1980, au temps du réaganisme et du thatchérisme.

### « DÉBROUILLONS-NOUS NOUS-MÊMES »

La poussée des financiers rejoint un autre mouvement : une nouvelle vague d'individualisme nourrie par des exaspérations aux motifs divers mais de cause commune : l'inefficacité de l'Etat. Si en banlieue la police est incapable de faire respecter la loi, si l'école n'est plus le véhicule d'intégration, si la sécurité sociale rembourse de plus en plus mal, la solidarité nationale perd son sens au profit d'un « débrouillons-nous nous-mêmes ». Pourquoi alors payer des impôts aussi lourds ? Les politiques ont senti cet air du temps et les programmes de droite comme de gauche, en France comme ailleurs, s'axent autour d'une baisse des prélèvements.

Les nécessités économiques rejoignent-elles une volonté populaire pour remettre en cause l'Etat-providence et lui couper singulièrement ses moyens ? La droite européenne sera-t-elle

l'instrument de cette révolution ? Très probablement non. D'abord parce que la demande des milieux économiques comme des électeurs est plus ambiguë. Aucune entreprise du continent ne demande l'importation brute du modèle anglo-saxon qui serait rejeté. La recherche d'une meilleure compétitivité européenne passe par l'encouragement des entrepreneurs mais aussi par la bonne qualité des infrastructures publiques, celle de la formation publique et la prise en charge publique des dégâts sociaux. Le Medef lui-même, pourtant à l'avancée du combat libéral, entend réformer la protection sociale mais sans en abaisser le niveau. Le progrès ne peut plus venir de la seule « libéralisation » : au sein de l'Union, l'essentiel a été fait, hormis dans l'énergie et les transports. L'Europe semble plutôt, depuis le sommet de Lisbonne, chercher son futur dans plus de régulation de l'Etat que moins.

### LES CONCEPTS MANQUENT

Même constat sur la scène politique : les votes croissant, pour les extrêmes disent un désarroi face à la mondialisation et contre l'Europe « libérale » et ses frontières ouvertes. Ils ne dénoncent pas un excès d'Etat social, sauf peut-être aux Pays-Bas où les électeurs ont critiqué son costume austère et protestant, ils sont au contraire un appel à l'aide.

Plus de compétitivité mais autant de solidarité. Plus de liberté pour les créateurs mais pas moins de transferts vers les plus démunis. Les besoins exprimés sont contradictoires et les problèmes très complexes. Or les gouvernements de droite sont aussi désarmés intellectuellement que ceux de gauche face au nouveau monde. Qu'accepter de la mondialisation-américanisation ? Que conserver du modèle européen ? La solution sociale-démocrate vient d'être remerciée dans de nombreux pays parce que la solidarité d'hier couvre mal les risques d'aujourd'hui. Mais les concepts manquent pour la refondre. Les gouvernements seront donc hésitants et prompts au repli si des oppositions s'élèvent, syndicales par exemple. On l'observe en Italie, on le voit en France où M. Chirac commence son quinquennat par le creusement des déficits. Ce n'est pas de révolution conservatrice dont a besoin l'Europe, c'est d'un peu d'idées neuves et beaucoup de courage.

Eric Le Boucher

 IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

## L'inlassable ténacité de M. Pinay

LE GOUVERNEMENT en arrive aux opérations décisives de la bataille qu'il a engagée un beau jour du début de mars dans l'étonnement – ou l'incrédulité – général. Le président du conseil est amené à intensifier ses efforts, particulièrement sur le plan de la propagande, puisqu'il a choisi comme règle d'action de ramener la confiance par la persuasion plutôt que par la contrainte. M. Antoine Pinay s'est dépensé person-

nnellement avec une inlassable ténacité. Depuis trois mois, il a vulgarisé un certain nombre d'idées simples auxquelles on finissait par ne plus croire dans la complexité de l'après-guerre. Il a convaincu d'emblée ceux qui ne demandaient qu'à l'être, pour des raisons qui parfois n'étaient pas uniquement de principe. Il en a inquiété pas mal d'autres, qui connaissaient la force d'inertie « d'habitudes récentes ancrées

dans le pays à la faveur d'une résignation générale, d'un abandon des esprits et d'une décadence progressive vers une spéculation sans conscience ». Pour convaincre ceux-ci, les projets et les vœux ne sauraient évidemment pas suffire. Aussi a-t-il agi. Et il faut reconnaître qu'il a agi jusqu'ici comme il avait dit.

 André Chêneboit  
(10 juin 1952.)

 EN LIGNE SUR [lemonde.fr](http://lemonde.fr)


■ **Les législatives en direct.** Dès 20 heures, les premières estimations. Au fil de la soirée les résultats circonscription

par circonscription. Analyses du scrutin et commentaire.

■ **Mondial 2002.** Sept jours sept, l'expertise des journalistes du monde.fr

■ **Interdire « Counter-Strike »** et les jeux vidéo violents au moins de 18 ans ? Depuis le massacre d'Erfurt, l'Allemagne s'interroge. A lire à l'adresse [interactif.lemonde.fr](http://interactif.lemonde.fr)

### CONTACTS

► **RÉDACTION**  
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris  
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;  
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;  
téléc : 202 806 F

► **ABONNEMENTS**  
Par téléphone : 01-44-97-54-54  
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>  
Par courrier : bulletin p. 22  
Changement d'adresse et suspension :  
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**  
Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>  
Site nouvelles technologies :  
<http://interactif.lemonde.fr>  
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :  
<http://emploi.lemonde.fr>  
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>  
Marché de l'immobilier :  
<http://immo.lemonde.fr>  
► **TÉLÉMATIQUE**  
3615 lemonde  
► **DOCUMENTATION**  
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>  
► **COLLECTION**  
Le Monde sur CD-ROM :  
01-44-09-43-21  
Le Monde sur microfilms  
03-88-71-42-30  
► **LE MONDE 2**  
Abonnements : 01-42-17-32-90  
En vente : « Sur la piste de Ben Laden ».

■ Tirage du Monde daté samedi 8 juin 2002 : 573 738 exemplaires. 1 - 3  
Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « New York Times ».

# Le Monde



## Tous les résultats du 1<sup>er</sup> tour



En exclusivité : le score de tous les candidats circonscription par circonscription, analyses, commentaires et clés pour mieux comprendre les enjeux du second tour.



Cahier spécial 36 pages, lundi 10 juin avec *Le Monde* daté mardi 11 juin

EUROFALIA SRL MONZA ITALIA



**DOLCE & GABBANA**  
**EAU DE TOILETTE**